mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 5 NOV. 1971
81345
1345
345
18 gagnants de $5,000.
144 gagnants de $ 500.
1458 gagnants de $ 100.

■ la météo
Périodes ensoleillées. Possibilité d'averses. 35 et 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial VOL. LXII - NO 256 Montréal, samedi 6 novembre 1971 15 CENTS



Le maréchal Tito, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier à Ottawa. (Photo CP)

Une injonction in extremis?

À Amchitka, le compte à rebours a commencé: ce soir, l'explosion

● La Cour suprême des États-Unis se réunit ce matin à 9h30, sept heures et demie avant l'heure "H" de l'essai d'Amchitka, pour décider si elle doit accorder ou non l'injonction que cherchent à obtenir plusieurs associations vouées à la protection de l'environnement.

● À Amchitka, on met la dernière main aux préparatifs. Un porte-parole de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis expliquait hier qu'on ne s'attendait pas sur l'île à ressentir une secousse plus violente que celle résultant d'un tremblement de terre de force moyenne. Une des mesures de précaution prises: les récepteurs téléphoniques ont été fixés solidement aux appareils par du ruban adhésif pour éviter qu'ils ne se décrochent sous la violence du choc.

● Au Canada, les protestations et les manifestations de toutes sortes se sont poursuivies hier dans plusieurs villes. Aux Communes, les députés ont voulu être assurés que le président Nixon avait bien reçu la motion de blâme que lui avait adressée le gouvernement canadien.

● Cinquante succursales de compagnies américaines au Canada sauteront aujourd'hui si Washington n'arrête pas l'expérience d'Amchitka. C'est la menace formulée hier au cours d'un appel téléphonique anonyme à un journal d'Edmonton.

● En Saskatchewan, les mineurs extrayant la potasse n'auront pas à peiner sous terre aujourd'hui. On estime qu'ils pourraient courir un certain danger à la suite de l'explosion d'Amchitka, même si celle-ci se produira à trois mille milles de la Saskatchewan.

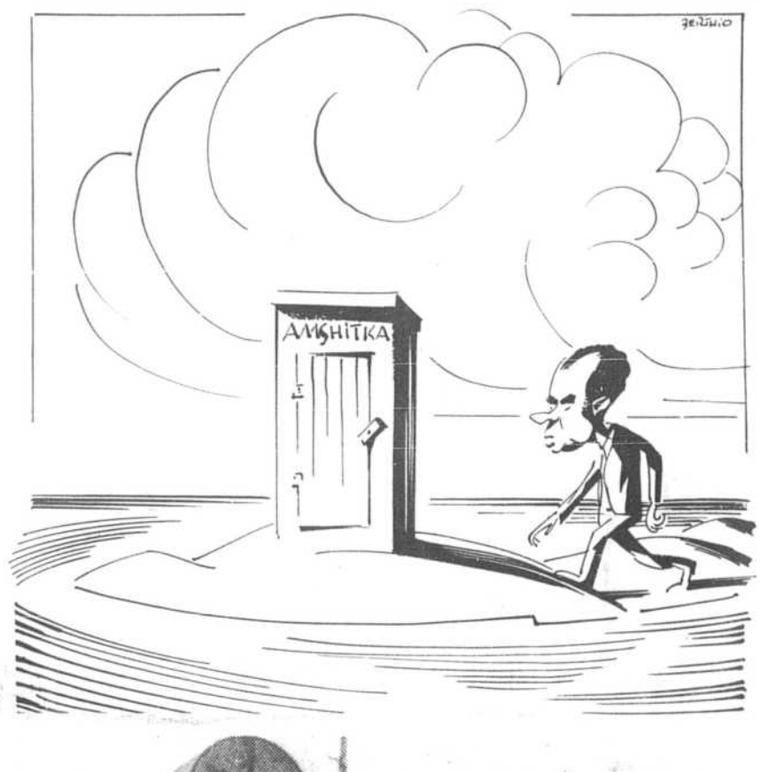
La Cour est saisie d'un ultime appel

WASHINGTON (PA) – La cour suprême des Etats-Unis doit se réunir à 9 heures 30 ce matin à Washington pour décider si elle doit ou non accorder l'injonction que réclament des associations de protection de l'environnement pour empêcher l'explosion nucléaire souterraine d'Amchitka cet après-midi.

M. Bob Fleischer, président du Comité pour la responsabilité nucléaire, principal organisme intéressé à interdire l'expérience, a précisé hier à Washington que le plus haut tribunal des Etats-Unis ne se penchera ce matin que sur la question de l'émission d'une injonction en attendant la tenue d'une enquête sur les dommages possibles à l'environnement d'Amchitka.

Les avocats du Comité ont prié le juge en chef de la Cour suprême, M. Warren E. Burger, d'interdire l'expérience, tandis que les représentants du gouvernement faisaient valoir que l'expérience.

Voir page 6: La Cour



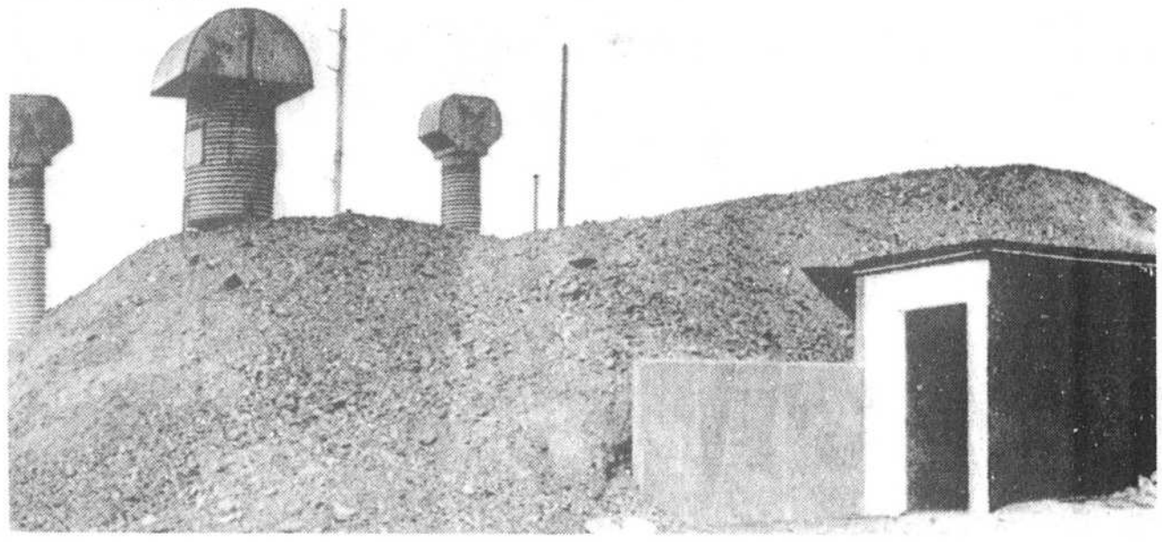
Le sol sera vitrifié...

Avant que la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis ne choisisse Amchitka comme laboratoire, l'île n'était qu'une masse rocheuse dénudée où rouillaient les vestiges d'une base militaire installée durant la seconde guerre mondiale. Quand les Américains avaient trouvé une certaine valeur stratégique à cette île, ils en avaient déporté les indigènes, les Aléoutes, qui ne sont jamais rentrés chez eux depuis.

L'île d'Amchitka, longue de 42 milles et large de trois milles et demi, est située à l'ouest d'Hawaï, au confluent de l'océan Pacifique et de la mer de Behring, et se trouve à 1,400 milles d'Anchorage, en Alaska, à 2,600 milles de Vancouver et à 800 milles à l'est de la péninsule du Kamchatka, en Sibérie.

Depuis des mois, les spécialistes de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis travaillent à préparer l'expérience d'aujourd'hui. Ils ont foré un

Voir page 6: Le sol



Si le besoin s'en fait sentir aujourd'hui après l'explosion de la bombe de cinq mégatonnes à Amchitka, le personnel de la Commission de l'énergie atomique des États-Unis qui se trouve sur l'île pourra se réfugier dans cet abri qui peut contenir 200 personnes. Pour montrer qu'il n'y a aucun danger, le président de la Commission, M. James. R. Schlesinger, sa femme et deux de ses filles sont arrivés jeudi à Amchitka et ne quitteront l'île qu'après l'expérience. (Téléphoto PA)

Tito en instance de départ:

Interférence de Moscou? Il n'en est pas question

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le président Tito, de la Yougoslavie, a quitté Ottawa hier dans un climat de parfaite détente qui contrastait fort avec les tensions auxquelles la visite du président de l'URSS M. Kossyguine, a donné lieu il y a deux semaines.

Le visiteur a pris l'avion dans la matinée à destination de Québec où il a été reçu par le premier ministre Robert Bourassa.

Avant son départ, le président Tito a donné une conférence de presse où il a dit constater que rien ne s'oppose au développement des relations entre les deux pays.. et où il s'est dit impressionné par tout ce qu'il a vu.

Au cours de cet entretien d'un trentaine de minutes, le président, détendu et fumant un cigare à la Churchill, s'est étonné d'une question qui lui a été posée par un journaliste sur les velléités d'intervention soviétique dans les affaires yougoslaves: "Il n'est pas question qu'il y ait de l'interférence et les principes d'indépendance ont été confirmés", a dit le président.

Le visiteur a souhaité, d'une manière générale, que la collaboration bilatérale canado-yougoslave se développe dans tous les domaines et qu'elle débouche sur des accords concrets.

Le président dit qu'il n'avait pas dis-

Voir page 6: Interférence

Motions aux Communes et protestation dans la rue

Tandis qu'à travers tout le Canada des étudiants, des écoliers et des associations diverses manifestaient contre l'explosion d'Amchitka, les députés rejetaient à Ottawa deux motions de l'opposition visant à retarder le plus possible l'essai nucléaire souterrain d'aujourd'hui.

Dans une première tentative, le député conservateur d'Egmont, M. David MacDonald, demandait au ministre des affaires extérieures, M. Sharp, de s'adresser au secrétaire général des Nations unies, U Thant, pour qu'il décrète un moratoire d'une année de tous les essais nucléaires.

Selon M. MacDonald, cette période de temps permettrait peut-être la signature de traités relatifs à l'arrêt de tous les essais nucléaires.

Dans un deuxième temps, le député néo-démocrate de Skeena, M. Frank Howard, redemandait que M. Trudeau communique personnellement avec le président Nixon pour lui faire part du nombre de députés canadiens qui s'opposaient à l'expérience.

Plus tard dans la journée, les députés ont cherché à savoir si le président Nixon avait bien reçu la motion de blâme que lui avait adressée le gouvernement canadien. Ils ont appris que la note canadienne avait été remise le 19 octobre par un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada à Washington à un adjoint du secrétaire d'Etat, M. William Rogers.

M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre, a de-

Voir page 6: Motions

Bourassa:

La formule fédérative yougoslave pourrait nous servir de modèle

QUEBEC (d'après la CP) – Le maréchal Tito, chef de l'Etat yougoslave quitte Québec ce matin pour Halifax où il doit recevoir un diplôme de l'université Dalhousie.

Arrivé hier à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette (11h30), le visiteur a pu s'entretenir pendant 45 minutes avec M. Robert Bourassa qui a ensuite confirmé à un reporter l'intérêt que porte la Yougoslavie aux appareils CL-215 servant à la lutte contre les incendies en forêt: Belgrade vient justement de signer un contrat de $8 millions avec une firme montréalaise pour la livraison de locomotives.

Au cours d'un dîner offert par l'Etat du Québec, hier soir, le premier ministre Bourassa, après avoir fait allusion à la "volonté de résistance à toute contrainte extérieure", incarnée par l'ancien chef de maquis, a touché brièvement l'évolution du fédéralisme en Yougoslavie, le comparant à ce qui se passe au Canada: "Préconisant lui-même un type de fédéralisme décentralisé, il (le Québec) étudie avec attention les formules fédératives qui tendent à concilier les aspirations normales des peuples avec les nécessités de centres de décisions fédéraux ou confédéraux. Dans cette perspective, la nouvelle constitution yougoslave pourrait être un modèle d'aménagements efficaces et inédits".

Les mesures de sécurité prises dans la capitale du Québec faisaient contraste avec le calme qui régnait hier à Québec, au moment où l'avion en provenance d'Ottawa se posait à quelques milles du centre-ville. Pour la dernière étape, Halifax, la police a dépêché une limousine blindée; les responsables de la sécurité ne tiennent pas à relâcher la vigilance tant que Tito n'aura pas quitté le Canada, demain, pour rentrer dans son pays (Serbes et Croates hostiles à Tito ont déjà utilisé des bombes pour faire savoir à Belgrade qu'ils n'acceptent pas la légitimité du régime Tito).

Le lieutenant gouverneur Hugues Lapointe et le ministre québécois de l'in-

Voir page 6: Bourassa

Nouvelles réactions des centrales

M. Choquette cherche-t-il à acculer à la clandestinité les forces progressistes?

Selon les présidents des trois centrales syndicales, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, "voudrait jeter toutes les forces progressistes dans la clandestinité qu'il n'agirait pas autrement".

C'est ainsi que MM. Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ) ont commenté hier dans un communiqué commun l'intention du ministre d'étudier, entre autres mesures, l'opportunité d'un projet de loi anti-casseurs qui rendrait chacun des organisateurs et des participants personnellement responsable de tous les actes de violence commis au cours d'une manifestation.

Voir page 6: M. Choquette

Il faut que l'État fasse redémarrer La Presse

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, s'est dit convaincu hier "qu'en refusant de remettre en marche immédiatement La Presse et en nommant toute une troupe de médiateurs, le gouvernement se trouve à faire, peut-être inconsciemment, le jeu de la fermeture définitive du journal".

Novembre et décembre sont les mois les plus importants quant aux revenus qu'un journal comme La Presse retire de la publicité, explique M. Pepin. Si Power Corporation s'est résolue à "fermer la boîte" précisément pendant cette période, poursuit-il, c'est qu'elle a "décidé tout simplement d'en finir avec La Presse".

Le vice-président aux communications de La Presse, M. Robert Brisebois, déclarait jeudi au Devoir que seul le climat de violence avait incité la direction du journal à interrompre la production "pour une période indéterminée" et qu'il était faux de prétendre que La Presse avait cessé définitivement de paraître".

"Personne de sérieux ne peut croire, a répliqué, hier M. Pepin, que des semaines et des mois de négociations, pendant que le journal est fermé et perd des revenus énormes, amélioreront la situation financière du journal ou de Power Corporation".

Voir page 6: La Presse

Pour la deuxième fois en un an

Bell Canada demande une hausse de 9½ p.c.

OTTAWA (d'après CP) – Bell Canada a présenté hier à la Commission canadienne des transports sa troisième demande de hausse de tarifs depuis 1968 et sa deuxième depuis un an.

En demandant une hausse de 9½% du prix mensuel du service de base comme principal élément de l'échelle tarifaire proposée, la compagnie tentera de démontrer à la CCT "qu'elle a tout fait pour réduire ses dépenses, sauf réduire la qualité du service, mais que les dépenses ont excédé les revenus que permet de réaliser l'échelle tarifaire actuelle."

(A Montréal, Bell Canada a annoncé que son revenu net s'élevait à $108,-650,000 soit $2.79 l'action pour les neuf premiers mois de l'année, comparativement à $101,685,000 ou $2.70 l'action au cours de la période correspondante de l'an dernier. Ces bénéfices ne tiennent pas compte de la réduction d'impôt évaluée à 11 cents l'action en 1971 que le gouvernement a annoncée le 14 octobre. Pour le troisième trimestre, les bénéfices nets ont été de $35,021,-000 ou 85 cents l'action, comparativement à $33,358,000 ou 91 cents l'action au cours du troisième trimestre de l'année dernière.)

Si les tarifs proposés par Bell Canada étaient en vigueur durant toute l'année 1972, ils rapporteraient à la compagnie des revenus additionnels de $78.1 millions. Mais la compagnie signale dans sa requête que les débats à la CCT et la mise en vigueur des nouveaux tarifs réclameront un tel temps que ces tarifs ne pourront être appliqués sur toute l'année 1972.

C'est pour cette raison que Bell Canada demande une révision tarifaire provisoire qui entrerait en vigueur le 1er janvier prochain et lui assurerait des revenus additionnels de $24.6 millions, soit une partie de l'augmentation globale demandée. La compagnie dit que "la majeure partie de cette somme est rendue nécessaire par les hausses de salaires négociées dans les derniers mois de 1971".

L'augmentation demandée par Bell Canada touchera tous les secteurs de l'entreprise. Au cours d'une conférence de presse, le président, M. Robert Scrivener, a déclaré que la hausse des tarifs visait à maintenir la qualité des services, le taux d'embauchage et l'efficacité des services aux abonnés des localités rurales.

Les hausses imposées aux résidences varieront de 35 à 60 cents par mois, selon l'importance de la localité.

Voir page 6: Bell Canada

Boycotté par les trois centrales syndicales, le colloque de l'ICAP connaît un faux départ

de notre envoyé spécial, Pierre-L. O'Neill

SAINT - SAUVEUR - DES - MONTS Les trois grandes centrales syndicales, CSN, FTQ, CEQ, ont boycotté les assises de l'Institut canadien des affaires publiques (ICAP).

C'est après avoir appris que le colloque de l'ICAP était financé par le Conseil du patronat du Québec que les syndicats ont décidé de refuser l'invitation d'y participer.

(En fin de soirée, M. Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la FTQ, s'est présenté alors qu'on avait toutes les raisons de penser qu'il n'y serait pas, pour faire sa communication inscrite au programme)

Deux des ateliers portent précisément sur les rapports entre le travail, le social et l'éducation. A cet égard, l'absence du point de vue syndical dans les délibérations se fait lourdement sentir. De l'avis d'un panelliste, le débat s'en trouve complètement faussé et perd sa raison d'être.

Après ces trois ans d'absence, l'ICAP connaît un départ pénible. A peine une centaine de personnes, toutes de la classe moyennes ont répondu à l'invitation et la participation est inexistante. Pour la plupart, ces invités sont fonctionnaires du gouvernement d'Ottawa ou du Québec. Quelques économistes et chefs d'entreprise complètent le groupe d'étude. On note également la présence de deux députés de l'Assemblée nationale, MM. Guy Joron et Claude Charron, du PQ.

Plus encore, après seulement une heure de discussion, les participants ont décidé de saborder l'atelier "politique sociale et travail". Ils étaient trop peu nombreux et ne parvenaient pas à s'entendre sur l'orientation du débat. C'est dans cet atelier qu'un représentant de la Chambre de commerce a émis l'opinion que les assistés sociaux devraient être forcés de travailler pour mériter leurs prestations, ce qui a soulevé l'indignation des autres.

Par ailleurs, les travaux de l'atelier sur l'éducation et le travail ont suscité plus d'intérêt. Au départ, trois panellistes ont présenté des communications: M. Yves Martin, sous-ministre de l'éducation; Mlle Madeleine Joubert, directrice de l'Institut canadien des adultes et M. Claude Mérineau, directeur général de la main-d'oeuvre au ministère du travail du Québec.

Au cours des délibérations, il fut maintes fois question d'un rapport secret, contenant le plan d'une politique globale de la main-d'oeuvre pour le Québec, mais que le ministre Cournoyer refuserait de rendre public. On sait néanmoins que le document secret porte notamment sur le principe de la négociation sectorielle et remet largement en question le partage des responsabilités entre le fédéral et le provincial dans ce secteur. En outre, c'est l'ex-sous ministre Robert Sauvé qui en est l'auteur. Il a, depuis, démissionné de son poste.

Tout au long de la journée, les gouvernements fédéral et provincial furent la cible de dures critiques de la part de leurs fonctionnaires. On a surtout souligné la paralysie causées par le chevauchement des deux gouvernements dans le même champ d'action. De part et d'autre, les participants ont conclu à l'impossibilité d'élaborer une politique globale "efficace" sans, au préalable reconnaître l'autorité d'un seul niveau de gouvernement dans le secteur de la main-d'oeuvre.

Peut-on surimprimer des empreintes ?

Paul Rose interroge trois heures durant un spécialiste

Un expert en empreintes digitales a passé hier trois heures à la barre des témoins parce que Paul Rose l'interrogeait sur les particularités de son métier.

Rose a posé une série de questions au témoin alors que se poursuivait son procès pour l'enlèvement de Pierre Laporte.

Obstinement, Rose a tenté de savoir s'il y avait moyen de recueillir des empreintes pour les imprimer sur une autre surface. A chaque fois, le technicien de la Sûreté du Québec a répondu par la négative.

M. Laval Perron avait été convoqué par le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, pour identifier les empreintes digitales trouvées dans la maison du 5630 rue Armstrong, à Saint-Hubert.

Des photocopies des empreintes de Paul Rose, de son frère cadet Jacques, de Francis Simard, de Bernard Lortie et du ministre du travail ont été présentées comme preuves au procès, qui en est maintenant à sa quatrième semaine.

Rose et Simard, reconnus coupables de meurtre, ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

Économie: Parizeau et Kierans se rejoignent

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

SAINT - SAUVEUR - DES - MONTS – M. Jacques Parizeau, vice-président du Parti québécois, a affirmé hier que le vrai défi québécois des années 70 ce n'est pas l'emploi, mais plutôt la lutte contre la pauvreté des citoyens et contre le vieillissement, la décrépitude de la plupart des industries au Québec.

"On comprend bien qu'en période de récession, le chômage atteigne des niveaux tellement élevés dans l'Est du Canada qu'on finisse par tout vouloir orienter en fonction de son élimination, a lancé M. Parizeau. Mais, compte tenu de l'expérience semblable que nous avons vécue au début des années 60, l'espèce de panique actuelle autour du niveau de l'emploi rend un peu sceptique quant aux traces profondes qu'elles peut laisser. Pourtant, ce scepticisme ne mène nulle part; il faut donc essayer à nouveau de se tirer du marécage de notre impuissance à transformer notre économie."

"La politique économique centrale des années 70, a poursuivi l'économiste, ne saurait être qu'un effort systématique, massif et diversifié, à la fois pour moderniser l'économie du Québec, pour la rendre plus efficace, pour augmenter son rendement et donc sa capacité concurrentielle: Si vraiment on arrivait à faire aboutir un vaste programme de modernisation, son premier effet serait de remonter le niveau des revenus. Et cela reste, à mon sens, l'objectif le plus valable que l'on puisse poursuivre dans la situation actuelle.

"Il faut commencer par donner l'habitude d'une certaine aisance, imprimer un certain dynamisme aux revenus, aboutir à une croissance plus forte de la consommation. On se rend compte, à ce moment que l'économie a gagné une capacité de rebondissement, une capacité de gérer de nouveaux projets, qui est la condition même de l'élimination du chômage."

Le vice-président du Parti québécois rejoignait ainsi, par la bande, M. Erie Kierans, ministre démissionnaire du cabinet Trudeau, qui l'avait précédé à la tribune de l'Institut canadien des affaires publiques, réuni en colloque à Saint-Sauveur-des-Monts.

Selon M. Kierans, il faut en effet cesser de permettre aux citoyens des "lendemains meilleurs" qui ne viennent jamais, afin qu'ils acceptent une politique d'investissement visant à maximiser, au détriment de la consommation, la croissance de la production nationale. C'est la politique que poursuit depuis vingt ans le gouvernement fédéral, a rappelé M. Kierans, qui a quitté le cabinet justement parce qu'il ne pouvait plus en être solidaire.

Le Canada doit plutôt axer son développement économique sur les besoins véritables de ses citoyens, soit leurs besoins de consommation; il doit aussi se préoccuper davantage de la qualité de leur existence, et non plus seulement de la quantité de biens et services matériels qui leur est imparti.

"Le problème de l'emploi est intimement lié aux autres objectifs de notre société, a poursuivi M. Kierans. Quels sont-ils, ces objectifs? Voulons-nous vraiment édifier un "Disneyland en ciment, avec ses usines d'eau lourde, sa haute technologie, ses ordinateurs? Ou voulons-nous plutôt assurer à tous un meilleur niveau de vie, produire les biens et les services que les consommateurs veulent vraiment?"

C'est ainsi que les deux conférenciers ont développé leurs thèmes, parfois en parallèle, parfois en convergence mais jamais en opposition l'un à l'autre: l'un, M. Kierans, mettant surtout l'accent sur les politiques macro-économiques soit celles qui encadrent et orientent les initiatives privées; l'autre, M. Parizeau, insistant surtout sur les politique, micro - économiques, soit pour celles qui permettent à l'État de réformer les structures, l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

"L'économie du Québec est, à l'exception d'industries de pointe surtout situées à Montréal, marquée par l'âge et par l'arthrite, a notamment soutenu M. Parizeau. C'est une économie qui fut jeune et pleine de sève avant 1914; c'est maintenant une économie rhumatisante".

Et l'économiste de décrire ensuite le délabrement des divers membres de ce "corps perclus" – mines, forêts, agriculture, industrie manufacturière – dans une longue énumération de situations marginales, cette marginalité étant en passe de devenir, selon lui, "le maître-mot de notre existence collective".

En bon péquiste, M. Parizeau se devait de dénoncer, en passant, l'inefficacité des structures gouvernementales du Canada; mais il a surtout insisté sur la carence de projets industriels qu'il a relié entre autres, à l'incurie des pouvoirs publics, qui ont pourtant le devoir de se substituer à l'initiative privée lorsque celle-ci fait défaut.

L'homme politique a cité, à titre d'exemple le refus de mobiliser le pouvoirsd'achat du secteur public pour susciter chez nous divers types de productions industrielles: "Les Américains ne sont pas trop riches pour avoir leur "Buy America Act", a-t-il ironisé; mais nous, Québécois, sommes au-dessous de ces considérations terre à terre".

Plutôt, d'ajouter le conférencier, "on court après le capital américain comme si c'était le salut. Il est efficace, rentable, jeune, dynamique – en somme le contraire de ce que nous sommes devenus. S'il est abondant, généreux, prolifférant, le chômage disparaîtra; s'il hésite, il faut le flatter, l'inciter, le subventionner, le payer. Il faut qu'il soit là. Pourtant, la fontaine de jouvence n'existe pas".

Pendant ce temps, on laisse stagner les investissements dans la construction domiciliaire et les services publics, alors qu'en se haussant au niveau de l'Ontario en ce domaine, on rajouterait trois quarts de milliard de dollars au chiffre global des investissements québécois.

Visant les mêmes objectifs que son collègue du Parti québécois, mais dans une autre optique, M. Kierans a insisté sur la nécessité de transformer nos richesses naturelles au pays même, plutôt que de les exporter à l'état brut.

En même temps, l'homme politique fédéral a soutenu qu'il fallait reviser certaines de nos politiques, qui tendent à "forcer" l'exploitation de nos ressources non renouvelables.

Et M. Kierans d'évoquer, encore une fois, le système fiscal, qui accorde des avantages considérables aux mines et aux pétroles, avantages qui attirent dans ce secteur des capitaux dont le rendement social serait plus élevé ailleurs.

Car, de rappeler le député de Duvernay, l'exploitation et l'exportation excessives de ces ressources, en gonflant la valeur de notre dollar, réduisent la capacité concurentielle de nos industries manufacturières sur le marché international.

CITOYENS D'OUTREMONT

ENFIN!

Demain, dimanche le 7 novembre, de 9 A.M. à 6 P.M.

Pour la première fois, tous ensemble,
propriétaires, locataires, occupants,
nous avons la chance de choisir
NOS représentants au Conseil municipal.
VOTONS pour la seule équipe des citoyens!

À LA MAIRIE



COUDARI YVES

QUARTIER NORD

Siège 1



ZANNIS Mark

Siège 2



DUMOUCHEL Léo

Siège 3



BEAUCHAMP Jean-Jacques

QUARTIER SUD

Siège 1



ROBERT Gaétan

Siège 2



SLOAN Edward Martin

Siège 3



MONS Henri

QUARTIER OUEST

Siège 1



RUDEL-TESSIER Louise

Siège 2



HUEL Georges

Vos concitoyens comptent sur vous!

COMITÉ DES CITOYENS D'OUTREMONT

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BERNARD Clara, A Montréal, le 5 novembre 1971 est décédée Clara Bédard épouse de feu Paul A. Lionel Bernard, autrefois de Beloeil. Elle laisse dans le deuil son fils Dr Pierre Bernard et son épouse Aline Réhel, un petit-fils Jacques, étudiant à l'Université de Montréal, deux belles-soeurs: Soeur Jean du Crucifix, s.s.j.m. et Mme Antonio Bédard. Les funérailles auront lieu lundi le 8 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. J. S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE Alice. Subitement à St-Lambert, le 3 novembre 1971 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Veuve Maurice Cossette, née Alice Foisy. Mère de Pierre, Madeleine, Jean et Marthe. Les funérailles auront lieu samedi le 6 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée no 63 avenue Lorne, St-Lambert à 1 heure 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 2.00 heures. Et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU Charles Robert. A l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 5 novembre 1971 à l'âge de 92 ans, est décédé, M. Charles Robert Garneau, notaire, époux de Dame Blanche Pepin, demeurant à Arthabaska. Outre son épouse il laisse dans le deuil Marcel Garneau, registrateur d'Arthabaska, Mme Charles Boisvert, née Jacqueline de Québec, Mlle Claire Garneau, infirmière d'Arthabaska, Soeur Lucie Garneau, C.N.D. de Victoriaville et l'Abbé Benoit Garneau du Séminaire de Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 8 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Bergeron & Frères d'Arthabaska pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3.00 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER Mozart. Subitement à St-Lambert, le 4 novembre 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Mozart Ranger, époux de Gertrude Guay, père de Normand, Michèle, Nicole et Ginette. Les funérailles auront lieu lundi le 8 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée no 63 avenue Lorne, St-Lambert à 9 heures 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de sépulture. Parents et amis sont prisé d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT Marie Jeanne. A Montréal, le 5 novembre 1971 à l'âge de 73 ans, est décédée Marie Jeanne Lauzé, épouse de feu Paul Adrien Thibault, demeurant au 4264 rue St-Hubert. Mère de Gisèle (Mme Richard Lefebvre), Mariette, Marcelle, Pierre et Jean (époux de Claire Gagné) elle laisse aussi 8 petits-enfants, ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu lundi le 8 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 4340 rue St-Denis à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Jean Baptiste où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONDATION ROSE PELLAND SAUVÉ MESSE ANNUELLE

Le 7 novembre à 9 heures a.m. en l'église Notre-Dame de Montréal.

Une messe sera chantée pour les defunts dont la memoire est rappelée par des dons à la Fondation.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 6 novembre 1971

Un policier est abattu par un gardien qui croyait avoir surpris un malfaiteur

Un jeune policier montréalais a été tué tôt hier matin à la suite d'une fausse alarme et de la méprise du gardien de nuit de l'Impérial Converters Ltd, situé au 9050 de l'avenue du Parc.

La victime, Bernard Charlebois, n'était âgé que de 27 ans. Agent de la police de Montréal depuis sept ans, le jeune constable avait continué à résider à Hawkesbury (en Ontario) avec sa femme et ses deux enfants. Il voyageait chaque jour de la petite ville ontarienne à la métropole québécoise.

Vers 6 heures 30 hier matin, la police de Montréal recevait un appel de l'agent de la Dominion Electrical Protection, signalait un déclenchement du système d'alarme, pour la troisième fois hier en trois jours.

Les constables Guy Saint-Cyr et Bernard Charlebois se rendirent alors sur les lieux. On décida que l'agent de sécurité pénétrerait dans l'édifice par la porte avant tandis que les deux policiers utiliseraient une des portes arrière.

Selon le constable Cyr, l'agent de sécurité pénétra le premier et les prenant pour des voleurs, tira sur les policiers dès leur entrée dans l'édifice.

L'agent Charlebois fut atteint à la tête par la balle provenant du revolver de calibre 38 de l'agent de sécurité. Il était déjà mort à son arrivée à l'hôpital Jean-Talon.

C'était le troisième matin d'affilée que le système d'alarme de cette fabrique se déclenchait. Selon des dirigeants de l'entreprise, la porte arrière du premier étage n'est jamais fermée à clef.

Le constable tué hier est le deuxième abattu en moins d'un mois. L'agent Gabriel Labelle a en effet été abattu par Réal Chartrand qui s'enfuyait à la suite d'un hold-up à Sainte-Thérèse.

En septembre, quatre policiers ont été blessés par des voleurs en fuite ou par des bagarreurs qu'on tentait d'arrêter.

Deux agents de la station 10 ont été sérieusement blessés en tentant de maîtriser un homme sur la rue Cedar dans la nuit du 14 septembre. Ce dernier s'empara de l'arme d'un des agents et tira les deux policiers à bout portant.

Les agents Thibodeau et Michaud durent être hospitalisés pendant plusieurs semaines et on continue de rechercher leur assaillant.

Le sergent André Berthiaume, de son côté, a été blessé en tentant d'arrêter un voleur qui venait de s'emparer de $10,326 dans un magasin situé près de l'hôtel Laurentien.

Dans un autre vol, dans une banque cette fois, à l'intersection des rues Bélanger et Delorimier, l'agent Jacques Chartrand a été atteint à l'épaule.

Le Salon de l'avenir

Intéressant et décevant à la fois

par Gilles Provost

Le thème du Salon de l'Avenir, installé à la Place Bonaventure jusqu'à dimanche, est la lutte contre la pollution. Il contient assurément bien des éléments intéressants sur les secteurs de pointe du monde d'aujourd'hui (à ce titre, il fait un peu penser à Terre des Hommes). Par contre, on y cherche en vain des informations un peu précises ou des données un peu concrètes sur la pollution.

Les grandes compagnies et les moins grandes devaient venir expliquer comment elles préparent un environnement plus sain et plus épanouissant et comment elles luttent contre les diverses formes de pollution. La plupart ont préféré s'abstenir.

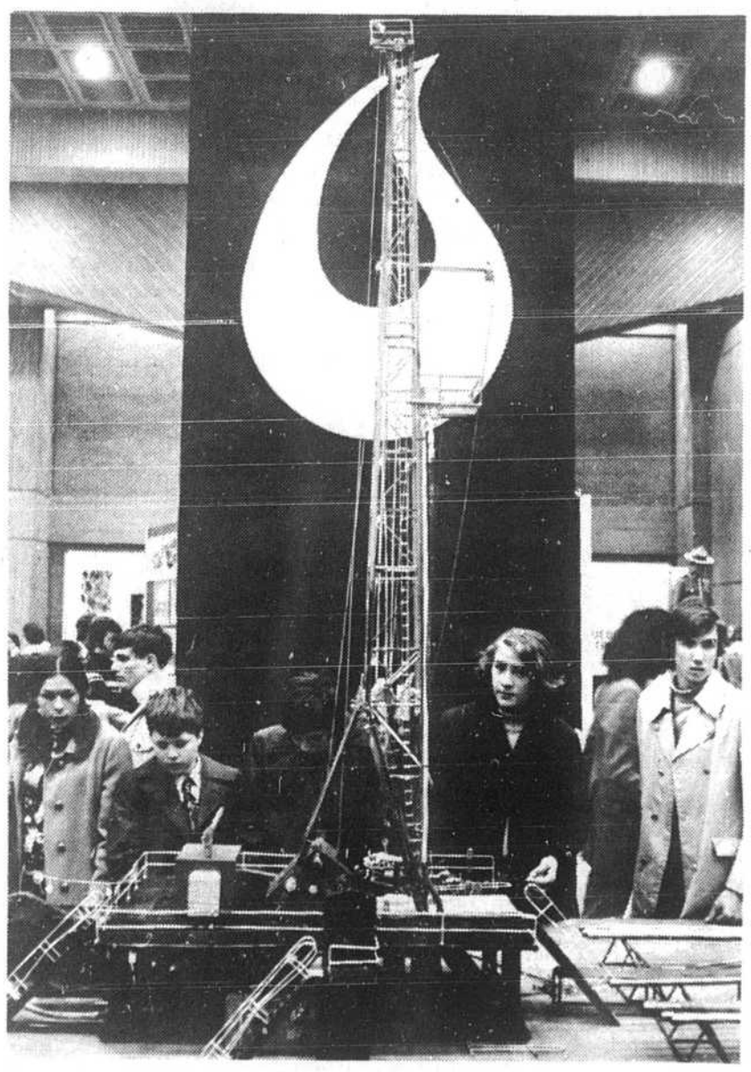
Inutile, par exemple, d'espérer avoir des informations sur les dangers de pollution par le pétrole et sur les efforts des compagnies dans ce secteur. Seule SOQUIP est représentée. A titre de société semi-publique québécoise, elle insiste uniquement sur la nécessité d'augmenter le contrôle québécois sur cette ressource naturelle.

Le ministère de l'agriculture, qui fait pourtant un important travail contre la pollution par les engrais ou les pesticides (DDT, par exemple), se contente de signaler aux citadins l'importance de l'agriculture au Québec.

Air France, la seule société d'aviation présente, expose simplement, sans commentaire, une maquette de l'avion supersonique Concorde. C'est à croire qu'elle n'a jamais entendu parler de la controverse sur les dangers écologiques que représente cet avion. On ne dit rien non plus des grands efforts des compagnies pour produire des avions moins polluants et moins bruyants.

Par bien des aspects, ce salon est pourtant très intéressant: les divers ministères ont présenté un éventail de leur activités, divers organismes peu connus peuvent faire connaître leur action au service de la société actuelle et de demain. Les visiteurs peuvent admirer un exemplaire de la jeep lunaire de la NASA. Ils peuvent aussi se familiariser avec la volonté du ministère de l'éducation de faire de l'école un vrai milieu de vie. Ils peuvent enfin réfléchir, à l'intérieur du pavillon du minis-

Suite à la page 6



De nombreux étudiants ont examiné hier cette maquette d'un puits de pétrole exposé au kiosque de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP). Un technicien de la Société était à leur disposition pour fournir les explications. (Photo Le Devoir, par Claude Léger)

Une loi anti-casseurs

Les partis d'opposition réagissent diversement

QUEBEC (Par Gilles Lesage) – Les leaders des trois partis d'opposition ont réagi de façon fort diverse à la possibilité, évoquée par le ministre de la justice, qu'une loi anti-casseurs soit adoptée pour le Québec.

Ces réactions vont de l'accord enthousiaste du chef créditiste, M. Camil Samson, à l'approbation mitigée de M. Gabriel Loubier, chef d'Unité-Québec, et à la désapprobation nette de M. Camille Laurin qui, au nom du Parti québécois, espère que le ministre ne donnera pas suite à sa malencontreuse idée.

Au hasard d'une rencontre, hier, M. Jérôme Choquette a dit qu'il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à cette possibilité, qu'il a pourtant lui-même évoquée jeudi, en réponse à une question à l'Assemblée nationale.

Cette loi, promulguée en France l'an dernier, rend les instigateurs et organisateurs d'une manifestation responsables des actes de violence, voies de fait ou dommages matériels commis en de telles occasions.

Le ministre a dit hier que cette éventualité en est une parmi d'autres, et que le gouvernement n'a pas fait sienne de façon définitive cette "alternative".

Il ne s'en propose pas moins de prendre des mesures "pour que la liberté s'exerce dans la légalité".

Pour le Dr Camille Laurin, les gouvernements se cherchent des boucs-émissaires et sont en train de créer eux-mêmes les conditions d'une révolution. Son parti fera une lutte sans merci à toute loi anti-casseurs que présenterait le ministre de la justice.

Voici textuellement la réaction du chef de l'aile parlementaire du Parti québécois, telle qu'il l'a livrée à Radio-Mutuel.

C'est l'emploi de la vieille tactique du bouc-émissaire. Quand il y a des coupables patents, comme un gouvernement, soit municipal, comme celui de M. Drapeau, soit de la province, comme celui de M. Bourassa, qui ne prend pas ses responsabilités, et qui laisse se détériorer la situation sociale et économique, la meilleure façon, c'est de jeter le blâme sur les autres, ceux qui souffrent des effets de cette détérioration sociale et économique, c'est-à-dire les ouvriers. Et on essaie de les casser. En somme, ceci montre simplement que l'écart entre le gouvernement et le peuple est en train de se creuser, que le leadership ne s'exerce plus, et pour se sauver la face, on essaie de casser le peuple. Ceci est un symptôme très grave pour notre société. J'ai l'impression que les gouvernements sont en train de créer eux-mêmes les conditions d'une révolution. Et par des gestes comme celui-là, qui sont vus à juste titre comme des provocations par la population, on va simplement accélérer le processus. J'espère donc que le ministre ne donnera pas suite à sa malencontreuse idée."

Quant au chef d'Unité-Québec, il est d'accord en principe avec le projet, mais il y met des formes et des conditions.

Voici ce qu'il a déclaré à un reporter qui l'interrogeait là-dessus.

Suite à la page 6

Un problème de câble à T.-Rivières

QUEBEC (Le Devoir) – Le ministre des communications, M. Jean-Paul L'Allier, a mis en garde hier les 20,000 abonnés de la compagnie de télécâble La Belle Vision Québec Inc. contre l'achat éventuel à un coût prohibitif des installations de cette compagnie qui dessert les secteurs de Trois-Rivières, Trois-Rivières Ouest, Shawinigan, Shawinigan-Sud.

Cette compagnie avait annoncé son intention de former une coopérative, composée des clients actuels, qui pourrait acheter l'ensemble du réseau, propriété de National Transvideo Inc et dont les propriétaires sont Sammons Enterprises de Dallas au Texas. Cette opération vise à se conformer aux directives du CRTC qui stipulent que le 31 décembre 1971, la propriété étrangère dans tous les systèmes de communications canadiens ne doit pas excéder 207.

M. L'Allier a révélé qu'une étude a été menée par son ministère sur la question et que des démarches très sérieuses ont été entreprises de concert avec le ministère des institutions financières, compagnies et coopératives, auprès des associations et des populations concernées afin d'évaluer à sa juste valeur l'offre à prime abord "mirobolante" faite par les dirigeants de la compagnie aux citoyens de la région desservie par La Belle Vision Québec Inc.

En somme, a ajouté M. L'Allier, le prix de vente et les conditions financières ne permettent pas à cette coopérative d'affronter des avantages économiques importants aux futurs sociétaires.

Dans un premier temps, il apparaît que le prix de vente proposé par les dirigeants de la compagnie serait au moins le double des offres d'achat faites aux propriétaires actuels de la compagnie. Deuxièmement, compte tenu du fait que les premiers équipements datent de 1955, le mode de remboursement prévu pourrait figer tout développement technologique pendant plusieurs années. Dans un troisième temps, il faut s'interroger s'il est d'ordre public de laisser former ainsi un organisme assujetti à des contraintes financières telles que l'existance même de cet organisme pourra rendre extrêmement difficile aux autorités gouvernementales la formulation et l'application de politiques précises en matière de communications.

Il a d'ailleurs révélé que le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Telley, lui a fait part des diverses objections formulées par le ministère aux promoteurs de la coopérative. La principale réside dans le fait que cette coopérative est artificielle et ne constitue en fait qu'un véhicule permettant à la Belle Vision Québec Inc. de se départir juridiquement de ses interets majoritaires dans l'entreprise de télé-câble.

Tout en rappelant l'urgence de la situation, le ministre des communications, à l'instar de plusieurs organismes de la région de Trois-Rivières, dont l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Shawinigan, croit qu'il pourrait y avoir avantage éventuellement pour les 20,000 abonnés de La Belle Vision de se regrouper en association, coopérative ou autre, afin de mieux participer à la définition de la programmation communautaire et de sa production. Cela ne peut cependant se faire dans les termes proposés actuellement par les dirigeants de la compagnie.

Santé: quels sont les besoins?

Les 400 omnipraticiens qui ont assisté au congrès extraordinaire tenu ces jours derniers par leur association ont chargé celle-ci de faire un inventaire aussi précis que possible des besoins du Québec en service de santé. La recherche de l'association des médecins omnipraticiens de la province de Québec portera sur la formation future des médecins, la consommation des services de santé ainsi que sur les conditions de travail et de rémunération des médecins.

Cette étude, dit le Dr Gérard Hamel, président de AMOPQ, permettra de connaître les régions de Québec où il y a pénurie de médecin.

Suite à la page 6

JOURNÉES UNIVERSITAIRES DE LA PENSÉE CHRÉTIENNE
POLITIQUE ET FOI
Université de Montréal
Salle Z-110
18-20 novembre 1971

Jeudi 18 novembre
20 h 15
L'HOMME POLITIQUE QUÉBÉCOIS
Le Québec face à son passé et à son avenir
Gérald Fortin, directeur du Centre de Recherches Urbaines et Régionales; professeur au département de sociologie Université Laval.

Vendredi 19 novembre
20 h 15
LE CHRÉTIEN ET LES RÉALITÉS POLITIQUES
Nationalisme, Québec et foi
Claude Ryan, directeur, Le Devoir
Socialisme et foi
René Didier, attaché de recherche à l'Université de Montréal.
Foi et engagement politique
Jacques Grand'Maison, faculté de théologie, Université de Montréal

Samedi 20 novembre
10 h 30 - Y-117
(juste a l'est de Z-110)
Présentation des ateliers: ateliers reprenant les questions soulevées durant les conférences; ateliers sur thèmes connexes comme "violence et évangile", "Eglise, pouvoir et politique", "recherche collective du bonheur et nouvelles frontières de l'homme"... etc.
10 h 45: salles en Z-200 et Z-300. Travail en ateliers, 1er temps.
1 h 15: Repas
14 h - 15 h 15: salles en Z-200 et Z-300. Travail en ateliers, 2e temps.
15 h 15 - 15 h 30: Pause-café
15 h 30 - 16 h 30: Forum
16 h 30 - 17 h 00: "D'ici à la 2e étape"
à 17 h 30, en Z-110, l'Eucharistie sera célébrée pour ceux qui le désirent.

Les étudiants, les professeurs et les diplômés de l'Université sont spécialement invités
Inscription à ces Journées Universitaires de la Pensée Chrétienne :
$4.00 par personne
$2.00 étudiant
L'inscription se fera avant chaque conférence à partir de 19 h 45.

COOPÉRANT OUTRE-MER?
- Êtes-vous préoccupé (e) par le Tiers-Monde?
- Désirez-vous mieux connaître sa situation? ses espoirs? ses besoins? ses problèmes?
- Voulez-vous même coopérer outre-mer?

Alors, adressez-vous au :
CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal 247. - Tél. : 735-4561

SESSIONS D'HIVER 1971
LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.
offre aux religieux, religieuses et prêtres les sessions suivantes:
I - Animation spirituelle
II - Groupe évangélique
III- Entrainement intensif à l'animation
IV- Dynamique de groupe (Groupe de formation)
V - Entrainement à la relation d'aide
Tous ces stages de 30 heures auront lieu au Centre Marial Montfortain, 4300, rue Bossuet, Montréal de 9h00, lundi le 27 décembre à 17h00, jeudi le 30 décembre 1971.
Inscriptions limitées - Date limite d'inscription: 19 novembre
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.
5055, ave. Gatineau, Montréal - 735-6595

Faites installer les
GOUTTIÈRES
HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Dix ateliers sur les drogues ouverts à tous ceux que le sujet intéresse

- Éducateurs
- Aides sociaux
- Policiers éducateurs
- Parents
- Étudiants etc....

Animateurs et spécialistes à la disposition de tous les participants.

Mercredi soir de 7.30 à 10.30
à compter du 2 novembre
Pour plus de renseignements
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT.
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630 Poste 146.



VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
550 MÉTIERS ET PROFESSIONS POUR LES QUÉBÉCOIS
par FRANCINE CHARNEUX-HELMY
• Guide pratique indispensable aux eleves du secondaire et des CEGEP, aux educateurs, orienteurs, psychologues, aux parents.
• Ecrit par une specialiste en information scolaire.
En vente partout au prix : $2.00 - distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228)
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Les rapports de forces une semaine après

Avant que l'hiver – dont on percevait hier soir les premiers pincements – ne vienne nous assoupir de nouveau pour quelques mois il ne sera pas inutile de revenir sur les evenements des derniers jours, ne serait-ce pour mesurer de façon plus réaliste les nouveaux rapports de forces qui semblent devoir émerger de la dernière secousse.

Au terme de cette semaine agitée, certains faits nouveaux s'imposent à l'attention. D'abord, le nombre de ceux qui, le 29 octobre et le 2 novembre, ont tenu à exprimer publiquement leur protestation a semblé augmenter plutôt que diminuer depuis un an. Une manifestation comme celle du 29 octobre eut attiré, il y a un an ou deux, entre 5,000 et 10,000 participants; le 29 octobre, ils étaient environ 12,000. Il y a un an, nul n'eut songé, au lendemain d'une déroute comme celle du 29 octobre à convoquer les citoyens au Forum: cette fois, ce fut fait: la réponse dépassa les 10,000, même si le public de la seconde réunion était passablement plus jeune que celui de la première.

Autre fait important: alors que les manifestations spectaculaires des dernières années répondaient à des appels lancés par des mouvements plutôt marginaux qui gravitaient autour d'objectifs essentiellement nationalistes, celles du 29 octobre et du 2 novembre avaient été convoquées par le mouvement syndical, représenté non pas seulement par quelques organismes de tendance plus ou moins radicale mais par ses organes et ses leaders les plus autorisés agissant pour la circonstance en étroite collaboration.

Certains en ont compris qu'un phénomène important venait de se produire. De là à penser que toute la population était engagée, il y a cependant une marge qu'on ne saurait franchir sans examen.

●

Il suffit, en effet, de se mettre à l'écoute des milliers de citoyens qui ne sont membres de rien, qui vaquent tranquillement à leurs occupations quotidiennes et qui soupirent d'abord après la paix, pour constater que, parallèlement au premier, un autre phénomène tout aussi important est peut-être en voie de cristallisation. Ce phénomène, c'est le durcissement, sous l'aile protectrice de l'autorité constituée et de la police, de la majorité dite silencieuse.

On s'est plu depuis quelques jours à présenter le maire Drapeau comme le défenseur des gros intérêts capitalistes et anglophones. Ce reproche n'est pas sans vraisemblance, quand on songe à certaines décisions récentes du maire. Il ne va toutefois qu'à la surface des choses et il n'explique que très partiellement la position qu'occupe le maire Drapeau sur l'échiquier politique.

L'autorité du maire Drapeau et des gouvernements qui l'appuient tacitement ou explicitement repose, en effet, sur quelque chose de plus profond que l'appui des grosses corporations. Elle s'enracine dans l'adhésion qui lui vient de milliers de ses concitoyens dont l'opinion, depuis quelques jours, se manifeste avec force sur les ondes des stations de radio et dans le courrier des journaux.

Certains, parmi ces citoyens favorables à la politique du maire, s'expriment avec un simplisme déconcertant, voire avec grossièreté. Tous ceux qui, sans approuver tous les faits et gestes de MM. Laberge et Chartrand, essaient de comprendre l'évolution que ces leaders personnifient, passent à leurs yeux pour des fous, des complaisants, voire des subversifs. Il y a, pour ces esprits, les bons d'un côté, les mauvais de l'autre. Ils sont dans le camp de l'ordre et du bien, sans hésitation, sans nuance, sans la moindre inclination à la tolérance. Et ils sont nombreux.

Entre ceux qui appuient aveuglément qui les autorités, qui certains leaders contestataires, se situent des milliers d'esprits en quête d'objectivité. A la recherche d'une impartialité qui est peut-être impossible, ces esprits s'interrogent, tel ce correspondant dont nous publions en page cinq les réflexions. On peut les trouver indécis, amorphes, naïfs. Ils existent quand même, en bon nombre, et aucun front commun ne saurait se les annexer facilement.

●

Tout ceci peut sembler ésotérique mais ne l'est point. S'il fallait, en effet, prendre à la lettre certains propos entendus ces derniers jours, s'il fallait multiplier à court terme les affrontements du genre de celui qui s'est produit le 29 octobre, on serait bientôt contraint de compter les têtes, de procéder à un démembrement des effectifs. Or, tout indique que, si quelque chose de tel devait survenir dans un proche avenir, l'opération se solderait par un net glissement vers la droite, c'est-à-dire par une accentuation de ce type de gouvernement autoritaire, arbitraire, trop souvent étranger aux aspirations des travailleurs, que l'on a entrepris de dénoncer avec raison.

Il faut souhaiter que les dirigeants syndicaux se rendent compte de cette grave éventualité. S'ils veulent l'éviter et faire progresser quand même leur conception de la justice, il faudra qu'ils s'emploient à faire tomber par la persuasion le fossé profond qui les sépare présentement d'un grand nombre de leurs concitoyens.

En refusant, par exemple, de reconnaître franchement que l'échauffourée de vendredi fut provoquée dans l'immédiat par des gestes déplorables de quelques douzaines de manifestants, en usant à l'endroit des policiers d'un langage indigne d'hommes responsables, en simplifiant souvent de façon délibérée la portée de certains événements, certains leaders syndicaux s'assurent un succès à bon marché auprès de leur groupe. Mais ils aliènent et éloignent du même coup des milliers de citoyens qui ne demandent qu'à voir clair.

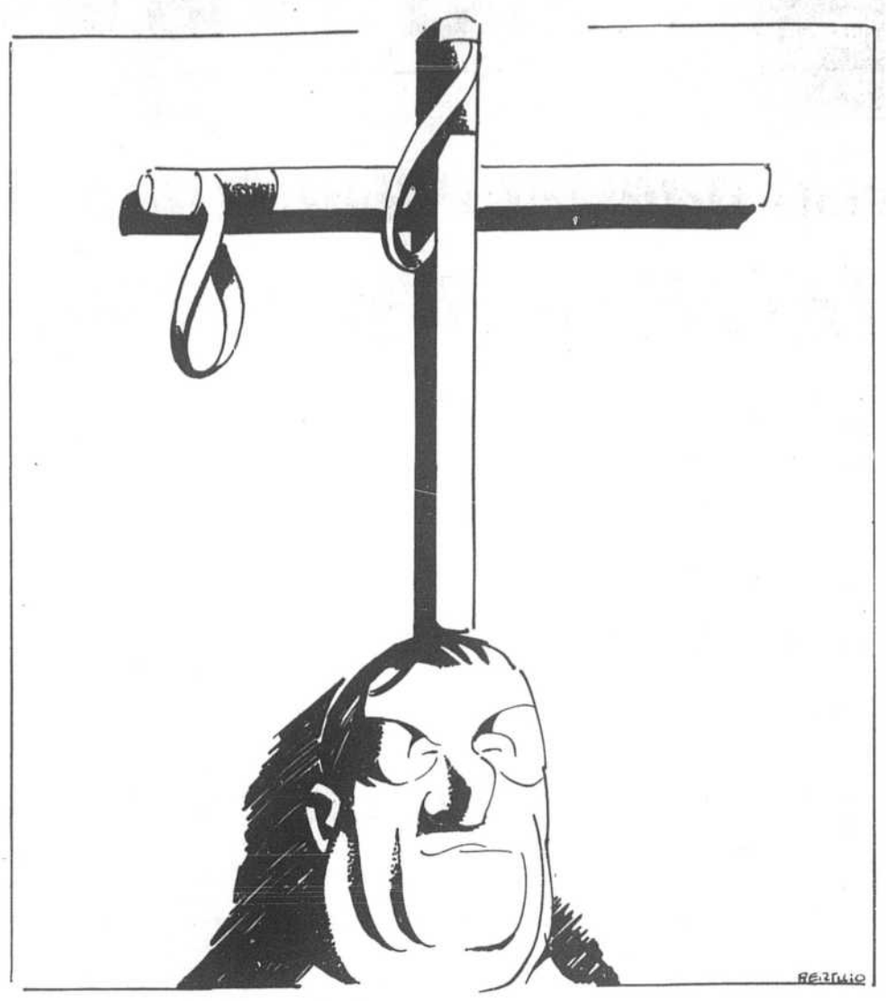
Pendant que certains citoyens sont engagés dans une réflexion critique qui les conduit assez logiquement à des conclusions radicales, d'autres, beaucoup plus nombreux, observent avec impuissance le déroulement des événements. Ceux-là, pour la plupart, sont incertains, voire inquiets et angoissés: rien ne serait plus catastrophique qu'un regroupement de ces citoyens qui ont peur sous la direction d'un homme comme Jean Drapeau.

●

Le nouveau manichéisme dont certains discours de mardi soir au Forum fournissaient un exemple éloquent séduit certains esprits qui n'ont pas le moyen de procéder à une analyse rigoureuse de la réalité économique et sociale. Mais il se nourrit de clichés trop faciles sur la véritable nature des rapports de force et de classes dans une société complexe comme la nôtre.

Les forces d'opposition ont tout intérêt à éviter au Québec des affrontements violents qui ne sauraient contribuer dans l'immédiat qu'au durcissement et à l'affirmation brutale du pouvoir. La partie qu'elles veulent engager contre les intérêts en place sera longue et dure. Autant la poursuite d'une démocratie économique et sociale plus audacieuse serait un objectif bien supérieur à celui que proposent les oppositions traditionnelles, autant certaines méthodes simplificatrices et anarchiques qu'on prétend emprunter pour y parvenir menacent de conduire, au plan de l'action, à de décevants culs-de-sac.

Claude RYAN



Louis-Philippe Lacroix

bloc-notes

Les jugements de M. Laberge

Il y avait quelque chose de passablement répugnant dans la manière qu'a eue le chef de police Jacques Saulnier de parler du "dénommé Louis Laberge", du "susdit Louis Laberge" et de ravaler le chef syndical au rang du dernier repris de justice. D'un autre côté, il y a quelque chose de souverainement demagogique dans le mépris qu'affiche maintenant M. Laberge à l'endroit de la police. Les conséquences des propos du chef syndical débordent le cadre d'un simple incident.

Que M. Laberge se soit montré dur après son apparition au premier rang de la tumultueuse manifestation de la semaine dernière, on le concevrait. Seuls les agitateurs professionnels et ceux qui le sont devenus à force de "pratiquer la manifestation" peuvent voir sans frémir les charges policières, la panique des foules, l'hystérie collective, dans ce climat survolté, tout devient possible et chacun se retrouve avec des instincts dont il aurait honte devant son miroir. M. Laberge s'est rendu au premier rang avec courage et il a eu droit à la plus traumatisante des expériences. Il en est revenu scandalisé, furieux, écoeuré au plus haut point.

Sur cette lancée, M. Laberge a prononcé contre les policiers de terribles anathèmes. Récemment, il s'était réjoui de voir les policiers se conduire enfin comme des syndiqués et il les avait pressés sur son coeur comme des fils depuis longtemps prodigues. Il regrettait, au soir de la manifestation, de s'être laissé séduire. Bien plus, il se demandait comment il avait pu, un jour de suprême naïveté, croire à l'humanité des policiers. Quand la colère conseille son homme, le bon sens ne fait pas partie du décor. Jusque-là, rien de particulièrement grave: on connaît et M. Laberge et les circonstances, et on pouvait faire aisément la part des choses.

Là où tout se gâte, c'est au Forum. A tête reposée, M. Laberge renchérit sur ses propos dévastateurs. Il demande qu'on ne parle plus de police, mais d'armée. Il se reprend, à la suggestion de la foule et opte pour "Gestapo". Il range d'emblée les policiers parmi les êtres infâmes qui ne feraient pas partie de la race humaine et promet que les prochaines victimes ne seront pas toutes du même côté. En agissant ainsi, M. Laberge donne au front commun qui est en train de se cimenter péniblement des caractéristiques explosives.

En Angleterre, la police jouit de l'estime des citoyens et rien ne révolte autant l'opinion anglaise que le meurtre d'un policier. En Amérique du Nord, nous en arrivons à un clivage marqué entre les citoyens et la police. Bien plus, tout indique que le clivage sera de plus en plus net. En effet, différents sondages menés sous la commandite de la Commission Prévost ont fourni là-dessus d'inquiétantes lumières. 1100 policiers de Montréal, Québec, Ville Jacques-Cartier, Drummondville et Rimouski avaient répondu à diverses questions sur les droits des accusés, sur les interrogatoires jusqu'à épuisement, sur la présence d'un avocat pendant les interrogatoires, sur l'utilisation de la force dans les interrogatoires... A la grande surprise de la Commission, les policiers de moins de 30 ans et de treize ans et plus de scolarité répondaient de façon nettement plus vindicative que leur aînés. En somme, le policier d'expérience, généralement moins instruit que les recrues des dernières années, admettait plus volontiers le respect intégral des droits de l'accusé.

Le même sondage, effectué auprès de 2,400 citoyens des mêmes villes, révélait au niveau du public des convictions inverses. Cette fois, les variables d'âge et de scolarisation jouaient en faveur des idées libérales. Les jeunes et les plus instruits se montraient plus permissifs, plus tolérants que les générations plus âgées.

On voit en quel sens les réflexions peuvent s'orienter. Alors que les générations précédentes ont trouvé, de part et d'autre de la barricade, certains dénominateurs communs entre citoyens et policiers, les couches montantes semblent professer différentes idéologies selon les contextes. Certes, on trouve, autant chez les jeunes citoyens que chez les jeunes policiers, la tendance à l'absolutisme avec laquelle nous commençons tous notre trajectoire; mais la constatation ne rassure personne. En effet, la lutte risque de mettre aux prises des intransigeants libéraux et des intransigeants répressifs, d'ardents jeunes policiers instruits et d'aussi ardents manifestants libéraux.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les condamnations intempestives de M. Laberge. Que le dialogue soit de plus en plus difficile entre citoyens et policiers, cela intéresse assez peu M. Laberge. Il brise même les ponts et tient à isoler les policiers dans leur ghetto. Non seulement ce rejet élargit le fossé entre les forces de l'ordre – comme on les appelle – et la société, mais encore il freine une tendance au rapprochement qui avait commencé à se faire jour. On peut ou non être d'accord avec les tactiques utilisées par les policiers pour obtenir gain de cause dans leurs récentes négociations, mais on peut certainement se réjouir de ce que les policiers se soient sentis, à l'occasion, étroitement apparentés à l'ensemble des travailleurs. M. Laberge met fin aux possibilités de réconciliation.

Que M. Laberge ne se fasse pas d'illusion, les intérêts de différents groupes syndicaux s'opposent fréquemment. Tel secteur du public va réagir violemment si les fonctionnaires obtiennent de substantielles augmentations. Tel autre bondira si FEDCO ou tel plan conjoint agricole en arrive à contrôler la mise en mrché de certains produits dans l'intérêt des syndiqués de l'UCC. Que les policiers different des autres groupes syndicaux, c'est évident, mais n'allons pas en conclure qu'un front commun syndical comprendra seulement des groupes aux intérêts constamment convergents.

La CSN et la FTQ sont particulièrement bien placées pour savoir que l'accord sur les objectifs ne fait aucunement disparaître les divergences sur les techniques. Que je sache, la CSN et la FTQ ne se sont pas toujours aimées d'amour tendre dans le secteur de la construction, à l'Hydro-Québec, dans la fonction publique. Des affrontements fort brutaux se sont même produits en différents endroits entre membres de centrales rivales. La CSN et la FTQ font pourtant encore partie de la race humaine, malgré des abus qui font partie de l'histoire.

Les policiers n'ont pas le droit, c'est inutile de le dire, de dépasser les bornes dans leurs assauts pour venir à bout de manifestants. Certains policiers se défoulent les soirs de manifestation comme si leurs vis-à-vis étaient des ennemis personnels. Ceux-là, qu'on les localise, qu'on les traduise devant des tribunaux, qu'on les réoriente, bref, qu'on les fasse disparaître du contexte. Les autres, n'en déplaise à M. Laberge, demeureront socialement utiles. M. Laberge doit en savoir assez long sur le Québec pour situer la source du problème non pas au niveau des policiers qui obéissent, mais au niveau des autorités qui donnent les ordres. Qu'il n'aille donc pas orienter la colère publique dans la mauvaise direction.

Si les forces d'opposition doivent trouver une voie commune, elles devront pratiquer une tolérance dont M. Laberge semble avoir oublié la fécondité. Elles devront consentir à des concessions réciproques, continuer à fréquenter ceux qui divergent, intégrer les différences. S'il faut que tous les syndiqués acceptent le même métier pour qu'on ait un syndicalisme articulé, nous n'y parviendrons jamais. M. Laberge devra accepter, non seulement dans la race humaine, mais même dans ses troupes, des enseignants, des ouvriers de l'électronique, des camionneurs, des pompiers et, qu'il le veuille ou non, des policiers. Pour la société, sentir un lien entre la masse et les policiers est plus rassurant que de sentir la police acculée par l'intransigeance syndicale à se souder aux pouvoirs.

M. Laberge veut un Québec différent. Une façon de l'obtenir, c'est de populariser la tolérance. Et tolérance implique qu'on ne dresse pas une partie de la société contre l'autre.

Laurent LAPLANTE

■ propos d'actualité

Si une attaque nucléaire se déclenchait, il est fort probable que les forces nucléaires soviétiques seraient utilisées selon un plan bien concerté et que nous n'en aurions qu'un court avertissement, afin d'obtenir le plus grand effet de surprise. Les bombardiers soviétiques stratégiques, au nombre d'environ 150, auraient pour tâche de continuer l'action ainsi commencée. Cette façon d'agir aurait en grande partie pour cause l'efficacité du système d'alerte du NORAD.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

"Les Québécois ont toujours su que, pour réussir leurs entreprises au Canada, il leur fallait déployer plus d'efforts que tous les autres Canadiens qui, eux, profitaient à la fois de leur importance numérique et des institutions économiques et politiques canadiennes. Mais, en plus de tout cela, ils découvrent aujourd'hui que leur route vers l'épanouissement est semée d'obstacles nouveaux, dont certains, dans les circonstances actuelles, leur paraissent plus formidables que ceux qu'ils ont du vaincre jusqu'à maintenant. De façon générale, au cours des dix dernières années, c'est non pas une minorité mais la majorité des Québécois qui ont ainsi compris que la situation risquait de tourner à leur désavantage s'ils ne s'en préoccupaient pas rapidement."

Daniel Johnson, exposé préliminaire à la conférence interprovinciale tenue à Toronto du 27 au 30 novembre 1970.

"Quels que soient les pays où des formes de violence se produisent – et sur ce point, le nôtre n'en est peut-être pas exempt! – elles doivent être déplorées, réprouvées et dénoncées au nom des droits de l'homme et de l'enseignement de l'Evangile. Alors que se multiplient partout dans le monde des mécanismes de dialogue, d'échange, de collaboration, la violence porte atteinte à la dignité humaine et constitue un retour à la barbarie.

(Lettre des évêques du Canada aux évêques du Brésil, 4 septembre 1970)

"A l'instar de l'homme de tous les temps, notre contemporain est souvent déchiré entre le désir de reconnaître effectivement le caractère aberrant de la violence et la tentation de lui accorder une respectabilité quand elle est mise au service d'une communauté fraternelle, d'une patrie ou de la justice.

(Lettre des évêques catholiques du Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération, 7 avril 1967).

■ lettres au DEVOIR

Réponse de Gérard Pelletier à une "diatribe" de Claude Lemelin

Monsieur le directeur,

Le 3 novembre dernier, votre collaborateur Claude Lemelin me faisait l'honneur d'une diatribe éditoriale. Il n'y aurait que peu de choses à en dire (sauf peut-être que la pétulance y dispute la palme aux plus basses accusations) si les affirmations sur lesquelles il appuie son procès d'intention étaient exactes. Malheureusement, elles n'ont que des rapports occasionnels et furtifs avec la réalité.

Cela ne dérange guère M. Lemelin; il l'a maintes fois prouvé. Mais comme la vérité des faits intéresse sans doute vos lecteurs, c'est pour eux que j'apporte les précisions suivantes.

Votre collaborateur affirme: "Pour le bénéfice de ses lecteurs anglophones, M. Pelletier a rajouté verbalement un chapitre inédit à son livre (La Crise d'Octobre)". Et paraphrasant à sa guise un compte rendu du **Globe and Mail**, M. Lemelin improvise brillamment des aveux que j'aurais faits à Toronto, insinuant que je n'aurais pas eu le courage de dire ici que j'ai raconté là-bas ("...semble-t-il, écrit gentiment M. Lemelin, qu'il faille être à Toronto pour dire ce que l'on sait").

Disposons d'abord de cette accusation idiote et chauvine. Quand un homme politique, journaliste de metier, parle à Toronto, en 1971, devant la télévision et la presse, comment diable pourrait-il s'imaginer que ses propos ne seront pas rapportés à Montréal? J'avoue que la mauvaise foi puérile de cette attaque me consterne...

Mais de quel "chapitre inédit" s'agit-il? Qu'on me permette de le résumer ici:

JOURNALISTE: Vous ne parlez pas, dans votre livre, de toute l'affaire dite du "gouvernement parallèle". Pourquoi?

PELLETIER: Tout bonnement parce que je ne possède à ce sujet aucune information solide et vérifiée (hard facts). Pour moi, cette affaire fait partie des rumeurs dont je dis dans mon livre qu'elles étaient la plupart du temps contradictoires et qu'elles s'annulaient l'une, l'autre. Je reconnais cependant qu'elles ont eu sur les événements un effet certain, peut-être même considérable, mais très difficile sinon impossible à mesurer.

JOURNALISTE: Mais ces rumeurs, y avez-vous cru vous-même?

PELLETIER: Bien que je me sois défendu d'y croire quand je ne pouvais pas les vérifier, j'avoue que pendant 24 heures, à un moment de la crise, elles m'ont fait douter de l'aptitude du gouvernement Bourassa à soutenir la pression terrible qu'exerçait sur lui l'enlèvement de M. Laporte.

JOURNALISTE: Le F.L.Q. présente-t-il aujourd'hui, au Québec, le même danger que l'an dernier?

PELLETIER: Je ne saurais donner une réponse valable à cette question. C'est le propre de tout mouvement clandestin de rester mystérieux. Il ne manque pas cependant de raisons d'inquiétude. Les terroristes, on le sait, ont pour tactique d'exploiter la misère et le mécontentement populaires. Les difficultés économiques que nous traversons, en particulier le chômage accru constituent une tentation pour le FLQ de se manifester de nouveau, s'il en a les moyens.

Voilà l'essentiel du chapitre "inédit". Or, j'ai donné publiquement ces réponses, à trois reprises au moins, depuis la publication de **La Crise d'Octobre**, et la presse en a fait état. Votre collaborateur n'était pas tenu de le savoir mais il n'est pas tenu non plus de traiter d'un sujet qu'il connaît mal, ni surtout de mettre en doute, en se fondant sur sa propre ignorance des faits, la bonne foi d'autrui.

Mais qu'à cela ne tienne. A coup de "lui font dire les dépêches", de questions rhétoriques ("Est-ce là constat d'échec de la politique économique du gouvernement Trudeau") et autres acrobaties intellectuelles, M. Lemelin finit par se persuader lui-même que j'appréhende "l'effritement de la légitimité du gouvernement dont (je) suis membre". Pourquoi tient-il à m'attribuer, par cette méthode fantaisiste, une appréhension que je n'ai jamais eue? Parce que cela lui permet d'insinuer que je ne suis pas un honnête homme; à preuve, je ne passe pas à l'opposition...

M. Lemelin m'accuse encore de faire le silence sur des masses "d'épineuses questions" dont j'ai traité longuement dans un livre que, selon toute apparence, il n'a jamais ouvert, et de garder "un silence absolu" sur des événements si récents encore que lui-même, journaliste dont c'est le metier, les a à peine commentés...

Pour finir, une constatation: il suffit de s'absenter du journalisme pendant quelques années pour se rendre compte que la plus grossiere démagogie n'est pas l'apanage exclusif des milieux politiques.

Gérard PELLETIER,
Secrétaire d'Etat.
Montréal, le 4 novembre 1971

Les manoeuvres de diversion des défenseurs du statu quo

Je ne sais plus qui a dit que **"l'humour noir est le masque du désespoir"**. Ainsi le sociologue Fernand Dumont a fait de l'humour noir (Le Devoir du 26 octobre) au sujet de la nouvelle folie de M. Trudeau et ses adjoints à Ottawa, je parle de la mise au rancart de la B & B et de la mise en avant du **multiculturalisme.** Sans masque, je dis bien carrément que c'est une évidente manoeuvre pour **divertir** les citoyens de **la polarisation** qui se faisait enfin. Il est commode de bien délimiter les attractions politiques d'un peuple. L'URSS, elle, vous a borné ça en vitesse: un seul pôle et rangez-vous camarades de Budapest ou de Prague, sinon gare à nos "chars". Au pays, voici qu'on a pu longtemps se diviser commodément en deux gros clans: les bleus p'is les rouges. C'était b'en simple. Duplessis est venu, vers 1936, et a mis du bleu caille dans le bleu poudre, cela n'a fait que des "bleus" d'une autre sorte dans la même catégorie. Il y avait donc les Libéraux, des "rouges" de l'ancien temps mais b'en dilués depuis les ravages anti-Institut Canadien (voir l'excellent livre "Les Rouges"), et l'Union Nationale.

Ça marchait rondement. On se battait à mort dans les rangs, quinze jours, un mois, à tous les quatre ans. Est venu le nouveau-nationalisme, d'abord des "rêveurs illuminés" invités à parler partout, qu'on refusait de prendre au sérieux, les gens du RIN. C'était pittoresque dans un paysage trop morne. Les pions des gros média eurent le droit de les laisser parler. Mais quand René Lévesque (que les Anglais aimaient tant sous Lesage) a joint ce nationalisme-ci, le vent a changé de bord. Aujourd'hui, c'est le boycottage en règle. Et les "propriétaires" des gros média dressent la liste des gens-tabous. La polarisation énerva beaucoup, beaucoup les politiciens fédéraux. Alors pour combattre la montée des "deux nouveaux clans", les fédéralistes (ceux qui ont des intérêts) et les indépendantistes (ceux qui ont des racines et des tripes), M. Trudeau vient d'inventer le vieux "diviser pour régner". Et aussi pour ramasser les votes des Ukrainiens, Allemands, Ecossais, Italiens etc. c'est pas pire. Dans le même temps, le fils-à-papa Gaby Loubier vient de jeter par terre **la patente-à-Duplessis,** l'Union nationale et il fait sortir du coffre magique d'amateurs suicidaires "Unité-Québec" et deux anneaux, "houla-hops", bleu et rouge!

C'est à pleurer de joie. Je ne sais qui a conseillé Gaby-le roi-des-patroneux (selon M. Camille Samson qui n'est pas vedette Place des arts avec Dalilah) mais c'est sûrement ou un crétin, ou un "bureau-de-publicité" infiltré par de méchants péquistes... ou par des Libéraux. Verrait-on la Coke changer de "trade mark", ou le Ketchup rouge, ou l'eau de javel La Parisienne etc. etc.? Jamais! C'est l'enfance du métier. Du suicide! Et tant mieux! Duplessis avait bien dit que son parti allait mourir avec lui. Sa prophétie vient de se réaliser!

Et voilà! Le décor est planté pour les prochaines joutes. A Ottawa, c'est donc le "tuti-quanti" culturel, **la macédoine!** On sait que ça ne goûte plus rien. Le multiculturalisme, rien de plus fade comme soupe! Et pendant que Trudeau-Marchand-Pelletier **vont donner de l'oxygène aux folklores les plus farfelus,** ici, la culture (la langue dont c'est le support) va continuer à se dégrader, à perdre du terrain et des enfants d'immigrants en particulier, grâce au BILL-63 que même Madame Roux (de la CECM) recommande de ne plus reconduire. Au Québec, patrie indiscutable des Canadiens français, le décor restera donc bien planté, d'une part, côté jardin (les apparences) **le fédéralisme rentable** avec deux fois 100,000 chômeurs, d'autre part, côté cour (lieu où bûcher) **le nationalisme le plus sain,** le plus naturel pour quiconque n'a pas envie de crever à petit feu dans son identité.

Camille Samson ramassera encore les plus démunis et les moins informés des électeurs québécois, Bourassa conservera les Anglais, les Néos assimilés du côté de l'argent et les peureux, le Parti Québécois, lui, tous les nationalistes. ça fera pas mal de monde maintenant que Loubier a enterré la vieille patente à divertir ces derniers. Bref, malgré les sparages de la multi-tutti à Trudeau, il y aura encore polarisation. Ce sera binaire encore. Ottawa (Bourassa) versus Québec (Lévesque)! Eh oui, c'est bien enrageant pour Gaby-le-patroneux, mais c'est comme ça que la situation se présentera. D'autres "clubs" spontanés pourraient naître, ça ne changera rien fondamentalement. Et puis qu'est-ce que ça coûte un sigle deux-couleurs avec un nom cocasse p'is un petit slogan? D'autres millionnaires pourraient s'essayer. Ça fait vivre nos "agences de publicité". Et le cimetière est vaste pour les aventuriers.

Claude JASMIN
Montréal, le 26 octobre 1971

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Édition du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

Professionnel de la justice

Le policier ne peut se plier au caprice de la population



M. Ménard abordait jeudi soir devant la Société de criminologie du Québec, sous le thème "Professionnalisation ou servitude du policier?", les défis que rencontrent les policiers à l'époque actuelle. Voici les principaux extraits de cette conférence.

par JEAN-GUY MÉNARD,
vice-président de la Fraternité des policiers de Montréal

Dans son rapport, la Commission Prévost qualifie le policier de professionnel de la Justice et espère que ses recommandations lui permettent vraiment de se rendre digne d'un tel qualificatif. Ce futur professionnel, qui est-il à l'origine?

Du job à la profession

Du simple job qu'elle était il y a quelque 20 ans, la fonction policière a atteint le statut de semi-profession. Pour le policier, c'est une étape importante qu'il vient de franchir.

Si le chemin parcouru lui a été difficile (il s'est souvent considéré, et à juste titre, seul au monde), celui qu'il lui reste à franchir pour devenir un véritable professionnel n'en sera pas moins ardu. Au contraire... Il lui faudra donc établir une sorte de parallèle entre sa carrière et celle des médecins et des avocats par exemple.

C'est de cette façon qu'il en viendra à juger avec pondération des situations qui lui seront faites. Il lui faudra dorénavant, chercher et développer en lui-même, ce qui lui manque selon les divers éléments de la société et, l'ayant trouvé, se faisant fi de tout, oeuvrer positivement, sans inhibitions et sans complexes à assumer les seules responsabilités qu'on voudra bien lui conférer, à accomplir rien d'autre chose que ce qui lui est réellement commandé, et de la seule façon qu'on voudra bien lui indiquer d'agir. Tout ça avec ce que ça comporte d'inconvénients et de désavantages pour la population. Ce n'est plus à lui de décider spontanément de ses actions.

Faire définir sa fonction

La société se doit donc de déterminer exactement ce qu'elle attend de son policier. Et plus vite que ça, ça presse! Le policier, quant à lui, est bien prêt à l'intérieur de cette discipline nouvelle, je dirais cette profession policière nouvelle, à devenir un véritable professionnel de la justice. La justice serait alors au policier ce que la médecine est au médecin. Le policier d'aujourd'hui est un homme bien décidé. Il cherche à bâtir autour de lui les éléments constitutifs de toute profession!

Ces éléments sont au nombre de quatre:

- Il lui faut acquérir une formation spécialisée qu'elle soit universitaire ou équivalente et pour cela, il est prêt à tous les sacrifices;
- Fonctionner à l'intérieur d'un code d'éthique sérieux, exigeant et fort bien défini puisque la sienne est une profession d'honneur;
- Il lui faut s'unir avec ses compagnons en des associations susceptibles de le représenter à tous les échelons de la société et de lui assurer la pleine et entière défense de ses droits; et
- En venir à déterminer lui-même son propre salaire et ses rémunérations, à défaut de fixer des honoraires à ses services.

Lorsque j'ai mentionné que le policier avait déjà atteint le statut de semi-professionnel je l'ai fait en pensant que deux de ces quatre éléments constitutifs lui étaient déjà acquis, soit le code d'éthique et la participation à des associations fortes.

Le code d'éthique

Le code d'éthique de la police est de loin le plus exigeant de tous ceux que l'on connaisse. Non seulement régit-il le comportement du policier dans toutes les tractations quotidiennes de sa fonction mais il va plus loin que tout autre, en ce sens qu'il le conditionne, qu'il le prépare à faire même le don inconditionnel de sa vie pour sauver la vie de ses concitoyens s'il le faut.

La fonction policière étant ce qu'elle est, diversifiée et complexe, traitant avec des humains très différents les uns des autres, pas toujours conscients ou raisonnables, son code d'éthique en est un dont les généralités, et j'oserais dire les silencieux sous-entendus, lui compliquent l'exercide du devoir. Ce code d'éthique va même jusqu'à légiférer sur son comportement privé (double-emploi prohibé, activités politiques restreintes, conduite irréprochable en tout temps).

Ses associations

A ce chapitre le policier jouit d'une avance considérable sur toutes les autres professions connues. Je le dis en connaissance de cause. Une raison à cela; c'est que le policier étant seul au monde, c'est vers ses confrères qu'il s'est tourné depuis toujours. Cela lui a été bénéfique. A la population aussi. Je milite dans le milieu syndical policier depuis 20 ans. Je ne crains pas d'affirmer que la venue du syndicalisme dans la fonction policière, contrairement à ce que craignaient plusieurs, a fait plus que quiconque comme tel pour la professionnalisation du policier et partant, pour son efficace rendement vis-à-vis la communauté. C'est à juste titre que le policier se déclare très satisfait de sa Fraternité!

Quant aux deux autres objectifs le policier y voit très clairement son lot. C'est par sa formation et son perfectionnement continuels qu'il dispensera des services adéquats et que, partant, il influencera le prix de ses services. Déjà, ses efforts portent fruits. Des milliers de policiers sont présentement aux études à temps plein ou partiel. Chacun peut s'imaginer les sacrifices auxquels ils s'astreignent. Comme résultat pratique? Déjà les négociations collectives font ressortir des avantages monétaires supérieurs à la moyenne, comparables à ceux des fonctions semi-professionnelles et indicatifs que cette discipline nouvelle, lorsqu'elle sera maîtrisée par l'ensemble des policiers, commandera en même temps que le respect, une rémunération adéquate. Qui sait? Viendra peut-être un jour où le policier, à l'instar des autres professionnels, n'interviendra que moyennant des honoraires bien spécifiques.

Le policier et la critique

Face à sa professionnalisation ultime, le policier prend conscience de sa juste valeur dans la société. Il apprend à prendre la critique, à faire son auto-critique. Nulle fonction n'a été remise en question plus souvent que la sienne. L'évolution policière des dernières années témoigne de cette prise de conscience. Le policier se prend au sérieux, de plus en plus. Et, ce qui est encourageant, de moins en moins il accomplit son boulot comme une simple routine.

Il sait relier sa tâche à l'ensemble de l'appareil judiciaire. Plus que jamais il s'identifie à la communauté (cours, conférences, organisations de loisirs, activités sociales et politiques). C'est qu'il veut faire sa part et la bien faire! Mais comme cette communauté évolue rapidement il lui faut constamment s'adapter aux changements. Cette aptitude exige beaucoup de compréhension, d'intelligence et de vision. S'adapter, c'est ça sa professionnalisation! Dieu sait combien sa vie privée et familiale en prennent un coup! C'est donc avec infiniment de grâce qu'il accepte les changements légitimes, décrétés dans l'intérêt commun.

On a dit quelque part qu'il fallait respecter la tradition et non pas l'idolâtrer. Pour le policier, se complaire dans le passé obscurcirait l'avenir. Il sait que rien n'est à ce point parfait dans la police que tout peut et tout doit y être amélioré sans cesse. Il reconnaît que le service de police doit aujourd'hui fonctionner autrement qu'il y a 20 ans. Il n'oublie pas, non plus, que c'est dans la mesure où il sera prêt à subir ces éventuelles transformations que sa fonction progressera.

Rien n'est routinier, maintenant, dans la police. Lire un tant soit peu les journaux et écouter les nouvelles à la télévision nous le fera réaliser.

Le travail du policier s'exerce dans des conditions extrêmement pénibles et de plus en plus complexes. Et on nous dit, qu'il faudra que "ça aille beaucoup plus mal avant que ça aille mieux".

L'option de la population

Parvenir à ce statut professionnel dans le chaos actuel ne lui est pas acquis. Les préjugés contre sa fonction sont fortement ancrés, et ils le sait. Rares seront ceux qui condamneront ses efforts en vue de la professionnalisation mais nombreux seront ceux qui continueront d'exiger de lui qu'il soit et qu'il agisse comme leur serviteur.

Je le dis sans ambage: l'état de sujétion contredit l'idée même d'une professionnalisation policière. Service ou servitude? Telle est la question à se poser. Le policier devra-t-il toujours se livrer mains et pieds liés au citoyen qu'il est chargé de protéger, souvent contre lui-même? Il faut en convenir une fois pour toute! L'ordre du citoyen ne peut et ne doit changer en rien l'accomplissement du travail policier. Le patron du policier, c'est la loi, si mal faite soit-elle. Personne d'autre...!

Devant son incendie, le pompier est dans ce même état subjectif que le balayeur de rue confronté par un tas de feuilles mortes. Ces deux serviteurs publics n'ont pas à juger, à décider. Tout à faire est là! Tel n'est jamais le travail du policier. Chaque cas traité comporte une décision pouvant avoir des répercussions sérieuses, marquer des gens pour la vie.

A l'école de la police, il apprend que son rôle en est un de protection et non pas de servitude. Et on a parfaitement raison...

Le policier s'identifie moins au fonctionnaire qu'aux autres professionnels de la justice tels le législateur et le juge.

En effet, le législateur élu, lorsqu'il légifère dans l'intérêt public, agit comme administrateur et non comme serviteur! Il édicte des lois et en détermine les sanctions. C'est à lui d'en faire de bonnes!

Quant au juge, agissant dans l'intérêt commun, lui aussi, il est l'instrument de la justice et jamais... le serviteur du citoyen. Il applique les prescriptions des lois votées par le législateur.

Le policier ne peut être considéré autrement qu'eux. Arrêter les contrevenants et les criminels n'émane-t-il pas d'un principe d'autorité directe contredisant l'idée même d'une servitude? Qui sert la justice ne peut servir deux maîtres – la justice et la population. Pourquoi? Parce qu'il ne faut jamais oublier que si d'une part il y a une population docile il y a aussi une population enfant, une population indisciplinée, une population rébarbative et une population contre toute autorité.

Il importe donc que le policier montre les dents de temps en temps... même si au fond... le coeur se veut indulgent... Peut-il laisser tout faire? Sûrement non! Car aux yeux des honnêtes gens, une trop grande déférence policière deviendrait une faiblesse impardonnable laissant des doutes quant à l'intégrité du policier et, nonobstant ce que prétendra le solliciteur général du Canada, c'est à ces honnêtes gens que le policier doit réellement rendre compte, pas à la pègre, pas aux bandits, pas aux maniaques, pas politicailleurs et pas davantage aux chefs syndicalistes comme Louis Laberge qui nous demandait récemment d'ouvrir les rangs pour y laisser passer ses radicaux, ses "goons".

Le policier s'est fixé un but à atteindre. Rien ne l'en fera dévier!

Il a pris conscience de son rôle éminemment important dans la société. Il sait que son image n'est pas impeccable. Il veut remplir sa tâche le plus adéquatement possible. La population bien pensante exige sa présence. Savoir que le médecin peut accourir à son secours est réconfortant. Le policier est tout aussi vital dans le contexte actuel.

De toute façon, et même s'il est prêt à servir, jamais plus le policier ne marchera au fouet et n'obéira aux seuls caprices des gens. Que la population continue à le considérer comme tel et elle se prépare de jolis lendemains.

A ce sujet, il attend de meilleures nouvelles pour bientôt. En attendant, il n'ouvrira certainement pas les rangs pour personne... Le policier demeure le seul rampart qui nous reste contre l'anarchie!

LIBRE OPINION

L'objectivité du Devoir dans la situation actuelle

par PIERRE GALARNEAU

Le Devoir a joui pendant longtemps d'une réputation d'objectivité intellectuelle et, à partir de ses commentaires et éditoriaux, il était possible de se former un jugement sur des situations sociales et politiques, que l'on adopte ou non la position que le journal savait prendre clairement à la suite de ses études des différents sujets. Me permettrez-vous alors de poser quelques questions sur la situation actuelle, qui malgré le refus un peu puéril de M. Bourassa de l'admettre, est particulièrement instable et confuse et dans l'analyse de laquelle je ne crois plus retrouver cette objectivité du Devoir.

Je veux parler des événements dûs à la crise de La Presse. Notre monde voit s'établir un nouveau rapport de forces. A côté des puissances habituelles – appelons-les matérielles – dont Power Corporation donne un bon exemple, s'installent des puissances, disons sociales, comme les grandes centrales syndicales, et entre les deux il y a lutte pour le pouvoir et ses appâts.

MM. Pepin et Laberge sont de grands patrons qui commandent des hommes plutôt que des usines et qui influençent les secteurs tant économique que politique, celui-ci nouvellement mais avec beaucoup d'ambition. Je crois qu'il est irréaliste et utopique de ne voir en ces personnes que les seuls défenseurs du "prolétariat exploité" contre tous les autres: économie, finances, gouvernement.

Quand M. Laberge parle de Power Corporation (prononcé sur le ton gentiment raciste) en agression contre nous les salariés, les petits sans défense, il charrie. La grande particularité du conflit actuel vient du fait que c'est la partie patronale qui, sans y être invitée, a "tiré la première", et le lock-out de La Ptesse me semble, à quelques jours ou semaines d'avance, l'installation d'une grève générale bien prévue, et ce malgré tout autre contrat en cours, dont on connaît maintenant la fragilité.

La manifestation qui a suivi a procédé selon un schéma bien compréhensible. On annonce une manifestation contre La Presse pour reprendre l'initiative. L'expérience de ce type de manifestation est maintenant faite à Montréal: la violence y est prévisible, presque de règle. L'autre partie s'organise, mobilise les autorités municipales avec des arguments valables de violence à craindre auxquels M. Drapeau, déjà malheureusement sans opposition, est hypersensible. D'où mobilisation policière massive.

Les forces sont en place. M. Laberge espère un mouvement spontané des policiers syndiqués lui disant "Passez monsieur, votre cause est juste". Nouvel échec, on ne l'arrête même pas, le privant de cette magnifique "chaire" qu'est un tribunal transformé en oratoire politique. Alors on fonce. Ceux qui n'ont vu que les films des nouvelles ont vu foncer les motards et voler les matraques. Mais aussi on a vu des camions foncer sur les clôtures, et les policiers seuls au-delà. Puis les manifestants les franchissent pour les rejoindre.

Une fois la violence en marche, il n'y a que l'homme-loup de chaque côté et bons et méchants selon son optique initiale. Il est stupide de ne parler que de purs provoqués et de policiers provocateurs cause de tout. Les bombes qui ont été placées ne le furent pas spontanément et on est responsable de ses alliés quand on les justifie et les endosse, même s'il est facile, après le fait, de s'en dissocier. Donc, nouvel échec de la violence.

Dernier recours, la grande démagogie, alarmer l'opinion publique: l'assemblée monstre du Forum, bien montée, l'utilisation macabre d'une jeune morte, de la même façon que le patron se donnait belle image en assistant à l'enterrement d'un de ses employés décédé à cause d'un manque de sécurité dans son usine. Ça donne un haut le coeur. Et la lutte continue pour un meilleur gain, peut-être le contrôle d'une organisation ou une estrade politique.

Une belle analyse paraît certainement bien prosaïque et loin des beaux mots qui ont cours. Mais si on refuse de penser le monde en noir et blanc, cette analyse peut coller au réel. Et l'absence notée du P.Q. à la manifestation en découle peut-être. Mais, entendons-nous, je ne veux pas renverser les rôles et vous proposer un agneau-Drapeau et un Laberge auteur-de-tous-nos-maux. Les deux travaillent et font bouger des secteurs qui se chevauchent, suivant les circonstances, positivement ou négativement.

Alors pourquoi Le Devoir nous montre-t-il en noir et en blanc, un Drapeau terrible et un Laberge prophétique? Pourquoi, lors de la grève de la Sûreté provinciale, balayez-vous dans votre éditorial l'aspect principe d'un coup de plume pour conseiller au gouvernement de "payer"? Ce n'est pas Le Devoir que j'estimais.

La "crise d'octobre" a modifié bien des positions en les cristallisant, avec les erreurs, bien prévisibles, de part et d'autre, de ceux qui ont pris position. Je n'ose croire que des blessures personnelles pourraient fausser une objectivité établie et appréciée. Il semble parfois que Le Devoir soit en train de devenir le Montréal-Matin du P.Q. et le porte-parole autorisé de ceux qui ne voient que du négatif dans notre évolution sociale, ce qui fausse une critique valable.

Une lettre comme celle de M. Hurteau perd toute valeur par sa violence grossière (vous le savez bien) mais il est symptômatique qu'un lecteur parle dans la même lettre de la "dignité" du Devoir et le traite de "torchon". C'est peut-être plus qu'un simple changement d'audience politique.

Enfin, d'une part, dans les conversations avec les gens "ordinaires", comme nous, on entend souhaiter un retour de M. Wagner. On peut reproduire des textes de Hitler et les appliquer à notre civilisation, espérer la loi et l'ordre. D'autres répudient les élus, contestent leur autorité, quand elle est exercée, en parlant de viol de la démocratie (la pauvre ne leur semble d'avenir que dans une "république populaire" formule connue); il n'y a pas plus réactionnaire que le paysan, son vote fausse donc la démocratie, etc. Nous sommes passés d'une période prérévolutionnaire à une période prédictatoriale, qu'elle soit dictature de gauche ou de droite. Et plus que jamais on souhaite des analyses objective et ou engagées mais identifiées. Faut-il acquérir des posters des assassins de Pierre Laporte pour être avec les vrais?

Pour celui qui refuse de diviser le monde en noir et en blanc et qui doit travailler en plus de s'éclairer, il est difficile de se former un jugement qui ne soit pas émotif, surtout avec la méfiance devenue de mise envers les moyens d'information qui, selon leur position, semblent – sont accusés – de manquer d'objectivité. Vous pouvez classer ce texte dans la filière ronde et l'ignorer ou le publier sans commentaire. Mais j'apprécierais que vous me donniez une réponse spécifique ou à l'intérieur d'une analyse plus générale. Elle serait utile, non seulement pour moi mais pour beaucoup de gens, car je ne crois pas occuper une place exceptionnelle dans la "majorité silencieuse" qui a tant de voix qui disent parler pour elle.

La participation militaire du Canada aux opérations internationales de maintien de la paix contribue à prévenir le déclenchement ou la propagation des hostilités en d'autres points névralgiques du monde, afin de faciliter le règlement des problèmes politiques sous-jacents par voie de négociations ou par un processus de compromis, et de réduire ainsi au minimum la possibilité que les grandes puissances ne s'en mêlent.

Il est dans l'intérêt du Canada de prévenir toute guerre; mais si elle devenait inévitable, il faudrait y mettre un frein avant qu'elle n'atteigne des proportions telles qu'elle mettrait en danger la sécurité du Canada. Le Gouvernement vise donc à maintenir dans la mesure du possible un dispositif de combat polyvalent d'une haute qualité professionnelle dans les Forces armées, et compte se réserver le plus grand éventail de choix possibles s'il lui fallait réagir à des événements internationaux imprévus.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

McGILL
CÉLÉBRATIONS
DU CENTCINQUANTENAIRE

Chambre 204, McConnell Engineering Bldg.
Le lundi 15 nov. — **SEMAINE DE L'INGENIERIE** Les Conférenciers seront - **Dr. Jean-Paul Drolet,** Dept. of Energy, Mines and Resources

Le mercredi 17 nov. — **Dr. L.M. Pidgeon** Dept. of Metallurgy and Minerals Science University of Toronto

Le vendredi 19 nov. 20 h Entrée libre — **Dr. R.D. Hiscocks,** Conseil National de Recherche

Leacock 132, 20 h 30, billets gratuits s.v.p. écrire au Registraire — **THE BEATTY LECTURES** "Science and Social Change" Trois conférences par **The Rt. Hon. The Lord Ritchie-Calder**
Le mardi 16 nov. "Science and International Relations"
Le jeudi 18 nov. "Science and Human Rights"
Le mardi 23 nov. "Science and Posterity"

Montreal High School Auditorium, 3449, rue Université, Le vendredi 19 nov. 20 h, Entrée $1.50 — Conférence par **RALPH NADER** Les fonds seront attribués au "Centre for the Study of Responsive Law" Billets: M. H. Bloom, 3618, rue Université Commandes postales: s.v.p. faire parvenir enveloppe affranchie avec nom et adresse.

Pour de plus amples renseignements **392-5491**

33
ECRITS DU CANADA FRANÇAIS
distribution Hurtubise / H M H
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

Un panorama de la littérature canadienne-française

Théâtre	ANDRÉ LAURENDEAU - Les deux valses
Essai	GRAZIA MERLER - La réalité dans la prose d'Anne Hébert
Poésie	ANDRÉ RICARD - JEAN-GUY LACHANCE - MAURICE COMTOIS - GAÉTAN DOSTIE
Texte ancien	Appel à la majorité silencieuse contre les PATRIOTES

Le volume: $3.00/Abonnement à 4 volumes: $10.00

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Jean Hamelin
Les rumeurs d'Hochelaga
SOUVENIRS

"Dans un récit très personnel qui constitue son dernier livre, Jean Hamelin évoque l'Hochelaga de l'avant-guerre où il a grandi. Il a sans doute choisi avec soin son genre littéraire, qu'il nomme rumeurs; des scènes hochelagaises sont entrecoupées de textes en caractères italiques, centrés eux sur un présent parisien...Émerveillé par ce magnifique coin de la ville, incapable lui aussi d'en cerner le merveilleux, il l'a respecté en répétant doucement ses "rumeurs" .

(Robert Guy Scully, Le Devoir)

210 pages — $3.50

suites de la première page

LA COUR

pour des raisons de sécurité, devait être menée à point.

Le juge Burger et ses six collègues se sont réunis hier pour discuter des affaires en appel devant la Cour suprême.

L'expérience d'Amchitka, connue aussi sous le nom d'expérience Cannikin, porte sur la détonation sous terre de la plus puissante bombe fabriquée par les États-Unis. Si l'expérience est concluante, la bombe armera les missiles anti-ballistiques Spartan.

Huit organismes soucieux de la protection de l'environnement en ont appelé auprès de la Cour suprême pour l'émission d'une injonction préliminaire interdisant l'expérience d'aujourd'hui. Hier, le juge Burger a soumis la question à ses collègues. Il aurait pu le trancher lui-même, mais a préféré réunir tous les membres de la Cour suprême qui rendront leur décision ce matin.

Les adversaires de l'expérience soulignent qu'elle pourrait provoquer un tremblement de terre puisqu'elle sera déclenchée dans une région du monde où existent des failles géologiques. On craint aussi que l'explosion, même à 6,000 pieds sous terre, ne dégage une certaine radiation qui pourrait aussi s'étendre à la mer. Le danger d'un raz de marée est aussi souligné.

Les huit organismes qui s'opposent à l'explosion ont fait paraître une annonce d'une page dans le New York Times où soulignent trois points qui permettent de douter de la légalité de l'expérience. Les gouvernements du Canada et du Japon ont fait connaître leur inquiétude à Washington devant le projet et 35 sénateurs américains ont envoyé un télégramme au président Nixon pour faire connaître à leur opposition à sa décision.

LE SOL

puits de 6,000 pieds de profondeur dans lequel l'engin d'une puissance de cinq mégatonnes, l'équivalent de cinq millions de tonnes de TNT, sera mis à feu. L'explosion, affirment les atomistes, dégagera tant de chaleur qu'elle liquéfiera le sol aux environs immédiats de l'engin. Une grotte souterraine se formera; ses parois seront de sol vitrifié par la chaleur. Les mêmes spécialistes sont d'avis que les risques de contamination de l'atmosphère sont minimes, de même que les risques de contamination de l'océan environnant.

D'autre part, on estime que le choc de l'explosion ne sera pas assez intense pour fissurer la croûte terrestre et déclencher les tremblements de terre et les raz de marée que les adversaires de l'expérience prédisent. On craint cependant pour la survie des loutres marines, des aigles blancs et des oies impériales qui peuplent l'île et ses environs.

En 1965, les Américains procédaient à une première expérience nucléaire souterraine à Amchitka, faisant exploser une bombe d'une puissance de 80 kilotonnes (80 mille livres de TNT). En juin 1969, comme préliminaire de leur expérience d'aujourd'hui, ils faisaient exploser à Amchitka une bombe d'une mégatonne pour déterminer si le sous-sol se prêterait plus tard à une expérience plus puissante.

MOTIONS

mandé que le premier ministre ajoute sa signature à la pétition déjà signée par 119 députés et ministres et priant le gouvernement américain d'interdire l'expérience d'aujourd'hui.

M. Trudeau n'était pas en Chambre, mais le premier ministre suppléant, M. Allan MacEachen, a répondu en son nom qu'il ne voyait pas l'utilité d'un tel geste puisqu'une motion de blâme officielle avait déjà été adressée à Washington.

Outre la note du gouvernement canadien, plusieurs autres messages ont été adressés à la Maison-Blanche ces jours derniers, émanant de Canadiens soucieux de faire interdire l'expérience d'Amchitka.

Un télégramme de protestation signé 177,000 Canadiens a été remis à un adjoint du président. Les députés canadiens ont aussi adressé un télégramme au gouvernement américain, comme l'on fait plusieurs organisations religieuses, plusieurs gouvernements municipaux, plusieurs mouvements de protection de l'environnement, etc.

Dans le Pacifique, l'équipage du Greenpeace Too, qui se dirige à toute vapeur vers l'île d'Amchitka, a fait savoir hier qu'il serait impossible d'arriver à temps sur la scène de l'expérience et qu'à l'heure où la bombe ferait explosion, le navire se trouverait encore à 500 milles d'Amchitka.

Le Conseil canadien des églises a fait parvenir un troisième télégramme en deux mois priant M. Nixon d'arrêter l'expérience. Le message était signé des chefs de l'Eglise anglicane, de la Fédération baptiste du Canada, des Disciples de l'Eglise chrétienne, de la Société des amis, de l'Eglise luthérienne, de l'Eglise unie, de l'Armée du salut, etc.

Les efforts les plus touchants pour convaincre M. Nixon ont sans doute été ceux des enfants qui ont manifesté partout au Canada, souvent mal organisés, mais sincères.

A Montréal, hier matin, des écoliers défilaient paisiblement devant le consulat des Etats-Unis, rue McGregor, sous le regard de la police. Dans l'après-midi, la scène avait changé: les policiers étaient plus nombreux, des barricades avaient été mises en place. On attendait les étudiants de l'université McGill, qui sont arrivés nombreux.

Un porte-parole du consulat a déclaré après la manifestation que quelques carreaux avaient été brisés, mais les policiers ont affirmé que c'était faux, que tout s'était déroulé dans l'ordre.

D'autres manifestations étaient moins bien organisées. A Saint-Hubert, en banlieue de Montréal, 300 étudiants ont quitté les classes hier et ont défilé autour de leur école en scandant des slogans appropriés. Ils projetaient de faire connaître leur opinion au président Nixon en lui faisant parvenir un télégramme, et leurs professeurs les ont aidés.

A Ottawa, une manifestation qui devait grouper tous les écoliers et les étudiants de la région ne s'est pas matérialisée.

Seuls 130 étudiants d'une école de Hull se sont rendus sur la colline du Parlement et ont manifesté avec peu d'enthousiasme, surtout très déçus de ne pas avoir l'appui de leurs camarades des autres écoles.

A Windsor, une veille organisée par une centaine d'étudiants canadiens à l'entrée du tunnel qui relie cette ville canadienne à Détroit se poursuit.

Dans chaque province, les dépêches font état de manifestations spontanées qui se déroulent paisiblement. En Alberta, par exemple, cinquante étudiants de l'université de Lethbridge ont traversé la frontière américaine et ont manifesté, surveillés étroitement par la police de l'Etat de Montana.

C'est en Colombie-Britannique que les manifestations sont les plus nombreuses. Ces protestations durent d'ailleurs depuis plusieurs semaines dans cette province. Aujourd'hui par exemple, à Alberni, des étudiants projettent de faire exploser une simili-bombe...

A Vancouver, le premier navire canadien qui avait fait route vers Amchitka, le Greenpeace, sera en tête d'une manifestation marine: défilé de navires qui fera vapeur dans le port aujourd'hui.

M. CHOQUETTE

La déclaration, qui relève en outre les propos tenus cette semaine au parlement par le député libéral Louis-Philippe Lacroix quant à la manifestation contre La Presse, est une charge virulente contre le parti libéral qui "a tranquillisé la révolution tranquille jusqu'à la tuer tout à fait" et poursuit depuis sa "décadence avec constance".

Les chefs syndicaux reprochent notamment à l'équipe au pouvoir à Québec sa démission devant "le pouvoir municipal dictatorial" du maire Drapeau.

"On a eu une première démonstration de son inconsistance, disent-ils du gouvernement Bourassa, en octobre 1970 alors qu'il s'en remettait lâchement à la tutelle de Trudeau. En octobre 1971, les libéraux de Québec ont poussé l'indécence jusqu'à disparaître devant un pouvoir qui, légalement, est une créature de l'Assemblée nationale."

A propos des réactions de M. Choquette, les leaders ouvriers affirment qu'elles sont rétrogrades et "constituent des provocations de plus en plus directes et offensantes pour les Québécois".

Le ministre de la Justice "ne sort de son immobilité que lorsqu'il s'agit de restreindre l'exercice des droits et des libertés des citoyens", observent-ils, en évoquant le refus qu'à opposé M. Choquette à deux demandes d'enquête: l'une sur "la brutalité policière" lors de la manifestation contre la Presse; l'autre sur "l'injonction-matraque" qui a limité le piquetage à deux membres par syndicat en lock-out devant l'immeuble du même journal.

Les présidents des trois centrales invitent en terminant les "quelques véritables hommes politiques qui siègent encore à Québec" à remplacer ces débats de "bas étage" par l'étude des vrais problèmes: le chômage, les fermetures d'usines, la stagnation économique, le logement, la remise à jour des lois ouvrières, la retorme de système judiciaire, etc.

INTERFÉRENCE

cuté, lors de sa rencontre avec le premier ministre Trudeau, la veille, des problèmes communs aux fédérations. On sait que la Yougoslavie est une fédération de six républiques, de deux provinces antonomes et de cinq nationalités.

Il a par ailleurs rappelé, pour le bénéfice des journalistes, les grandes lignes de la réforme constitutionnelle réalisée récemment et la création de la présidence collective de 22 membres où toutes les nationalités sont représentées.

Il a en outre expliqué comment on avait procédé à la décentralisation des pouvoirs. M. Tito, toutefois, n'a pas voulu présenter cette réforme en exemple au Canada et il a souligné que le premier ministre Trudeau connaissait bien l'amendement constitutionnel qui a donné naissance à la nouvelle présidence. Il a dit que la création de cette présidence était une contribution importante à la coordination des rapports entre les républiques.

Invité à commenter le voyage d'une semaine qu'il venait de terminer aux Etats-Unis, et les entretiens qu'il eu avec le président Nixon, il a exprimé l'avis que certains aspects de la politique américaine ne conduisent pas à la détente internationale, mais il a dit que cela n'empêchait pas de coopérer. Il a souligné, sous ce rapport que les Etats-Unis et l'URSS eux-mêmes avaient entrepris de résoudre leurs problèmes communs.

Le président a dit qu'il y avait de bonnes possibilités de renforcer la collaboration économique avec les Etats-Unis et que tous les systèmes pouvaient coexister. Il a toutefois précisé qu'il n'était pas question, pour la Yougoslavie, de sacrifier son propre système socialiste.

Invité à commenter les effets de l'imposition de la surtaxe américaine sur les importations, l'homme d'Etat a souligné qu'elles ne désavantageaient pas seulement le Canada, mais que la Yougoslavie était elle-même affectée, bien qu'à un degré moindre.

Il a rappelé, laissant paraître son émotion, les difficultés auxquelles la Yougoslavie a eu à faire face, en 1948, lorsque Staline a décidé de mettre un terme à l'aide soviétique après l'adoption de la politique d'indépendance yougoslave.

A cette époque, l'URSS a coupé les livres et la Yougoslavie a été forcée de chercher de l'aide du côté occidental. Le président a dit que l'aide des pays de l'Ouest a été accordée à des taux d'intérêt très élevés et que so pays a été forcé d'acquitter les dettes encourues par la Yougoslavie d'avant-guerre. Le président a dit calmement que ces difficultés

Le visiteur a enfin souhaité que les pays occidentaux soient plus actifs, tant à l'intérieur de l'ONU qu'au dehors. Dans leur opposition au gouvernement de l'Afrique du Sud et à sa politique d'apartheid: "le rapprochement de certains pays à l'Afrique du Sud", a-t-il dit, est nuisible à l'unité de l'Afrique et porte atteinte à ses intérêts."

Le président Tito s'est exprimé en yougoslave et ses paroles étaient traduites en anglais ou en français par un interprète yougoslave, selon que les questions étaient posées dans une ou l'autre langue. Au début de la conférence de presse, le président, s'apercevant que ses réponses étaient uniquement traduites en anglais, a réclamé lui-même une traduction française. Les question avaient été présentées à l'avance et tirées au sort, et, selon les apparences, elles n'avaient pas été soumises à la considération du président.

Dans sa conférence de presse, le président Tito a indiqué qu'un communiqué conjoint sera rendu public le jour de son départ.

Jeudi midi, le président Tito a rencontré une quarantaine d'hommes d'affaires et d'industriels. Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, ont assisté à la rencontre.

Les résultats de la visite officielle au Canada ne sont pas encore apparents. Tout de même les deux pays ont signé une lettre d'intention qui exprime le désir des deux pays d'explorer les manières d'accroître les échanges scientifiques et techniques.

D'autre part, au cours des rencontres entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Mirko Tepavac et Michel Sharp, on s'est entendu pour étudier la possibilité d'établir des communications aériennes directes et d'abolir les visas touristiques.

LA PRESSE

Ce ne sont pas les hauts et les bas du climat social, a souligne le président de la CSN, qui inspirent les décisions des grands intérêts financiers: "D'ailleurs, il n'y a pas d'autre institution de presse qui ait cessé de fonctionner au Québec à cause de ce prétendu climat".

M. Pepin reproche par ailleurs au premier ministre, M. Robert Bourassa, son inertie devant la menace de fermeture définitive à La Presse, malgré les représentations que lui ont faites à ce sujet les responsables syndicaux il y a déjà plus d'un mois.

Nous avions alors prévenu M. Bourassa, rappelle M. Pepin que "les hommes d'affaires canadiens-français à la solde de Power Corporation risquaient, par leur incompétence, de compromettre pour toujours l'avenir de cette grande institution de presse d'expression française".

Le premier ministre a préféré attendre le rapport du médiateur, M. Antoine Hubert, qui finalement ne recommandait rien, a enchaîné M. Pepin, alors qu'il aurait pu au moins recevoir les représentants syndicaux qui lui auraient expliqué la "situation dramatique" de l'entreprise.

"Maintenant que le gâchis de Power Corporation est sur la place publique, observe le leader syndical, le gouvernement, au lieu de se hâter à cause des conditions du marché actuel à mettre La Presse en tutelle et à ouvrir les portes de cette institution culturelle de premier ordre, nomme un groupe de médiateurs" et joue ainsi "le jeu du lock-out".

Le gouvernement Bourassa doit cesser de faire comme s'il était indifférent que La Presse ne reprenne pas très rapidement la publication, conclut M. Pepin nous réclamons la mise en tutelle du journal afin que celui-ci reparaisse prochainement, dans l'intérêt des employés certes, mais aussi de la population qui n'a tout simplement pas les moyens de perdre ce quotidien.

BELL CANADA

Bell fera des exceptions pour certaines localités entourant Toronto et Montréal, où les hausses ne seront que de cinq cents. Par contre à Windsor et Québec, elles atteindront 85 cents.

Cette diversité des augmentations est attribuable à un regroupement des régions que Bell veut entreprendre.

La hausse sur les services mensuels s'appliquerait aux appareils résidentiels et commerciaux de presque toutes les localités du territoire de Bell, qui comprend l'Ontario, presque tout le Québec, une partie du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest.

D'après la nouvelle proposition Bell, la facture du téléphone dans les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto sera portée de $6.05 à $6.65.

En revanche, dans de petites villes comme Fortierville et St-Léon au Québec, le nouveau tarif de $4.20 au lieu de $3.85.

Bell veut augmenter de 10 pour cent le coût des extensions téléphoniques à domicile, et de 18 à 20 pour cent celui des entreprises. Les appels interurbains augmenteraient d'un cent pour la première minute en appel direct et d'un cent pour chaque minute supplémentaire pour tous genres d'appels.

Selon Bell, la hausse de revenu lui permettra de tirer un profit net de 8.2 pour cent en 1972 ce qui, d'après elle, est le minimum requis pour lui permettre de travailler de façon efficace. Sans cette hausse, le taux de profit serait de sept pour cent.

La compagnie a déclaré que ses bénéfices pour 1971 étaient plus élevés que jamais. Elle a attribué cette performance à la hausse des tarifs de l'an dernier.

Ces hausses ne sont pas inflationnistes, a affirmé M. Scrivener, parce que la productivité de Bell monte de cinq à six pour cent chaque année, alors que les hausses de prix depuis 10 ans sont de trois à quatre pour cent par année.

"Nous sommes victimes de l'inflation," a ajouté M. Scrivéner, précisant que Bell devait augmenter ses profits pour devenir plus attirante pour les investisseurs.

Bell veut consacrer $500 millions l'an prochain à l'accroissement de ses services de créer certaines innovations, comme un numéro unique pour les services d'urgence et de meilleures communications pour les régions rurales.

Si la compagnie investit cette somme, elle créera un certain nombre d'emplois, a affirmé M. Scrivener. Ces emplois seront perdus dans le cas contraire.

La Commission tiendra des audiences pour étudier cette requête de hausse des tarifs, la troisième que Bell ait présentée depuis 1968.

En 1968, la CCT avait autorisé la compagnie à augmenter son revenu de $27.5 millions, au lieu des $83.6 millions que Bell demandait. Au début de cette année, la compagnie a reçu l'autorisation d'accroître ses revenus de $22.5 millions au lieu d'un total de $30 millions.

La dernière hausse avait comporté des augmentations de tarifs allant de 15 cents pour les services résidentiels dispensés dans les petites localités à 70 cents pour les entreprises de certaines banlieues de Toronto et Montréal.

BOURASSA

dustrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque, s'étaient rendus à l'aéroport pour accueillir le maréchal Tito et sa suite dans l'avion qui avait quitté Ottawa plus tôt se trouvait notamment le ministre Jean Marchand.

Le visiteur a logé au Château-Frontenac. De là, il s'est rendu au Parlement québécois où la séance d'après-midi de l'Assemblée nationale avait été annulée. D'un pas alerte – Tito a plus du double de l'âge de M. Bourassa – le chef d'Etat a gagné la porte latérale du Parlement qui mène directement aux bureaux du premier ministre. Un cordon de police retenait une cinquantaine de journalistes et de photographes dans l'angle d'un couloir; au passage, Tito salua le groupe d'un laconique: "Bonjour".

M. Bourassa a expliqué, après l'entretien qu'il a eut avec le maréchal, que l'achat d'appareils CL-125 – produits par Canadair à Montréal – "apporterait une contribution économique importante". Le premier ministre a ajouté que nulle date n'est prévue pour la décision que prendrait Belgrade, qui a déjà l'un de ces appareils à l'essai.

Environ 600 policiers (fédéraux, provinciaux et municipaux) étaient en service hier à Québec pour la durée du séjour de Tito, qui voyage avec son escorte personnelle – des agents de sécurité vêtus de noir.

Outre une visite à la Citadelle, Tito s'est également prêté à une brève visite à l'hôtel de ville de Québec.

Hier soir, au Café du Parlement, le Québec donnait un dîner où le chef du gouvernement québécois a notamment louangé le maréchal Tito pour "la place que vous tenez dans l'histoire et les efforts que vous avez déployés sur la scène mondiale pour faire en sorte que les peuples et les Etats de moins grande puissance aient voix au chapitre dans les grandes instances internationales".

Le fait que la visite de huit jours du maréchal aux Etats-Unis se soit déroulée sans incidents et que rien de fâcheux ne se soit encore produit au cours de l'étape canadienne de ce voyage incite la police à une prudence accrue à compter d'aujourd'hui, à Halifax. C'est dans cette ville des Maritimes en effet que Tito reçoit aujourd'hui un diplôme de l'université Dalhousie.

C'est à Halifax que se termine le voyage de Tito en Amérique du Nord. Demain, Josip Bros Tito et son épouse Jovenka, regagneront la Yougoslavie à bord d'un avion spécial où prendront également place le ministre yougoslave des affaires étrangères, Mirko Tepavac, et les autres membres de la suite présidentielle.

SANTÉ:

Suite de la page 3

L'AMOPQ a également fait connaître sa grande déception devant l'implantation des premiers centres locaux de services communautaires (CLSC). Il y a absence totale de communication, a dit le Dr Hamel, entre le niveau du gouvernement et celui de la mise en place des CLSC. Au lieu de créer de nouvelles structures, le gouvernement devrait s'inspirer des expériences réalisées dans les cliniques populaires déjà existantes, ce qui lui permettrait de réaliser des économies considérables.

Un rapide examen de l'AMOPQ sur le fonctionnement des nouveaux CLSC lui permet de constater que les coûts des soins per capita y seront plus élevés que dans la pratique traditionnelle de la médecine.

Sur le plan de la rémunération, le Dr Hamel n'a pas fait état d'un certain mecontentement chez un groupe de médecins qui n'ont pas réussi à réaliser en un an l'objectif proposé par le gouvernement, à savoir une rémunération d'environ $48,000. Un projet de recherche est mis en route par l'association pour déterminer quels seraient les meilleurs modes de financement. Le paiement à l'acte, dit le Dr Hamel, garantit sans doute la plus grande efficacité mais d'autres modes de paiement peuvent être envisagés dans des circonstances particulières.

UNE LOI

Suite de la page 3

"Je pense que, sur le principe, nous devons être d'accord que pour faire face à des situations exceptionnellement explosives ou des manifestations qui peuvent entraîner toutes sortes de conséquences graves, je pense qu'il vaut beaucoup mieux se fabriquer une loi d'exception au Québec, que de subir une loi qui viendrait d'Ottawa, comme ça a été le cas pour la loi des mesures de guerre, au mois d'octobre l'an dernier. Or, sur le principe, je suis d'accord qu'il y ait une législation qui soit faite par les Québécois, pour les Québécois, et non pas emprunter dans des moments cruciaux une législation qui vienne du gouvernement central. Cependant, je pense, qu'il faut être très circonspect sur la possibilité de cette législation et il faudrait que ce soit tellement bien articulé qu'on ne prête pas cette législation à toutes les sauces, et que ça ne crée pas, au Québec, un moyen de répression tellement fort qu'à ce moment-là il faudrait s'agenouiller devant le gouvernement à chaque fois qu'une manifestation s'organiserait. En résumé, sur le principe, je suis d'accord pour éviter que nous soyons toujours sous la férule d'une législation fédérale pour faire face à nos propres conflits, mais en second lieu, j'ai des réserves quant aux implications et quant aux résonances que cette loi pourrait avoir."

Le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, ne s'embarrasse pas de telles nuances. Il est d'accord d'emblée pour que le gouvernement adopte des réglements pour empêcher les manifestations qui tournent à la violence. Il donne en exemple la manifestation d'il y a une semaine à Montréal. Selon lui, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a incité les gens à manifester en dépit du réglement adopté par la ville, il est responsable des dommages et il devrait en payer la note.

INTÉRESSANT

Suite de la page 3

tère du travail sur les difficultés de la société actuelle avec toutes ses tensions.

Un organisme comme Environnement-Canada parle évidemment de pollution. Par contre, il présente comme idéal écologique la nature sauvage, ce qui aidera peu les citadins à comprendre ce que peut être un environnement urbain équilibré ou comment leur ville dépend de l'équilibre naturel.

Il faut signaler pourtant la contribution de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui distribuait gratuitement un exemplaire de la revue "habitat" entièrement consacré aux problèmes de pollution à travers le Canada.

Un autre aspect notable dans ce genre d'événement est en perspective vraiment culturelle et éducative: on n'essaie pas tout le temps de vendre quelque pacotille aux visiteurs. La seule chose en vente, c'est une encyclopédie. Il faut noter par contre un kiosque exposant des appareils "antipollution" qui utilisent l'ozone pour enlever odeurs et germes nuisibles de la maison. On ne signale évidemment pas que les appareils à ozone, malgré leur efficacité, sont interdits aux USA à cause des dangers possibles de l'ozone pour la santé humaine.

En somme, la tentative est intéressante mais le thème est peut-être trop vague: bien des exposants ont plus retenu le thème de "l'avenir" que celui de la pollution. De plus on a invité des groupes (polices et armée par exemple) qui semblent n'avoir pas grand-chose à dire sur la pollution, à tort ou à raison.

Espagne

Une reconquête quotidienne de parcelles de démocratie

par Clément Trudel

Chaque jour, la patience des Espagnols fait gagner au peuple d'Espagne une parcelle de démocratie mais il faut sérieusement penser à une alternative au franquisme, à un "programme" sur lequel se mettraient d'accord tous ceux qui ont acquis ou reconquis l'esprit de lutte.

Carlos Elvira, 20 ans de séjour en prison, représentant des "commissions ouvrières", rencontrait hier les journalistes auxquels il confiait que, malgré la dictature franquiste c'est la "base" qui en Espagne élit ses délégués d'atelier. La grève est "illégale" mais il se produit de plus en plus de grèves et ce, avec l'accord et l'appui de l'ensemble des étudiants, des professionnels et du clergé.

SEAT – entreprise d'Etat, usine d'autos de Barcelone – est la dernière étape d'une escalade de la démocratie qui passe par les mines des Asturies, les procès de Burgos et la grève générale du bâtiment (sept jours) à Madrid. La répression se fait sentir, il est vrai, mais elle ose moins qu'auparavant, parce que la solidarité s'exprime de plus en plus ouvertement à l'égard des syndicalistes brimés. (Les 21,000 ouvriers de la SEAT réclament le réengagement de 23 membres de "commissions ouvrières").

Les commissions ouvrières, c'est un mouvement socio-politique qui, depuis 1962 surtout, travaille à défendre la classe ouvrière trahie par la direction des syndicats "fascistes". Une septième "réunion générale" de ces commissions s'est tenue il y a un mois dans la clandestinité, en Espagne, mais il reste que l'activité des commissions se fait à ciel ouvert et "nous sommes peut-être sur le chemin qui nous amènera à une grève générale", selon Carlos Elvira.

Les militants des "commissions ouvrières" ont en moyenne 23 ans. Outre le rôle proprement syndical des commissions, ces dernières se donnent une tâche d'opposition à Franco et à son successeur désigné Don Juan Carlos. Le but des commissions est de faire cesser "l'exploitation de l'homme par l'homme".

M. Elvira a parlé longuement des scandales (Matesa, Iberia, industrie immobilière) qui secouent le régime franquiste et de l'attitude tout à fait progressiste adoptée récemment par l'Eglise espagnole, qui détient encore une force morale et economique dans ce pays où périrent un million de combattants de 1936 à 1939 (par la suite, il y eut peut-être 300,000 fusillés et 500,000 exilés, ce qui fait une perte de deux millions de citoyens).

L'un des prétextes pour la rébellion de Franco était que la République espagnole voulait la séparation de l'Eglise et de l'Etat; 35 ans après le début de la guerre civile, c'est l'Eglise elle-même qui réclame cette séparation, dans la ligne d'un "aggiornamiento" rapide.

L'Espagne est le seul pays catholique qui puisse fair état d'une prison spécialement pour des membres du clergé: Famora. Lors du dernier synode à Rome, c'est le cardinal-primat d'Espagne qui a pris sur lui de présenter aux représentants de la hiérarchie catholique le dossier noir d'une Eglise longtemps asservie au pouvoir mais qui a su prendre conscience de son rôle contemporain. Un vote a été pris à la dernière conférence épiscopale d'Espagne sur le "pardon" que devrait demander l'Eglise espagnole au peuple pour le tort causé depuis l'avènement de Franco – une torte minorite s'est prononcee en faveur de ce geste de repentir, ce qui en dit suffisamment sur le revirement des forces de l'Eglise.

Carlos Elvira, depuis 1967, vit en exil à Paris; les commissions ouvrières jugeaient que c'était prendre un risque inutile que de le faire militer en Espagne. Depuis, Elvira établit des contacts et fait connaître à l'étranger qu'au pays de Franco, bien des choses sont en mutations.

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADMISSION DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS
À LA SESSION HIVER '72

- SOIRS ET SAMEDIS -

COURS CONDUISANT AU :

1. DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
2. CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES
3. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

DANS LES SECTEURS SUIVANTS :

SCIENCES GÉNÉRALES
LETTRES FRANÇAISES ET ANGLAISES
SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
SCIENCES et TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ARTS PLASTIQUES
SCIENCES ET TECHNIQUES APPLIQUÉES

Pour renseignements complémentaires sur les programmes d'études dispensés à l'intérieur de chaque secteur, veuillez communiquer avec le SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE, 244 est, rue Sherbrooke, Montréal.

23 décembre 1971, date limite pour formuler une demande d'admission à la Session Hiver '72.

Téléphone : 842-5294

informations internationales

Le conflit indo-pakistanais

Première occasion pour la Chine de faire oeuvre de pacificateur

M. Zulfikar Ali Bhutto, président du parti du peuple pakistanais (PPP) et représentant personnel du président Yahya Khan, est arrivé hier après-midi à Pékin à la tête d'une délégation politique et militaire pakistanaise.

Entre-temps à Washington, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde prenait congé du président Richard Nixon au terme d'un deuxième et dernier entretien sur la situation en Asie du sud. Aucun communiqué conjoint n'a été publié et les compte-rendus du porte-parole de la Maison Blanche ont été dénués de toute allusion à quelque concordance de vue que ce soit.

Sur le terrain, les accrochages semblent se multiplier à la frontière indo-pakistanaise. Selon les sources, on fait état de lourdes pertes infligées aux troupes pakistanaises ou aux "agents indiens". Des informations publiées dans la presse de Rawalpindi affirment que l'état d'urgence pourrait être proclamé incessamment au Pakistan.

A Pékin, M. Chou En-lai, premier ministre chinois, a eu hier soir un premier entretien avec la délégation pakistanaise trois heures seulement après son arrivée inattendue à Pékin sur invitation du gouvernement chinois.

M. Ali Bhuttho est accompagné notamment par le chef de l'armée de l'air, le général Rahim Khan, et les chefs d'état-major de la marine et de l'armée de terre, le vice-amiral Rachid et le général Gul Hassan, ainsi que par le secrétaire pakistanais aux affaires étrangères, sultan Mohammed Khan. Il s'agit de la plus importante délégation pakistanaise en Chine depuis la visite du président Yahya Khan il y'a un an exactement.

En ce qui concerne M. Ali Buttho, il est l'un des principaux artisans du rapprochement sino-pakistanais auquel il a travaillé quand il était ministre des affaires étrangères au début des années soixante. C'est à ce titre qu'il avait fait plusieurs visites à Pékin. La dernière avait eu lieu il y a environ six ans à la veille de la révolution culturelle. Les observateurs notent qu'il semble être partisan d'une attitude plus ferme vis-à-vis du Bangla-Desh et de l'Inde.

La délégation aura avec les dirigeants chinois des entretiens qui, estime-t-on, fourniront à la Chine populaire la première occasion d'agir en pacificateur depuis qu'elle est membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Les conversations sino-pakistanaises, qui dureront vraisemblablement jusqu'à lundi, porteront, croit-on savoir, sur les relations entre l'Inde et le Pakistan.

La position de la Chine à cet égard est caractérisée par une grande prudence, fort bien résumée par les slogans brandis par les quelque deux mille personnes venues accueillir la délégation pakistanaise à l'aéroport de Pékin. Parmi ces slogans, on notait: "vive la grande unité entre les peuples afro-asiatiques", qui semble montrer le souci de Pékin d'éviter un nouveau conflit en Asie, ainsi que: "soutenons résolument le peuple du Pakistant dans sa lutte pour protéger son indépendance contre l'agression et l'ingérence de l'extérieur", ce qui rappelle les liens privilégiés entre Islamabad et Pékin.

La Chine a assuré le Pakistan de son soutien en cas d'"agression" indienne, mais les dirigeants chinois ont observé une très grande prudence en ce qui concerne la situation dans le sous-continent indien notamment au cours des deux derniers mois.

Selon les milieux diplomatiques bien informés, certains officiels chinois ont déclaré récemment en privé que "l'Inde et le Pakistan doivent dialoguer".

En outre, le climat des relations sino-indiennes, médiocres depuis le conflit frontalier entre la Chine et l'Inde en 1962, s'est sensiblement amélioré ces dernières semaines sans toutefois qu'un pas décisif n'ait encore été fait vers une normalisation des rapports entre Pékin et la Nouvelle-Delhi.

Le dernier indice de ce réchauffement est intervenu la semaine dernière avec l'envoi, au premier ministre Chou En-lai et au ministre des affaires étrangères par intérim Chi Peng-fei, de messages, publiés dans la presse chinoise, de Mme Indira Gandhi et du ministre indien des affaires étrangères Swaran Singh félicitant chaleureusement Pékin après le vote à l'ONU. Le chef du gouvernement indien soulignait que l'entrée de Pékin dans l'organisation internationale "donnera plus de poids à la participation des pays asiatiques aux délibérations et décisions" de l'ONU et se félicitait de la perspective de voir l'Inde travailler "en coopération étroite avec la délégation chinoise dans l'intérêt de la paix et du progrès".

De plus, le ping-pong, arme de choc de la diplomatie de Chou En-lai, a été utilisée avec l'Inde qui est représentée en ce moment à Pékin au tournoi afro-asiatique amical de tennis de table où sa délégation est traitée avec des égards comparables à ceux réservés aux pongistes des pays amis de Pékin. Un journaliste indien, le premier admis à Pékin depuis plus de 10 ans, accompagne les pongistes indiens, effectuant des reportages pour l'agence "Press Trust of India".

D'autre part, si la presse chinoise garde prudemment un mutisme total sur l'accord soviéto-indien d'août dernier – le premier ministre Chou En-lai a exprimé récemment au cours d'un entretien avec des visiteurs américains l'espoir qu'il n'était pas dirigé contre la Chine –, Pékin reste la grande puissance engagée aux côtés du Pakistan.

Cependant, les journaux de Pékin, qui ont mentionné pour la dernière fois les 8 et 10 septembre derniers les prises de position pakistanaises en faveur de "l'intégrité" du Pakistan et contre toute "agression" venant de l'extérieur, gardent le silence sur la situation à la frontière indo-pakistanaise.

C'est plutôt vers une solution discutée et pacifique que Pékin, investi de ses nouvelles responsabilités de membre du Conseil de sécurité, s'efforcera d'orienter ses hôtes pakistanais.

Les EU vont livrer pour $136 millions de céréales à l'URSS

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis ont conclu leur plus importante transaction commerciale avec l'Union soviétique à qui ils vont livrer pour 136 millions de dollars de céréales, a-t-on appris hier de source gouvernementale américaine.

Le marché, négocié par les deux grandes firmes céréalières américaines "Continental Grain Company" et "Cargil Incorporated", porte sur 2 millions de tonnes de maïs, 600,000 tonnes d'orge et 300,000 tonnes d'avoine. La transaction est réglable entièrement en dollars et ne comporte pas de crédit.

Les responsables des départements du commerce, de l'agriculture et de la Maison Blanche ont souligné hier l'importance de ce contrat, qui a été qualifié de "premier pas significatif" pouvant déboucher sur d'autres commandes.

Tout en se refusant à faire des prévisions sur les futures ventes de céréales des Etats-Unis à l'URSS, ils ont note que l'exécution de se contrat, qui commencera dans les prochaines semaines, va créer une "atmosphère de crédibilité" pour le prochain voyage en URSS de M. Maurice Stans, secrétaire au commerce.

Un des obstacles au développement du commerce entre les deux pays a été levé en juin dernier lorsque le président Nixon a supprimé l'obligation qui avait été instituée en 1962 d'exporter 50 pour cent des ventes de produits agricoles aux pays communistes sous pavillon américain.

Les syndicats maritimes qui avaient vivement critiqué la décision de la Maison Blanche ont accepté ces derniers jours de ne pas s'opposer à l'avenir aux expéditions de céréales à destination de l'URSS, quel que soit le pavillon sous lequel elles sont transportées. Il semble que cette liberté de choix ait été une des conditions posées par les Soviétiques pour la signature du contrat. D'une manière générale, les expéditions sous pavillon américain sont plus onéreuses que sous pavillon étranger et la règle des 50 pour cent s'était de ce fait révélée inefficace.

L'acceptation des syndicats américains semble avoir été facilitée par le vote récent d'une législation maritime qui prévoit des subventions pour la construction aux Etats-Unis de 300 cargos au cours des dix prochaines années, ce qui devrait rendre la flotte américaine plus compétitive.

Les responsables américains soulignent d'autre part que cette vente à l'URSS, qui représente à elle seule un cinquième de la totalité des exportations de céréales américaines au cours de la dernière campagne, est particulièrement bienvenu au moment où s'annonce une récolte record aux Etats-Unis.

Comité international de soutien au Bangla Desh

PARIS (AFP) – Un "comité international de soutien au Bangla Desh" vient de se constituer, à l'initiative de diverses organisations à tendances autonomistes tels le mouvement nationaliste basque ETA, le parti socialiste de libération nationale de Catalogne, le parti communiste breton, le comité de défense des droits du peuple kurde et de plusieurs personnalités, notamment les professeurs Laurent Schwarz, Guy Héraud, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Viennot, Jean-Pierre Vigier, etc.

La surtaxe de 10%

Faux espoirs?

Malgré l'optimisme affiché par M. Plaza, on insiste dans les milieux politiques de Washington sur la portée universelle que le président Nixon a entendu donner à cette mesure annoncée le 15 août dernier. La suppression de la surtaxe pour les pays ou groupe de pays revêtirait un caractère discriminatoire envers les autres. Elle ne pourrait être décidée, rappelle-t-on, que pour un produit ou des produits donnés, ce qui éventuellement bénéficierait à l'Amérique latine sans pour autant discriminer contre d'autres régions du monde.

Certains représentants diplomatiques latino-américains se sont montrés dernièrement convaincus que, d'une façon ou d'une autre, leurs pays seraient exemptés de la surtaxe, compte tenu des relations particulières qu'ils entretiennent avec les Etats-Unis. Le nouvel ambassadeur de l'Argentine auprès de la Maison Blanche, M. Carl Manuel Muniz, s'était montré très affirmatif dans ce sens après avoir présenté ses lettres de créance à M. Nixon.

Pour les observateurs spécialisés dans les affaires latino-américaines, ce sont surtout des déclarations comme celles de MM. Finch et Muniz qui ont amené le secrétaire général de l'AIA à prédire l'adoption probable par les Etats-Unis d'une telle mesure en faveur de l'Amérique latine.

Les Chinois arriveront à l'ONU le 10 ou le 11

NATIONS UNIES (AFP) – Le ministre des affaires étrangères par intérim de la République populaire de Chine a informé hier le secrétaire général U Thant que la délégation de la Chine populaire à la 26ème assemblée générale de l'ONU quitterait Pékin le 9 novembre et arriverait aux Nations unies le 10 ou le 11 novembre.

Le télégramme de Pékin n'indique pas par quelle ligne aérienne la délégation chinoise arrivera aux Etats-Unis.

Le représentant permanent de la Chine à l'ONU, M. Huang Hua qui est actuellement ambassadeur de Chine au Canada a déjà informé le gouvernement canadien qu'il quitterait son poste le 9 novembre pour aller prendre ses nouvelles fonctions à New York.

Le gouvernement de Pékin a également informé U Thant que le secrétaire de la délégation chinoise, M. M. Kau Lieng et cinq autres membres subalternes de la délégation arriveraient à New York le huit novembre.

La délégation chinoise à l'ONU n'a pas encore de bureau à New York, mais elle a fait retenir des appartements dans un grand hôtel du centre de la ville.

Pour la détente dans le monde...

TOKYO (AFP) – Pour la détente dans le monde, les Etats-Unis et toutes les nation qui leur sont soumises devraient retirer leurs forces stationnées à l'étranger, a déclaré hier M. Chou En-lai au rédacteur en chef de l'"Asahi Shimbun", au cours d'un entretien de deux heures.

Le président du conseil chinois a dit que son pays était opposé aux grandes puissances opprimant les petites nations. En premier lieu, a-t-il ajouté, les trois peuples d'Indochine doivent être sauvés des ravages de la guerre. Il n'y a pas de raison pour que les Américains aillent jusqu'en Indochine pour verser leur sang.

D'après M. Chou En-lai, le général de Gaulle s'est montré avisé en rapatriant 800,000 soldats français d'Algérie dans les années qui suivirent son retour au pouvoir. Non seulement il n'a pas perdu la face mais il a sauvé de nombreuses vies et il s'est attiré des louanges du monde entier, a déclaré M. Chou En-lai.

Le chef du gouvernement chinois a dit que le président Mao lui avait confié qu'il désirait discuter de tout et de n'importe quoi avec le président Nixon lorsqu'il viendrait à Pékin. Ce n'est qu'après ces conversations que l'on pourra espérer des résultats, a conclu M. Chou En-lai.

Malaise au sein du parti gaulliste

PARIS (AFP) – Un ancien ministre du général de Gaulle, M. Jean-Marcel Jeanneney, a rendu publique hier sa démission du parti gaulliste UDR mettant ainsi une nouvelle fois au jour le malaise existant au sein du parti majoritaire devant les incertitudes de "l'après-gaullisme".

Dans une déclaration au quotidien "Le Monde", M. Jeanneney exprime vigoureusement son désaccord avec la politique suivie par MM. Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas en ce qui concerne l'Europe, le projet de "régionalisation", la politique familiale et fiscale. Sur l'Europe, l'ancien ministre du général de Gaulle reproche au président Pompidou notamment "d'ouvrir la C E E largement sur l'extérieur... sans que rien soit construit qui puisse assurer réellement l'indépendance et la prospérité de l'Europe".

M. Jeanneney, considéré comme le "père" de la réforme régionale rejetée au référendum du 27 avril 1969 qui a mis fin à près de onze années de pouvoir du général de Gaulle, critique aussi très sévèrement le projet de "régionalisation" qui, selon lui, n'est qu'une "prétendue réforme régionale".

La démission de L'U D R de M. Jeanneney, qui avait été ministre du général de Gaulle de 1959 à 1962 et de 1966 à 1969 intervient après celles de M. Christian Fouchet, également ancien ministre de l'ancien chef de la France libre et aujourd'hui député non-inscrit, ainsi que celles de trois autres députés MM. Louis Vallon, gaulliste de gauche, Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle, et Gabriel Vancalster.

Les22 Cubains sont repartis

LA NOUVELLE ORLEANS Louisiane (AFP) – Un groupe de 22 Cubains, arrivés sans visa il y a dix jours pour tenter de participer à une conférence internationale sur le sucre à laquelle ils n'avaient pas été invités, sont repartis hier, pour leur pays à bord d'un avion à turbopropulseurs de fabrication soviétique qui les avait amenés à la Nouvelle-Orléans le 24 octobre.

Les autorités américaines avaient hébergé le groupe dans une base de l'aéronavale au sud de la Nouvelle-Orléans en attendant que les services d'immigration aient statué sur leur sort.

Un fonctionnaire de l'ambassade de Tchécoslovaquie, qui représente les intérêts cubains aux Etats-Unis, a déclaré que le groupe, qui avait insisté pour rester aux Etats-Unis tant que la conférence durerait, était reparti volontairement. La conférence a en effet pris fin hier.

Un porte-parole du gouvernement américain, a, de son côté, indiqué que les Cubains avaient été expulsés selon la loi américaine parce qu'ils étaient venus sans autorisation préalable.

La visite de Mme Gandhi

Les États-Unis et l'Inde sont demeurés sur leurs positions

WASHINGTON (AFP) – Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, quitte Washington ce matin avec l'impression que le président Nixon veut sincèrement contribuer à réduire la tension en Asie du Sud, mais qu'il ne prend pas le bon moyen pour y réussir.

Toutes les déclarations faites par Mme Gandhi et par les dirigeants américains pendant sa visite officielle à Washington montrent en effet que l'Inde et les Etats-Unis sont restés sur leurs positions divergentes sur les causes et les remèdes de la crise que traversent les relations indo-pakistanaises.

Mme Gandhi a réaffirmé hier devant le "National Press Club" que le vrai problème n'est pas l'antagoniste de l'Inde et du Pakistan mais le flot des dix millions de réfugiés qui ont fui le "règne de terreur" instauré au Pakistan oriental. "La seule façon d'en sortir, a-t-elle dit, est de trouver avec le sheikh Rahman et la ligue Awami une solution qui tienne compte des aspirations du peuple bengali".

Les Etats-Unis se déclarent prêts a continuer à aider l'Inde à supporter le lourd fardeau supplémentaire que les réfugiés pakistanais représentent pour son économie. Mais ceci dit, ils font appel à l'Inde pour qu'elle fasse preuve de modération dans son attitude envers le Pakistan, et, en particulier, qu'elle consente au retrait simultané des troupes sur la frontière des deux pays afin de réduire les risques de guerre.

Mme Gandhi a nettement dit aux Américains qu'elle n'était pas disposée à prendre le risque de retirer ses troupes tant que la situation resterait troublée au Pakistan Oriental. Elle a cherché à convaincre le président Nixon que le meilleur moyen de contribuer à la détente était de faire pression sur le gouvernement pakistanais pour qu'il apporte une solution satisfaisante.

M. Nixon s'est trouvé, en face de Mme Gandhi, dans la même position qu'en face du président Anouar Sadate d'Egypte qui lui a demandé de faire pression sur Israël pour l'amener à accepter le règlement Anouar Sadate pour l'amener à accepter le règlement du conflit du Moyen-Orient sur la base de la résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967. Il a essayé de la convaincre que ses possibilités de pression sur le Pakistan étaient d'autant plus faibles que la Chine populaire était prête à fournir au Pakistan toutes les armes que les Etats-Unis ne lui fournissent plus.

Mme Gandhi a néanmoins tenu à rassurer les Etats-Unis en affirmant que l'Inde n'avait pas la moindre intention de provoquer une guerre avec le Pakistan et qu'elle n'avait pas la moindre ambition territoriale sur aucune part du Pakistan, y compris le Bengale-Oriental.

8,009 appareils américains abattus

SAIGON (AFP) – Les Etats-Unis ont perdu plus de huit mille appareils – très exactement 8,009 à la date du 2 novembre 1971 – depuis le début de leur engagement au Sud-Est asiatique, en janvier 1961.

Le haut commandement américain ne compte toutefois ces pertes – avions et hélicoptères – qu'à partir du 5 août 1964 pour les appareils perdus au-dessus du Nord-Vietnam (939) et du 10 mars 1970. Pour ceux tombés au Laos (169) bien que les bombardements au bas-Laos, notamment sur la piste Ho Chi Minh, aient commencé bien avant cette date.

LOYOLA

Le Département des études théologiques présente

ROLLO MAY

La fin et le commencement d'une époque

lundi, le 8 novembre à 8 h.
L'Auditorium F.C. Smith
7141 Sherbrooke ouest
Entrée libre

LOYOLA

Hommages à LA YOUGOSLAVIE
et à son distingué visiteur
Le Maréchal TITO
Nous invitons nos clients à penser dès maintenant à visiter le printemps prochain ce pays aux multiples attraits
Dubrovnik et Sveti Stefan sur la côte de l'Adriatique
Notre premier voyage en 1972 : 11 mai
Le second en automne : 28 septembre
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union

VOTEZ POUR DE L'ACTION
DANS VILLE MONT-ROYAL





* Charles Denhez
Conseiller Municipal Siège No. 2

* Joe Mein
Candidat au Siège No. 5

DES HOMMES D'ACTION VIGOUREUX

Lisez pourquoi vous avez besoin de conseillers indépendants - immédiatement !

Votre vote pour Charles Denhez et Joe Mein peut vous assurer des solutions aux problèmes vitaux, mais négligés jusqu'ici, que vous les payeurs de taxes, devez affronter.

- Pourquoi avons-nous cédé notre précieuse autonomie et notre excellente force de police à la Communauté Urbaine de Montréal. Et que pouvons-nous faire pour nous assurer que la Ville que nous aimons continue d'exister ?
- Pourquoi demeurons-nous les seuls payeurs de taxes du Québec à ne pas nous prévaloir du droit constitutionnel d'un référendum sur les révisions d'une loi de zonage ?
- Avez-vous vérifié l'augmentation récente de votre taxe d'évaluation ? Êtes-vous au nombre des 500 personnes qui ont déjà inscrit leur protestation ?
- Est-ce que les caucus privés de notre Conseil représentent un moyen démocratique de dépenser les dollars provenant de vos taxes ?
- Combien de milliers de dollars devrons-nous payer encore pour des rapports faits à l'extérieur, tel que récemment : le rapport récréatif - Phase 1 qui aurait pu être préparé par des parents de Ville Mont-Royal ?
- Pourquoi le bruit des avions n'a-t-il pas été réduit malgré des plaintes et les pétitions nombreuses ? Et pourquoi y a-t-il eu si peu de progrès relativement à la pollution de l'air malgré le fait qu'un grand nombre de résidents de Ville Mont-Royal en sont incommodés ?
- Pourquoi devons-nous continuer à permettre que la vérité soit délibérément cachée aux résidents ?

VOTEZ DENHEZ & MEIN POUR RÉPONSES ET ACTION

Le Commité des citoyens d'action

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre : Alexander Brott
solistes :



FVANOR[illegible]t LIZA
lassique
COMPLET
LUNDI SOIR
8 novembre
à 20h.30
Prochain concert: lundi soir, 24 janvier
SOLISTE: ITZHAK PERLMAN, violon
Billets - adultes $4. - Étudiants $2.
Renseignements - Réservations : 935-4955
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Orchestre de Chambre McGill
chef d'orchestre
Alexander Brott



CONCERT GRATUIT
solistes
William STEVENS
piano
James RANTI
trompette
Symphonie . . . . . Albinoni
Sancta di Camera . . . . Rossini
Intermezzo . . . . . Brahms
Concerto de piano . Shostakovitch
DIM. SOIR, 14 NOV.
8h30 p.m.
Billets gratuits disponibles
Musée des Beaux Arts de Montréal
1379 Sherbrooke ouest, Montréal

Helms devient super-patron

Nixon ordonne la réorganisation de la CIA

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a ordonné hier la réorganisation au sommet de tout l'appareil américain de contre-espionnage et de renseignement en investissant l'actuel directeur de la CIA, M. Richard Helms, des pouvoirs d'un super-patron.

Une circulaire de la Maison Blanche annonce en effet que M. Helms aura désormais pour mission de coordonner les activités des divers services de renseignements et de contre-espionnage parallèles à la CIA. Parmi ces organisations figurent notamment: la "National Security Agency", chargée principalement du déchiffrage, le "Bureau of Intelligence and Research" dépendant du département d'Etat, certains services de la trésorerie, de la commission de l'énergie atomique et du FBI (sûreté fédérale), ainsi que les bureaux de renseignement de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation qui sont groupés au sein de la "Defense Intelligence Agency".

Tandis que M. Helms devient le coordinateur-en-chef des activités de l'ensemble de ces organismes, son adjoint, le général de corps d'armée des "marines" Robert E. Cushman, est chargé de la direction "au jour le jour" de la CIA.

M. Nixon a annoncé en outre la création d'un comité du renseignement (Intelligence Committee) au sein du conseil national de sécurité que dirige M. Henry Kissinger, son principal conseiller aux affaires étrangères. La composition de ce nouveau comité est analogue à celle du groupe dit de Washington qui n'avait pas d'existence officielle et qui réunit notamment les sous-secrétaires d'Etat et à la défense, MM. Alexis Johnson et David Packard, respectivement.

La circulaire présidentielle décrète enfin la fusion des services de renseignement souvent rivaux de l'armée, de la marine et de l'aviation militaire au sein d'un organisme nouveau, le "Office of Defense Investigations."

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 28 octobre 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shasper Industries Inc a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de novembre 1971, sous le numéro 2310203.
Ce 3ième jour de novembre 1971.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 octobre 1971 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Canaplan Leasing Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal ce 2ième jour de novembre 1971, sous le numéro 2310199. Daté ce 3ième jour de novembre 1971.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que SIMCHA COOPERSTEIN, majeur, avocat, célibataire, résidant au 5838 avenue Wolseley dans la Municipalité de Côte St-Luc, District de Montréal, s'est adressé au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour changer son nom de "SIMCHA" COOPERSTEIN pour celui de "SIDNEY" COOPERSTEIN.

MONTREAL, ce 22 octobre 1971

SIMCHA COOPERSTEIN
Requérant.

LUCERNE ENTERPRISES LTD

AVIS

AVIS est par les présentes donné que LUCERNE ENTERPRISES LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal, ce 1er jour de novembre 1971.

CHAIT SALOMON GELBER CIACCIA
REIS & BRONSTEIN
par: E. Dawson
Procureurs pour les Requérants.

Avis est par les présentes donné que selon l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec, un acte de vente, nouvelle cession et nouveau transfert en date du 28 septembre 1971 de la BANQUE DE NOUVELLE-Ecosse, une banque canadienne à charte ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec dans la cité et district de Montréal, ci-après appelée "LA BANQUE", à CARSLEY SILK CO. LTD., un corps politique et dûment constitué en corporation en vertu de la loi, faisant affaires et ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec dans la cité et district de Montréal, ci-après appelé "LA COMPAGNIE", a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 21 octobre 1971, sous le numéro 2308-016, aliénant seulement cette catégorie particulière des comptes aux livres de LA COMPAGNIE, actuels et futurs, provenant de toute vente de marchandise par LA COMPAGNIE à ses clients situés aux Etats-Unis d'Amérique; le tout sans préjudice aux droits résiduels de LA BANQUE en vertu d'un certain acte de cession générale en date du 14 janvier 1960 des comptes aux livres de LA COMPAGNIE à LA BANQUE, enregistré tel que précité le 15 janvier 1960, sous le numéro 1450768, avis duquel a été publié deux fois dans le Montreal Gazette et deux fois dans "La Presse Montréal les 26 et 28 janvier 1960, en conformité avec ladite loi précitée.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No. 12-017310-71

William George Grace, Acheteur, de la Ville de St-Eustache, District de Terrebonne, requérant, vs. Marie Ausilina Janine Laflamme, opératrice-téléphoniste, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue, intimée. L'Intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au bureau d'enregistrement des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut, par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. Montréal, 28 octobre 1971. Jacques Perron, Registraire, Me Gérald Y. Green, Procureur, 10 ouest, rue St-Jacques, suite 909, Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTERE DES TRANSPORTS
APPEL D'OFFRES
TERRASSEMENT, GRAVELAGE, DRAINAGE
PISTE D'ATTERRISSAGE BONAVENTURE

Des soumissions pour travaux de réfection de la piste d'atterrissage Bonaventure sont demandées.

On recevra au bureau de M. Gérald Montambeault, sous-ministre adjoint au Ministre des Transports, 880 Chemin Ste-Foy, chambre 513, Québec 6, P. Q., des soumissions qui lui seront adressées. Les soumissions devront être remises au Bureau du Sous-Ministre adjoint avant 15:00 heures, vendredi le 12 novembre 1971 et seront ouvertes en présence des parties intéressées par la suite.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission en s'adressant au bureau de la Société des Ingénieurs LECLAIR, RIEL & ASSOCIES, suite 1, 1395 est, rue Fleury, Montréal 359. Seuls les soumissionnaires ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont invités à soumissionner.

Les dossiers de soumissions seront remis sur paiement sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la Société des Ingénieurs LECLAIR, RIEL & ASSOCIES d'un montant égal à autant de fois $25.00 qu'il sera demandé de dossiers de soumissions. Ce dépôt sera non remboursable.

Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées soit d'un chèque visé au montant d'au moins 10% de la soumission, payable à l'ordre du Ministre des Finances, soit d'un cautionnement de soumission tel que décrit dans le cahier des charges spéciales.

Le Ministre des Transports ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du dit Ministre.

ADOLPHE ROY, sous-ministre.
MINISTERE DES TRANSPORTS.

Québec, le 2 novembre 1971.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Patrick Gerhard Hewitt Quinn, analyste principal des prix, résidant et domicilié à 261 rue Crescent, à Rosemère, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de changer son nom en celui de Gerrard Hewin Quinn.

MONTREAL, le 3 novembre 1971.

Stikeman, Elliot, Tamaki, Mercier & Robb
Les procureurs du requérant

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente, assignation et transfert à Gore Lamp and Shade Co. Ltd. de toutes dettes, présentes et futures, provenant de Nova Decorator Products Inc – Produits Decoratifs Nova Inc., en date du 27 octobre 1971, était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de novembre 1971, sous le numéro 2310070. 4 novembre 1971. Gore Lamp and Shade Co. Ltd.

COUR SUPERIEURE (En Faillite)
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 11-012510-71 C.S.M.

CARLOS TALAVERA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, -et- CLAUDE MERCURE, es-qualité de Syndic aux biens de Carlos Talavera Inc., résidant dans la Ville de Mont-Royal, District de Montréal, -et- AIMERIC DE GAIN DE LINARDS -et- LINA DE GAIN MELANSON, les deux autrefois résidant dans les Cité et District de Montréal, et présentement de lieux inconnus. Par ordre de la Cour, AIMERIC DE GAIN DE LINARDS -et- LINA DE GAIN MELANSON, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication du présent Avis. Copie de la Requête a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Division de Faillite, à Montréal, à leur intention.

MONTREAL
le 5e jour de novembre 1971.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 05-815878

DAME MARIE BERGERON, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal;

Demanderesse

-vs-

OMER FONTAINE, d'adresse inconnue;

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

M. Omer Fontaine est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 4 novembre 1971

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 377 767

JACQUES LEVY, résidant et domicilié à 9, Boul. Prince Val, à Ville Lorraine, district de Terrebonne,

demandeur

-contre-

DAVID GORDON HOBART, autrefois résidant et domicilié à Habitat 67, appartement 1028, à Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à DAVID GORDON HOBART à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 4 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Ranger, Blain & Long,
170 est, boul. Dorchester suite 200.
MONTREAL, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 395 544

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social à Québec et ayant une place d'affaires en les cité et district de Montréal.

demanderesse

-contre-

DR PIERRE MONETTE, autrefois du 1232 est, rue Fleury, Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT au DR PIERRE MONETTE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 octobre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Arthur Boivin, c.r.,
507 Place d'Armes, suite 1500,
MONTREAL, Que.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 403 164

LES COMMISSAIRES D'ECOLES POUR LA MUNICIPALITE DE SAINT-HUBERT, DANS LE COMTE DE TAILLON, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au no. 1505 rue Codesre, à Saint-Hubert, comté de Taillon, district de Montréal,

demandeurs

-contre-

CHRISTOS ASLEHANEDES, demeurant et domicilié au no. 288 Pacific Ave, Toronto, Ontario, n'ayant ni domicile, ni lieu de résidence ordinaire ni place d'affaires connus dans la Province de Québec,

défendeur

IL EST ENJOINT à CHRISTOS ASLEHANEDES à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 novembre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Béliveau & Béliveau
50 Place Crémazie, suite 1008,
MONTREAL 351, Qué.
Avocats des demandeurs

Province de Québec,
District de Montréal.

AVIS est donné par le soussigné, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur Jean-Louis Bolduc et son épouse, dame Antoinette Dalbec, tous deux domiciliés au no 150 de la rue Patenaude à l'Ile Bizard, P. Québec, sera présentée en Cour de Pratique, Chambre 216 du Nouveau Palais de Justice, à Montréal, pour le District de Montréal, le lundi, vingtième jour de décembre prochain (1971), à dix heures de l'avant-midi, le tout, en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette Province, et de ceux auxquels il se rapporte.

Eugène Handfield, notaire,
133 rue Messier
Ville Mont St-Hilaire
Co. Rouville, P. Qué.,

EUGENE HANDFIELD,
NOTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-815824-71

L. H. Paul & Albert Dionne, experts comptables de la cité et district de Montréal, en capacité de fidéi-commissaires dans la faillite de Labrador Acceptance Corporation,

demandeurs Es-Qualité

-contre-

Richard Tonelli, dont la dernière adresse connue était à Cleveland, Etat d'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à RICHARD TONELLI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 octobre 1971

Marius D'Amours
Protonotaire

Me Broderick, McQuilian & Kennedy
360 ouest rue St-Jacques, chambre 400
Montréal 126.
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

"FAILLITE"

Q-34095

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: OTTO DARIUS, vendeur, domicilié au 41 St-Jean-Baptiste, Châteauguay, Qué.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que Otto Darius a fait une cession le 28ième jour d'octobre 1971, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 16ième jour de novembre 1971 à 10.30 heures de l'avant-midi, au Bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Daté à Montréal ce 28ième jour d'octobre 1971.

JOSEPH KOVSHOFF C.A.
SYNDIC

Bureau des Syndics
Kovshoff & Kovshoff
Comptables Agréés,
1110 rue Bleury, suite 100,
Montréal, Qué.
Tél.: 866-9148

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-815823-71

L. H. Paul & Albert Dionne, experts comptables de la cité et district de Montréal, en capacité de fidéi-commissaires dans la faillite de Labrador Acceptance Corporation,

demandeurs Es-Qualité

-contre-

Dame Ida Spadoni, veuve de feu Arnaldo Tonelli, de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à DAME IDA SPADONI à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 octobre 1971

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire

Me Broderick, McQuilian & Kennedy
360 ouest rue St-Jacques, chambre 400
Montréal 126.
Avocats des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-816 175-71

LOUISE THIBAULT, épouse de Marcel Desrochers, en instance de séparation, résidant en les cité et district de Montréal,

demanderesse

-VS-

PIERRE COULOMBE autrefois résidant en les cité det district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur PIERRE COULOMBE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL,
ce 3ième jour de novembre 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes Paré, Holden & Ass.,
360 St. James W. S. 1210
Montréal 126, Qué

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 401 154

BANQUE DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant une principale place d'affaires au 93 rue St-Charles ouest, à Longueuil, district de Montréal,

– contre –

WALTER BARNETT, autrefois demeurant et résidant au 1465 Châteauguay à St-Bruno, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

IL EST ENJOINT à WALTER BARNETT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 novembre 1971

Claude Dufour
greffier adjoint

Mes Genest & Chevalier,
180 De Martigny,
ST-JEROME, Qué.
Avocats de la demanderesse

RAAD CORPORATION
AVIS

AVIS est par les présentes donné que RAAD CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

DATE à Montréal, ce 1er jour de novembre 1971.

CHAIT, SALOMON, GELBER, CIACCIA, REIS & BRONSTEIN
par: E. Dawson
Procureur des Requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 400 804

YVON ST-PIERRE, domicilié et résidant au 297 2ième avenue, Ile Perrot, district de Montréal

-et-

DAME CORA ST-PIERRE, domiciliée et résidant au 297 2ième avenue, Ile Perrot, district de Montréal,

demandeurs

contre-

ABDUL L. CHAUDHARI, autrefois domicilié et résidant au 232 Boul. Island à Pincourt, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à ABDUL L. CHAUDHARI à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 octobre 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Flamand, Moisan et associés,
1259, rue Berri, suite 530,
MONTREAL, Qué.
Avocats des demandeurs

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Schefferville, Québec. CONSTRUCTION DE TROIS (3) MAISONS JUMELEES, INCLUANT TOUS LES TRAVAUX CONNEXES, A SCHEFFERVILLE, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202) seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 23 novembre 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions déposées, 4970 Place de la Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 29 octobre 1971.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
division des divorces

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

No: 12-017041-71

JOSEPH CAMILLE GASTON CHAUMONT DEMEURANT ET DOMICILIE A REPENTIGNY, district de Montréal;

requérant

-vs-

LORRAINE MARY CLARK, d'adresse et de domicile inconnus;

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée Lorraine Mary Clark est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication de cet avis;

Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces de Montréal, à son intention;

Avis est de plus donné qu'à défaut par elle de signifier et de déposer sa comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera par défaut dans cette cause et un jugement de divorce et autres mesures accessoires pourront être accordés sans autre avis.

Montréal, le 2 novembre 1971

GUY VINCENT, REGISTRAIRE ADJOINT
BELAND TRUDEAU & BASTIEN
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-815 266-71

GABRIEL MAZLIACH, Executif de la cité et du district de Montréal,

Demandeur

-vs-

MENDEL POLLOCK, autrefois de la cité et du district de Montréal, maintenant de parties inconnues,

Défendeur

et

GRANDVUE CONSTRUCTION CO. LTD. corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaire dans la cité et district de Montréal, au 1550 De Maisonneuve Ouest, Suite 809,

et

SABA REALTIES LTD., un corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaire dans la cité et district de Montréal, au 650 rue St. Marguerite, Montréal, P.Q.

Tiers-Saisie

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur est ordonné de comparaître dans un délai de trente jours. Une copie du Bref De Saisie avant Jugement a été laissée au bureau de la Cour pour le dit défendeur.

Montréal, le 4 novembre 1971

(S) Marius D'amour
Protonotaire

OREINSTEIN RUBY MICHELIN ET ORENSTEIN
637 Craig St. W.
Chambre 308, Montréal, P.Q.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET No 11521 – INSTALLATION MECANISEE POUR TRIAGE DE LETTRES, BUREAU DE POSTE D'OTTAWA, PROMENADE ALTA VISTA, OTTAWA (ONTARIO)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'Est), LE MARDI 23 NOVEMBRE 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministere et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministere ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. J. Carette,
Le chef des Services financiers et administratifs.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fierri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Superieure – District de Montreal
No 803 162.
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL,

demanderesse,

vs

JACQUES ALLAIRE & AL.

défendeurs,

et

GASTON BELIVEAU, syndic

et

LE REGISTRATEUR de Montréal,

mis en cause

Description

"Un emplacement ayant front sur la rue Olier en la cité de Montréal-Nord, mesurant vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, et composé de:

a– Subdivision huit cent quatre-vingt du lot huit (8-880) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied de largeur sur soixante-dix-huit pieds et six dixièmes de pied de profondeur; et

b– Subdivision cent vingt-neuf du lot sept (7-129) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-neuf pieds et cinq dixièmes de pied de largeur sur onze pieds et quatre dixièmes de pied de profondeur.

Toutes les mesures ci-haut mentionnees sont mesure anglaise.

Avec la bâtisse en voie de construction dessus érigée portant le numéro civique 11,-501 rue Olier, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, consentie par G. Albert Gauthier Ltée aux termes d'un acte signé sous seing privé et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous peu.

Avec et sujet à une servitude de droit de vue et de droit de passage telle que créée aux termes d'un acte de création de servitude consenti par G. Albert Gauthier Ltée devant H. Poitevin, notaire, le vingt-neuf décembre mil neuf cent soixante-quatre et enregistré audit bureau d'enregistrement sous peu."

Pour être vendu à la folle enchère, au bureau du protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est rue Craig, le VINGT-QUATRIEME jour de NOVEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant-midi en conformité d'un jugement rendu par l'Honorable Juge Laurent Bélanger en date du 16 août 1971.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montreal
No 809-617
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs ROSARIO CASOLA, résidant au 6182, rue Des Portes, St-Léonard, défendeur.

"Un certain emplacement ayant front sur la rue Des Portes en la cité de St-Léonard-de-Port-Maurice connu et désigné comme étant la resubdivision numéro six de la subdivision quatre cent dix-huit (418-921-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec toutes les batisses dessus construites incluant celle portant les numéros civiques 6180 et 6182 de ladite rue Des Portes en ladite cité de St-Léonard-de-Port-Maurice, dont le mur sud-ouest est le seul mitoyen."

Pour etre vendu au bureau du protonotaire, Cour Superieure de Montreal, 10 est, rue Craig, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE 1971, a ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Provinciale – District de Montréal
No 306-548.
C.S.M. Ex-Parte
18-020768-71.
LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE DE PONT-VIAU, demanderesse, vs RAYMOND LEBEL, défendeur.

Un immeuble ayant front sur le boulevard des Laurentides, en la cité de Pont-Viau, composé comme suit:

1. Du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept (7-2) au cadastre officiel de la paroisse de St-Vincent-de-Paul, à distraire cependant:

a) la partie expropriée par le Gouvernement de la province de Québec, pour l'élargissement de la Montée Ste-Rose ou boulevard des Laurentides (autrefois boulevard Taschereau), telle que decrite dans une vente par Parc St-Christophe limitee a Sa Majeste le Roi Georges V, passee devant Me J.W. Levesque, notaire, le vingt-six avril mil neuf cent trente, enregistree a Laval, sous le numéro 41652, et ayant une superficie de 180 pieds.

b) et la partie vendue par ledit Monsieur Raymond Lebel, à J. Chas; Martel Inc., aux termes d'une vente passée devant Me Rosaire Gauthier, notaire, le vingt et un juin mil neuf cent cinquante-sept, enregistrée au bureau d'enregistrement du comté Laval, sous le numéro 112564.

2. Une lisiere de terrain faisant partie des lots numeros cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numero sept (7-Ptie 55) dudit cadastre, et cinq cent cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente deux (32-Ptie 558) dudit cadastre; ladite lisiere ayant une largeur de dix pieds sur toute la profondeur des deux lots susdits, et etant bornee en front par le boulevard des Laurentides, d'un cote par le resdu desdits lots 7-55 et 32-558 en arrière par le lot originaire 35 dudit cadastre, et de l'autre côté par les lots 7-1 et 2 et 32-559 à 571 dudit cadastre, à distraire cependant la partie vendue à J. Chas. Martel Inc., aux termes de l'acte de vente et dessus mentionne et enregistre sous le numero 112564.

3. Quatorze lots de terre connus et désignés sous les numéros cinq cent cinquante-neuf, cinq cent soixante, cinq cent soixante et un, cinq cent soixante-deux, cinq cent soixante-trois, cinq cent soixante-quatre, cinq cent soixante-cinq, cinq cent soixante-six, cinq cent soixante-sept, cinq cent soixante-huit, cinq cent soixante-neuf, cinq cent soixante-dix, cinq cent soixante et onze et cinq cent soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-deux (32-559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571 et 572) dudit cadastre, à distraire cependant desdits lots 32-560 et 572, la partie vendue à J. Chas Martel Inc., aux termes de l'acte de vente ci-dessus mentionné et enregistré sous le numéro 112564.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro civique 801 boulevard des Laurentides, (Pont-Viau) ville de Laval.

Ainsi que le tout se trouve présentement, sans aucune exception ni réserve.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155 boulevard Je Me Souviens, en la cité de Laval, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE 1971, à ONZE heures de l'avant midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 782-094.
HYDRO-QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 75 ouest, boul. Dorchester, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, vs JEAN-GUY LEGARE, résidant au 1306, St-Zotique, est, dans les cité et district de Montréal, défendeur.

Le cadastre 903, subdivision 69, du quartier St-Louis portant le numero civique 3964 rue St-Denis, Montréal; borné dans le nord-est par la rue St-Denis, vers le sud-est par le numéro 903-70, vers le sud-ouest par le numéro 903-96 et vers le nord-ouest par le numero 903-68; mesurant vingt deux pieds et cinquante centièmes (22.50') de front sur cent pieds (100') de profondeur, formant une superficie de deux mille deux cent cinquante pieds carrés (2,250 p.c.) mesure anglaise, propriété du défendeur, division d'enregistrement de Montréal.

Pour être vendu au bureau du protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig, le VINGT-CINQUIEME jour de NOVEMBRE 1971, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Québec
No 15-465,
C.S.M. Ex-Parte, 020438.
COMMISSION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DE QUEBEC, corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires a 225 Est Grande-Allee a Quebec, P. Q. requerante, vs J.-P. LALONDE, domicilié au 124, Boul. Lakeview, Beaconsfield, faisant affaires seul à Montréal sous les nom et raison sociale de: Sunset Pools Reg'd., au 5582 Boul. Décarie, Montréal, employeur.

Ces certains emplacements formant partie du lot numéro quatre de la paroisse de Pointe-Claire et connus comme étant la subdivision numéros quatre-vingt-dix-neuf, cent, deux cent quatre-vingt-seize et la demie sud de deux cent quatre-vingt-dix-sept dudit lot officiel, ladite demie sud mesurant vingt-cinq pieds de façade, sur cent dix pieds de profondeur sur sa ligne sud contenant une superficie de trois mille quatre cent vingt pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et bornés comme suit: En façade à l'est par une rue le numéro 4-215, à l'arrière à l'ouest par le lot officiel numéro trois, d'un côté, au sud par le lot numéro 4-296 et de l'autre côté au nord par le résidu dudit lot numéro 4-297".

Pour être vendus au bureau du protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est, rue Craig, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE 1971, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal
No 805-530
SUN LIFE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE corps politique dûment incorporé ayant sa principale place d'affaires à l'Edifice Sun Life, Square Dominion, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs CONSTRUCTION SEIGNEURIE DES SAULES INC., corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires au 913 Sabatino, Longueuil, district de Montréal, défenderesse.

"Un emplacement ayant front sur la rue Falardeau en la cite de Longueuil, compose de:

a) la resubdivision deux de la subdivision mille trente-deux du lot soixante-quatre (64-1032-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil;

b) la subdivision mille trente-trois du lot soixante-quatre (64-1033) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

c) la resubdivision un de la subdivision mille trente-quatre du lot soixante-quatre (64-1034-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la maison en voie de construction dessus érigée portant le numéro civique 835 de ladite rue Falardeau dont le mur sud-ouest est mitoyen."

Pour être vendu à la folle enchère, au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201 Place Charles Lemoyne, Edifice Montval, a Longueuil, le VINGT-QUATRIEME jour de NOVEMBRE 1971, à DEUX heures de l'après-midi, en conformité d'un jugement rendu par l'honorable Juge Claude Bisson en date du 30 août 1971.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal
No 805-560.
SUN LIFE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, Edifice Sun Life, Square Dominion, Montréal, P.Q., corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal, province de Québec,

Les hôpitaux devront se serrer la ceinture, avertit Castonguay

par Solange Chalvin

En annonçant aux 160 hôpitaux du Québec la volonté bien arrêtée du ministère des affaires sociales de freiner toute dépense en vue de projets de développements, le ministre Claude Castonguay leur a lancé un défi: celui d'assurer à la population les meilleurs services possible, sans augmenter leurs dépenses.

Cela est possible, a dit de son côté le sous-ministre adjoint, M. Claude E. Forget. Il suffit de développer des méthodes exceptionnelles de saine gestion économique à l'intérieur des institutions hospitalières.

Cette décision du ministère de couper tout projet de développement a été prise pour des raisons de contraintes budgétaires, a expliqué le ministre Castonguay, qui participait au dîner du congrès de l'AHPQ. Selon le conférencier, la recherche d'une plus grande efficacité permettrait aux hôpitaux d'obtenir des fonds pour des projets d'expansion.

Cette nouvelle a jeté une douche froide sur plusieurs membres de l'Association des hôpitaux de la province de Québec dont 23 ont déjà rencontré certaines difficultés à se plier aux exigences du ministère dans l'administration d'un budget global.

Au cours des séances de l'AHPQ, le sous-ministre Forget a été à même d'entendre les réactions des représentants des 160 hôpitaux, devant la décision du ministère d'étendre l'expérience du budget global à tous les hôpitaux de Québec.

La formule de budget global avait préalablement été expliquée aux représentants des hôpitaux par le sous-ministre qui l'avait présentée comme un outil merveilleux de décentralisation des prises de décision, en vue d'une plus grande autonomie sur le plan de leur administration interne.

Si l'objectf poursuivi par le ministère est assez bien accueilli dans l'ensemblent, les hôpitaux contestent toutefois la politique salariale des cadres qui n'a pas été revisée depuis 1969 et le refus du gouvernement de faire face aux augmentations réelles des coûts des services.

Les conseils d'administration des hôpitaux, a-t-on dit, doivent constamment faire échec aux pressions qu'exercent sur eux les conseils des médecins pour de meilleures conditions de travail et de services et les différents groupes d'employés de l'institution, pour bénéficier à qui mieux de l'élasticité d'une enveloppe globale qu'on considère comme trop maigre à peu près partout.

Le directeur de l'hôpital général du Sacré-Coeur, qui assisait à ces assises, a averti le ministère que la compression budgétaire exercée s'exprimerait, en fin de compte, par un déficit.

"Voulant participer pleinement à l'expérience du budget global, nous n'avons gonflé aucune dépense. Résultat pratique, nous nous retrouvons avec un déficit de $600,000 que le gouvernement refuse de combler. Faudra-t-il retourner à la formule d'antan qui consiste à gonfler les dépenses pour arriver à joindre les deux bouts?" a demandé M. Marcoux.

De son côté, le directeur général de l'hôpital Notre-Dame, M. Lacoste, a dit qu'il était nécessaire que l'augmentation des services soit compensée par une augmentation des serivces soit compensée par une augmentation des dépenses. Il a toutefois admis qu'après avoit tenté à fond l'expérience du budget global, l'hôpital Notre-Dame était en meilleure situation financière en 1971 qu'en 70. M. Lacoste a toutefois reproché au gouvernement de ne pas tenir compte du pourcentage normal d'augmentation non seulement de la masse salariale, mais des services et de l'équipement.

Le ministre Castonguay a invité les représentants de l'AHPQ à délaisser leur individualisme de gestion interne de "leur" hôpital pour mettre en commun leurs efforts et objectifs, en vue d'une gestion plus rationnelle et si possible moins coûteuse des institutions hospitalières.

La réduction des coûts est un leitmotiv du ministère, a rappelé M. Castonguay, engageant les hôpitaux à s'y soumettre. Faisant allusion aux différences énormes de coûts qui existent entre l'Ontario et le Québec, le ministre a dit que des économies de l'ordre de $5 millions pourraient être réalisées par les hôpitaux du Québec s'ils décidaient collectivement d'assainir leur situation financière.

Un système d'achats économique

Quelque 160 hôpitaux du Québec ont réalisé des économies de près d'un million de dollars en 1971, à la suite de la mise en vigueur d'un système d'achats collectifs.

Le président sortant de l'Association des hôpitaux du Québec, dont le congrès se termine aujourd'hui à Montréal, Me Henri-Paul Lemay, a annoncé hier, non sans fierté, cette réalisation aux hôpitaux membres de l'AHPQ.

Les économies les plus remarquables ont été enregistrées dans la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Saguenay-Lac Saint Jean. On sait que ce système d'achats collectifs a reçu depuis longtemps l'approbation du Québec. Ces résultats ont été obtenus sans diminution de la qualité des produits.

Dans le rapport du conseil d'administration présenté ce matin, M. Jean-Jacques Minguy a souligné que l'AHPQ avait conduit un sondage auprès des hôpitaux quant aux effets du régime d'assurance-maladie; l'impression recueillie est que tout se déroule normalement.

Le rapport note que la promulgation du bill 46, loi du régime des négociations collectives dans les hôpitaux, sanctionnée le 30 juin dernier, constitue un tournant dans l'histoire de l'AHPQ. Pour la première fois, il est spécifié dans une loi que l'AHPQ, en qualité de représentante des hôpitaux, est le véritable partenaire de l'Etat à la table de négociations collectives.

L'Association espère que dans d'autres domaines touchant les hôpitaux, ce concept de "partenaire de l'Etat" se concrétisera.

Parmi les objectifs visés par l'AHPQ au cours de l'année 72, mentionnons: la création d'un service de conseiller en administration hospitalière, la création d'un service de conseiller en prévention des accidents de travail, la création d'un service de conseiller juridique, l'intensification des diverses activités du service de l'éducation.

Le projet de loi 65, une fois sanctionné, apportera de profonds changements aux structures des services de santé et des services sociaux. Dans le but d'assurer une meilleure coordination des activités des associations du secteur des "affaires sociales", le conseil d'administration de l'association recommande que des démarches soient faites avec ces associations en vue de réaliser si possible des échanges de services.

Signalons en terminant la nomination récente de M. Guy Saint-Onge au poste de directeur général de l'AHPQ. Il succède à ce poste à M. Michel Dubreuil, maintenant directeur général du comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est.

M. Paul Gérin-Lajoie

Il faut intensifier l'aide aux Bengalis

OTTAWA (PC) – Le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie, est de retour d'un voyage de 10 jours en Inde et au Pakistan où il est allé constater sur place les besoins des réfugiés du Pakistan oriental.

Il a décrit, au cours d'une conférence de presse à l'aéroport d'Uplands, les horreurs et la misère qui remplissent la vie des quelque 9 millions de Pakistanais qui ont gagné l'Inde pour fuire les affres de la guerre civile.

M. Gérin-Lajoie rédigera un rapport de sa mission à l'intention du ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et des membres du cabinet.

Le président de l'ACDI a précisé qu'il y formulera plusieurs recommandations pour poursuivre efficacement et substantiellement le programme d'aide du Canada à cette population.

Une équipe d'experts canadiens accompagnait M. Gérin-Lajoie pour l'aider à identifier les besoins les plus urgents des réfugiés pakistanais.

La délégation s'est entretenue avec des porte-parole des autorités des deux pays, des membres des organisations de secours ainsi que des réfugiés.

M. Gérin-Lajoie a constaté que les besoins les plus pressants consistent en nourriture et en couvertures de laine, en plus des sommes d'argent destinées à appuyer l'oeuvre des organismes internationaux.

Jusqu'à présent, le gouvernement canadien a fourni pour environ $7 millions de blé aux réfugiés pakistanais, mais M. Gérin-Lajoie a dit qu'il faudrait insister sur l'envoi d'aliments à base de protéines nécessaires au développement normal des enfants.

L'afflux des réfugiés dans la partie ouest de l'Inde représente un énorme problème pour le pays qui doit recevoir ces gens complètement démunis.

M. Gérin-Lajoie et ses collaborateurs ont visité une douzaine de camps de refugiés.

Le président de l'ACDI a souligné que le principal problème ne réside pas tant dans la nourriture que dans la distribution de celle-ci.

Selon M. Gérin-Lajoie, l'ACDI doit planifier son programme d'aide pour au moins 12 mois, car la situation n'est pas près de se normaliser.

La guerilla se poursuit encore au Bengale et les rapports entre l'Inde et le Pakistan sont très tendus.

Tant que les rebelles poursuivront leur action, appuyés par l'Inde, selon les informations données à M. Gérin-Lajoie, il sera difficile d'instaurer la vie normale dans ce pays.

Dans les conversations qu'il a eues avec les réfugiés, le président de l'ACDI a retenu que la plupart d'entre eux ont quitté leur pays de peur d'y perdre la vie ou d'y voir leurs maisons ou villages détruits.

Ce sont surtout des Pakistanais Hindous qui gagnent l'Inde par crainte de mauvais traitements des musulmans, majoritaires dans le pays.

M. Gérin-Lajoie a précisé que, selon les entretiens avec elles, les autorités pakistanaises font tout pour tâcher de rétablir les communications et les moyens de distribution normaux en vue de relancer l'économie. Mais, ont-elles ajouté, l'action de la guérilla empêche le redressement de la situation.

D'autre part, M. Gérin-Lajoie a mentionné qu'il se rendra à New York bientôt pour y rencontrer des représentants de l'ONU et d'autres organismes d'aide au Pakistan.

Il s'est dit très impressionné par le travail des membres d'organisations telles que l'OXFAM, l'UNICEF, la Croix-Rouge, Caritas, notamment, dans le secours aux réfugiés.



Quelques membres du Comité du Bal "Fête Parisienne" organisé annuellement par l'Association France-Canada dans le Salon Oval de l'hôtel Ritz-Carlton le 13 novembre 1971. Sur la photo, de gauche à droite: Mmes Jacques Brisebois, Présidente, Jean-Louis Brunet, Vice-Présidente, Lucien Brozeau, Comité des Billets.

télévision

Samedi

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT c
9.00 Yogi et Popotame c
9.30 Le roi Léo c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Tour de terre c
11.00 Robin-Fusée c
11.30 Lassie c
12.00 L'homme de Picardie c
12.30 Le monde en liberté c
"L'antarctique".
1.00 Tennis c
2.00 Football canadien:
"Le Parti progressiste conservateur" c
5.30 Echos du sport
6.00 Caméra-moto
6.30 Télejournal c
6.50 Politique fédérale
7.00 Cent filles à marier" "Le conflit c
8.00 La soirée du hockey
"Chicago à Montréal" c
10.30 Télejournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinema:
"Boccacio 70" (sketches de Visconti, Feilini – Italien 1961) c
1.00 Cinema:
"L'agent Gordon se déchaîne" (Espionnage – Italio-espagnol (1966) c

CFTM 10

8.55 Mire-Musique
9.00 Fusee XL5
9.30 Captaine Scarlet c
10.00 Sentinelle de l'air c
11.00 Super-Héros
11.30 Escadrille sous-marine c
12.00 Bon week-end c
1.20 Mes amis les animaux c
1.30 Voyage – Information c
2.00 Jeunesse en forme c
3.00 Sur le matelas
4.00 Patrouille du Cosmos c
5.00 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Pop 71 c
7.00 Jeunesse c
8.00 Ca prend un voleur c
9.00 Le virginien: "Le justicier" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 En pantoufles "Histoire de détective" (policier-Américain 51)
12.30 En pantoufles:
"Maison de l'amour perdu (melodrame-Mexicain 1952)
2.00 Dernière emission
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

8.17 Standby Six c
8.30 Arthur and the square knights
9.00 Rocky and his friends c
9.30 Super six c
10.00 Tween set
10.30 Lost in space c
11.30 Reach for the top c
12.00 Klahanie c
12.30 Sports international

LIMONADE
ASEPTA
EMBELLIT
par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

12.00 Klahanie c
1.00 Children's cinema c
2.00 CFL football
"Demi-finale de l'ouest" c
4.30 Sports week c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour. c
6.00 Update c
6.30 Replay c
7.00 Let's call the whole thing off c
7.30 The Sam Etcheverry Show c
8.00 Hockey:
"Chicago à Montreal" c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs
"Return to Paradise" (drame-Américain 1955) c
11.21 Night report and week-end in sports
11.35 Cine-Six
"Return to Paradise" (drame-Americain 1955) c
1.25 Final report and weathr

CFCF 12

6.45 Montreal Bulletin Board
7.15 The Pacemakers c
7.30 Ultraman c
8.00 Hercules
9.00 Spiderman c
9.30 The Flintstone c
10.00 Distardly et Muttley c
10.30 The peril of Penelope Pitstop c
11.00 Pink Panther c
11.30 Underdog c
12.00 Star Trek
Cool McCool c
1.30 Saturday at the movies
"Away all boats" (drame-Americain 1956)
3.30 Grand prix wrestling c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Like Young c
7.00 Rollin on the river c
8.00 Academy Performance
"Coogan's Bluff" (drame-Americain 1968) c
10.00 Love American style c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Madigan" (drame – Américain 1968) c
2.00 Sign-off

Dimanche

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Laurel et Hardy
9.30 Le prince Saphir c

10.00 Le jour du Seigneur c
11.00 D'hier à demain: "Discours et messages de Charles de Gaulle"
12.00 La semaine verte: Emission agricole"
12.15 Les quatre saisons c
12.30 Les travaux et les jours
1.30 Invitation aux loisirs c
2.00 Football américain: "Dallas à St-Louis c
4.45 Echos du sport
5.00 Cinquième dimension
6.00 Le français d'aujourd'hui
6.30 Télejournal c
6.50 Politique provinciale: L'Union nationale"
7.00 Quelle famille
7.30 Les beaux dimanches: "Lodyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: les dragons des Galapagos c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Télejournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Politique atout
11.30 Cinéma "Jour de colère" (Danois 1940)

CFTM 10

9.45 Mire-musique
9.55 Horaire-bienvenue
10.00 Mon martien favori c
10.30 Musique canadienne c
12.00 Bon dimanche c
1.30 Ciné-dimanche: "Le delinquant involontaire" (comédie satirique – Américain 1957)
3.00 Le choc des idées c
4.00 Citoyens du monde c
4.30 Téle-Quilles c
5.30 Coup de filet c
6.00 Commando du désert "L'otage c
6.30 Les joyeux naufragés c
7.00 Flipper c
7.30 Bonne soirée c
8.30 Le justicier c
9.30 Quebec sait chanter c
10.00 Brigade criminelle c
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Le Saint: "Petite fille perdue c
12.00 Dernière édition
12.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.47 Standby Six c
10.00 Skippy the bush Kangaroo c
10.30 In sight c
11.00 Would you believe c
12.00 Let's talk music c
12.30 Once apon a country c
12.45 A way out c
1.00 Analog
1.30 Country Canada c
2.00 NFL football "Dallas à St-Louis c
4.30 Sports week c
4.56 CBC – TV news
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 The wonderful world of Disney
The strange sea Monster c
Strawberry Cove c
7.00 He's your dog, Charlie Brown c
7.30 Jimmy Stewart c
8.00 The flip Wilson Show c
9.00 Sunday at nine: "Fun coab c
10.00 Weekend c
11.00 The National c
11.15 Nation's business c
11.21 Cine-Camp: "Next time I marry" (1938)
1.45 Final report and weather.

CFCF 12

7.00 Montreal bulletin board
7.30 Cross Roads c
8.00 Cathedral of tomorrow c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledominica
12.30 Continental miniature
1.00 The Flintstones c
1.30 Summer '71 c
2.00 CFL Football: "Hamilton et Ottawa" c
4.30 Question period c
5.00 Untamed world c
5.30 The Garner Ted Armstrong program c
6.00 Pulse c
6.30 McGowan and Co c
7.30 Story theatre c
7.00 Story theatre c
7.30 The mod squad c
8.30 Shirley's world c
9.00 W-5 c
10.00 Mannix c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie: "Tammy and the doctor" (comédie – 1963) c
2.00 Sign-Off

cinéma

ALOUETTE: "Boulevard du Rhum" 12.20 - 2.40 - 4.50 - 1.00 - 9.10.
ANJOU: "La vierge et le gitan" 2.50 - 6.00 - 9.25 et "Sapho ou la fureur de vivre" 1.00 - 4.25 - 7.35 -
ARLEQUIN: "Perversion story" 2.35 - 5.55 - 9.20 et "Elsa, les amours d'une adolescente" 1.10 - 4.30 - 7.55.
ATWATER: (Cinéma 11) Carry on again doctor 12.50 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.35.
ATWATER: (Cinéma 1) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35.
BERRI: "My fair Lady" 1.05 - 4.40 - 8.15
BIJOU: "La chaise électrique" 2.10 - 3.27 - 6.34 - 8.51. et "L'autre face du péché" 1.41 - 4.56 - 8.15.
BONAVENTURE: "How is your love life" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
SALLE BREBOEUF: "La vallée perdue" 3.00 - 7.00 - 9.20.
CANADIEN: "Le mariage collectif" 1.30 - 4.25 - 7.25 - 10.20 et "Scènes de chasse en Bavière" 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.40.
CAPITOL: "Reveen" 2.30 - 8.30.
CHAMPLAIN: "Love Story" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
CHATEAU: "Point limite zero" 2.25 - 5.55 - 9.25 et "Puis M... je t'aime" 12.45 - 4.10 - 7.40.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (Cinéma 1) "See no evil" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (Cinéma 11) "The love Machine" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Les maries de l'an 2" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
CINEMA V: "Vivre la Muerte" 7.30 - 9.30 Dim. 1.30 - 3.00 - 5.00 - 7.30 - 9.30.
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30.
COMEDIE-CANADIENNE: "Le Conformiste" (B.B. Bertolucci) Sam. 7.30 - 9.45. Dim. 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le messager" 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30. McLaren: "L'enfant sauvage" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 et 9.30.
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Eisentein: "Vent d'Est" Salle Renais: "Le distrait" 7.30 - 9.30. (pour les deux salles) Dim. lunui 1.30 - 3.50 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: Voir cinéma Cinq.
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 - 10.00 - Dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.30 - 9.30.
JEAN-TALON: "Georges et Fréderic" 8.15 - dim. 1.30 - 4.50 - 8.15 et "Laissez vous croquer" 6.45 - 10.20 - Dim. 3.30 - 6.45 - 10.20.
KENT: "Someone behind the door" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
LOEWS: "The organisation" 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.35.
LUCERNE: "Pretty maids all in row" Dim. 3.00 - 6.20 - 9.35. et "Dirty Dingus McGee" 6.20 Dim. 1.40 - 4.50 - 8.00
MERCIER: "Les fous volants" 1.50 -5.50 - 9.45 et "Docteur ne coupez pas" 12.10 - 4.05 - 8.05.
MONKLAND: "Say hello to yesterday" 2.35 - 5.30 - 8.30 et "Goodbye gemini" 1.15 - 4.10 - 7.05 - 10.05.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MIDI-MINUIT: "Les brebis du revenant" 1.25 - 4.15 - 7.05 - 9.50 et "Nathalie après l'amour" 12.00 - 2.45 - 5.35 - 8.20.
OUTREMONT: Sam. "The loved One" 4.30 et "The Birds" 7.00 et "Le genou de Claire" 9.30 "Eye of the Jevil" 12.00
Dimanche: "Let it be" 2.00 et "Le bol du comte d'Orgel" 4.30. "Le genou de Claire" 7.00 et "Clerambard" 9.30.
PALACE: "Play misty for me" 12.50 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.20.
PAPINEAU: "La vierge et le gitan" 3.00 6.20 - 9.40 et "Sapho ou la fureur d'aimer" 1.15 - 4.35 - 7.55.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PARISIEN: "Y a plus de trou à Percé" 10.20 - 12.25 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20.
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: Grand cinéma: "Devils" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.20
PLACE VILLE-MARIE: petit cinéma "Taking off" 12.05 - 1.45 - 3.25 - 5.00 - 6.45 - 8.35.
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Fanny Hill meets Lady Chatelley" 2.10 – 5.20 – 8.25 et "Africa Erotica" 12.30 - 3.35 - 6.40 - 9.45.
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "7 fois par jour" 12.30 - 2.16 - 4.12 - 6.18 - 7.55 - 9.51.
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25.
SNOWDON: "Daddy Darling" 1.20 – 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
VAN HORNE: "Kotch" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.05.
VENDOME: "La rupture" 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
VERDI: "Five easy pieces" en fr. 7.30 - en Ang. 9.30.
VIEUX MONTREAL: Studio A "Kes" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.15 - 9.30. Studio B "Les maudits sauvages" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45.
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "T.R. Bastien" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30.
WESTMOUNT: "Canal knowledge" 1.15 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.30.
YORK: "Unman withering and Zigo" 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.15 - 9.25.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche Sam. Dim. Lundi.

théâtre

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne horaire irrégulier.
RIDEAU VERT: "Barouf à Chioggia" de Goldoni – du mardi au vendredi à 20h. samedi à 19h – et 22h. – dimanche à 19h.
CENTAUR THEATRE: "Total Eclipse" 20h. 30.
REVIEWS THEATRE: "Sister Dogs" du merc. au samedi 21h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: samedi: Enrico Macias 20h.30, Dimanche: OSM 14h30.
SALLE MAISONNEUVE: samedi: ensemble national de Sierra Leone 18h30, 21h. 30. Dimanche: Meniyh Szeryng 16h30.
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Un bateau que Dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait, c'est à dire mal" d'Alain Pontaut 20h15. Samedi 20h45. Relâche dim et lundi.

Nomination

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annonce la nomination de M. Jean-Guy Fredette, au poste de sous-ministre des richesses naturelles.

M. Fredette succède à M. Paul-Emile Auger, qui a pris sa retraite récemment.

Agé de 37 ans, le nouveau sous-ministre est né à Montréal où il a fait ses études. M. Fredette est licencié en droit de l'université de Montréal. Il a été admis au barreau de la province de Québec en 1959. Il a fait un cycle d'études en administration publique, à l'Ecole nationale d'administration, à Paris, en 1964.

Depuis novembre 1970, il était vice-président exécutif de la société d'ingénierie Cartier Limitée, responsable de l'administration et du développement de la société.

Lessiveuses en fibre de verre

GRANBY (PC) – Des lessiveuses de fibre de verre susceptible d'être mises en marché tant au Québec que dans le reste du Canada et dont le prix serait de 20 pour cent inférieur à celui des lessiveuses métalliques pourraient bientôt être fabriquées dans une usine de Granby.

C'est ce qu'a annoncé la compagnie Revel Electra Inc. après plus d'un an de recherches et de mises au point.

M. Roland Coulombe, président de Revel Electra, a déclaré qu'un montant de $25,000 avait déjà été investi dans la mise au point d'un appareil répondant aux exigences des consommateurs.

Subvention à Québec

Le gouvernement du Québec vient d'accorder une subvention de $270,602 pour la construction du mur de soutènement de la rivière Saint-Charles, à Québec.

Accordée sur la proposition du ministre des affaires municipales, Me Maurice Tessier, cette subvention porte à $3,672,000 la somme que la ville de Québec a encaissée du trésor provincial jusqu'à ce jour.

Gravures couleurs de locomotives historiques pour les collectionneurs

Voici une occasion inespérée pour les fanatiques des chemins de fer, les collectionneurs de gravures anciennes ou les personnes qui ont la bosse de la décoration intérieure. Il s'agit d'un ensemble de dix lithographies couleurs représentant des locomotives à vapeur historiques, dont la plus ancienne date de 1836 et faisait le trajet de Montréal à Laprairie sur la première ligne de chemin de fer du Canada.

Ces gravures de qualité donnent un aperçu des chemins de fer du dix-neuvième siècle. Tous les détails qui y sont montrés sont authentiques et la locomotive est présentée dans un décor naturel. Chaque gravure de 7" x 4¾" est montée avec une bordure toute prête à encadrer. Ces lithographies, d'importance majeure pour les collectionneurs, peuvent servir comme décoration murale ou se donner comme cadeau. L'ensemble coûte $5.00. Prévoir environ 2 semaines pour la livraison.

Pour les obtenir, envoyez vos nom et adresse, accompagnés d'un chèque ou mandat-poste au montant de $5.00, pour un ensemble, à:

La Compagnie de papier
Abitibi Limitée,
C.P. 235, Toronto-Dominion Centre,
Toronto 111, Ontario.

FRASER BROS. LTD.
présente une
VENTE AUX ENCHÈRES
d'extrême importance en 6 séances

ART CANADIEN – Le jeudi soir 18 novembre à 7.30 h.

Au programme, 3 Krieghoff:
"Les ours dans le bois", huile sur canevas, 14" x 17¾"
'Paysage d'hiver et cabane, traineau tiré par des chevaux, et personnages", dessin à l'encre et sépia, 4" x 4¾"
"Niagara au crépuscule", huile sur canevas, 13" x 8"

Autres artistes canadiens renommés, dans tous les genres : – M.A. de Foy Suzor-Côté, Franz Johnstone, T.H. Garside, F.A. Verner, A.Y. Jackson, M.A. Fortin, F.S. Coburn, A.S. Scott, W.H. Clapp, F. Arbuckle, S.M. Gosgrove, F. Iacurto, T.H. Bearment, R.W. Pilot, Clarence A. Gagnon, Franklin Brownell, J.C. Little, André Biéler, R. Jack, L. Bouchard, W. Brymner, G. Roberts et nombre d'autres. Représentés dans cette séance aussi, ces peintres réputés :
Julius Rolshoven (Américain), Frank Boggs et Eugène Galien-Laloue (Français) et Dame Laura Knight, R.A. (Anglaise)

ANTIQUITÉS et belles PIÈCES D'INSPIRATION D'ÉPOQUE :
en 3 Séances Mercredi après midi 17 novembre, à 1h. 45
Vendredi après-midi 19 novembre, à 1h. 45
Samedi après-midi 20 novembre, à 1h. 45

Pupitre irlandais incrusté, antique bureau anglais en acajou, bureau-ministre, commode et cabinets Louis XV, causeuse Louis XVI, console française & miroir antiques, mobilier de salle à manger provincial (8 pièces), un autre de 9 pièces Sheraton en acajou, un autre de 10 pièces en acajou, armoire Tudor, cabinet français en ophite, cabinet Boulle, buffet Sheraton antique en acajou, antique secrétaire – bibliothèque en acajou, lit à 4 poteaux élisabéthain, buffet Adams, bibliothèque Empire, superbe commode bombée antique, écrans de cheminée, psyché, chaises de salle à manger georgiennes et victoriennes et fauteuils volants Windsor – Tables; Chippendale réversibles, antiques à abattant et tables à déjeuner, etc. – Collection chinoise paravents, cabinets, tables gigognes, coffres à lingerie, chaises – Tapisseries françaises, signées, de grande valeur, etc., etc.

COMPRIS DANS CES TROIS SÉANCES : -
CRISTAL, PORCELAINE & VERRERIE : -
Collection rare de cristal très dispendieux : Daum, Lalique, Baccarat, Val Saint-Lambert. Vases et bibelots. Carrosse et chevaux en Dresden de modèle napoléonien Royal. Grand cerf en porcelaine Rosenthal. Services, lampes et bibelots en d'autres porcelaines et de la verrerie.
ARGENTERIE SOLIDE & PLAQUÉE : -
Service de banquet original et complet : réchaud tournant, plats à entrée, etc. - En argenterie solide : coutellerie et autres pièces, bols à dessert, à doigts et petites assiettes. Plaqués : plateaux, cabarets, service à thé, etc., etc.
CUIVRE & LAITON : -
Lanternes chinoises, instrument de foyer, chenet, écran, casseroles, anciennes bouilloires, etc., etc.

TAPIS PROVENANT DE SUCCESSIONS - -
Le jeudi après-midi 18 novembre à 1h. 45.
Collection de tapis tissés à la main, de l'Orient, de Perse, d'Asie Mineure, de l'Inde (Afghanistan), de Chine. De grandeurs variées.

ART GRAPHIQUE ORIGINAL DE L'ÉCOLE DE PARIS :
Le vendredi soir 19 novembre, à 7h.30.
Environ 80 lots de lithos, etc. de Bernard Buffet, Jean-Paul Riopelle, Marc Chagall, Salvador Dali, Pablo Picasso, Joan Miro, Enrique Marin, Leonor Fini, Jean Carzou, Jean Jansen, Ronald Searle. Cydney Grossman, Alexander Calder ainsi qu'environ 50 lots de peintures canadiennes et européennes.

EXPOSITION :
Le jeudi 11 novembre, 9.30 du matin à 9h. du soir
Le vendredi 12 novembre 9.30 du matin à 9h. du soir
Le samedi 13 novembre, 9.30 du matin à 5h. de l'après-midi
Le lundi 15 novembre, 9.30 du matin à 6h. du soir

FRASER BROS. LTD.
4950, Rue de la Savane & 5025, Rue Paré
Grand Parking gratuit aux 2 entrées Tél. : 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

l'actualité économique

Les Caisses "pop" et Radio-Québec

Madame Consommez, ou l'art de ne pas être consommé!

par Michel Lefèvre

La Fédération des Caisses populaires Desjardins, fidèle à sa tradition d'éducateur économique, a lancé officiellement cette semaine le premier d'une série de trois documents audiovisuels dans le but bien précis d'éduquer les jeunes a l'épargne, au crédit et à la coopération.

La série intitulée "3 pas en économique" s'est tracé comme objectif premier de répandre la compréhension intuitive des concepts économiques à partir de situations que les jeunes du niveau élémentaire auront vécues ou dont ils auront été les témoins.

Afin d'atteindre pleinement ce but, rien n'a été ménagé lors de l'élaboration des documents. A la Fédération des Caisses populaires Desjardins, un comité spécial a été formé dans le but de coordonner les travaux de recherches et de production de la série.

De son côté, Radio-Québec, réalisateur et producteur du projet, a procédé à une enquête auprès de jeunes étudiants du niveau élémentaire afin d'essayer de déceler le plus concrètement possible leurs goûts et leurs attraits.

Si l'on peut se permettre de juger la série entière par le premier montage audio-visuel intitulé "Madame Consommez" dont la première avait lieu cette semaine, l'on peut très facilement conclure qu'il est désormais acquis à la Fédération des Caisses populaires Desjardins une réussite concrète et fort intéressante.

Au niveau de la réalisation, le langage simple et l'image vivante s'enchaînent à un rythme très attrayant et confèrent au document une nouvelle dimension plus vivante de réalisme.

Il est même surprenant jusqu'à un certain point de constater que les perspectives successives réussissent en quelque sorte à enrayer la lourdeur très souvent statique de tout document audio-visuel réalisé au moyen de diapositives.

Ainsi, présentant les éléments essentiels de l'épargne, le scénario adhère harmonieusement au montage visuel et demeure d'une simplicité remarquable. Au premier plan, un désir, celui de deux jeunes enfants, Jojo, une fillette de 10 ans, et Ti-Oui, un garçonnet de 7 ans, de s'acheter un petit chien.

Puis viennent s'ajouter à ce plan, les tentations, celles nombreuses de Madame Consommez dans le but d'entraîner les enfants à dépenser le peu d'argent qu'ils gagnent en effectuant de menus travaux.

Mais malgré les oublis passagers et les manigances de Madame Consommez, une résistance prend forme, celle de réussir à acheter le petit chien objet de leur convoitise. Et comme tout bon film qui se respecte... la réussite récompensera leurs efforts.

Il faudra reconnaître ici à la Fédération des Caisses populaires Desjardins un souci exemplaire, tout au long du premier document, de faire de l'éducation économique pour ce qu'elle est ou doit être fondamentalement. La transmission du message se fait machinalement mais toujours en dehors du contexte, bien légitime toutefois, des caisses d'épargne scolaires.

M. Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, présent lors de la première nous a cependant fait remarquer dans le prolongement de l'oeuvre de la caisse d'épargne scolaire que la série prend ses racines.

En effet, afin de continuer cette oeuvre, la Fédération des Caisses populaires Desjardins, après, avoir participé à un comité de travail du ministère de l'éducation qui avait pour tâche de concevoir un programme global de formation économique, a décidé de faire réaliser des montages audio-visuels à partir des grandes lignes de cet enseignement.

C'est ainsi que la Fédération a conclu une entente avec Radio-Québec pour fabriquer des instruments en vue d'éduquer les jeunes à l'épargne, au crédit et à la coopération.

Rappelons que Radio-Québec, fondée en février 1968, assure au Québec un service gouvernemental de radio-télédiffusion à fins éducatives. Ainsi pour des fins éducatives, Radio-Québec prépare des émissions et des documents audio-visuels et en assure la diffusion. Il possède de plus à cet effet un pouvoir sur les droits d'auteur, marques de commerce, brevets d'invention, permis ou concessions.

En fait, le but de ce mandat est d'assurer, au sein des responsabilités en matière d'éducation exercées par l'Etat, un centre de compétence professionnelle en audio-visuel, pour répondre à la croissance rapide de ce nouveau langage.

Soulignons en fin que les instruments audio-visuels sont à la disposition des professeurs et en ce qui concerne la série "3 pas en économique" toute collaboration peut être établie avec la caisse populaire du milieu.

Tout n'est pas encore consommé alors, allez-y!



Il faut consommer pour vivre bien sûr, mais Madame Consommez, consommatrice chronique, suggère mieux: vivez pour consommer! Heureusement la Fédération des Caisses populaires Desjardins y veillait...

En octobre

Les ventes de véhicules automobiles ont atteint des niveaux records

Les ventes de véhicules automobiles dont le niveau est considéré comme un indice important de la santé d'une économie ont enregistré une hausse sensible au cours d'octobre dernier.

General Motors du Canada, Ford Canada, Volvo (Canada) et Chrysler (Canada) viennent de rendre publics le chiffre de leurs ventes en octobre et ceux-ci indiquent de nouveaux records dans tous les cas.

A noter que les trois grands manufacturiers d'automobiles ont enregistré en octobre des records de vente, sans avoir augmenté leurs prix par suite du gel économique déclaré aux Etats-Unis.

Les manufacturiers nord-américains vendaient leurs modèles 1972 au prix des modèles 1971 en attendant la clarification de la situation des prix.

Ford Motor of Canada a rapporté que ses ventes avaient monté de huit pour cent, alors que Chrysler Canada a enregistré un gain de 10.2 pour cent par rapport à octobre 1970. Pour sa part, General Motors du Canada a connu une nette hausse des ventes pour octobre, ses usines étant fermées par une grève en octobre 1970.

Les ventes de camions et voitures chez Chrysler ont totalisé 16,630 véhicules, tandis que GM en a vendu 35,763.

Pour les 10 premiers mois de l'année, les ventes de voitures et camions chez les trois grands se détaillent de la façon suivante: Ford 193,401; Chrysler 132,950 et GM 265,545.

General Motors

Les concessionnaires canadiens de la société General Morots ont vendu 29,335 voitures de tourisme de fabrication nord-américaine au cours du mois d'octobre au regard de 17,677 lors du même mois (dont les résultats avaient été affectés par la grève) l'an dernier a annoncé M. L. A. Hastings, directeur des ventes de General Motors du Canada. On comptait 25 jours ouvrables cette année contre 26 en octobre 1970.

Les ventes d'octobre de véhicules commerciaux se sont élevées à 5,985 unités par rapport à 4,901 unités l'an dernier. Les ventes des voitures GM importées d'Europe se sont chiffrées par 443 en octobre 1971 au regard de 648 il y a un an.

Afin de faire une comparaison plus réaliste des ventes des voitures de fabrication nord-américaine de la présente année, il faudrait prendre les chiffres de 1969 car les ventes d'octobre 1970 s'étaient maintenues à un bas niveau en raison de la grève de trois mois, de dire M. Hastings. En octobre 1969, GM avait vendu 28,175 voitures et 5,119 camions au regard de 29,335 voitures et 5,985 camions cette année. On comptait 26 jours ouvrables en 1969.

M. Hastings fit remarquer que les ventes de la présente année furent plus élevées dans le secteur des voitures à prix peu élevés. Les ventes de ce type de voitures représentent 15.1 pour cent du total des ventes de voitures GM en octobre 1971 par rapport à 13.3 pour cent en 1970 et 4.2 pour cent en 1969.

Au 31 octobre, les ventes de l'année en cours de voitures de tourisme de fabrication nord-américaine s'élevaient à 212,212 unités contre 177,520 unités en 1970. Les ventes des camions de fabrication nord-américaine étaient de 47,087 unités au regard de 44,506 à la même date l'an dernier et les ventes des voitures GM importées d'Europe s'établissaient à 6,246 unités par rapport à 7,958 unités pour la même période l'an dernier.

Ford

Apportant leur contribution à des ventes sans précédent de la société Ford au Canada, les concessionnaires de la région de l'est de la société ont vendu 5,618 voitures et camions au cours du mois d'octobre, soit une augmentation de 1.7 pour cent sur les 5,526 unités vendues en octobre 1970.

M.D.A.H. Snowdon, directeur-régional, a déclaré que les ventes de petites voitures – Pinto, Cortina, Capri, Comet et Maverick – ont joué un rôle important dans l'amélioration des ventes.

"Les livraisons de petites voitures par nos concessionnaires ont atteint 1,556 unités en octobre, soit une augmentation de 18.6 pour cent sur les 1,312 unités vendues au cours du même mois l'an dernier," de dire M. Snowdon.

La région de l'Est du Canada de la société Ford comprend la majeure partie du Québec, la région d'Ottawa ainsi que d'autres régions de l'Ontario situées le long de la frontière provinciale

A l'échelle nationale, les concessionnaires Ford et Mercury ont vendu 23,661 voitures et camions, soit un nouveau record et une augmentation de 3.4 pour cent sur le record antécédent de 22,875 vehicules, établi en 1968. Les ventes de voitures de tourisme ont abaissé un record établi en octobre 1968, tandis que les ventes de camions éclipsaient le record d'octobre 1969.

Volvo

Les ventes de voitures Volvo au Canada continuent d'établir des records selon les chiffres publiés par la société, M. Jan Nytzen, président de Volvo (Canada) Ltée, a annoncé que les ventes au détail du mois d'octobre se sont élevées à 904 nouvelles voitures, soit le meilleur mois d'octobre qu'ait connu la société depuis son établissement au Canada en 1958. Il s'agit d'une hausse de 29 pour cent par rapport au même mois l'an dernier.

M. Nytzen a également fait remarquer que les ventes des dix premiers mois de la présente année totalisent 7,475 unités, ce qui assure à la Société des ventes annuelles sans précédent étant donné que ce total surpasse déjà les ventes de l'ensemble de l'année record de 1968. A la fin d'octobre, les ventes de la présente année marquaient une hausse de 26 pour cent par rapport à la même date en 1970.

Hydro-Québec

L'emprunt est souscrit

La firme bancaire S. G. Warburg and Co. a annoncé qu'un syndicat international de banques a consenti à souscrire $25 millions à la nouvelle émission d'obligations de Hydro-Québec.

Les obligations, rachetables en 1986, portent un intérêt de 8.5 pour cent et sont émises au pair.

L'émission est appuyée par la garantie inconditionnelle du gouvernement du Québec.

Des compagnies... en bref

Bell Canada annonce une hausse de $3 millions de ses bénéfices

De juillet à septembre 1971, le revenu net par action ordinaire de Bell Canada a été de 95 cents, soit une augmentation de 2 cents en comparaison du deuxième trimestre de l'année et de 4 cents par rapport au trimestre correspondant de 1970. Sur une base de 9 mois, le revenu net par action au 30 septembre 1971 s'est établi à $2.79, comparativement à $2.70 pour la période correspondante l'année dernière. Ces bénéfices ne tiennent pas compte de la réduction des impôts proposée par le gouvernement fédéral le 14 octobre dernier, qui se traduirait probablement par une augmentation d'à peu près 11 cents par action ordinaire en 1971.

De juillet à septembre 1971 également, les revenus d'exploitation ont été d'environ $257.9 millions, dépassant de 8.3% ceux du troisième trimestre de 1970. D'autre part, les dépenses d'exploitation, quelque $159.1 millions, ont marqué une augmentation de 9.3% en regard des $145.6 millions de l'année dernière. Le revenu net a été de $37,911,000, comparativement à $34,958,000, soit une augmentation de 8.4% par rapport au troisième trimestre de 1970.

CP Inv.

Canadian Pacific Investments Limited a annoncé un revenu net consolidé de $25.4 millions, ou 43 cents par action ordinaire – après déduction des dividendes privilégiés – pour les neuf premiers mois de 1971. Ces chiffres se comparent aux bénéfices de $32.8 millions, ou 58 cents par action ordinaire, pour la période correspondante de 1970.

La réduction est attribuable aux résultats de Cominco Ltée et à la diminution des bénéfices de l'industrie des pâtes et papiers, deux postes altérés par la valeur plus élevée du dollar canadien. Cominco a aussi été touchée d'une façon défavorable par une baisse des prix du plomb et autres métaux, sauf le zinc, les grèves dans les usines de certains clients importants et l'imposition par les Etats-Unis de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations.

Imasco

Les bénéfices consolidés d'Imasco Limitée ont atteint $12,192.000 au cours des neuf premiers mois de 1971 ou $1.23 l'action, une augmentation de $1,175,000, ou 12 cents l'action, par rapport à la même période de l'an dernier.

Les bénéfices du troisième trimestre, de $4,342,000, ou 44 cents l'action, représentent une augmentation de $413,000, ou quatre cents l'action, par rapport à 1970.

Les ventes consolidées ont atteint $413,013,000 au cours des neuf mois, soit $20,940,000 de moins que l'an passé mais les ventes du troisième trimestre ont augmenté de deux pour cent par rapport à 1970, pour atteindre $145,496,000.

Le président, Paul Paré, révéla que les ventes de produits du tabac, au cours du troisième trimestre, sont restées au même niveau qu'en 1970, à $106,327,000. Toutefois, les ventes de cette division, de $305,858,000 au cours des neuf mois, baissaient de $21,898,000 par rapport à l'an dernier.

Les ventes de la division alimentation ont accusé une baisse de $1,066,000 par rapport aux neuf premiers mois de l'an passé, pour atteindre $80,249,000.

Cdn. Vickers

La première des 144 carrosseries wagons en acier inoxydable vient de quitter la chaîne de montage de la Canadian Vickers Ltd. pour être livrée au service des transports en commun de la General Electric, à Erie, en Pennsylvanie.

reste en vigueur jusqu'au début de 1973; les wagons séront mis en service sur le réseau de chemin de fer de New Haven, au Connecticut.

M. J. Eric Harrington, président de Vickers, a déclaré que la compagnie "devrait bientôt être en mesure d'accélérer le taux de production à deux wagons par semaine", maintenant que le prototype est au point.

Noranda Mines

Noranda Mines Limited a annoncé que ses bénéfices se sont élevés à 71 cents par action au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre, au regard de 67 cents par action lors du même trimestre en 1970.

Les bénéfices nets des neuf premiers mois s'élèvent à $49,105,00 ou $2.3 par action par rapport à $43,933,000 ou $1.82 par action pour la même periode en 1970. Les chiffres de 1970 tiennent compte d'une reduction de cinq cents par action à la suite de postes extraordianires.

Le revenu brut des neuf premiers mois de 1971 se chiffrent par $369,485,000 au regard de $348,219,000 pour la même période en 1970. Les revenus provenant des ventes de métaux produits et outils hors-série ont augmenté de $20.5 millions au cours de la période de neuf mois pour atteindre DLRS347,834,000.

Parlant de la hausse des bénéfices au cours des neuf premiers mois de 1971, M. Powis président fit remarquer que le profit du premier semestre de 1970 avait été affecté par la grève à la mine Geco de la compagnie ainsi que par le contrôle du gouvernement fédéral des prix du cuivre au pays. En outre, les dépenses d'exploration nettes de la présente année ont été réduites par la vente d'une propriété aux Etats-Unis sans quoi, les bénéfices avant les postes extraordinaires des périodes correspondantes des deux années auraient été approximativement les mêmes.

Le programme d'expansion de 120 millions de dollars dans la production du cuivre au Québec se poursuit selon les prévisions en dépit d'une grève contre un entrepreneur à la Gaspe Copper Mines au cours de septembre. La grève entraina également un arrêt de la production pendant quelques jours.

Les dirigeants des papeteries plaident non-coupables aux maux de l'industrie

MONTREAL (PC) – Un des principaux dirigeants de l'industrie des pâtes et papier maintient que cette industrie a fait tout en son pouvoir pour amortir les mauvais coups de l'économie au cours des 18 derniers mois.

M. Alex Hamilton, président de l'Association canadienne des pâtes et papier, a de plus déclaré que la situation actuelle entraînera inévitablement d'autres fermetures d'usines et d'autres mises à pied, à moins que le gouvernement n'intervienne pour secourir cette industrie.

"A moins que nous n'obtenions des marchés importants pour nos produits, il sera difficile pour nous de maintenir nos prix suffisamment pour concurrencer les marchés mondiaux," a ajouté M. Hamilton, qui est aussi président de Domtar Pulp and Paper Products Ltd.

"Et c'est là que nous revenons au rôle que peut jouer le gouvernement."

Mais qu'attend cette industrie de la part du gouvernement? s'est-il demandé.

"Tout ce que je sais c'est que, d'une façon ou d'une autre, le gouvernement doit se placer dans des positions commerciales plus avantageuses pour certaines industries du pays ou, dans le cas contraire, admettre que c'est impossible, et voir à adopter des mesures en conséquence.

Développement nuisible

"Devons-nous nous joindre aux Etats-Unis, faisons-nous des projets avec le Japon ou la Communauté économique européenne, essayons-nous de nous accrocher aux vieux privilèges du Commonwealth? Qu'on nous dise de quelle façon on attaque ce problème de l'accès permanent des produits canadiens, et non pas seulement des pâtes et du papier, sur les marchés mondiaux?"

Faisant mention des encouragements monétaires du gouvernement aux compagnies afin qu'elles ouvrent de nombreux moulins à papier au pays, M. Hamilton s'est demandé s'il était sensé de faire triompher une telle politique du développement régional aux dépens de l'industrie établie dans une région donnée.

Si dans l'est du Canada on n'avait jamais construit ces nouveaux moulins à papier-journal, grâce à des avances gouvernementales, l'industrie qui était en place auparavant se trouverait en bien meilleure position, a-t-il aussi souligné.

Dans le domaine des pâtes, tout indique que l'an prochain, à l'échelle mondiale, il y aura un surplus de 15 à 18 pour cent au regard de la demande.

De la sympathie

M. Hamilton a aussi noté que l'industrie tentait de ramener le gouvernement à une attitude plus réaliste, en ce qui regarde les compensations accordées pour la lutte à la pollution.

"Nous aimerions que le gouvernement nous manifeste plus de sympathie dans certains secteurs, où on nous a imposé des taxes injustes. Par exemple, est-ce qu'elles sont justes les taxes que nous payons sur le pétrole et l'huile employés par les véhicules circulant sur des routes secondaires que nous avons nous-mêmes construites?"

Toutes les compagnies se font un devoir strict d'améliorer les voies de communications, a-t-il dit. "Si vous prenez en considération tous les coûts des transports, soit du bois jusqu'au moulin puis du papier jusqu'au lieu de livraison, c'est l'opération la plus coûteuse de l'industrie du papier-journal".

Régie néfaste

Quand on lui a demandé s'il croyait en la possibilité de création au Québec d'une régie de mise en marché du papier-journal, appuyée par le gouvernement, M. Hamilton a répondu:

"Pour en parler sans préjudice, j'accueillerais avec plaisir une telle régie gouvernementale, si j'étais un producteur de papier-journal de l'extérieur du Québec, parce qu'il s'agirait d'un obstacle raffiné à la compétition."

Une régie de mise en marché se rapproche sensiblement d'un contrôle, a-t-il souligné.

"Nos gros clients sont les éditeurs américains. Les cartels et d'autres ententes semblables sont des anathèmes pour ces messieurs, et je m'inquiéterais de leurs réactions à la création d'une régie de mise en marché sur une base régionale."

Naturellement, a-t-il ajouté, s'il s'agissait d'un système a l'echelon national, il s'agirait d'un tout autre problème, qui encore provoquerait sûrement des grognements de mecontentement.

les dividendes

Westcoast Transmission Co. Ltd., 25 cents le 29 décembre, inscription le 10 décembre.

International Utilities

EDMONTON (PC) – A la suite d'une réorganisation d'un groupe de filiales de l'International Utilities Corporation, la Canadian Utilities Limited deviendra l'une des plus importantes entreprises de service public détenues par des investisseurs au Canada.

C'est ce qu'a annoncé hier le président du conseil d'administration de la Canadian Utilities, M. John E. Maybin.

Il a expliqué que la Canadian Utilities deviendra une société de gestion et la société-mère des plus importantes compagnies de gaz de l'Alberta, Canadian Western Natural Gas Company Limited et Northwestern Utilities Limited et de leur filiale dans le domaine de l'électricité, Northland Utilities Limited qui, à l'heure actuelle, avec la Canadian Utilities, sont toutes des filiales de l'Internatonal Utilities Corporation.

Une fois la mise en vigueur du projet, l'actif global de la Canadian Utilities dépassera les $317 millions. Par l'entremise de ses filiales, elle desservira environ 370,000 clients, dont 295,000 abonnés au gaz. Les revenus combinés des quatre compagnies se sont élevés à $50,200,000 en 1970 provenant de la vente de 1,118,000 milliers de kilowatts-heures et 187 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Les administrateurs de Canadian Utilities ont approuvé le projet vendredi et il sera soumis à une réunion spéciale des actionnaires qui aura lieu le 20 décembre.

Selon deux économistes

L'économie américaine connaîtra un regain de vie graduel en '72

NEW YORK (PA) – Deux économistes influents ont prédit jeudi que l'économie américaine ne allait connaître un regain de vie graduel en 1972.

Cette prédiction a été faite par M. Arthur M. Okun, ancien président du Bureau des conseillers économiques de la Maison blanche, sous les administrations Kennedy et Johnson, et M. Gert von der Linde, vice-président de la société d'administration de placements Donaldson, Lufkin et Jenrette Inc. Les deux spécialistes avaient pris la parole au cours d'une conférence des administrateurs de fonds de retraite, organisée par la société d'administration.

Rappellant qu'un an plus tôt, il avait déclaré que l'économie était complètement embourbée, M. Okun a dit aux quelques 250 représentants exécutifs de compagnies:

"Vous allez constater bientôt le début d'un retour à la prospérité. Toutefois, à mon avis, il faudra environ deux ans, avant que nous puissions en arriver à ce que nous appelons la prospérité totale".

M. Okun a donné comme raison de son optimiste le changement de politique du gouvernement du président Nixon, qui n'a pas hésité à décréter le gel des prix et des salaires, le 15 août.

Pour sa part, M. von der Linde a prédit une hausse de trois pour cent du produit national brut et une progression de 15 pour cent des bénéfices des compagnies, en 1972. Selon lui, cette aéélération de l'économie devrait durer en 1973 et 1974.

Les participants à cette conférence représentaient les administrateurs de divers fonds de retraite privés d'un actif total de $40 milliards.

THE OSHAWA GROUP LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NUMERO 39

Le Conseil d'administration de THE OSHAWA GROUP LIMITED, lors d'une assemblée qui eut lieu le 8e jour d'avril 1971, a déclaré un dividende trimestriel de six et un quart cents (61/4 c) par action pour les action ordinaires et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 15e jour de décembre 1971 aux actionnaires inscrits au régistre avant la fermeture des affaires le 15e jour de novembre 1971.

Par ordre du conseil

Harold Wolfe
Secrétaire

le 3 novembre 1971

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Les marchés boursiers

Les prises de bénéfices sapent une reprise à peine amorcée

Excepté les services publics, les cotes ont baissé hier dans tous les secteurs au cours d'une session peu active de la Bourse de Montréal.

Les déclins ont dépassé les gains par 127 à 108 et 70 valeurs n'ont pas varié.

Brinco Ltd a annoncé une perte nette de $1.11 million pour le troisième trimestre, en comparaison d'un bénéfice de $331,000 pour la période correspondante l'an dernier. Elle n'a pas varié à $4.95 l'action.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne a été de 1,008,300 actions, en comparaison de 1,128,700 jeudi.

Canadian Tire Corp a perdu $4 à $32, Dominion Lime Ltd 1-2 à $6 5-8 et Husky Oil 3-8 à $15 7-8.

Par ailleurs, Southam Press a gagné 1 3-4 à $68 3-4, Fleetwood Corp. 1 1-2 à $8 1-2, Sherwin-Williams 1 à $15, Canada Cement Lafarge Co 1 1-2 à $43 1-2 et Canadian Arena Co. 1 à $16.

A la Bourse canadienne, Deltan Corp. a glissé de 1-4 à $5 1-4 et Island Chemicals 1-2 à $2.50. Utilities and Funding Corp. a gagné 25 cents à $2.25.

TORONTO

Les aurifères ont été nettement à la hausse hier à la Bourse de Toronto où l'activité a été modérée tandis que les cours des autres secteurs ont baissé à la fermeture.

La baisse a interrompu deux séances consécutives au cours desquelles les hausses avaient dominé.é.

Les cours ont fléchi d'une fraction au début de la séance à la suite d'une baisse sensible des cours à New York. Cependant, le marché s'est redressé au milieu de la séance et a récupéré presque tout ce qu'il avait perdu.

Le volume des transactions a été de 1.63 million d'actions d'une valeur de $13.0 millions comparativement à 1.-82 million d'actions d'une valeur de $17.6 millions jeudi.

Les baisses ont dépassé les hausses 244 à 192 tandis que 261 émissions demeuraient inchangées.

L'acier a été l'indice le plus faible parmi les 17 sous-groupes des industrielles. Les banques, les communications, les grands magasins, l'huile et les valeurs immobilières ont également été à la baisse.

Les breuvages, la construction, les matériaux, les papiers, les forêts et les produits chimiques ont fléchi d'une fraction à la fermeture.

Falconbridge a baissé de 2 à $62. Les actions ordinaires de Supertest ont baissé de 7-8 à $48 1-4, Canadian Superior Oil a baissé de 3-8 à $36 7-8, Sherritt de 1-8 à $11 12, Weston de 1-8 à $14 1-2 et Gulf Oil de 3-4 à $23 1-4.

Scurry Rainbow a baissé de 1-8 à $13 3-8, Hudson Bay Mining de 1-8 à $16 7-8, Dofasco de 7-8 à $20 3-8 et Rio Algom de 1-8 à $13.

Bell a monté de 1-8 à $4 5-8, Canada Cement, de 1 1-2 à $43 1-2, Asbestos Corp., de 7-8 à $30, Placer de 3-8 à $20. Canadian Homestead, de 25 cents à $8.20 et Grafton Group, de 1-2 à $18.

Inco a monté de 1-8 à $27 1-4, Seagrams de 3-8 à $52 3-4, Lake Dufault de 1-4 à $10 3-4 et Charter Oil de 25 cents à $5.50.

New York

Des prises de bénéfices qui se sont produites pendant la première moitié de la séance ont quelque peu déprimé la cote vendredi, toutefois une légère amélioration s'est produite par la suite qui a permis de regagner une partie du terrain perdu si bien que les cours terminent non loin de la clôture de la veille.

Sur 1,665 valeurs qui ont été traitées, 473 ont clôturé en hausse, 835 en baisse tandis que 337 sont restées sans changement actif. Les opérateurs ne semblent pas avoir tenu compte du fait que le chômage a légèrement diminué en août tandis que le nombre de personnes possédant un emploi a atteint un niveau record.

A quelques rares exceptions près, notamment aux mines d'or, les variations par rapport à la veille ne dépassent pas une fraction. Aux mines d'or, en majorité en hausse, American South African gagne 1 3-4 et Dome et Homestake 1 1-4. Aux machines de bureau, Xerox perd 1 5-8 tandis que National Cash Register gagne 3-8.

Les compagnies aériennes sont soit inchangées, soit en hausse d'une fraction. Aux chimiques, irrégulières, Du Pont gagne 1-2 et Dow perd 1 1-4. La majorité des cuivres sont en baisse d'une fraction. Il en est de même des valeurs de pétrole, des télévisions et des épiceries à succursales multiples. Les aciéries sont en hausse ou en baisse d'une fraction de même que les automobiles. Les chemins de fer et les services publics n'accusent que des changements minimes.

Le volume des transactions à la Bourse de New York a été de 10.78 millions d'actions, en comparaison de 15.75 millions d'actions jeudi.

■ toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	3225	$6⅜	5⅜	6	+ ⅛
Abitbi 7½p	45	$49	49	49	+ ¾
Acklands	350	$5⅜	5½	5½	− ⅛
Acres Ltd	1160	$9½	9	9⅛	− ⅛
Acres A pr	345	$38	37⅜	38	+ ⅜
Acres wt	z35	190	190	190	
A.G.F.M	400	350	350	350	
Agra Ind	600	$8¼	8	8	− ½
Alta Gas T	999	$47¾	47½	47½	− ¼
Alta Gas p	z10	$76½	76½	76½	
Alcan	2128	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Alcan pr	125	$25½	25½	25½	
Algo Cent	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Algoma St	1650	$11½	11½	11½	− ⅛
Allarco Dv	600	480	480	480	
Almin 2p	460	$36	36	36	
Anglo-cn	100	420	420	420	+20
Anglo-c pr	200	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅜
Ang CT 315	100	$40¼	39½	39½	− ½
Anthes C p	440	$80	80	80	
Aquitaine	1310	$24⅜	24⅜	24½	+ ¼
Argus	100	$10¼	10¼	10¼	
Args 250 p	z10	$31	31	31	
Argus B pr	95	$33¼	33	33¼	
Argus C pr	500	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Asbestos	625	$30	29	30	+ ⅛
Atco Ind	450	$7⅛	7	7⅛	
Atl Sugar	1800	$6⅜	6⅛	6⅛	− ⅜
Atl Sug A	255	$14¼	14¼	14¼	+ ½
Atl Sug pr	65	$62	62	62	+ ¾
Atl Sug w	500	150	130	150	+15
Auto El	175	$5⅛	5⅛	5⅛	
Bank Mtl	5000	$15⅝	15⅝	15⅝	
Bank N S	5995	$28⅛	28	28⅛	− ⅛
Bartaco	100	455	455	455	−20
Beaver L	700	$14¼	14¼	14¼	
Becker B p	600	$8½	8½	8½	
Beldng w	600	270	265	265	−15
Bell Canad	8267	$45	44¼	44⅝	+ ⅛
Bell A pr	1087	$51½	51¼	51½	
Bell B p	12985	$52¼	52½	52¾	+ ¼
Biltmore	139	$8	8	8	+ 3
Biltmore p	335	$10	9	9	+1½
Black P	1750	400	385	400	
Block Bros	5925	290	275	280	−15
Bombrdier	225	$10½	10½	10½	
Bovis Cor	3300	155	145	145	
Bow Valy	1260	$24¾	24⅜	24¾	
Bowes	100	$11½	11½	11½	− ½
Bramalea	1200	280	275	280	+ 5
Brascan	3721	$16⅛	16⅜	16½	− ⅛
Brinco	4633	$5	490	5	− ⅛
BC Forest	200	$16⅛	16⅜	16⅜	− ⅛
BC Sugar	130	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
BC Phone	130	$60	59¾	59¾	
BCPh 6 pr	z10	$82½	82½	82½	
BCPh 4¾ p	40	$65	65	65	
BCPh 4½ p	z10	$59¾	59¾	59¾	
BCPh 1956	90	$67	66	67	
Budd Auto	795	$7⅛	7	7	− ⅛
Burns Fds	1000	$12⅛	11¾	11¾	− ¼
Burrard	196	$5¼	5¼	5¼	
Cad Dev	400	$7½	7⅜	7⅜	
Cad Dev b p	1132	$19⅜	19¼	19¼	
CAE Ind	673	420	415	415	+10
Calgary P	3060	$24⅜	24⅜	24⅜	
Calgy 540 p	z30	$89½	89	89	
Calvrt Dle	200	85	85	85	+ 1
Campeau	600	325	325	325	+10
Can Cem L	506	$43½	42¼	43½	+1½
C Cem L p	z120	$20	19¼	20	
Can Malt	245	$25⅞	25½	25⅞	− ¼
Can Malt p	380	88	88	88	
Can Perm	2010	$17¼	17	17⅛	
CSL	804	$38⅞	38½	38¾	
CSL pr	198	$5½	5½	5½	+ ¼
Cdn Brew	950	$6⅛	6	6⅛	
C Brew Ap	250	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
C Brew Bp	50	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅜
C Cablesy	700	$12⅞	12⅞	12⅞	− ⅛
C Cable w	z4	170	170	170	
Cdn Can A	750	$5⅝	5⅝	5⅝	
C Found pr	z20	$7⅞	7⅞	7⅞	
CGE pr	500	$25	25	25	
C Hydro	1300	$11½	11½	11½	
C Hydr pr	1000	$15	15	15	+ ¼
C Imp Bank	2960	$22⅜	22⅛	22⅜	
C Ind Gas	7075	$9⅜	9½	9⅜	
C Ind Gas p	100	$22½	22½	22½	
CIL	248	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
C Intrurb p	z155	$7½	7⅛	7⅛	
C Manoir	z20	260	260	260	
C Marconi	310	280	280	280	
C Occdental	809	$7¾	7¼	7¾	+ ½
CP Inve pr	2110	$23½	23½	23½	
CP Inve w	7095	240	230	230	− 5
CP Ltd	19231	$12	11¾	11⅞	
CPL $3	32450	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
CPL UK p	900	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Cdn Salt	200	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Cdn Tire	355	$32	32	32	− ¼
Cdn Tire A	2441	$31⅛	30¾	31	− ¼
C Utilities	100	$33⅞	33⅛	33⅜	+ ½
CUtil 6 pr	50	$76⅞	76⅞	76⅞	−3⅛
C Util w	500	695	680	695	+55
CWN Gas	z55	$18¼	18¼	18¼	
CWN G 4 pr	z50	$11	11	11	
Canron	300	$17½	17¼	17¼	− ¼
Capit Div	2700	46	45	45	− 1
Cara	100	390	390	390	+15
Cassidy L	100	375	375	375	+15
CCDP Com	z10	160	160	160	
Chat-Gai	z5	$18⅛	18	18⅛	
Chmcl	15850	450	425	435	− 5
Chemcl 1 p	320	$11	11	11	
Chrysler	738	$28¼	28	28	− ½
CHUM	225	450	425	425	−50
CHUM B	410	$7⅛	7⅛	7⅜	− ¼
Cockfield	100	$6	6	6	
Columbia	1000	260	260	260	+10
Columbi p	700	$9	8⅞	9	
Cominco	4868	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
C Holiday I	170	$10	10	10	+ ¼
Computel	z5	395	395	395	
Comtech	200	185	185	185	+ 5
Con Bath	837	$5¾	5¾	5¼	− ¼
Con Bath p	270	$9⅛	9	9⅛	
Con Bath w	z10	38	38	38	
C Bath 68 w	z75	180	180	180	
Con Bldg	4000	145	140	140	
Con Textie	1000	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅜
Con Distrb	725	$24¼	24	24	− ¼
Cons Gas	5017	$19½	19	19⅜	+ ¼
Control F	1000	155	150	155	
Cooper C	400	$14½	14¼	14¼	+ ¼
Corby vt	z65	$21⅜	21⅛	21⅛	
Corby B	z50	$21¾	21¾	21¾	
Cornat Ind	200	150	150	150	+ 5
Coronatn	236	100	100	100	
Corp Food	700	$6½	6¼	6½	− ⅛
Cr Food A	140	$25	25	25	−6¼
Cosms	500	75	75	75	+10
Crain R L	500	$11	10¾	11	
Crush Intl	407	$17⅜	17¾	17⅞	+ ⅛
Cygnus A	4360	$5	495	5	
Cygnus B	150	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Dale-R	200	$7	6⅞	6⅞	
Dawson D	z50	$5¼	5¼	5¼	
Disti Seag	4150	$52⅞	52½	52¾	+ ⅜
Dome Pete	450	$27¼	27½	27½	− ½
D Bridge	1515	$23	22¾	23	+ ½
Dofasco	2326	$21	20⅜	20⅜	− ⅜
Dofasco p	25	$74½	74½	74½	−1½
Dom Lime	200	$6¾	6½	6½	− ½
D Lime w	1900	46	40	41	− 9
Dom Store	1150	$14	13⅞	13⅞	− ⅛
Domtar	790	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
D Textie	300	$18	18	18	+ ⅛
Douglas L	1000	200	200	200	
Dupont	300	$17⅛	17	17	− ¼
Dylex D A	103	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Estn Can S	175	$9¼	9¼	9¼	
Econ Inv	350	$13¼	13¼	13¼	− ⅛
E-L Fin	1300	$6⅜	6⅛	6⅛	− ⅛
E-L Fin w	1887	180	170	170	− 5
Electro Itd	1681	$39½	38½	39¼	+ ¼
Emco	100	$5¾	5¼	5¾	+ ⅛
Erie D A	100	$8	8	8	
Exquisite	100	450	450	450	
Falcon	3470	$64¼	61¾	62	− 2
Fed Grain	2050	$7¾	7½	7⅝	− ⅛
Fields S	100	$11¼	11¾	11¾	+ ⅜
Fleet Mfg	600	80	80	80	
Ford Cnda	610	$85½	85¼	85¼	− ¼
F Seasons	105	$11¾	11¾	11¾	
Freiman	500	$5	5	5	
Gaz Metr	776	$5⅛	5	5	
Gaz 5½ pr	z15	$65	65	65	
Gaz M 63w	100	110	110	110	+ 5
Gaz M 66w	330	200	200	200	− 5
Gdn Mang	z30	$5	440	440	
Gen Distrb	455	$16	15⅜	16	
GMC	z23	$79⅜	79½	79⅜	
Genstar L	1575	$11⅛	11	11⅛	
Gesco Dis	z25	295	295	295	
Glendale	z100	420	420	420	
Glengair	900	150	150	150	
Gleng B p	500	310	305	310	+10
Graft G	1450	$18	18	18	+ ½
GL Paper	1165	$14	13⅞	14	
GL Power	300	$18¾	18½	18½	− ½
GN Capital	1100	$7⅛	7	7⅛	− ⅛
Gt W Life	525	$41	40⅜	41	+ ⅛
Gt West S	1600	460	460	460	
Greyhnd C	900	200	200	200	+ 5
Greyhnd	760	$14	14	14	+ ⅛
GSW Cl A	320	$9	9	9	
GSW Cl B	z20	$9	9	9	
Guar Trst	5445	$13½	13	13	− ⅛
GT rt	33105	55	44	47	− 1
Gulf Can	4297	$24¼	23¾	23⅞	− ¾
Hardee	2860	115	110	110	− 5
Hard Crp A	300	$12	12	12	− ¼
Harlequin	200	315	305	305	−10
Harris J S	600	285	280	280	−10
Harveys F	2075	75	71	72	− 3
Hawker S	781	215	210	215	
Hays Dna	712	$11	11	11	− ¼
Hind Dauc	z15	$62	62	62	
Home A	2852	$29⅜	29½	29⅜	+ ⅛
Home B	579	$30½	30½	30½	− ¾
Horne Pit	2100	220	220	220	
H Bramor	200	320	320	320	+20
H Bay Co	1080	$17	16⅞	16⅞	− ⅛
HB Oil Gas	2041	$41⅛	41	41⅛	− ⅛
HB Oil G pr	260	$51¾	51¾	51¾	+ ½
Huron Eri	300	$23	23	23	− ½
Husky Oil	6075	$16⅜	15⅞	16	
Husky A pr	z10	$41½	41½	41½	
Husky D w	1100	640	625	625	
IAC	1955	$18¾	18⅜	18¾	
IAC 5¾ p	100	$22½	22½	22½	− ½
IAC w	5800	710	705	710	− 5
Imasco	2042	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅜
Imasco A p	212	470	470	470	
Imp O	19162	$29¾	29¼	29⅜	
Indal Can	300	$8¼	8⅛	8⅛	− ⅛
Indusmin	z16	$8	8	8	
Ind Adhes	z60	$13½	13½	13½	
Inland Gas	1310	$12⅛	12	12⅛	
Inter-City	z1	$5½	5½	5½	
Inter C A p	220	$16	16	16	
Inter C B p	200	$18½	18¼	18¼	
Inter C A w	100	260	260	260	+20
Inter C B w	100	250	250	250	−10
Int City M	150	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Intrmetco	200	230	230	230	
IBM	209	$302	297	300	− 5
IMC	z40	$17	17	17	
I Nickel	13667	$27¼	26⅛	27¼	+ ⅛
Int Util	3304	$38⅛	38½	38⅜	− ⅛
Interpool I	5000	$19⅛	19	19	− ¼
Intpr Pipe	2139	$27¼	27½	27½	
Int Pipe w	125	$11¼	11¼	11¼	− ¼
Intpr Steel	3615	$7	6⅝	7	+ ⅜
Inv Group	1000	$6¼	6¼	6¼	
Inv Grp A	180	$6½	6½	6½	− ⅛
Inv Grp 5 p	700	$17⅜	17¼	17⅜	
Irwin Toy	700	$17	16⅝	17	+ ½
ITL Ind	300	330	330	330	−10
Ivaco Ind	300	$13½	13½	13½	− ⅛
IWC Ind	1200	165	165	165	− 5
Jockey C	1528	480	475	480	
Jockey A p	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Kaiser	11250	410	395	400	
Kaps Tran	200	$6½	6½	6½	
Keeprite P	150	$9	9	9	+ ¼
Kelsey H	z20	$5⅜	5⅜	5⅜	
Kenting	400	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Koffler	1850	$14	13¾	13¾	− ¼
Koffler A p	400	$8⅛	8⅛	8⅜	− ⅛
Koffler w	2150	595	590	595	+ 5
Labatt	1680	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Labatt pr	750	$22½	22¼	22¼	− ¼
Lailaw A p	200	$13¼	13¼	13¼	− ¼
LOnt Cem	1775	235	220	235	+10
Laura Sec	250	$8¼	8¼	8¼	+ ⅜
Lau Fin	2055	$8⅛	8¼	8⅛	+ ⅛
Lau F 1.25	z50	$16¼	16¼	16¼	
Lau Fn 140	310	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Lau F 2.00	200	$24¼	24¼	24¼	− ½
Leigh Inst	1565	320	305	305	−10
Leons Frn	1100	$5¼	5	5	− ¼
Levy	z1	$14¼	14¼	14¼	
Levy A pr	z1	$7⅛	7⅛	7⅛	
Life Inv w	800	80	80	80	+10
Living pr	6100	$40	37	38¾	− ¾
Lob Co A	3150	$5⅛	495	5	+ 5
Lob Co B	3100	495	485	495	
Lob Co pr	65	$28⅛	28⅝	28⅝	
Lob Inc	3600	$6¼	6⅜	6⅜	− ⅛
Loeb M	1120	360	340	360	+10
Maclean H	200	$14	14	14	
MH Cable	875	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
MB Ltd	4610	$21⅞	21½	21¾	
Magna El	800	305	305	305	+ 5
Magnetcs	1200	75	74	75	+ 1
M Lf Mills	115	$13¼	13¼	13¼	
M L Mills p	z23	$66	66	66	
Maritime	174	$19⅞	19⅞	19⅞	− ⅛
Markboro	100	485	485	485	+ 5
Markbro w	750	55	55	55	+ 4
Mass-Fer	1872	$9⅜	9¼	9¼	− ⅛
McLaghln	1700	$12⅛	12	12	− ⅛
McLagn w	100	475	475	475	
MEPC w	5400	170	165	165	− 5
Met Stores	585	$15⅛	15	15	
Microsyst	2112	495	480	490	−10
Milt Brick	100	400	400	400	
Mindustrl	350	$7	6¾	7	+ ¼
Molson A	2943	$17⅜	17⅜	17½	
Molson B	155	$17½	17½	17½	+ ⅛
Monenco	114	$6⅛	6⅜	6⅜	+ ¼
Moore	2265	$34	33⅞	34	+ ⅛
Morse A	375	$11½	11	11	− ½
MTS Inter	100	350	350	350	+15
Murphy	z23	$11⅛	11⅜	11⅜	
Mrphy pr	1500	$29	28½	28½	
Murrit P	700	290	285	285	+35
Murrit P w	100	28	28	28	+ 3
Nabrs Dig	300	$8¼	8½	8½	
NaChrs I	1900	$16	16	16	
Nat Drug	245	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Nat Drug p	z50	$7¾	7¾	7¾	
N Hees Ent	200	270	260	260	−20
Nat Hees	133	240	240	240	−50
Nat Sea	1000	$8	7⅞	8	+ ⅛
Nat Trust	1000	$28⅛	28¼	28¼	
Neonex	1100	300	290	295	− 5
NB Tel	237	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
N Provid D	900	38	37	38	+ 2
Ntfld LP	100	$9½	9½	9½	− ½
Noranda	7191	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Nor Ctl G	1788	$14	13¾	13⅞	− ⅛
Nor Cl A p	100	$21¼	21¼	21¼	− ¼
Nor Ctl B p	500	$28⅛	28	28	
Nor Ctl w	875	540	520	520	−10
NS Savngs	200	$12½	12⅛	12½	+ ¼
NSI Mark	900	300	290	300	
Ocdentl Pt	106	$13¼	13¼	13¼	
Ocean Cm	200	$26	25¼	26	
Okanagan	560	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
OSF Ind	365	450	445	450	
Oshawa A	530	$10	10	10	
Pac Pete	3623	$30	29¼	29¾	− ¼
PanCan	600	290	280	280	
Peel Elder	100	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Pembin A	800	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Pembin B	150	$5⅛	5⅛	5⅛	− ¼
Pemfl C p	z20	$46	46	46	
Pemb D p	55	$25⅛	25⅛	25⅛	
Penningtn	200	$10	10	10	
P Dept S	1800	$9	8¾	8¾	
Petrofina	751	$18½	18⅛	18½	− ⅛
Phillips Cb	1300	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Photo Eng	1000	$16¼	16	16	− ¼
Pitts Eng	1875	$13¼	13	13	
Pow Corp	2278	445	440	445	+10
Pow Crp pr	1600	$26½	26	26½	− ¼
Pre Trst	80	$340	340	340	+40
Price Com	1350	$5⅞	5¾	5¾	
Q Brdcast	400	$5	5	5	+50
Rank Org	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
Readers D	500	$8	7¾	7¾	− ¼
Reed Oslr	205	$8	8	8	
Reichhold	500	$8⅛	8¼	8⅛	− ⅛
Reitman	275	$17½	17½	17½	− ½
Reitman A	z1	$16	16	16	
Revelstk	400	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Ripley Int	200	300	300	300	
Riv Yarn	305	180	180	180	−20
Riv Yarn A	z40	275	275	275	
Rothman	1905	$15	14¾	15	
Rothmn w	1600	325	315	325	
Rothm A p	160	$81½	81¼	81½	+ ½
Rothm 2p	1295	$19¼	19	19	
Royal Bnk	2178	$26	25⅞	25⅞	− ⅛
Royal Trst	300	$36¼	36	36¼	+ ¼
Ryl T M	510	$14	14	14	
Russi H p	100	$18¾	18¼	18¾	+ ½
StL Cem A	z20	$35	35	35	
St Maurice	500	61	61	61	− 4
Sandwell	200	$5¾	5¾	5¾	
Sayvette	150	425	425	425	
Schneid	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Scot York	301	$8⅛	8⅛	8⅛	− ¼
Scotts	300	$13⅞	13¾	13¾	
Seaway M	266	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Seaway pr	101	$5⅜	5⅜	5⅜	
Seaway w	401	95	90	90	− 9
Secur Cap	2000	420	410	415	−10
Select P	500	200	200	200	
Selkirk A	454	$15½	14⅞	15½	+ ⅜
Shaw Pipe	1025	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ¼
Shell Inv p	400	$34¼	34	34¼	
Shell Inv w	1580	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Shell Can	702	$34¼	34	34¼	+ ⅛
Shepherd	300	350	340	340	
Silverwd A	z50	$16	16	16	
Simpsons	1589	$19¼	19½	19⅝	− ¼
Simpson S	280	$26½	26	26½	+ ½
Sklar M	1600	200	175	200	+30
Sklar W	200	70	70	70	+15
Slater Stl	950	$10½	10¼	10¼	− ⅛
Slat W Can	z20	$10¼	10¼	10¼	
Slate Walk	z14	$6⅛	6⅛	6⅛	
Southam	475	$70	68½	68½	−1½
St Brodcst	100	$12¼	12¼	12¼	
St Paving	100	$10¼	10¼	10¼	
Steel Can	4099	$22⅜	22⅜	22⅜	− ⅜
Steetley I	1225	$6¼	6½	6¼	+ ¼
Steinbg A	400	$18¼	18	18	− ¼
Ster Trust	300	$8¼	8¼	8¼	
Stuart Hse	200	325	325	325	−25
Suptst com	2220	$14⅜	13½	14⅜	
Suptest pr	z1	$70	70	70	
Suptest od	701	$48½	48¼	48½	− ⅞
Tancord	100	260	260	260	
Teledyne	700	380	380	380	+ 5
Texaco	1215	$33¾	32½	33¼	− ½
Texaco pr	z3	$60½	60½	60½	
Texas Gu S	150	$13½	13½	13½	− ¼
Thom Nes	295	$25	25	25	
Thom N pr	95	$50⅛	50	50	
Toromont	1200	97	96	97	+ 1
Tor Dm Bk	2075	$25¼	25	25¼	
Tor Star B	825	$33	32½	33	+ ¼
Traders A	7190	$14⅜	13⅞	14⅛	+ ⅛
Trader B p	125	$27	27	27	
Trader 65 w	2700	155	150	155	+ 5
Trader 66 w	1900	390	380	385	− 5
Trader 69 w	925	425	400	425	
Trnsair w	2600	100	100	100	
Tr Can PL	3353	$34	34	34	
Tr Can Pl p	100	$42⅛	42⅛	42⅛	− ¼
Tr Can A pr	129	$65	64½	65	+ ½
Tr Can P w	z50	925	925	925	
Trans Mt	1115	$21⅛	20⅜	20⅝	− ⅛
Trizec Crp	2400	165	165	165	− 5
Trizec w	5050	52	50

Outremont - Ville Mont-Royal

Une fusion envisagée

Le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais II, a déclaré qu'il se peut qu'une étude soit entreprise dès le mois prochain, dans toute l'île de Montréal, quant à la possibilité de fusionner entre elles diverses municipalités.

M. Des Marais a fait cette déclaration à titre de vice-président de la conférence des maires de banlieue. Il ne cache pas qu'une étude sérieuse du problème coûterait plusieurs milliers de dollars, mais il croit que le ministère des affaires municipales serait disposé à payer la majeure partie des frais.

Le maire d'Outremont a souvent proporé la fusion de sa municipalité et de Ville Mont-Royal. Il est également d'avis que d'autres municipalités de l'ouest de l'île, de même que certaines municipalités de l'est, devraient songer sérieusement à la fusion.

"Mais nous ne pouvons le faire sans le maire Drapeau, déclare M. Des Marais. Il devra s'asseoir avec les maires de banlieue pour élaborer un programme d'étude."

C'est sans doute en songeant à la fusion éventuelle d'Outremont et de Ville Mont-Royal que M. Des Marais voudrait créer dans le nord d'Outremont, c'est-à-dire tout près de Ville Mont-Royal, un ensemble civique, à côté de l'aréna municipal. Les bureaux de l'administration municipale, les services de la police et des pompiers ainsi que ceux de la santé publique, la bibliothèque municipale et les installations récréatives, tout serait centralité à cet endroit.

L'hôtel de ville d'Outremont se trouve présentement dans un ancien poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson et une ancienne église presbytérienne.

Les élections à Terrebonne

La municipalité de Terrebonne a rendue publique, la liste des candidats qui se présentent à l'élection de dimanche prochain. (La lettre x indique que le candidat occupait déjà ce poste).

Mairie: Claude Paquette (x); François Paquin Siège 1: Antonio Daunais (x); Léopold Bélisle. Siège 2: Marcel Bélanger (x); Cécile Fiset. Siège 3: Armour Beaulieu (x); Serge Morin; Marcel Desnoyer. Siège 4: Lucien Beaulieu (x); Richard Paré. Siège 5: Gilles Roberge; Normand Tourangeau. Siège 6: Jean-Marie Legault; Yvon Séguin; Claude Desjardins.

Enfin, dans la liste de candidats que Le Devoir publiait lundi, pour 14 municipalités de la banlieue de Montréal, il fallait lire le nom de Paul E. Lessard au lieu de celui de Paul S.Léonard, au siège 2 du quartier ouest dans Outremont.

LES MAUDITS

Suite de la page 13

toire avec un grand H – et ce n'est pas pour rien que j'avise le spectateur dès le début de la nature presque historique du récit – mais un film sur la façon dont notre histoire nous a été transmise, de la façon aussi dont on a subi cette histoire-là.

Je n'ai d'ailleurs jamais compris comment on pouvait se lancer dans des reconstitutions historiques, parce que le cinéma ne peut que fausser la réalité. Aussi, en faisant un film presque historique, j'ai voulu montrer que l'histoire, quand elle passe par le biais du cinéma, ne peut plus être simple reconstitution, mais l'histoire vue et interprétée à partir de la réalité d'aujourd'hui. D'où ce perpétuel enchevêtrement, d'autant plus nécessaire, me semble-t-il, qu'il est certaines coïncidences entre le passé et le présent qu'on ne pouvait pas ne pas montrer.

Mais il faudrait préciser que si je fais ici une plongée dans l'histoire, je n'essaye pas de rendre "vraie" cette période de 1670. Tout au contraire, je me suis efforcé d'en accentuer le côté image d'épinal. "Les maudits sauvages" n'est donc rien d'autre, pour moi, qu'un musée, celui de notre conscience, où la naïveté autant que la beauté de ces images n'ont d'alarmants que leur prolongement, passé et présent, tragique.

Jean-Pierre LEFEBVRE

DES SONS

Suite de la page 17

lables. La SMCQ a été fondée parce qu'il fallait justement combler un vide: il ne faudrait pas commencer à décevoir les curieux de toutes les musiques qui se situent à la fine pointe de l'avant-garde. On n'a qu'à faire le bilan des dernières Journées de musique contemporaine de Paris, de faire la somme de tout ce qui a été joué: d'après les critiques français, certaines oeuvres suscitaient peu d'intérêt, mais les auditeurs ont néanmoins réagi. Comme cela s'est passé jeudi soir, au moment de l'audition de l'ouvrage de Cage.

EN FEUILLETANT

Suite de la page 13

En fait, on retrouve là la volonté de l'auteur de ne pas voir son message passé inaperçu. Dans "Q-Bec, My Love", il avait déjà cru nécessaire de s'interposer entre son film et les spectateurs pour leur faire la morale. Ici, il entend leur faire la leçon. Elle n'était malheureusement pas nécessaire. Le film, une fois de plus, se suffisait à lui-même.

Et quand l'on pense que c'est l'un des films les plus modernes de par sa facture, que c'est peut-être l'un des films les plus magistralement réussi de Jean-Pierre Lefebvre, on en vient à regretter amèrement ces petites incartades.

PRIX FRANCE

Suite de la page 14

prix à M. Kattan était présidé par M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française et se composait de MM. Jean Mouton, Yves Berger, Auguste Viatte, Jean Cayrol, Alain Bosquet, Samuel de Sacy, Gabriel Daubarède, Michel Bernard et Pierre de Boisdeffre.

Les lauréats précédants avaient été Yves Thériault en 1961, Jean Lemoyne et Jacques Godbout en 1962, Alain Grandbois et Gilles Marcotte en 1964, Georges-André Vachon en 1965, Roland Giguère en 1966, Jean Ethier-Blais en 1967, Jacques Brault en 1968, Jean-Guy Pilon en 1969 et Gaston Miron en 1970.

Les lauréats précédents s'est faite dans les salons de la délégation générale du Québec à Paris.

LE LIVRE

Suite de la page 13

ser Jean-Pierre Lefebvre en tant que personne", rappelant ainsi qu'on ne peut le dissocier de son oeuvre. On comprend alors mal la tentative des auteurs de l'avant-propos de faire abstraction du réalisateur. "Peu importe, peut-on y lire en substance, que Lefebvre soit l'auteur de ses films". Soit, L'ennui, c'est que Lefebvre est on ne peut plus présent dans chacun de ces films. Oui, il fait, si l'on veut, un cinéma d'auteur.

Pour s'en convaincre, il suffira de lire les documents qu'on a réunis sur Lefebvre tout d'abord (et qui constitue un excellent Lefebvre par lui-même), et ensuite sur ses films (et c'est alors Lefebvre expliqué par Lefebvre).

On regrettera cependant qu'on n'ait pas soufflé mot sur l'aventure "picaresque" de la production de ses films. On regrettera également qu'on n'ait pas songé utile de situer Lefebvre dans l'aventure, non moins picaresque, du cinéma québécois. Et on regrettera enfin, qu'on n'ait même pas tenté une esquisse du Jean-Pierre Lefebvre poète, étude qui me paraît importante si l'on veut saisir la démarche poétique du cinéaste.

Au nombre des collaborateurs, on trouve également Jean Clairoux, Raoul Duguay, Jacques Giroux, Jacques Godbout, Yves Lacroix, Pierre Pageau, Louise Patry et Christian Rasselet.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Désirons une jeune femme de langue française ayant beaucoup d'expérience avec les enfants et étant prête à tout faire pour famille avec 3 filles âgées 5 - 3½ et 1 an, bébé attendu pour janvier. 5 jours par semaine. 8.30 à 4.30 hres. Ecire C.P. 608, Station B, Montréal 110 donnant références et salaire demandé. 9-11-71

Gouvernante, bonne cuisinière pour couple sans enfant. 5 jours par semaine. Chomedey. Tél: **322-3756** 9-11-71

Aide générale, $200. par mois. Ville Mont-Royal, logée, excellentes conditions. Références. Européenne bienvenue. Tél.: **737-2620.** 8-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET: 3 pièces: mobiliers chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit, cuisine, 5 morceaux arborite: chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: $295. Accepterait $12. par mois. **738-4761.** 3541 Van Horne, appt 1. 1-12-71

Abandonnerais ameublement, 3 pièces, neuf, à l'entrepôt, seulement $265. Aucun comptant. Tél.: **728-3985** 17-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

Mobilier, bureau style Scandinave, pupitre en teck, fauteuils, ensemble boudoir. Cause départ. Tél: **526-8304** 8-11-71

ANTIQUITE A VENDRE

Très beau bahut rustique, 4 portes $50.00 Vieux-Montréal. Tél: **861-7606** 8-11-71

ANIMAUX A VENDRE

Airedales terriers, très beaux jeunes chiens, pure race, enregistrés, inoculés, très affectueux, bons gardiens. Tél.: **631-0681.** 8-11-71

APPARTEMENT A LOUER

SHERBROOKE 65 est, grand 1½, chauffé, très moderne, 20e étage, vue superbe, piscine et sauna. Tél.: **844-4654.** 8-11-71

COTE DES NEIGES 5614 Gatineau, apt 2, meublé, 3½, cuisinière électrique, chauffé, taxes payées, $125. Tél: **733-8420** 10-11-71

NOUVEAU-BORDEAUX: 2 pièces modernes, spacieuses, entrée séparée, meublées, chauffées, électricité et taxes payées. Prix raisonnable. Tél.: **331-3241** 8-11-71

FEMME DEMANDEE

Opératrice de perforation

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q.

10-11-71

FINA

SECRÉTAIRES ET STÉNOGRAPHES BILINGUES

Notre compagnie dispose présentement de postes interessants pour une secrétaire et des sténographes bilingues, capables de prendre les dictées françaises et anglaises.

Les candidates devront posséder 3 a 5 ans d'expérience.

Nous offrons une gamme d'avantages sociaux intéressants en plus d'un salaire basé sur les qualifications de la candidate.

Répondre par écrit au:

Service du Personnel, Petrofina Canada Limitée, 1 Place Ville Marie, Montréal 113. 9-11-71

UNIVERSITÉ McGILL

L'École d'architecture recherche une

CONSERVATRICE DE DIAPOSITIVES

pour une position à partir du 1er janvier 1972

Toute personne intéressée est priée de s'adresser, sans délai, à:

Mlle Maureen Anderson Téléphone 392-5408 8-11-71

AUTO A VENDRE

D.S. 21, Pallas, 1968, bleue, cause départ. $1,500. Tél.: **332-2606.** 8-11-71

PEUGEOT 504, 1970, toit ouvrant, radial, état parfait. Cause double emploi. Tél.: **672-7173.** 8-11-71

RENAULT R8S, 1971, 8,000 milles, très bonne condition. Tél:**322-0119** 10-11-71

PEUGEOT 1968, 25,000 milles, parfait état, vente cause décès, $1,150. Tél.: **934-0250** ou **637-2527.** 8-11-71

ECONOLINE, 1969, Van Station de luxe, vitré, 8, automatique comme neuf. Sacrifierais $1,550. Tél: **387-8188** Aubaine. 8-11-71

CORVAIR 1965, toit rigide, 4 portes, excellente condition. Doit vendre à sacrifice. Tél.: **482-6064** ou **481-4264** 8-11-71

AVIS

Toute personne connaissant présentement où se trouve M. MILES BLATNICKY, bien vouloir contacter La North Island Teachers Association sans délai par téléphone à 688-1351. Il est nécessaire pour M. Blatnicky que nous puissions communiquer avec lui immédiatement. **8-11-71**

CHAMBRE A LOUER

MONT BLANC & TREMBLANT: près gare, attrayantes chambres, saison-ski. $200 et $150. draps, privilège foyer. Tél.: **(819) 688-2177.** 8-11-71

Chambre ensoleillée, cottage Outremont ouest, rue paisible, cuisine, toilette privée, tout fourni. Famille canadienne-française. $70 par mois. Libre immédiatement. Tél: **270-1482** 8-11-71

OUTREMONT, magnifique chambre non meublée, salle toilette privée, solarium. Tél.: **279-0782.** 8-11-71

CHAMBRE ET PENSION

Une ou deux personnes âgées, valides, commodité et confort dans cottage privé. Ecrire Case postale 502, Outremont 9-11-71

APPARTEMENT A LOUER

COTE STE-CATHERINE 5265, près Décarie, grand 4½, poêle-réfrigérateur fournis. Adultes. Tél: **737-6201** ou **484-9343.** 8-11-71

BERNARD – Querbes: grand 5½, ensoleillé, poêle, réfrigérateur, $150. chauffé. Libre 1er décembre. Tél.: 343-7587, soir **270-1047.** 8-10-71

AVENUE DU PARC 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3½ - $78. Façades rues, 4 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Meublés $6.00 supplémentaire. 16-11-71

ST-JOSEPH EST, 4½ pièces, équipées, concierge, chauffées, $95. Immeubles Rhéal, courtiers **484-7575** ou **525-5210.** 15-11-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

Centre-ville à sous-louer décembre ou après, quittant Montréal, 4½ de luxe, spacieux, éclairé, grand foyer, salon 20', balcon, garage, meubles, tapis disponibles. Tél.: **845-0624** 8-11-71

A VENDRE

Détonateur de métal et minerai, payé $150., laisserais $75. Tél.: 627-4462 12-11-71

Microscope international avec lampe électrique oculaire. 5x, 10x, objectif lampe 10x, 40x, 100x. Immersion $95. Tél: **738-7088** 8-11-71

AUTO A VENDRE

D.S. 21, Pallas, 1968, bleue, cause départ. $1,500. Tél.: **332-2606.** 8-11-71

PEUGEOT 504, 1970, toit ouvrant, radial, état parfait. Cause double emploi. Tél.: **672-7173.** 8-11-71

RENAULT R8S, 1971, 8,000 milles, très bonne condition. Tél:**322-0119** 10-11-71

PEUGEOT 1968, 25,000 milles, parfait état, vente cause décès, $1,150. Tél.: **934-0250** ou **637-2527.** 8-11-71

ECONOLINE, 1969, Van Station de luxe, vitré, 8, automatique comme neuf. Sacrifierais $1,550. Tél: **387-8188** Aubaine. 8-11-71

CORVAIR 1965, toit rigide, 4 portes, excellente condition. Doit vendre à sacrifice. Tél.: **482-6064** ou **481-4264** 8-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean Marinier **731-3501** ou **1-819-326-2559** 13-11-71

COMMERCE A VENDRE

OPTOMETRISTE: bureau prospère, rue Wellington, Verdun, à vendre. Cause décès. Tél.: **674-0531** 8-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Réceptionniste, bilingue et efficace, expérience générale de bureau, désire poste après-midi et ou soirs et/ou fins de semaine, à Montréal ou à l'extérieur. Prière d'écrire à Case 113 Le Devoir. 9-11-71

DEMENAGEMENT

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.** 8-11-71

DIVERS

ATTENTION: Décapage, teinture, peinture, spécialiste ouvrage garanti, aussi meubles sur commande. Estimation gratuite. Tél.: **467-5127** jour et soir. 8-11-71

DUPLEX A LOUER

SOISSONS: près Université Montréal, centre d'achats, Wilderton, luxueux duplex entièrement meublé, chauffé, eau chaude, 6½ grandes pièces, 3 chambres, propre immédiatement. Service concierge. Tél.: **737-4425, 521-5112** 10-11-71

AHUNTSIC: domaine St-Sulpice, haut de duplex, 5½ pièces, $130. 1er janvier. Tél.: **389-3609.** 8-11-71

BUREAU A LOUER

OUTREMONT
LAURIER - QUERBES

7 bureaux subdivisés à louer représentant 950 p.c. et autre local de 900 p.c. non subdivisé. Occupation: 30 jours

Tél.: 273-1509 8-11-71

CHALET A LOUER

ST-SAUVEUR, chalet suisse, 4 chambres à coucher, foyer, chauffé, déneigé, près pentes ski, pistes de motoneige. Tél.: **489-2970.** 8-11-71

Luxueuse maison près Ste-Agathe, complètement meublée, 9 chambres coucher, chauffage central, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse automatiques, téléviseur, entrée et stationnement d'asphalte. Idéal motoneige. Tél.: **738-0301.** 8-11-71

Cantons de l'Est: à quelques milles du Mont Orford, pour saison de ski. Tél.: après 5 p.m. **353-9718** 8-11-71

VAL MORIN: 6 pièces, magnifique foyer, système central. Saison $900. - Visible le dimanche. Tél: **384-6113** 8-11-71

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cèdre du Québec. Saison. Tél.: **254-6728.** 22-11-71

LAC L'ACHIGAN: luxueux, meublé, chauffage central. Tél: **684-8499** ou **384-2811** 9-11-71

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: chalet meublé, 5 pièces, chauffage central, idéal pour amateurs de ski, skidoo, saison $650.00 Tél: **581-0631** soir seulement. 10-11-71

ESTRIE près Mont Orford, confort moderne, 3 chambres, pour 6 personnes. Période Noël ou saison de ski. Idéal motoneige. Tél: **744-1252** ou **1-297-2348** 8-11-71

STE-ADELE EN HAUT: face au Chanteclerc, 2 chambres à coucher, foyer, saison, 645 rue Morin Tél.: **489-0381** 8-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean Marinier **731-3501** ou **1-819-326-2559** 13-11-71

COMMERCE A VENDRE

OPTOMETRISTE: bureau prospère, rue Wellington, Verdun, à vendre. Cause décès. Tél.: **674-0531** 8-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Réceptionniste, bilingue et efficace, expérience générale de bureau, désire poste après-midi et ou soirs et/ou fins de semaine, à Montréal ou à l'extérieur. Prière d'écrire à Case 113 Le Devoir. 9-11-71

DEMENAGEMENT

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.** 8-11-71

DIVERS

ATTENTION: Décapage, teinture, peinture, spécialiste ouvrage garanti, aussi meubles sur commande. Estimation gratuite. Tél.: **467-5127** jour et soir. 8-11-71

DUPLEX A LOUER

SOISSONS: près Université Montréal, centre d'achats, Wilderton, luxueux duplex entièrement meublé, chauffé, eau chaude, 6½ grandes pièces, 3 chambres, propre immédiatement. Service concierge. Tél.: **737-4425, 521-5112** 10-11-71

AHUNTSIC: domaine St-Sulpice, haut de duplex, 5½ pièces, $130. 1er janvier. Tél.: **389-3609.** 8-11-71

FEMME DEMANDEE

VENDEUSE, temps partiel, régulier, expérimentée, bilingue pour magasin d'escompte de vêtements-dames-prêt-à-porter. Sérieuse et apte à travailler. Salaire selon expérience. Se présenter 150 ouest, Ste-Catherine M. Feder ou 1321 est, Ste-Catherine M. Fuchs. Tél: **481-8084.** 8-11-71

SECRETAIRE LEGALE avec expérience. Rive-Sud. Tél: **679-7280** 9-11-71

OPÉRATRICE DE MACHINE À PERFORER I.B.M.

Personne compétente avec expérience sur B-29. Travail permanent - Bon salaire. Immédiatement.

M. Jean Grenier 937-7441 8-11-71

Temps plein ou partiel, vendeuses bilingues demandées pour bijouterie 4459 Wellington, Verdun. 8-11-71

SECRETAIRE LEGALE demandée, expérience d'au moins 2 ans requise. Tél: **849-5311**

GARDERIE

Garderais enfants en pension, 7 jours par semaine. Tél.: **627-4462.** 10-11-71

HOMME DEMANDE

Mécanicien d'expérience requis avec expérience générale; diésel, gaz, électricité. Bon salaire. Appelez jour pour rendez-vous **352-7730** 10-11-71

DEUX REPRESENTANTS, avec expérience dans fonds mutuels, assurances, bourses universitaires. Revenu au dessus de la moyenne. Bénéfices marginaux. Tél.: **374-1010.** 8-11-71

Garçon de table pour restaurant français, expérience, formation européenne, bilingue, très bonne présentation. Se présenter Chez la Mère Michel, 1209 rue Guy. 8-11-71

PRODUITS DE CONSTRUCTION

Commis, bureau des commandes, bilingue. Expérience requise.

Écrire Case 106, Le Devoir 8-11-71

LOCAL A LOUER

RUE ST-HUBERT, sur Plaza, beau 5 pièces, 220, grand stationnement arrière, idéal pour commerce. Près métro Rosemont. Libre, Visible. Tél.: **625-0392** 9-11-71

ON DEMANDE

AGENCE DE VENTE DEMANDÉE

Couvrant l'Île de Montréal avec possibilités aussi de représentation dans les districts de Granby à Valleyfield, y compris St-Hyacinthe, Longueuil, St-Jean, etc.

- Ligne alimentaire.
- Devra visiter tous les marchands associés ou indépendants et les magasins à chaines.

Livraison par "Drop Shipments".

Écrire Case 115, Le Devoir 8-11-71

PROPRIETE A VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS DIMANCHE 2-4 P.M.

OUTREMONT
14 Courcellette

Réduit à $39,000. Cottage rénové, 7 pièces, cuisine moderne et fonctionnelle, "powder-room" au rez-de-chaussée, salle de jeux finie professionnellement, jardin, occupation décembre M.L.S. Madeleine Ducas, 733-7175 ou 342-1073.

TRUST ROYAL V.M.R. 8-11-71

LOGEMENT A LOUER

RUE ST-HUBERT: 5 pièces, bas, 220, grande cour, près métro Rosemont, libre, $75. A visiter. Références exigées. Tél.: **625-0392** 9-11-71

LONGUEUIL: grand 4½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, près CTM, écoles. Tél: **677-7400.** 9-11-71

BEAUBIEN et Iberville, 3½, près écoles, magasins, $55. par mois. Tél: **484-9343.** 13-11-71

MAISON A LOUER

CÔTE-DES-NEIGES
Rue Lacombe

Cottage 7 pièces, garage.

Tél.: 737-3150 8-11-71

OTTAWA, 336 avenue Daly: Occupation immédiate. Maison charmante et surannée de la Côte de Sable à deux pas de la Colline Parlementaire. Pièces gracieuses et hall à plafond très élevé, salle de réception au rez-de-chaussée avec porte française donnant sur jardin entouré de haies. 4 pièces et 3 salles de bains au 1er étage. Vaste pièce au sous-sol. Tél:**(613) 232-0263** 8-11-71

ON DEMANDE

METIER A TISSER: demandé, venant de particulier, en bon état d'usage, 20" et 45" et accessoires. Écrire à Case 112 Le Devoir. 8-11-71

Piano demandé, paierais comptant. Tél.: **272-8285** ou **274-5934** 13-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332.** J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

À VENDRE

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

AVENUE ROSLYN MAISON DÉTACHÉE

Maison détachée Colonial Hollandais avec immense jardin privé; grand passage, foyer naturel, den au rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, $39,500. Alfred Stehr 935-8541, soir 482-1382 M.L.S.

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT courtier 8-11-71

PROPRIETE A VENDRE

CÔTE-DES-NEIGES

Près Université de Montréal, cottage, 4 chambres à coucher, garage, $31,500. avec bas comptant.

Tél.: 737-0425 9-11-71

LONGUEUIL: Split level, $18,500. 6½ pièces, bonnes conditions. Tél.: **679-4011**, soir **678-2565** 10-11-71

ST-CONSTANT: 20 minutes centreville, belle maison, 6 pièces, sous-sol fini, grand terrain 130' x 130' comptant $2,500. termes faciles. Tél.: **632-0699.** 8-11-71

ST-BRUNO: magnifique bungalow moderne, style Ranch, 6 chambres à coucher, piscine, garage double. Endroit exclusif sur flanc montagne. Cause décès. Valeur $58,000. Tél: **653-2910** 7-11-71

CHERRIER beau triplex pierre, 2 logements 9/8 pièces, choix meublé ou non, garage, revenu $8,000. disponible. Tél.: **521-6906.** 8-11-71

A Ahuntsic: rue St-Firmin, triplex détaché, construction 32'x48', 1-7, et 2-4, garage double. Propriétaire 389-3957 15-11-71

Circle road, rue Mira, semi-détaché en pierre, 7 pièces, foyer, 2 salles de bain, garage, grand terrain jardin. Prix demandé $37,500. Pour rendez-vous **484-3145.** Cause départ 8-11-71

Outremont: Paroisse St-Germain, résidence neuve détachée, 10 pièces, 3½ salles de bain, grand sous-sol fini, entrée séparée, possibilité bureau, 2 garages. Possession immédiate. Termes faciles. Propriétaire **521-0114.** 8-11-71

TERRAINS A VENDRE

BOUCHERVILLE EST: coin Joseph Bouchette et Jean Bois. 8,450 pieds carrés – $1,100. Tél.: **677-5965** ou **652-8202.** 11-11-71

TERRAIN A VENDRE

Nouveau-Bordeaux: grand terrain de 55'x107', pour cottage, bungalow ou split level. Zone résidentielle Tél : **342-1472** 9-11-71

DEUX TERRAINS à vendre, Bourbonnière à 200 pieds de Ontario. Tél: **737-4856** 8-11-71

VILLEGIATURE

DOMAINE MONTJOYE, Hôtellerie. Chambres, repas, rafraîchissements, congrès, réveillons, conventions, autoroute Estrie, sortie 71, ROBERT NADEAU, aubergiste, NORTH HATLEY. **819-842-8309;** Compagnies, Chorales, Camps de Neige. 9-11-71

VETEMENTS A VENDRE

ANTARTEX: peaux de mouton, Jaquettes, manteaux à partir de $90. Toutes grandeurs, modèles et couleurs variées. Hommes et femmes. Faits en Ecosse, du manufacturier au client. Aussi mitaines $5.50, chapeaux $12.00, bottes $22.00, pantoufles $7.00, tapis $20.00. Tél.: **935-4142.** Visitez ou écrivez pour brochure gratuite à ANTARTEX SHEEP SKIN SHOP OF CANADA LTD., 1624 Sherbrooke ouest, Montréal 109. Dépt. D. 15-11-71

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE: Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier cri.

DROLET TAILLEUR – SPECIALISTE –

Habits et costumes sur mesures

351 est RUE GUIZOT

Tél.: 388-2532 8-11-71

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANT DES VENTES

Important manufacturier de tubes électriques en acier soudé, situé en Ontario

recherche

un représentant dynamique, bilingue avec expérience dans la vente.

Faire parvenir curriculum vitae en anglais et mentionner salaire désiré à:

CASE 114, LE DEVOIR 9-11-71

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Une banque internationale au service du Québec

recherche

JEUNES HOMMES

de 20 à 25 ans avec expérience bancaire. Possibilités d'avancement intéressantes.

S'adresser au:

Service du Personnel 284-5422 - 23 - 24 15-11-71

TARIFICATEUR

"Underwriter"

Une compagnie en pleine expansion est à la recherche d'un tarificateur. Le Candidat doit être âgé de 20 à 25 ans, avoir une bonne connaissance technique de l'assurance-vie et être particulièrement intéressé à se perfectionner dans ce domaine.

Nous vous offrons:

- Responsabilités progressives au niveau des décisions.
- Diversité du travail.
- Rémunération en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec:

Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance, Service du personnel, 1184 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 110. Tél: 866-8816 10-11-71

LE DEVOIR

Montréal, samedi 6 novembre 1971

Cahier ARTS et LETTRES

En feuilletant l'album de famille

- *un réalisateur*
- *un film*
- *un livre*

par JEAN-PIERRE TADROS



La réalité québécoise

Glauber Rocha disait: "La réalité du Brésil n'est pas théorique elle est tragique." Il se défendait alors de faire des films marxistes "a priori", tout en admettant qu'ils pouvaient l'être "a posteriori"

C'est en effet un lieu commun d'admettre que toute théorie ne peut s'élaborer que pendant et après l'étude de phénomènes donnés, la réalité n'étant, au point de départ, que ce qu'elle est. Les Américains, par exemple, n'ont pas eux-mêmes créé la lune dans le but d'en faire un tremplin politique: ils ne font que l'utiliser.

Si donc il y a un premier choix théorique possible, dans quelque ordre d'idée ou d'action que ce soit, il se fait toujours, et de façon nécessaire, en fonction de la perpétuelle osmose de la conscience (ou de la non-conscience) individuelle et sociale.

Par exemple, la réalité, pour Eisenstein, etant "à priori" marxiste, il est logique qu'il ait choisi la révolte des marins du Potemkine. Leni Riefenstahl, d'autre part, voyait une correspondance nécessaire entre les idéaux du nazisme et les jeux olympiques.

Pour les cinéastes québécois, la réalité elle, est:

1) certes non marxiste "a priori";

2) catholique dans un sens large et dans un sens étroit;

3) capitaliste "a posteriori", car les québécois n'ont pas vraiment inventé le capitalisme, ils le subissent; il est par ailleurs une conséquence logique du catholicisme.

L'aventure du cinéma québécois

Un film n'est pas un objet suspendu dans le Temps et l'Espace: il est, au contraire, écoulement du temps, durée humaine, durée personnelle, collective et politique: il est aussi possession de l'espace c'est-à-dire géographie personnelle, collective et politique – avant de devenir cosmique.

Par ailleurs, un film est essentiellement un acte parmi d'autres qui ne saurait être, aussi bien pour son créateur que pour son spectateur actif, une fin et soi il doit simplement et humblement s'intégrer à une volonté absolue (et presque fatale) de partager avec tous les hommes un ensemble de phénomènes inférieurs et extérieurs que depuis le début du monde ou la naissance d'une société en particulier, ni la science, ni le rêve n'ont réussi à épuiser. (Mais le cinéma n'est-il pas cet amalgame parfait de science et de rêve, de chimie et d'alchimie!)

Je le redis encore: l'aventure du cinéma québécois est l'aventure du Québec tout entier, en ce sens qu'il nous force, non pas à réétablir, puisqu'elle n'a jamais existé, mais à établir cette délicate équation économie-culture sans laquelle aucune société ne saurait prendre de l'expansion. Qu'on me comprenne bien: le cinéma québécois n'est pas le salut du Québec, il en est simplement un symbole parfait, une image adéquate.

Les maudits sauvages, c'est qui?

C'est une mauvaise question, et je ne pourrai apporter qu'une fausse réponse. "Les maudits sauvages", ce n'est pas un film sur les sauvages, pas plus d'ailleurs qu'un film sur les indiens ou sur les québécois. Pour moi, un film comme "Les maudits sauvages" se situe avant tout au niveau d'une démarche globale qui vise, non pas à décrire un problème, mais à démonter une mécanique.

Ce n'est pas non plus un film sur l'Histoire sauvageonne Tékacouita qu'il s'empressera de ramener chez lui, à Montréal. L'ennui, c'est que l'intruse n'eut pas l'heur de plaire à la très stricte Jeanne-Mance, sa femme, qui préférera, sur ce fait, quitter le domicile conjugal.

Suite à la page 12

Après ce film presque subversif que fut "Q-Bec, My love", Jean-Pierre Lefebvre nous entraîne à nouveau sur les sentiers de la guerre avec un film presque historique, "Les Maudits Sauvages". Car si "une quelconque nation a toujours les politiciens, les curés, les pornographes et les terroristes qu'elle mérite" (dixit Jean-Pierre Lefebvre), il faut bien admettre qu'elle a aussi l'Histoire qu'elle mérite. Ce sont donc trois cents ans de notre histoire qui défileront sous nos yeux, comme on feuilletterait un album de famille.

Mais il ne s'agit pas ici de n'importe quel album, ni de n'importe quelle famille, peu s'en faut. Pour ce qui est de l'album, il faut bien commencer par reconnaître que la démarche de Jean-Pierre Lefebvre fait preuve, une fois de plus, d'une étonnante continuité, autant par le choix des thèmes, que par la rigueur de la forme. Quant à la famille, c'est celle qui hante le réalisateur; car dans tous ces films, c'est toujours Jean-Pierre Lefebvre qu'on retrouvera au centre de l'oeuvre.

Et cependant, "Les Maudits Sauvages" reste une oeuvre des plus accessibles au grand public, comme si le réalisateur avait voulu faire un sort à ce reproche d'hermétisme qu'on lui adresse régulièrement. Il existe en tout cas dans ce film un presque récit, presque linéaire, auquel il faut commencer par nous arrêter.

Il était une fois...

Il était donc une fois, en l'an de grâce 1670, un coureur des bois du nom de Thomas Hébert. Lors d'un de ses voyages chez les "sauvages," il obtint en cadeau la jeune et jolie sauvageonne Tékacouita qu'il s'empressera de ramener chez lui, à Montréal. L'ennui, c'est que l'intruse n'eut pas l'heur de plaire à la très stricte Jeanne-Mance, sa femme, qui préférera, sur ce fait, quitter le domicile conjugal.

Et c'est ainsi que débutera, pour Thomas et Tékacouita, la période de concubinage. Mais dans le Montréal de 1970, les moments de tendresse sont difficiles à trouver. La rue St-Hubert captive admirablement par le scintillement de ses mille lumières, et camoufle efficacement le sordide de la vie. Thomas s'enivrera. Tékacouita tuera le séducteur Historion, avant de devenir danseuse "topless", pour périr finalement sous les coups de son amant indien. L'histoire sombrera dans le tragique. Mais tout recommencera comme avant, car l'esprit de tribu apprendra-t-on, survit à tous les coups du destin.

C'est à cela que se résume finalement la petite histoire que l'on nous conte dans "Les Maudits Sauvages". Et si nous nous sommes arrêtés aussi longuement à en dégager les principaux épisodes, c'est pour en souligner, en quelque sorte, la banalité. Or, le film de Lefebvre échappe précisément à cette banalité, car jamais ici on ne tombera dans la mièvre reconstitution historique, jamais la trame générale du récit n'éclipsera les nombreux tableaux que constituent notre album de famille; tableaux qui finalement primeront sur l'ensemble.

D'inégalables plans-séquences

Tout cela, donc, pour justifier la structure du film qui se déroulera quasiment de plan-séquence de dix minutes, en plan-séquence de dix minutes, alors que la caméra restera quasiment immobile. Que la patience du spectateur soit alors mise à l'épreuve, cela ne fait aucun doute. D'autant plus que Jean-Pierre Lefebvre rompt une fois de plus avec toutes les habitudes cinématographiques du spectateur, mais pour atteindre à une plus grande limpidité.

Ces grands bouts d'histoire qu'il tire de notre album, il ne les recompose pas, il nous les redonne tels qu'ils demeurent au plus profond de notre conscience: c'est-à-dire tels que nous les ont légué nos livres d'histoire. Les somptueux tableaux se suivront donc, chacun avec sa couleur dominante, avec son décor qui lui sera propre, ils se suivront comme on tourne les pages d'un livre d'images, nous faisant découvrir les différents éléments de notre univers.

Et ce sera tout d'abord Thomas Hébert, le trappeur rude, sans conscience, qui exploite pour survivre. Symbole d'un monde en mutation, c'est la pauvre victime que personne ne ménage, et qui reste pourtant capable de se laisser emporter par des élans de tendresse.

Jeanne-Mance, c'est la femme lucide – la seule du film d'ailleurs. C'est la femme aigrie par l'Histoire. Sèche et dure, elle n'admet pas les écarts et supporte mal les faiblesses. Elle est cependant embarquée sur le bateau de la colonisation, et n'en sortira jamais.

L'abbé Frelaté, personnage le plus pathétique, représente la fin d'un monde, la fin de certains espoirs. Son mysticisme, son idéalisme se trouvera alors coloré d'un profond désespoir. Mais il continuera sa mission, et dans un dernier sursaut d'espoir, il ira professer la bonne parole chez des indiens moribonds.

Et enfin, Tékacouita, qui ne prononcera jamais un mot durant toute la durée du film. C'est que Tékacouita, victime résignée, se laissera balloter par l'Histoire. Mais, victime absolue, elle sera aussi la seule a avoir le droit de parole, et elle le fera à l'extérieur du film. Et c'est ainsi que l'image s'arretera, la couleur disparaîtra et que sa voix se fera alors entendre pour dire toute la tragédie d'une destinée.

Ainsi, il s'introduira à l'intérieur du film une dimension critique qu'il ne faudrait pas mésestimer. Car, si l'on aurait pu, un moment reprocher à Jean-Pierre Lefebvre de s'être laissé un peu trop séduire par son album de famille, par son livre d'histoire, il faut bien reconnaître qu'il ne craint cependant pas d'en instruire le proces. Car le film, finalement, entend poser des principes, d'ordre historique, et surtout d'ordre humain, qui sont tous rattachés à celui du destin.

Comment traiter l'Histoire

On pourrait cependant s'interroger sur la façon quasi-cavalière avec laquelle Lefebvre traite l'Histoire. On reconnaîtra cependant avec lui que les temps ne sont plus à la reconstitutions historiques. Et qu'au lieu de s'attarder sur quelques evenements épisodiques, il est bien plus important de rappeler la destinée tragique d'un peuple. Cependant il est des coincidences qui peuvent être amusantes, sans pour cela apporter grand chose. Il importe peu finalement que Jean Talon ait tenu des discours que bien de nos politiciens ne désavoueraient pas aujourd'hui. Ces petits rapprochements restent des jeux un peu trop faciles, et qu'on retrouve malheureusement trop souvent chez lui.

On voit mal, aussi, comment interpréter cette scène de la fin qui voit surgir d'on ne sait où, un groupe de hippies qui, en cercle, fument ce "calumet de la paix" qu'est devenu la cigarette de mari. Que l'esprit de tribu soit finalement plus fort que toutes les adversités du destin, on le veut bien, mais pourquoi avoir eu recours à un symbolisme aussi facile. Et ce grand éclat de rire que Thomas Hébert vous lance à la fin a de quoi vous glacer d'effroi, ou presque.

Suite à la page 12

Le livre

Jean-Pierre Lefebvre a tout juste trente ans. Cela ne l'empêche pas d'être le cinéaste québécois le plus prolifique, et aussi le plus controversé. Et c'était finalement que lui rendre hommage que de lui consacrer un recueil d'essais critiques. C'est ce qu'ont fait les Presses de l'Université du Québec en lançant, enfin, cet ouvrage tant de fois annoncé, et qui s'intitule tout simplement "Jean-Pierre Lefebvre".

Il est, en effet, utile de rappeler ici que ce dossier avait été mis en chantier il y a près de trois ans par Renald Bérubé et Yvan Patry. Fin 1969, il était pratiquement terminé. Depuis, il attendait le bon vouloir de je ne sais qui pour paraître. C'est aujourd'hui chose faite. Mais l'ouvrage aura malheureusement souffert de ces longs alternoiements.

Cela n'en diminue cependant pas l'excellence des articles. Je pense en particulier à cette "introduction à l'oeuvre cinématographique de Jean-Pierre Lefebvre, cinéaste et québécois", qu'a écrite Michel Brûlé. Cette étude a tout d'abord le grand mérite de nous rappeler l'importance d'une oeuvre par trop méconnue, "L'Homoman". Or l'analyse thématique de cette première oeuvre révèle en fait une bonne part de la problématique de l'oeuvre de Lefebvre. Ensuite, cette introduction pratique un démontage systématique de chacun des films de Lefebvre, jusqu'à "La Chambre Blanche", ce qui fera ressortir, et par là clarifier, la rigoureuse démarche de "notre plus grand cinéaste québécois au monde."

C'est en tout cas, Michèle Favreau qui le dit. Dans une étude sur "la question du fond et de la forme", elle rappelle entre autres "que refuser le cinéma qu'il fait, c'est refu-

Suite à la page 12

Nos trois revues de création littéraire...en revue

par ROBERT GUY SCULLY

Nous recevons souvent des poèmes ou des nouvelles, que des auteurs voudraient voir publiés dans un journal. Cette pratique existe effectivement dans certains quotidiens européens ou sud-américains. Nous avons pris l'habitude de les référer machinalement à "nos" trois revues québécoises de création littéraire: Liberté, les Ecrits du Canada français et la Barre du Jour. Ces revues nous semblent fort connues, et nous trouvons logique de diriger un auteur là. Mais la majorité des auteurs débutants, fait curieux, ignore plus ou moins le rôle de ces revues, leurs différences ou leurs rôles respectifs.

En fait, ces publications qui tirent à 3,000 et 2,500 et 1,500 exemplaires touchent peu de lecteurs. Autant pour ces auteurs que pour les littéraires qui pourraient fort bien s'intéresser au bon travail de ces rédacteurs spécialistes, nous avons interrogé un "directeur" ou un "porte-parole" dans chaque cas. On notera peut-être les différences. Un élément majeur, cependant, est commun aux trois publications : le Conseil des arts les subventionne, et le ministère québécois pas. A ce propos, rappelons seulement le mot d'un Jean-Guy Pilon plutôt dépité: "Après dix ans, on jurerait qu'Ottawa est là pour accorder des subventions, et Québec pour les refuser." Enfin, on comprendra que faute d'espace, les revues de province ou de CEGEP, comme les revues "académiques" qui font strictement de la critique, ont été exclues.

La revue et la Rencontre

Comme Gilles Marcotte, et à l'inverse de Roger Soublière, Jean-Guy Pilon décrit sa revue avec sérénité. Mais comme Soublière et à l'inverse de Marcotte, il considère que la revue qu'il dirige est en train de se transformer. "Liberté fut une rampe de lancement pour les jeunes auteurs autant que les Ecrits, et pour les mêmes raisons: nous étions les seuls à pouvoir le faire, il n'existait pas d'édition québécoise suffisamment développée. Aujourd'hui on a moins besoin de nous pour cela. Et aussi, les goûts des sept directeurs les portent à chercher ailleurs."

Un numéro récent préparé par André Payette, sur l'Algérie des années 60, et le numéro en chantier, sur Israël et sa littérature, indiquent clairement cette nouvelle direction: un thème d'abord, qui regroupe les textes, et un aspect reportage qui permet de déboucher sur les sciences sociales, sur l'essai, et sur les littératures étrangères.

Ces changements, cependant, ne vont pas sans certaines précisions: Liberté a toujours consacré une part de ses efforts aux numéros à thème, tel celui sur René Char, ou sur les rencontres annuelles d'écrivains. Mais cette fois, on y reviendra avec un peu plus de goût et d'énergie, parce que les numéros thématiques ont reçu un meilleur accueil du public lecteur de Liberté." Ainsi, explique le directeur, certains tirages de 3,000 se sont vendus d'un coup, chose assez rare, simplement parce que le sujet était bien choisi". Surtout, Jean-Guy Pilon, pas plus que



ses six collaborateurs d'ailleurs, n'entend enlever cette marque "littéraire" à Liberté. Par un biais ou l'autre, il sera toujours question de littérature. Et resteront, bien sûr, quelques numéros sans thème, qui publieront de la littérature valable.

Liberté, tous le savent, n'est pas qu'une collection de 75 plaquettes. C'est une rencontre d'écrivains, qui se tient habituellement sous le soleil tropical des Laurentides et qui se coiffe elle aussi... d'un thème. Aux modifications de la revue, le directeur entend conjuguer quelques modifications de l'événement. "Le milieu est fort petit, et bientôt, on va se tanner de parler de ses petits problèmes d'écriture ou de publication. Je songe pour le moment à des rencontres internationales, à faire venir des écrivains d'ailleurs ici."

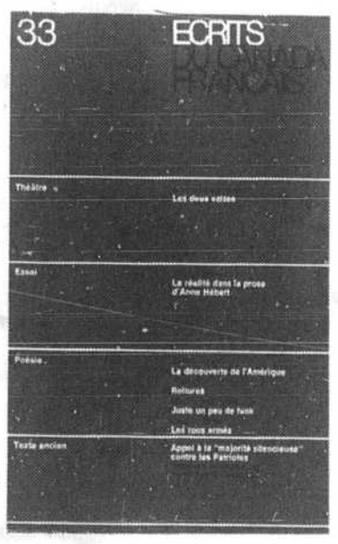
Une revue-recueil

Puisque les "Ecrits" sont dirigés par un comité de lecture parfaitement collégial, un des neuf lecteurs s'est fait le porte-parole de ses collègues et de la revue. Revenu d'Europe, Gilles Marcotte occupe maintenant un bureau (et un poste) au département des lettres françaises à l'Université de Montréal. Les Ecrits fondés il y a une huitaine d'années par Jean-Louis Gagnon et publiés par HMH répondent évidemment au critère que nous avions arrêté, celui de la création littéraire; même si l'on exclue les genres para-littéraires, tels les essais ou les documents historiques, il reste que les ECF ont fait connaître 36 pièces de théâtre, et combien de poèmes, nouvelles, romans, etc. Mais le directeur s'empresse de souligner, comme le feront MM. Pilon et Soublière d'ailleurs, que les Ecrits ne sont peut-être pas... une revue.

Livre de référence, recueil, rampe de lancement pour les écrivains? Tout cela, selon M. Marcotte: "Nous tentons de faire cohabiter, par exemple, des textes de jeunes auteurs qui nous sont envoyés, ou alors des textes que nous sollicitons des auteurs connus. C'est une ambition chez nous d'attirer les jeunes et de les aider. Mais la fonction de rampe de lancement diminue, dans la mesure où nous étions, à nos débuts, les seuls à pouvoir rendre ce service à un auteur débutant. L'édition s'est développée depuis, et un premier roman peut être publié en volume. Si l'auteur se sent moins sûr de lui, il pourra bien sûr lancer son ballon d'essai chez nous."

Quant aux termes "ouvrage de référence" ou "recueil", le directeur ne les trouve pas du tout péjoratifs, lorsqu'appliqués aux ECF. Il nous rappelle trois autres caractéristiques de la revue proprement dite: elle ne coûte pas cher, elle paraît fréquemment, et elle a une "ligne" plus ou moins idéologique. "Ce n'est pas notre cas. Nous paraissons quatre fois l'an, et nous n'envisageons pas d'en faire plus. Ce ne sont pas les textes qui manquent, mais le temps des lecteurs! Deuxièmement, nous vendons assez cher notre volume. Enfin, nous ne maintenons aucune ligne idéologique".

Les Ecrits, toutefois, maintiennent une exigence constante, celle de la qualité. Notre interlocuteur y reviendra souvent car, au fond, cette exigence permet aux volumes trimestriels de se constituer en livres de référence, ou en recueils précieux: "Nous avons pu conserver les premiers textes de ceux qui



allaient devenir les écrivains les plus lus et les plus étudiés ici. C'est rendre service aux étudiants et aux spécialistes. Même phénomène au théâtre: d'excellentes pièces, jouées une fois à la radio ou sur scène, risquaient de se perdre à jamais. Nous les avons publiées. Enfin, certains morceaux d'auteurs connus étaient simplement trop courts pour être édités séparément: nous leur avons fourni un débouché logique."

Les bibliothèques, les universités et les lecteurs étrangers achètent régulièrement, semble-t-il, cette revue-recueil qui tire à 2,500 exemplaires. M. Marcotte se souvient d'un abonnement en URSS! Le nom des Ecrits a sûrement quelque chose de sérieux et d'officiel qui favorise cette popularité à l'étranger; néanmoins, voudrait-on suivre le courant actuel en littérature québécoise et se rebaptiser "Les écrits du Québec"? Pas question, réplique le lecteur (le seul des co-fondateurs qui soit encore membre du comité de lecture), "la mode n'est pas une raison suffisante."

Pour cet interlocuteur qui a fondé la revue, qui ne l'a jamais quittée et qui y croit toujours, peu de changements en vue: l'exigence de qualité demeurera, la formule générale également. On créera au besoin de nouvelles rubriques, comme on l'a fait pour les "textes anciens". Le pluralisme du comité de direction est exploité à fond, les membres se partageant les manuscrits selon leurs goûts et compétences. On accueillera encore tout le monde, même si, au dire de l'ancien critique littéraire de la Presse, "les gens très politisés ne répondent pas à notre invitation".

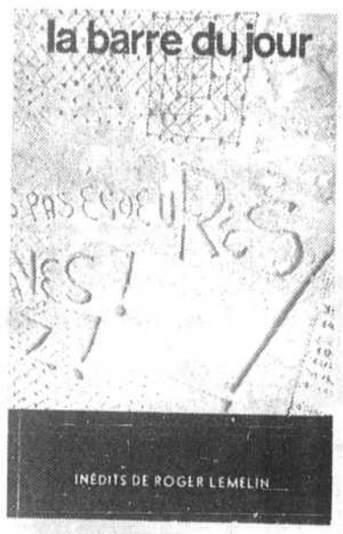
La revue et l'équipe

Des trois porte-parole, Roger Soublière semble le plus "découragé". La revue qu'il a fondée en 1965 avec Nicole Brossard, Marcel Saint-Pierre et Jean Stafford vient de perdre plus de la moitié de son équipe dirigeante. Restent le couple Soublière-Brossard et Marcel Saint-Pierre à la tête de cette revue qui tire à 1,500 exemplaires et que tous considèrent comme la revue de "recherche", parmi le trio des publications de création littéraire.

Ce n'est pas la première fois, ajoute M. Soublière que cela se produit. "Nous avons fondé la Barre du Jour dans un but bien précis: non pas de publier n'importe quel écrit de qualité, mais de diriger les efforts d'une équipe en vue de définir une politique littéraire. Un peu comme ces revues européennes connues pour leur politique; sans tomber, évidemment, dans les excès de Tel quel!" Avec une certaine amertume, il reconnaît que les scissions et les polémiques, si fréquentes pendant les six ans de la Barre, démontrent la quasi-impossibilité de former une équipe vraiment unie.

"Des gens nous quittaient parce qu'ils n'étaient pas d'accord. Nous allions en chercher d'autres, qui laissaient à leur tour. Cette idée d'équipe était une chimère, et la dernière scission en date (qui marque, entre autres, le départ de Michel Beaulieu), signifie la fin de la chimère. Nous ferons dorénavant une Barre du Jour sans équipe. Tous les auteurs qui ont déjà collaborer avec nous, mais qui n'entraient pas dans ce concept d'équipe, pourront nous soumettre des textes en toute liberté. Nous demanderons simplement que les manuscrits soient centrés sur un thème donné. Et ce thème se rattachera forcément à la recherche littéraire, puisque nous voulons garder au moins cette orientation-là."

Le fondateur admet d'emblée que les deux numéros les plus valables de la Barre furent les spéciaux sur les Automatistes et sur Giguère, donc deux numéros à thème. D'autre part, même si certains lecteurs ressentent vaguement que la Barre est une "revue d'avant-garde", plusieurs y voient une certaine rigueur, sécheresse, voir stérilité. Cette sécheresse se verrait jusque dans le choix des maquettes. A un tel point que pour quelques étudiants en lettres et écrivains "Barredujourdiste" est une injure qui vise l'hyperintellectualisme en littérature. Pourquoi ne pas répéter l'exploit des excellents numéros à thème, pourquoi ne pas s'en réjouir, pourquoi être si déçu de n'avoir pu réaliser à tout prix une équipe monolithe?



Le débat d'idées, le concept d'équipe, de politique littéraire et de "recherche" sont des concepts chers à Roger Soublière, et tout au long de l'entrevue, il les défendra avec énergie: "les autres revues sont là pour simplement transmettre des textes bien écrits. Ce qui nous intéresse c'est découvrir du neuf en littérature, et cela, on le fait moyennant l'union au niveau d'une théorie. Autrement, à quoi bon une revue, aussi bien se faire éditeur."

Mais alors, l'union doit naître d'une préoccupation commune, puis ensuite cette union se donnera une revue, des instruments de recherche. Pourquoi faire l'inverse, et tenter "d'habiter" sa revue avec une union qui n'est manifestement pas là? Je crois que là-dessus, malgré toutes ses réticences, l'auteur des poèmes en canette "Anti-Can" tombait d'accord. Mais non sans nous rappeler qu'à l'origine, en 1965, il y eut une équipe, une union, une politique...

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

arts lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

"Le Greffon"

"Des milliers de sagesses, voilà la terre" - J. Folch-Ribas



par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Nous croyons aimer notre pays, son ciel, ses rivières, son histoire. Nous nous disons que rien n'égale le silence de nos forêts lorsque la perdrix se replie sur elle-même et attend le chasseur. Aujourd'hui, au moment où j'écris ces lignes, il fait gris et de ma fenêtre, la masse des pierres tombales du cimetière de la Côte des Neiges gît sous la bruine et semble dormir. Cette mélancolie appartient au nord-est de l'Amérique et à lui seul. Mais je me demande s'il est possible à un écrivain québécois (qu'il soit anglais ou français) de transporter cet amour avec la force qui anime le second roman de M. Jacques Folch-Ribas. **Le greffon** (1) repose sur la présence des liens qui unissent un enfant, un jeune homme, à sa famille et à sa patrie. Cela est vague et pourtant, partout présent dans le livre. Bien sûr, il s'agit d'une autobiographie. Donc, le lecteur devine qu'il sera question d'une famille et d'un certain ciel. Mais, dans le **Greffon,** cette famille, ce ciel, cet enfant sont unis par des attaches qui nous dépassent. Dans notre littérature, les gens vont et viennent individuellement. La famille est le lieu du départ. Elle ne suit pas. Les êtres sont autonomes. Dans l'Espagne de M. Folch-Ribas c'est l'histoire qui pousse le clan dans le noir de l'avenir. On pense à la fuite de Caïn, qui serait en réalité une fuite d'Abel, poursuivi par le destin. Vers le nord! Dès le début du roman, les hommes du Nord attirent. "Ils ont tout nettoyé, brossé, lavé, éclairé la nuit. Ils ont tout policé. Ils savent obéir, même si personne ne leur ordonne. Ils ont le sentiment du ridicule, rapide, précis, ils passent leur vie à se retenir; même leur folie est raisonnable." Est-ce ainsi que les Espagnols voient les Français? Il n'en reste pas moins que le Nord est là, avec son tragique, placide parce qu'organisé. Ce n'est pas le couteau qu'on trouve sur la table, mais une guillotine d'enfant.

L'enfant Jaume, qui est le héros et le narrateur de ce livre, vit dans un univers où la terreur quotidienne se mêle au réconfort non moins quotidien de l'amour. Il a pitié de son grand-père, ce vieillard condamné à l'errance; sa grand-mère tarte menue, l'intrigue; il vit dans l'ombre d'un père mégalable et d'une mère qu'il adore. Un frère épileptique tranche sur le bonheur familial. La famille de Jaume est comme toute les familles, sauf que son destin des années trente. Prise entre deux guerre, celle d'Espagne et celle de tous les autres, que deviendra-t-elle et que deviendra Jaume. Partagera-t-il le sort de sa famille, un frère mort au sana, des soeurs disparues dans l'oubli, un vieux mas familial qu'on dépécera sans doute, un pays qui entre dans la grisaille? Est-ce, du reste, là que se dénoue la vérité de ce livre? Je ne le crois pas. J'ai été sensible à l'évolution du destin de Jaume et des siens. Je l'ai été d'autant plus que je craignais de me trouver devant la guerre d'Espagne toute nue, personnage principal du drame. Heureusement, pas du tout. La guerre sera la chiquenaude initiale, mais ce sont des êtres humains, dans leur vérité et leur étrangeté foncières, qui peuplent le **Greffon.** Par hasard, je venais lorsque j'ai entrepris la lecture de M. Jacques Folch-Ribas, de terminer la **Guerre carliste** de Valle-Inclan. Lui aussi est parti de la guerre pour, en dernière analyse, créer des types humains. Le sommeil de la raison engendre des monstres, dit Goya; ainsi les guerres espagnoles engendrent des héros et des êtres miraculés. M. Jacques Folch-Ribas, qui écrit le français mieux que vous et moi, a choisi une présentation parcellaire de son récit. Il faut donc le lire avec beaucoup d'attention, si l'on veut ne rien manquer. Les personnages vont et viennent dans l'espace et dans le temps, transportant avec eux leurs souvenirs, leurs visions, leur conception de la vie et de l'Espagne. Les descriptions sont vivantes, axées sur le dialogue en mouvement. Les personnages ne se racontent pas, ils se discutent et la part parlée du roman est considérable. Et lorsque M. Jacques Folch-Ribas quitte le mode dialogué, c'est pour le retrouver sous celui du monologue, un monologue qui, partant du présent, se retrouve instantanément dans le passé. Ainsi, lorsque la famille, Pyrénées loin, se retrouve dans les Flandres, au milieu d'un paysage bernanosien, la mère de Jaume joue du piano. On dirait Nelligan et ses souvenirs d'enfant. Comme les mêmes scènes amènent les mêmes digues à s'ouvrir! Pages merveilleuses, où M. Jacques Folch-Ribas retrace, au fil des notes et des accords, le dur périple de l'exil. Tout s'enchaîne autour du thème de la roue. Elle tourne, comme dans la musique que joue la mère de Jaume; la roue sera le souvenir éternel, le retour au pays natal, les temps heureux. Ces pages sont miraculeusement belles et pathétiques. Leur densité rappelle celles que M. Jacques Folch-Ribas consacre aux séances de cinéma pendant la guerre (il s'agit de la guerre d'Espagne) où les femmes des soldats espèrent, aux actualités, reconnaître dans la foule des militaires qui défilent, un mari, les enfants un père, les maîtresses un amant. M. Jacques Folch-Ribas appelle sa famille les Zamé. Je retiens que dans le mot "Zamé" se retrouve celui d'âme. Le clan disparaîtra puisque c'est son destin. Nous disparaîtrons nous aussi, dans l'exil, un jour. Mais pas l'âme des Zamé, ni, espérons-le, la nôtre, si lasse de tout.

Livre de sagesse, dans lequel, sous couvert de décrire une hégire contemporaine, M. Jacques Folch-Ribas nous apprend que ce sont les poissons des grandes profondeurs, qu'ils appellent vairons ou autre, qui l'emportent. Son frère lui dit: "Des milliers de sagesses, voilà la terre." Suit une conversation passage qui se résout en morale de l'esthétique. Ou esthétique de la morale? Peu importe. Les Zamé survivront parce qu'ils allient le sens de la beauté et du geste parfait à une âme forte. N'est-ce pas aussi, pardelà les événements d'hier et d'aujourd'hui, une définition de l'Espagne?

"Le greffon" par Jacques Folch-Ribas. Editions du Jour-Robert Laffont, Montréal-Paris 1971.

Les lettres étrangères

Berlin, l'Est et l'Ouest

par NAIM KATTAN

Manfred Beiler est un des plus brillants romanciers de l'Allemagne de l'Est. Il s'est installé à Prague après la publication de son roman "Boniface ou le matelot dans la bouteille". A peine avait-il obtenu la nationalité tchèque que les troupes soviétiques ont fait leur entrée dans ce pays. Il a dû le quitter et a gagné l'Ouest. Il vit actuellement à Munich.

C'est une jeune fille qui parle. Son nom est Maria Morzeck. Elle a perdu sa mère et vit avec une tante. Nous sommes à Berlin-Est. La soeur de Maria passe à Berlin-Ouest juste avant la construction du mur. Son frère passe quatre ans en prison. Il a besoin de "rééducation" pour devenir un "sujet utile". Maria elle-même n'a pas d'opinions politiques. On lui refuse néanmoins l'entrée à l'Université. Le seul emploi qu'elle peut trouver c'est celui de serveuse de bar. Elle fait la connaissance d'un homme, Paul Leister, dans la quarantaine qui a, par conséquent, le double de son âge. Durant des semaines, des mois il vient la chercher tous les jours, ils se promènent ensemble. Il ne tente même pas de l'embrasser jusqu'au moment où c'est elle-même qui fait les premiers pas. Une passion violente les unit et leur liaison est tumultueuse.

Leister est en fait le juge qui a condamné le frère de Maria à la prison. Il ne demande jamais à celle-ci son nom de famille et pendant des semaines et des mois l'un et l'autre évitent la confrontation en ne révélant que partiellement leur véritable identité. Finalement, l'un et l'autre lèvent le voile. Ils ne sont plus deux individus, mais deux monades qui sont face à face. Malgré leur amour, en dépit de la puissance de leur union physique, ils ne cessent de renouveler leurs existences véritables et séparées. Ils ne parviennent pas à vivre dans une division de l'être, en n'étant présent qu'à moitié. Leister aboutit à la folie et c'est sa femme qui le récupère, et Maria retrouve son frère sorti de prison dans le fracas de la colère et la violence. Ces deux mondes ne peuvent se rencontrer.

Il ne s'agit point ici d'idéologie. Celle-ci sert de tremplin ou de masque à des problèmes plus fondamentaux. Même si Bieler n'insiste pas beaucoup là-dessus il est évident que le juge Leister a été un nazi avant de devenir communiste. Dès le départ il a voulu trouver un cadre. Il a troqué non pas seulement la liberté mais la vie elle-même pour des assurances, des garanties d'existence. Il s'est abandonné à la mort et vivait comme automate au service d'une armée, d'une idéologie ou d'un régime. Toute expression de liberté le mettait en question et c'est pour cette raison qu'il s'est acharné contre le frère de Maria. L'amour qu'il a eu pour celle-ci fut un ultime sursaut de vie. C'est que, déjà, il était encore plus près de la mort. D'alleurs, quand il a été presque forcé par sa femme, puisqu'il était marié, de se séparer de Maria, il a tenté de se suicider.

Maria représente la violence anarchique de la vie. Elle se résigne aux exigences du quotidien et accepte à se plier devant les injustices d'un nouveau totalitarisme à condition qu'elle puisse garder l'intégrité de sa personne. Or, comment départager ses sentiments entre son frère et son amant? Ici les rapports entre la victime et le bourreau sont oblitérés. Le bourreau est, au départ, la victime de ses propres choix, de ses options, de son acceptation de l'esclavage et des contraintes d'un ordre auquel il ne peut qu'obéir.

Par son amour libre, passionné, violent, Maria bouleverse l'échafaudage d'une existence rangée. Soudain, Leister s'aperçoit que tous ses efforts n'ont abouti qu'à édifier un décor en carton-pâte, qu'il n'est finalement qu'une marionnette. Il n'avait pas la force de se dégager de l'étau. Il ne lui restait plus que le recours de l'évasion; l'amour est devenu une drogue, mais Maria était là pour le rappeler à l'ordre. On ne peut pas aimer seul, à ses propres conditions. Restaient l'alcool puis la folie avant que Leister ne retrouve chez sa femme un refuge pour reprendre son rôle de marionnette d'un régime dont il est la victime consentante. En fait, involontairement, Maria est le bourreau du pauvre serviteur de la pureté de l'idéologie.

Dans ce roman l'adhésion à une idéologie totalitaire apparaît comme la soumission à l'attrait de la mort, l'acceptation de la fascination de l'auto-destruction, la marche vers le suicide. Si ce roman a une puissance explosive c'est qu'il réduit l'idéologie à un écran derrière lequel les faibles cherchent refuge et se donnent l'illusion de la force.

"Maria Morzeck ou le lapin, c'est moi" de Manfred Bieler (traduit de l'allemand par S. et G. de Lalène), Editions du Seuil, Paris.

Prix France-Canada à Naim Kattan

PARIS (PC) – Le prix littéraire France-Canada a été décerné hier, à notre collaborateur Naim Kattan, pour son ouvrage "Le réel et le théâtral", paru aux Editions HMH.

Crée dans le but de mieux faire connaître en France les écrivains québécois, le prix de 1,000 francs (environ $200) est offert par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le 11e lauréat du prix est né en 1928, en Irak et a fait ses études à l'Alliance israélite universelle et à la faculté de droit de Bagdad. Boursier du gouvernement français, il a poursuivi ses études à Paris où il fut correspondant de nombreux journaux et revues arabes. Il collabora également à un grand nombre de revues et postes radiophoniques de plusieurs pays européens.

M. Kattan émigra au Canada en 1954, fonda le Bulletin du Cercle juif dont il fut le rédacteur en chef jusqu'en 1967 et fut chroniqueur de politique internationale au Nouveau Journal. Il enseigna à l'université Laval, travailla à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et participa à un grand nombre d'émissions à la radio et à la télévision.

Naim Kattan collabora également à diverses revues littéraires en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Il est correspondant de la revue Les Lettres Nouvelles ainsi que de la Quinzaine littéraire. Il est critique au Devoir et depuis 1967 chef du service des lettres au Conseil des arts du Canada.

Dans la présentation de M. Kattan, l'un des jurés, M. Alain Bosquet, a indiqué que, pour la première fois, le lauréat n'était ni un Canadien français, ni un Canadien anglais d'origine, mais qu'il venait d'Irak où il est né en 1928 et d'où il émigra au Canada en 1954.

"Penseur et homme d'action, homme d'aujourd'hui et de partout, M. Kattan, a observé M. Bosquet, fait la jonction entre des racines lointaines et des racines plus récentes. Aussi bien, son livre s'écarte-t-il du Canada traditionnel. C'est une suite d'essais philosophiques qui pose la condition de l'homme dans le monde, de l'homme face à soi-même, de l'homme face à Dieu et aux dieux".

"Le réel et le théâtral" vient de paraître à Paris, aux éditions Denoël. Il sera présenté au public par son auteur le 9 novembre au Centre culturel canadien.

Le jury qui a décerné le

Suite à la page 12

On trouvera nos horaires de TV et cinéma-théâtre en page 9



Une grande librairie où on trouve tous les livres canadiens... en français et en anglais, les publications des gouvernements et des milliers de livres canadiens d'antiquariat.

CARON LIBRAIRE
701 Place d'Armes - 842-7464

POUR LES INSTITUTIONS : - Sous l'appellation CARON CANADIANA, librairie accréditée, un vrai "service aux bibliothèques" qui fournit déjà plusieurs universités, collèges et bibliothèques publiques. Pourquoi pas la vôtre ?

VENTE EXCEPTIONNELLE

LIVRES DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

• MATHÉMATIQUES
• PHYSIQUE - CHIMIE
• SCIENCES MÉDICALES

AINSI QUE :

LITTÉRATURE GÉNÉRALE, SCIENCES HUMAINES, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ETC.

LIBRAIRIE HACHETTE UNIVERSITÉ
2075 MANSFIELD (COIN SHERBROOKE)
MONTRÉAL 849-5719
(MÉTRO STATION PEEL)

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC 2

ÉCRIT EN 1956... INTERDIT 15 ANS...
PARAÎT AUJOURD'HUI AUX P.U.L.

LOUIS BARJON
LE COMBAT DE PIERRE TEILHARD DE CHARDIN

Rédigé en 1956, interdit durant quinze ans, cet ouvrage peut enfin voir le jour et met ainsi fin au scandale occasionné par le silence bien involontaire que les compagnons de Pierre Teillard de Chardin se virent imposer à son endroit, après sa mort.

Au cours de cinq années de vie commune avec Teilhard, Louis Barjon, rédacteur à la revue "Études", a pu recueillir sur l'enfance et la formation de l'auteur du "Phénomène humain" des informations souvent inédites qu'il nous livre dans le style le plus vivant.

Également neuf est son récit des travaux scientifiques de Teilhard, rédigé en accord complet avec le Père Pierre Leroy, compagnon et collaborateur de Teilhard en Chine. Sa discussion des positions intellectuelles et théologiques du Père Teilhard, inspirée directement d'échanges de pensée qu'eurent les deux hommes dans leur maison des "Études" à Paris, est un témoignage direct, quasiment pris sur le vif.

Ses chapitres sur l'homme et le drame de conscience de son obéissance religieuse, et enfin ses nombreux emprunts aux carnets de retraite, peu utilisés jusqu'ici, ajoutent au livre de Louis Barjon un intérêt particulier et bien neuf lui aussi.

PLUS QU'UN LIVRE : UN DOCUMENT !

5½ x 8½, viii-314 pages, $7.50.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR



VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

UNE FEMME CHEZ LES HOMMES

par THÉRÈSE-F. CASGRAIN

• Les mémoires d'une grande féministe
• Pour l'amélioration de la condition féminine québécoise

En vente partout au prix $3.50 - distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

arts lettres

Mesures de guerre

...et si rien ne devait changer?

par LAURENT LAPLANTE

Il y a quelque chose de débilitant à constater qu'au Québec rien ne change. Peut-être Maria Chapdelaine y trouverait-elle un réconfort tardif, mais la jeune génération des Québécois n'apprendra certes pas avec plaisir que le Québec qui a vécu les mesures de guerre en 1970 ne differe à peu près pas du "Québec sous la loi des mesures de guerre 1918". Jean Provencher, qui signe le bouquin consacré au récit de la crise de 1918, ne porte pas de jugement aussi global, mais son texte pose clairement la question: avons-nous tellement changé?

D'ailleurs, Fernand Dumont écrit, lui aussi, dans le même registre inquiétant: "Ce qui frappe avant tout dans ce livre, dit-il en préface, ce sont ces déferlements de foules – 15,000 personnes à certains jours – sans chefs, sans organisation, sans stratégie un peu définie. Protestation qui venait du fond d'une pénible vie quotidienne, d'une rancoeur entretenue au fil des ans mais jamais vraiment dites, d'une servitude qu'il était impossible de traduire dans un mouvement proprement politique". On ne sait plus, à lire Provencher et Dumont si l'on nous raconte la récente soirée organisée au Forum par Michel Chartrand ou les déferlements de la semaine sainte de 1918.

Les parallèles sont nombreux. "Mais voilà bientôt 45 minutes que le maire de Québec est passé devant l'Auditorium, il allait demander l'aide de l'armée". Du coup, nous apprenons que les autorités municipales n'avaient pas plus à l'époque qu'aujourd'hui le goût ou les moyens de faire face aux situations d'urgence. Heureusement, l'armée, là aussi, était proche et disponible: "Le général demande alors au maire de se rendre au pied de la Côte de la Citadelle pour y rencontrer les troupes. Là, il y aurait 500 à 600 militaires équipés de carabines et de "machine guns" tirant 600 coups à la minute. Landry (le général) promet également de tirer sur les manifestants immédiatement après la lecture de l'Acte d'émeute. Mais le maire l'exhorte à agir avec plus de prudence." Ainsi, en cinquante ans, nous avons un peu perdu du côté de la mairie, mais nous avons compensé par une nette amélioration de l'armée!

Le livre de Provencher, par-delà les parallèles faciles et quelque peu superficiels, nous invite à regarder comment les ressources québécoises ont évolué en un demi-siècle. L'antagonisme qui existait à l'époque entre la foule et l'armée, nous ne l'avons guère constaté en octobre 1970. Ce n'est donc pas à l'armée de l'an dernier qu'on appliquerait les lignes suivantes de Provencher: "Pendant que le jeune avocat de Québec (Armand Lavergne) apprend la nouvelle, le maire Lavigueur écrit au premier ministre du Canada, Robert Borden, pour lui donner sa version des faits. "Le manque de discrétion, de tact et de discernement de la part des agents responsables de l'application de la loi du service militaire paraît être, dans une grande mesure, la cause de ces troubles regrettables". Le diagnostic ne peut être plus clair".

A cinquante ans de distance, les clivages se présentent différemment. Nombre de Québécois appliqueraient aujourd'hui aux corps policiers ce que les Québécois de 1918 disaient des militaires. Mais les connivences aussi se sont modifiées: "Le colonel William Wood, qui habite le 59, Grande-Allée, à Québec, écrit à son ami Borden. "Permettez-moi de vous donner mes impressions au sujet des événements qui se déroulent ici. Je crois qu'il est temps de prendre le taureau par les cornes. Si on ne fait pas preuve d'une fermeté sympathique, le poison que contient ces événements dégénérera en tuerie. La majeure partie de la police, de la brigade d'incendie et des militaires canadiens-français sont plus ou moins sympathiques à la populace, craignant de poser quelque geste que ce soit qui pourrait les faire passer comme des ennemis aux yeux de leur propre peuple". Là aussi les sentiments populaires ont évolué et l'on n'aurait pas imaginé en 1918 l'opposition au pouvoir municipal qui se fait jour à l'heure actuelle.

Ce qui frappe, c'est aussi le hiatus permanent entre les autorités constituées et la population. Autant en 1918 qu'en 1970, les pires rumeurs pouvaient grimper jusqu'au premier ministre du pays et susciter des gestes extrêmement déterminés. Après coup, on devait constater, dans les deux cas, que la fermeté aurait pu s'accommoder de nuances et que le pouvoir n'avait pas à s'imposer par une brutalité sans frein.

Toutes ces questions, Jean Provencher ne les pose pas directement: il lui suffit de les laisser effleurer. Il réussit si bien sa description d'événements estompés – dans le plus pur style de Boréal-Express – qu'on s'arrête à maintes reprises pour vérifier les dates et remettre entre le texte et nous le demi-siècle que l'histoire y a placé. Tel lecteur gardera le sentiment que nous ne changeons guère et que notre bon sens traditionnel nous garde des excès; tel autre pensera, au contraire d'Armand Lavergne, que notre population n'est pas irrémédiablement moutonnière et que les leçons du passé ont porté fruit; tel autre, enfin, en conclura que notre côté latin nous maintiendra toujours dans notre statut de velléitaires verbeux.

Quand un livre fait réfléchir, il a atteint son but.

"Québec sous la loi des mesures de guerre 1918" par Jean Provencher, Les éditions du Boréal Express, Trois-Rivières, 1971, 140 pages.

Lettres ouvertes

Réactions au supplément littéraire du Devoir

N.B. Cette lettre répond à l'article du supplément littéraire en page 12, intitulé "La politique du livre contre les coopératives" et signé par M. Raymond Carignan, président de l'Association des libraires du Québec.

Monsieur Carignan,

Samedi, le 30 octobre 1971, vous publiiez dans le supplément littéraire du Devoir, un article intitulé "La politique du livre contre les coopératives".

Les passages concernant la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec (FCEQ) sont biaisés à un point tel qu'il m'est impossible de ne pas rétablir les faits.

Afin de ne pas déformer votre pensée, je me permets de citer le texte in extenso:

"Nous étions opposés à l'accréditation de la Fédération des Coopératives étudiantes, parce qu'elle ne répondait pas aux normes de l'arrêté en conseil qui expliquait très clairement le but poursuivi par le Gouvernement du Québec: multiplier les librairies de détail et améliorer la qualité des services qu'elles offrent au public québécois. D'ailleurs le gouvernement a été forcé d'amender les arrêtés en conseil pour permettre l'agrément de la Fédération des Coopératives étudiantes."

Dans toute votre honnêteté, vous omettez de dire, cher monsieur, que les arrêtés en conseil en question ne visaient que "des corporations et des sociétés" et, par le fait même, excluaient les sociétés coopératives. D'ailleurs, le Conseil de la Coopération du Québec, à une réunion régulière de son conseil d'administration, l'a souligné à l'Honorable François Cloutier et lui a demandé de rétablir la situation.

En effet, pourquoi cette organisation ayant une base juridique différente de celle d'une compagnie ne pourrait-elle pas se qualifier comme libraire? Pourquoi cette ségrégation? Le mouvement coopératif n'est-il bon qu'à acheter les obligations du gouvernement, à prêter sur hypothèques ou sur billets sans pouvoir exercer les autres activités normales du commerce?

La seule intervention du Conseil de la Coopération a été de demander au gouvernement provincial de traiter les coopératives comme tout le monde et de ne pas les cantonner dans un ghetto.

Monsieur Carignan, vous ne semblez pas ou vous ne voulez pas comprendre, bien qu'étant au courant de ces faits.

Vous continuez:

"Cette dernière, dans le but de trouver des appuis à ses revendications, avait mis de l'avant, avec une tartuferie évidente, que le rôle principal des coopératives étudiantes consistait à initier les étudiants au commerce afin de les préparer à jouer un rôle dans ce domaine, par la suite."

Pour ma part, je comprends mal la tartuferie dont vous parlez puisque le Ministère de l'Education, le mouvement coopératif en général et la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec en particulier ont toujours proclamé que tel était le rôle de la Fédération. De plus, le Ministère de l'Education a sanctionné d'une façon officielle ce rôle par son règlement No.7 en permettant aux maisons d'enseignement d'accorder des crédits scolaires aux étudiants s'occupant activement de coopératives.

Vous auriez avantage, cher monsieur, à consulter les autorités compétentes avant de lancer des accusations farfelues.

Le paragraphe suivant de votre article montre à quel point vous pouvez pousser le cynisme et/ou la malhonnêteté intellectuel:

"Nous ne voyons pas en quoi le fait de permettre à la Fédération des Coopératives étudiantes de monopoliser à son profit la fourniture du manuel scolaire entrainerait les étudiants à s'initier au monde des affaires, puisque ce sont des professionnels du livre, dont quelques-uns sont déjà engagés d'ailleurs, nous assure-t-on, qui gèreraient les opérations de la dite Fédération et non des étudiants. Notre profession n'est pas de celles que l'on peut pratiquer sans une longue préparation. Nous considérons qu'un simple commis de librairie a besoin d'au moins trois années d'expérience avant de pouvoir faire adéquatement son travail."

Vous savez pertinemment que la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec joue auprès des coopératives locales le rôle de grossiste. Comme telle, elle se doit de donner aux coopératives locales les meilleurs services possibles. Pour ce faire, nous avons engagé un professionnel du livre pour gérer notre librairie. Les étudiants n'en sont que mieux servis.

Monsieur Carignan, vous savez aussi, par ailleurs, que les étudiants, et non des professionnels, au niveau des coopératives locales gèrent eux-mêmes leur service du livre. Là encore, vous tronquez volontairement la vérité.

De plus, vous parlez d'un monopole au profit de la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec de la fourniture de manuels scolaires. C'est vraiment pousser la bêtise à son paroxysme.

L'Honorable François Cloutier, lors de sa conférence de presse annonçant la politique du livre, parlait d'un marché de 50 millions de dollars par année. La Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec a un chiffre d'affaires de $500,000 par année dans le domaine du livre. Quel monopole! En tant que libraire, monsieur Carignan, vous en faites plus du double. Sans doute, dans votre optique, cela n'est pas un monopole.

Que dire, d'autre part, de vos confrères libraires de Montréal ou de Québec dont le chiffre d'affaires dépasse les 2 ou 3 millions de dollars par année. Peut-être, en tant que Président de l'Association des Libraires, êtes-vous beaucoup plus intéressé, malgré vos belles paroles, à défendre la clique de quelques gros libraires que la très grande majorité des petits? Le gâteau est appétissant et il ne faudrait surtout pas que les étudiants puissent en récolter les miettes.

Monsieur le Président, dans votre ineffable innocence vous continuez:

"Il n'est pas besoin d'être devin pour déceler quel est le véritable but du président du Comité Exécutif de la Fédération des Coopératives étudiantes, Monsieur Michel Desmarais. En effet, il ne cache pas que c'est le Mouvement Coopératif Desjardins qui l'a placé là, parce que ce mouvement a investi des sommes énormes dans la Fédération, et qu'il désire les récupérer. Cela, bien entendu, n'a rien d'étonnant, mais nous croyons qu'il serait malheureux de réduire à néant les buts pouvuivis par la politique du livre, uniquement pour permettre au Mouvement Coopératif Desjardins de récupérer les sommes qu'il a avançées, peut-être légèrement, aux coopératives étudiantes."

Là encore, nous sommes en face d'une partie de la vérité.

Les faits sont les suivants.

Devant la situation financière déficiente de la Fédération, le Ministère de l'Education et le Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, se sont penchés sur ce problème. Ces Ministères et par la suite, le Conseil des Ministres, ont décidé de remettre le contrôle commercial de la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec entre les mains d'une commission de gestion formée de trois étudiants, d'un représentant du Ministère de l'Education et de trois représentants du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins. Cette commission de gestion a siégé du 3 avril 1970 au 1er avril 1971, date à laquelle le conseil d'administration a repris ses pouvoirs.

Le Ministère de l'Education et le Mouvement Coopératif Desjardins sont demeurés minoritairement présent au conseil d'administration de la Fédération.

En ce qui a trait aux investissements "énormes" du Mouvement Desjardins, ils se chiffrent à environ $150,000. L'actif du Mouvement Coopératif Desjardins excède deux milliards et demi de dollars et cette somme de $150,000 en comparaison est dérisoire.

D'ailleurs, les Caisses Populaires ont accepté de renoncer aux intérêts acquis sur la totalité des sommes investies et, de plus, ont accepté de transformer leurs investissements en parts sociales privilégiées (sans droit de vote) sur lesquelles elles n'ont touché aucune ristourne ou dividende.

Monsieur Carignan, vous ne semblez pas comprendre que le Mouvement Desjardins cherche avant tout à aider le monde étudiant à l'apprentissage de la vie et est prêt à y investir temps et argent. Les preuves en sont nombreuses et qu'il me suffise de citer l'aide financière apportée à la mise sur pied de la chaise de coopération de l'Université de Sherbrooke, aux caisses scolaires et aux nombreux programmes de radio et de télévision dans le but de promouvoir l'éducation populaire.

Il est évident que la Fédération puisse vous faire mal en vous empêchant de vendre au gros prix les livres scolaires aux étudiants. La philosophie coopérative cependant tend à combattre les abus et à procurer à la majorité les meilleurs services au plus bas prix.

Cher monsieur, je doute que vous compreniez cette philosophie. Aussi, afin de vous aider dans vos pérégrinations intellectuelles, la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec serait prête à défrayer à votre avantage les frais des cours sur la coopération du professeur G. Davidovic de l'Université Sir George Williams à Montréal.

Michel Desmarais
Président du Comité exécutif de la Fédération des Coopératives Etudiantes du Québec

N.B. Cette seconde lettre concerne l'article en page 8 du supplément, soit la contribution de Jacques Godbout à la "petite géographie littéraire du Québec", intitulée "Quand je retournerai au Parc Belmont".

Cher Monsieur Godbout,

Félicitations pour votre idée d'avoir présenté une "Petite géographie littéraire" dans le Supplément Littéraire du journal Le Devoir du mois d'octobre dernier.

Nous sommes particulièrement honorés d'avoir été choisis par vous comme sujet de votre texte. Le titre est mélodieux, la composition est originale et certains détails que vous décrivez font ressortir pour nos habitués et pour nous, des réalités quotidiennes qui sous votre plume prennent une valeur nouvelle.

Un parc d'amusement est un monde complexe et hétérogène et combien de faits humains et intéressants pourraient se conter sur les événements d'une seule journée, par celui qui en a le talent.

Nous vous remercions d'avoir porté votre attention sur nous et lorsqu'"au printemps suivant, les plus belles fleurs in the world s'épanouiront: les pissenlits du Parc Belmont", nous espérerons alors d'être honorés de votre visite.

bien à vous,
Marcel Gauvreau
Adjoint au Président

Les revues littéraires du Québec

LIBERTE — Le numéro 74 vient de paraitre
L'ÉCRIVAIN ET LES POUVOIRS
Jacques Brault, Michele Lalonde, Paul Chamberland, Alain Pontaut, Guy Robert, Gerald Godin, Pierre Vadeboncoeur, Pierre Maheux, Victor-Levy Beaulieu, Jacques Benoist, Jean-Marie Poupart, Pierre Turgeon, Raoul Duguay, Roger Soulière, Hubert Aquin, Gerard Bergeron.

LA BARRE DU JOUR
NUMERO COMMUNICATION
TEXTES DE Nicole Brassard, Michel Beaulieu, François Charron, Jean-Yves Collette, Roger Desroches, Louis-Philippe Hebert
INÉDITS DE Claude Gauvreau.

ETUDES FRANÇAISES
NUMÉRO SPECIAL Août 1971
Marcel Dugas et son temps

LES REVUES LITTERAIRES DU QUEBEC
c/o LES PRESSES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128, Montreal 101

CANADIANA

ARSENAULT BONA. L'Acadie des Ancêtres. Avec la généalogie des premières familles acadiennes. Qué. 1955 . . $ 8.00

AUDET J-FRANCIS. Les Députés de Montréal (Villes et Comtés.) 1792-1867. Les Éditions des Dix. Mtl. 1943 . $15.00

CARON IVANHOE. La Colonisation de la Province de Québec. Les Cantons de l'Est. Québec. 1927 . . . . . $ 7.00

CHARLAND MAURICE. Gabriel Charland et sa descendance. Dictionnaire généalogique, 1 Descendance masculine. 2. Descendance féminine. Qué. 1933 . . . . . $ 8.75

DAVELUY MARIE-CLAIRE. L'Orphelinat Catholique de Montréal (1832-1932) Ed. du Centenaire. Ed. Albert Lévesque. Mtl. 1933 Exempl. numéroté. . . . . $ 5.25

DOM BENOIT : La vie de Mgr. Taché. (Reliure défectueuse. 2 vols. 1904. . . . . $15.00

FAUTEUX AEGIDIUS. Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada. Les Éd. des Dix. Mtl. 1940 . . . . . $15.00

FAUTEUX AEGIDIUS. Patriotes de 1837-1838. Les Éd. des Dix. Mtl. 1950 . . . . . $15.00

LAURENT LAVAL, O.F.M. : Québec et l'Eglise aux Etats-Unis, sous Mgr Briand et Mgr Plessis. Mtl. 1945 . . . . $ 5.00

ROY PIERRE GEORGES. La Famille Le Compte Dupré. Lévis 1941. . . . . $ 8.50

Bibliophile du Canadiana

550 Dorchester Est, Mtl 132 - Tél. : 844-1816

LA BOUQUINERIE
1629 ST-DENIS 842-1507
LIVRES USAGÉS
ACHAT-VENTE
POSTERS
DACTYLOS
ARTISANAT
OUVERT À PARTIR DE MIDI

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE
1567A, St-Denis 842-3604
ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne
40 A 60%
DE REDUCTION SUR LA MAJORITE

RÉIMPRESSIONS

ARTHUR BUIES
par
Léopold Lamontagne

JULES FOURNIER
par
Adrien Thério

Collection "CLASSIQUES CANADIENS"
À ce jour quarante-deux titres parus

Format livre de poche de 94 pages chacun, comprenant une introduction, une biographie, des textes choisis, des annotations et une bibliographie.
Chacun : $1.00

FIDES
245 est, Dorchester, Mtl 129
861-9621
Métro : Berri ou Champ-de-Mars

Du mercredi 10 au samedi 20 novembre,
Eaton présente une exposition des oeuvres
d'éminents artistes canadiens
ces peintures et sculptures
feront l'objet de la
Vente d'Art aux enchères de novembre
commanditée par

le CHAPITRE D'HADASSAH
HERMAN ABRAMOWITZ

EATON



KÉBEC SPEC (INC.) ET CKAC/73 TÉLÉMÉDIA



ENRICO MACIAS

5-6-7-11-12-13-14 NOV.

SEMAINE: 2.50, 3.50, 4.00, 5.00, 6.00

SAMEDI: 3.00, 4.00, 5.00, 5.50, 6.50

Billets également en vente chez Sauvé Frères, 6554 St-Hubert aux Galeries d'Anjou et aux comptoirs TRS

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

---

tnm

Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

un bateau

que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal

d'Alain Pontaut

avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin

Seulement 7 représentations

Réservations: 288-6139

Mise en scène: Jean-Louis Roux

Décors et costumes: Mark Negin

THÉÂTRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Chaque fois qu'une femme lui sourit il ne peut s'empêcher...

18 ANS

Jean Coutu Rosanna Schiaffino Dalia Friedland

SCÉNARIO TED ALLAN

7 fois... (par jour)

Le 7e FILM de DENIS HÉROUX

EASTMANCOLOR

Distribution France Film

COPRODUCTION CANADA-ISRAËL HÉROUX / MINOTAUR / FRANCE FILM

SAINT-DENIS — MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY 1394, ST-DENIS. 849-4211

Bijou — Métro Berri-Blvd. St-Joseph. Autobus 27 5030 PAPINEAU 527-9131 — 18 ANS réservé aux adultes

L'AMERIQUE INTERDITE...

CHAISE ELECTRIQUE

EN COULEURS

Renversant!

L'AUTRE FACE DU PÉCHÉ

EN COULEURS

9e sem — 18ANS Adultes

AIMER... ET RIRE!

André LAWRENCE MICHELE MERCURE CELINE LOMEZ

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!

couleur

représentation à: 10.20 - 12.25 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20

CINEMA LE PARISIEN — Tel 861 2697 — 480 Ouest Ste CATHERINE

5e sem — POUR TOUS

je veux mon enfant!

la maison sous les arbres

FAYE DUNAWAY FRANK LANGELLA

IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102

PLACE Des ARTS

REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.

8e sem — 18ANS Adultes

LE PLUS 'CHABROLESQUE' DES CHABROL!

LA RUPTURE

Stéphane Audran Jean Pierre Cassel

EASTMANCOLOR

12.45 2.55 5.10 7.20 9.30

VENDOME — LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

---

les maudits sauvages

2e SEMAINE

POUR TOUS

Cé qui?

Pierre Dufresne
Nicole Filion
Rachel Caillhier
Marcel Sabourin
Gaétan Labrèche
Jean-Pierre Cartier

un film de Jean-Pierre Lefebvre

EASTMANCOLOR



"Somptuosité de la couleur... l'un des films les plus importants." André Leroux — Cinéma/Québec

"Un film politique important." M. Cervoni — France Nouvelles

"Excellent travail de démystification." Léandre Bergeron

"Applaudi à tout rompre... la meilleure oeuvre de Lefebvre." Pierre Brousseau — Photo-Journal

Studio B: Sam. et dim. début des représentations à 1.00 Samedi représentation spéciale à MINUIT

Studio A: Même horaire

2e SEMAINE

POUR TOUS



"kes"

Ils l'ont roué de coups, ils lui ont brisé le coeur, mais n'ont jamais réussi à lui faire perdre son courage.

un film de Kenneth Loach avec David Bradley

en couleurs — en anglais

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) Tel. 861-7863

Cinémas ODEON

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

GRAND PRIX INTERNATIONAL

CANNES 71 · PALME D'OR



5e SEMAINE

POUR TOUS

julie CHRISTIE

ALAN BATES

LE MESSAGER

EN COULEURS

(THE GO-BETWEEN)

de JOSEPH LOSEY

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:10 - 3:15 - 5:20 7:25 - 9:30

SEMAINE 5:30 - 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:00 - 3:10 - 5:15 7:20 - 9:30

VERSION FRANÇAISE — le DAUPHIN — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

VERSION ORIGINALE — PLACE DU CANADA — VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

Salle McLaren

MAINTENANT CINÉMA DAUPHIN

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

POUR TOUS



l'enfant SAUVAGE

le DAUPHIN — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEMAINE 7:30 - 9:30 SAM. - DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30

Marlene JOBERT

Jean-Paul BELMONDO

POUR TOUS

5e Sem.

LES MARIÉS DE L'An Deux

EN COULEUR

musique de MICHEL LEGRAND

HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.

CINÉMA DE PARIS 861-2996 — FLEUR DE LYS 288-3303

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro

18 ANS Adultes

VIVA LA MUERTE

8e Sem. — Version Française

EN COULEUR

Arrabal

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

LE MARIAGE COLLECTIF

18 ANS Adultes

COULEUR

2e sem.

aussi SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE

CANADIEN 523-6180 — PLAZA 274-6155

• CLAVECIN • LUTH • CROMORNE • FLÛTE •

• HAUTBOIS • BASSON •

• VIOLE DE GAMBE • CERVELAT •

CORPORATION INITIATIVE JEUNESSE

présente un concert de

L'ENSEMBLE CLAUDE GERVAISE



"MUSIQUE DE COUR A LA RENAISSANCE"

Billets en vente (3.00 - 2.50 - 2.00)

EXPO-THÉÂTRE, CITÉ DU HAVRE 873-5183-4 2-8 p.m.

Montreal Trust, 1 Place Ville-Marie 861-1681 (heures d'affaires)

EXPO-THEATRE, Cité du Havre

6 nov. 1971, 1 spec. seulement, commencant a 8:30 p.m.

L'OSM À L'ÉGLISE NOTRE-DAME

le mercredi 10 novembre à 8h.30 p.m.

AU PUPITRE

FRANZ-PAUL DECKER

SOLISTE

E. POWER BIGGS

le célèbre organiste de réputation internationale

L'église Notre-Dame est le cadre idéal pour un concert de musique pour orgue et orchestre. Plus que jamais, l'église Notre-Dame est facile d'accès, située à proximité de la station de métro Place d'Armes.

PROGRAMME

Haydn :
Concerto pour orgue no 2 en do mineur
Poulenc :
Concerto pour orgue, cordes et tymbales
Saint-Saëns :
Symphonie no 3 en do mineur, op. 78

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts

Nef : $3.00 — $4.00 — $5.00
Jubé I : $3.00 — $4.00
Jubé II : $2.00 — $3.00

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

---

tnm

Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.

un bateau

que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal

d'Alain Pontaut

avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin

Seulement 7 représentations

Réservations: 288-6139

Mise en scène: Jean-Louis Roux

Décors et costumes: Mark Negin

Le cirque au TNM — dès le 18 novembre



LES ARCHANGES

de Dario Fo

avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoit Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.

Mise en scène: **Olivier Reichenbach**
Décors: **Guy Neveu**
Costumes: **Wendell Dennis**
Musique: **Fiorenzo Carpi**

THÉÂTRE PORT-ROYAL

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LES PETITS ENFANTS LALIBERTÉ

présentent **RODÉO et JULIETTE**

de : **Jean-Claude Germain**

avec : **Nicole Leblanc - Claude Maher - Maurice Gibeau - Gilbert Lepage - Jean-Pierre Piché - Lawrence Lepage guitariste**

au : **THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI** 1297 Papineau - Métro Papineau

Réservations : **523-1211**

du : **9 novembre au 12 décembre**

Prix : **Étudiants semaine $1.29**
samedi $1.99
autres $2.50

Les Années Folles, Folles, Folles! ...Un Film Fou, Fou, Fou!

POUR TOUS

BRIGITTE BARDOT

BOULEVARD DU RHUM

avec LINO VENTURA dans un film de ROBERT ENRICO • EN COULEUR •

ALOUETTE 318 STE. CATHERINE O. 861-2807

HORAIRES : 12.50, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 P.M. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.05 P.M.

---

chère janet rosenberg cher monsieur kooning

de stanley eveling. adaptation de kate eveling et michel faure mise en scène paul buissonneau avec louise latraverse et georges groulx

théâtre de quat'sous 100 est rue des pins à partir du 11 novembre 845-7277

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE!

18ANS Adultes

"Le merveilleux, l'exquis et tendre film de Louis Malle - SON CHEF-D'OEUVRE"

- PARIS-MATCH

"Oser ce film était une aventure; le réussir devient un plaisir"

- L'EXPRESS

"LEA MASSARI est belle, frémissante, sublime..."

- LE MONDE



"Le Souffle au Coeur"

EN COULEURS

DE LOUIS MALLE

avec LEA MASSARI BENOIT FERREUX DANIEL GELIN

horaire: 1h. - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30

CREMAZIE

ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210

arts spectacles

theatre du rideau vert
du MARDI au VENDREDI 20h.
SAMEDI: 19h. et 22h., Dimanche 19h.
barouf à chioggia
de goldoni
Mise en scene GIOVANNI POLI
avec
Jean-Marie Lemieux
Mireille Lachance
Guy Hoffman
Francoise Lemieux
Jean Perraud
Marthe Choquette
Georges Carrere
Arlette Sanders
Hubert Gagnon
Lenie Scoffie
Victor Desy
Ronald France
Jacques Thisdale
TOUS LES DIMANCHES
theatre enfants
14 h. 30 MARIONNETTES
de P. Regimbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE"
entrée $1.00
15 h. 30 THEATRE
"FRIZELIS ET GROS GUILLAUME"
Comédie d'Andrée Cailloux
entrée $1.00
Res 844-1793
4664, rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gilford

Le Théâtre de Blatilu
présente
La Fête de Bardassin
jeu-spectacle pour les enfants de 4 à 8 ans
au Patriote à Clémence
1474 Ste-Catherine E.
sam. dim. 2.00 h. p.m.
admission: $1.00 (gratuit pour les adultes qui accompagnent les enfants.)
Rés: 523-1131, 521-6666

HOTEL GRAND MOTOR
7700 Côte-de-Liesse
TOUS LES JOURS
Des queues de Langoustes et les crevettes de l'Alaska à satiété. $6.90 PAR PERSONNE
LE SAMEDI
Service d'un repas gastronomique à la Parisienne — de 7 services $6.25 PAR PERSONNE
AU SON DE LA MUSIQUE DE DANSE de HENRIETTA CARRICK
DIMANCHE JOURNÉE FAMILIALE
BUFFET chaud et froid, un festin pour la famille $4.25 PAR PERSONNE
Du notre menu spécial pour enfants moins de 12 ans. REPAS COMPLET $1.50
ET AUSSI REPAS COMPLET
Au bifteck grillé au charbon de bois et tronché $4.25 PAR PERSONNE
MOITIÉ PRIX pour enfants jusqu'à 12 ans
À L'ORGUE HENRIETTA CARRICK
FACILITÉS POUR RÉUNIONS CONGRÈS, RÉCEPTIONS ET NOCES
7700 Ch. Côte-de-Liesse
731-7821
GRAND MOTOR INN
Stowe Au Vermont
et son charme automnale
L'endroit idéal pour des vacances reposantes à partir de $7 par pers (deux par chambre).
Renseignements et réservations Mme NELSON
802-263-7796 ou 731-7821
MONT.


Vedettes de la télévision et de la scène: "The Golddiggers"
Du 11 octobre au 20 novembre
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

SALLE RESNAIS 11e SEMAINE POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR
Un film de PIERRE RICHARD
élysée SALLES CLIMATISÉES
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
LE COURAGE DE GODARD DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ. CINÉMA - '70
ANNE WIAZEMSKI
VENT d'EST
DE JEAN-LUC GODARD

INTELLIGENCE CRÉATRICE
C'est possible de développer notre plein potentiel mental afin d'utiliser au maximum notre INTELLIGENCE CRÉATRICE dans notre activité quotidienne par la pratique de la Méditation Transcendentale, technique simple et naturelle enseignée dans le monde entier par Maharishi Mahesh Yogi.
Les effets physiologiques sont maintenant scientifiquement vérifiés prouvant que le repos acquis par cette technique est pleinement bénéfique.
Des personnes qualifiées donneront une conférence d'introduction publique en français qui aura lieu au:
CEGEP du Vieux-Montréal
244 Sherbrooke est
Local 143 8 hrs P.M.
YMCA, 1441 Drummond
Budge Hall 8 hrs P.M.

Maharishi Mahesh Yogi
Sous les auspices de A.I.M.T. Association Internationale de Méditation Transcendentale. Information: 871-1298
ADMISSION GRATUITE

"le film qu'il faut avoir vu" 6 DERNIERS JOURS POUR TOUS

après FELLINI ANTONIONI PASOLINI maintenant voici enfin BERTOLUCCI
le conformiste
en couleurs EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA
le nouveau film de Bernardo Bertolucci et PIERRE CLEMENTI
tous les soirs 7h.30 9h.30
samedi 7h.30 9h.45
dim. 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

PREMIERE NORD-AMERICAINE
commençant vendredi 12 nov à MONTRÉAL CINEMA VENDOME PLACE VICTORIA


un film de Jacques Tati
Trafic

À COMPTER de MARDI soir
UN VÉRITABLE ENCHANTEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE!
ICE CAPADES
SPLENDEUR! MUSIQUE! ENCHANTEMENT! COMÉDIE!
et les sensationnels
TIM WOOD
(champion du monde)
LINDA CARBONETTO
et
ANNA GALMARINI
6 jours seulement du 9 au 14 nov.
MATINÉES SAMEDI 13 NOV. DIMANCHE 14 NOV. à 1h. 30 et 5 h. 30
du MARDI au VENDREDI à 8 heures
SAMEDI SOIR à 9h.
Billets à prix populaires: $2.50, $3.50, $4.50, $5.50
En vente au Forum et au Mtl Trust (PVM)
SOIRÉE D'OUVERTURE MARDI 9 NOV.
Réservée aux magasins DOMINION
JUNIORS
16 ans et moins
Escompte de $1.00 sur tous les prix réguliers, merc., jeudi et vendredi soirs et aussi samedi à 5h30 p.m.
FORUM

SAMEDI et DIMANCHE
après Dr Jivago... une oeuvre monumentale d'une puissance extraordinaire
omar sharif michael caine

couleurs
la vallée perdue
14 ANS
à 3.00-7.00 et 9.20
SALLE BRÉBEUF
5625 DECELLES AVE. Tél. 731-1297

CANADIAN ARTISTS MANAGEMENT présente,
PERCUSSIONS STRASBOURG
En tournée mondiale - Pour la 1ère fois en Amérique
140 instruments sur scène
MARDI le 16 NOVEMBRE 8.30 p.m.
Billets: 2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50
Ed. ARCHAMBAULT Inc.
SAUVE ET FRÈRES 6554 St-Hubert
Succ: Galeries d'Anjou
GALIPEAU MUSIQUE Inc.
1481 est, Fleury
Commandes postales acceptées inclure chèque:
ARS MUSICALIS-CANADA, C.P. 181, Montréal 248.
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE 220 CH. BELLINGHAM, MTL

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (SAMEDI) SEULEMENT!
4:30 THE LOVED ONE
7:00 THE BIRDS d'Hitchcock
9:30 LE GENOU DE CLAIRE d'Eric Rohmer (en français)
MINUIT "EYE OF THE DEVIL" de John Lee Thompson avec Sharon Tate et David Hemmings
DEMAIN (DIMANCHE) SEULEMENT!
2:00 LET IT BE
4:30 LE BAL DU COMTE D'ORGEL d'après Raymond Radiguet
7:00 LE GENOU DE CLAIRE
9:30 CLÉRAMBARD d'après Marcel Aymé avec Philippe Noiret
99¢ PRIX D'ENTRÉE CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR à MARDI seul.
JACK NICHOLSON "5 EASY PIECES" de Bob Rafelson
EN FRANÇAIS à 7:30
EN V.O. anglaise à 9:30
bientôt: MIDNIGHT COWBOY"
à venir: "LE ROI DE COEUR"
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
DÉBUT DES COURS 15 novembre
VIEUX-MONTRÉAL 88 est, St-Paul 866-1836

ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT ETUDIANTS NCT
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
SAISON 1971-72
LE CRI DE L'ENGOULEVENT de GUY DUFRESNE
EN ATTENDANT GODOT de Samuel Beckett
Le Timide au Palais d'après DE MOLIÈRE
ATELIER 72 animation de Yvan Canuel et Gilles Marsolais
Billets de saison
QUATRE SPECTACLES: $4.50
1200 rue Bleury
Renseignements 866-1964

L'ensemble de la SMCQ

Des sons et des hommes...

par JACQUES THÉRIAULT

En principe, il devait y avoir explosion puisqu'on se réunissait pour assister au premier concert de la saison de la Société de Musique Contemporaine du Québec. Les ingrédients? Cinq oeuvres écrites au cours des quinze dernières années, dont deux signées par des compositeurs canadiens: "Waves" (1971) de John Hawkins et "Kâmê'a" (1970) d'Hugh Hartwell. Les artificiers? L'ensemble de la SMCQ sous l'habile direction de Serge Garant.

Mais, disons-le d'emblée: la salle Claude-Champagne est toujours debout, les décibels n'ont pas atteint les plafonniers, et l'escouade anti-émeute n'est pas intervenue. Ce qui s'est passé? C'est difficile à expliquer, mais cela tenait sans doute à un certain manque d'audace de la part de la SMCQ. Pour la première fois depuis sa fondation, on a eu l'impression que la société s'était contentée de rester au seuil de l'avant-garde musicale, alors qu'elle s'était toujours fait un devoir de le franchir, de nous donner beaucoup plus que prévu.

Ceux qui assistaient à ce concert diront peut-être que l'exécution de "Winter Music" et "Atlas Eclipticalis" de John Cage (comme beaucoup d'oeuvres du compositeur, elle ont été jouées en même temps) a suscité le départ d'une quinzaine de personnes et provoqué un certain remous dans la salle. Mais, reste à savoir si ceux qui ont hué l'oeuvre étaient vraiment sérieux, si ce n'est pas plutôt le symbole que constitue Cage qu'on a voulu souligner. Car, je me refuse à croire que les micro-sons et les macro-solos survoltés de cette partition, que les tracés sonores multiples et incalculables de cette musique aient pu choquer les oreilles des auditeurs. Contrairement au public de nos associations musicales traditionnelles, celui de la SMCQ est des plus avertis et s'attend généralement à ce qu'on le défie. Tant mieux si c'était une bonne blague, tant mieux si l'ouvrage de Cage a stimulé la salle. Mais, il faut néanmoins souligner l'excellent travail des musiciens de l'ensemble, du coordonnateur Guy Lachapelle, des pianistes Serge Garant, Bruce Mather et Gilles Tremblay. Comme l'a déjà dit Cage, on n'aura pas entendu des sons, mais - encore et toujours - des hommes, des musiciens qui étaient, ici larrons en foire et qui n'ont pas été privés de leur espace de jeu.

J'ai dit que la SMCQ avait manqué d'audace. Mais, je m'en voudrais de ne pas nuancer ce jugement. Le programme comportait des pages intéressantes et l'entente des interprètes a été parfaitement cimentée par un Garant attentif, surtout dans "Akrata" pour seize instruments d'Iannis Xenakis. Cette oeuvre granitique dont le mystère cosmique (et même mathématique) donne le frisson, était jouée pour la première fois à Montréal. Et, si l'on a dû renoncer à vérifier l'exactitude de ses calculs, il était facile, en revanche, de reconnaître dans cette musique une éloquence incantatoire qui dépasse l'expression, un langage singulier et efficace qui ne ressemble à aucun autre. L'ensemble de la SMCQ nous l'a bien fait sentir. Et, il en a été de même au moment de l'exécution de l'oeuvre d'Earle Brown, "Available Forms I"(1966): les durées, les couleurs, les intensités et l'ordre de succession des séquences ont été mis en relief grâce à la richesse inventive des exécutants.

Malgré ces atouts, l'atmosphère est demeurée tendue jusqu'à la toute fin de l'ouvrage de Cage. On arrivait difficilement à s'abandonner à l'ivresse sonore, à comprendre ce que cachaient les partitions en présence. On n'a pas compris non plus la démarche véritable de John Hawkins. On avait beau se dire que "Waves" (une commande de la SMCQ) pour soprano et piano était une page délicieuse, que Margot McKinnon et Bruce Mather semblaient être parvenus à une parfaite cohésion, mais les ondes n'ont pas eu d'effets particulièrement magiques. L'ouvrage d'Hartwell (26 ans) comportait également sa dose de mystère et de frénésie, parfois même jazzistique, mais on avait du mal à en suivre le tracé, à faire le lien entre les associations sonores et symboliques. Selon le compositeur, le titre de "Kâmê'a" se rapporte aux "carrés magiques" d'origine indienne ou sumérienne que nous connaissons d'après les écrits des cabalistes. "On portait au cou, ajoute-t-il, ces carrés appelés 'Kami', afin de se protéger contre la sorcellerie". Mais, chose curieuse, les réactions de la salle, très calme, pouvaient nous faire penser que tout un chacun portait son "Kami" au cou, qu'il était comme imperméable au résultat sonore.

Il n'est pas question, certes, de demander à la SMCQ de nous présenter chaque fois des soirées aussi fascinantes, aussi "provoquantes", aussi riches en enseignements que celles assurées par Berio ou Stockhausen par exemple, mais on a le droit de s'attendre à ce que des éléments nouveaux se greffent à nos expériences préa-

Suite à la page 12

Au Musée d'art contemporain

Structure immatérielle de Roland Poulain

Une entrevue de FRANCE MORIN (collaboration spéciale)

Structure Immatérielle de Roland Poulin se compose de rayons lasers et de faisceaux lumineux de haute intensité. Pour réaliser cette oeuvre, M. Poulin a travaillé en étroite collaboration avec le Dr. Gundjian, de l'Université McGill de Montréal.

Le spectateur pénètre dans la pièce sombre presque noire et traverse de minces lignes lumineuses de couleur rouge (obtenue par le gaz héliumnéon à l'intérieur du laser), organisées symétriquement dans l'espace; ces dites raies lumineuses sont obtenues à l'aide de petits miroirs réfléchissants et de miroirs de grandes dimensions, ces derniers, très magiques, reflètent la structure à l'infini.

Comme le cite le Dr. Gundjian, "cette nouvelle source lumineuse, le rayon laser, permet désormais l'utilisation d'une lumière qui par sa pureté et son intensité surpasse de plusieurs ordres de grandeur les qualités des lumières les plus intenses et pures qu'on ait jamais eu disponibles dans notre univers." Il mentionne, de plus, qu'une autre propriété importante pour la sculpture moderne est la grande directivité de la lumière émise.

Cette oeuvre va à l'encontre de la sculpture traditionnelle car le spectateur tout en se déplaçant à l'intérieur de la structure-lumière, la modifie, la transforme et se situe le plus près possible des éléments plastiques fondamentaux, lumière-espace-temps.

"Une approche mystique de la fragilité des frontières entre objet et espace, le prolongement de l'objet dans l'espace, proposer un art immatériel, voilà le centre de toute ma recherche," nous dit Roland Poulin. Nous avons donc, rencontré Roland Poulin afin qu'il nous entretienne de ses recherches.

•

– M. Poulin y-a-t-il un lien entre votre recherche précédente avec l'acrylique et votre structure Immatérielle au laser?

– Déjà le fait de travailler avec le plexiglass et sa grande transparence, fût pour moi une première étape vers une certaine dématérialisation. Mais, je suis resté sur ma faim, cela fait trois ans que je veux travailler avec l'énergie-lumière pure, et à l'heure actuelle le LASER est l'instrument le plus complet que je connaisse pour travailler cette énergie.

– Pourquoi vouloir supprimer la matière?

– Tout simplement parce que c'est magnifique de l'énergie, c'est la vie, Breton a dit "Le plus grand ennemi de l'homme, c'est l'opacité", c'est vrai dans tous les sens, il faut supprimer l'opacité, que la sculpture soit ouverte et pénétrable d'une façon physique autant que visuelle. Ce qui me plaît beaucoup c'est que je ne requiers pas de gadjets sophistiqués pour que le spectateur ait une action directe sur la structure, il la module, la transforme à son propre choix, à son propre rythme et en même temps, il prend conscience de l'espace, de la lumière et aussi de son propre corps, ainsi la structure prend son sens véritable. Je croix comme le dit J.P. Sartres: "Que dans la perception un savoir se forme lentement".

– Pensez-vous qu'aujourd'hui il est important de créer un art qui ne soit pas seulement à l'échelle des musées ou des collections privées, mais qui s'offrent à la contemplation de tous?

– Oui, car l'art a dépassé aujourd'hui cette époque du tableau-poème sur un mur. L'art définitivement doit s'intégrer à la vie, au quotidien. Il faut que l'oeuvre devienne disponible comme un film, un livre, que la société entière en profite. Il est plus que temps que l'artiste se reconvertisse socialement et intellectuellement.

– Que pensez-vous de cette phrase de N. Schöffer: "...c'est la montée soudaine des sciences qui imposent au monde les plus profonds bouleversements. Leur importance supplante l'influence traditionnelle des arts, tombés dans un domaine spéculatif qui freine leur libre évolution..."?

– Finalement, on sort d'une époque rationnelle et matérialiste, on sort, enfin un peu, où la science s'est considérablement développée, aujourd'hui la quantité de savants vivants dépasse en nombre la quantité de savants depuis le début de l'univers. Qu'on se souvienne de grandes époques, comme la Renaissance, plusieurs disciplines se coïoyaient pour réaliser une même oeuvre, il y a eu depuis un grand divorce entre les sciences et l'art. Il est indispensable qu'on y revienne, les artistes ont besoin de collaborer avec les scientifiques.

– Parlez-nous de votre collaboration avec le Dr. A. Gundjian, de l'Université McGill.

– Un artiste et un scientifique ont, au départ, des esprits bien éloignés. Nous avions un peu peur, je crois, mais enfin, ce fût extraordinaire, deux hommes qui se respectaient mutuellement, bien entendu, chacun a fait des compromis et le produit fini se situe entre les deux, un peu comme Chartres nous frappe par la grande beauté de ses lignes mais aussi par l'esprit scientifique et mathématique de sa composition. Pour moi, c'était peut-être la première fois que je me sentais moins isolé dans ma recherche, je déplore seulement la piètre collaboration des organismes de langue française.

– Croyez-vous que le musée soit l'endroit idéal pour votre recherche?.

– C'est un moyen terme, cela devrait être dans la rue, il y a au musée une atmosphère de contraintes, on y parle bas, la faute revient en grande partie à notre éducation.

– Est-ce pour cette raison que vos projets futurs sont à l'extérieur?

– Oui, dans la nature, avec l'architecture, il faut que l'art soit gratuit et qu'il cesse d'être si difficile d'accès.

– Avez-vous l'impression que l'artiste est victime de son propre mythe, en ce sens, qu'il a toujours vécu plus ou moins en conflit avec son entourage, et avec la société qui l'entourait?

– L'artiste nouveau ne doit pas ignorer dans aucun domaine ce qui se passe autour de lui, il doit cesser d'être un être marginal, l'ère de l'artiste fou et alcoolique comme dit Schöffer est révolu.

– A cette phrase qu'on retrouve dans votre catalogue,

– "Rien dans l'univers ne peut résister à l'ardeur convergente d'un nombre suffisamment grand d'intelligences groupées et organisées." Teilhard de Chardin. Croyez-vous qu'il est encore possible à l'artiste aujourd'hui d'oeuvrer seul pour atteindre ses buts?

– Tout dépend des besoins de chacun.

– Si je sentais la nécessité de revenir à une oeuvre de solitaire, j'y reviendrais. Il faut que l'artiste fasse périodiquement le point seul pour se relancer à nouveau vers la société. Collaborer n'est pas amoindrir une oeuvre, c'est lui donner une portée sociale.

– L'exposition se terminera demain soir, au Musée d'art contemporain, Cité du Havre.

Galeries d'Art

Monique Hénaut
Vernissage 7 novembre à 15 heures
artlenders
318 Ave VICTORIA, WESTMOUNT 484-4691

MMMMMM
EXPOSITION
Otto Bohm
Jusqu'au 17 nov.
GALERIE MORENCY
1564, rue St-Denis - 845-6442 - 845-6894 - Métro: Berri-Demontigny

NOUVELLE GALERIE
GALERIE 'B'
Gravures et multiples
Lithographies de JEAN-PAUL LEMIEUX
ALBERS – HARTUNG – MIRO
TAPIES – WARHOL – VASERELY, Etc.
2175 rue Crescent 844-6950
(2ème étage) 11 hres à 18 hres du mardi au sam.

LOUIS-PAUL PERRON
du 10 au 25 novembre
GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179
Tous les jours de 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. - samedi jusqu'à 5 p.m. Fermé le lundi.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 19

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER

demande un

PROFESSEUR DE SOUDURE

(niveau III et IV)

Exigences:
- Légalement qualifié
- Expérience au Québec

Adresser curriculum vitae avant le 10 novembre 1971 a:

M. André Milton
Responsable d'effectifs
11,252 est, rue Dorchester,
Montréal 550

La Commission Scolaire Régionale Duvernay

recherche les services de:

- **un professeur en initiation à la vie économique -** sec. IV
- **un professeur d'écologie -** sec. I

Qualifications:
Brevet d'enseignement ou autre diplôme pertinent.

Adresser curriculum vitae le plus tôt possible au:

Service du personnel
C.S.R. Duvernay
3983, boulevard Lévesque
Ville Laval, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

Recherche les services d'un

PSYCHOLOGUE A DEMI-TEMPS

à l'élémentaire

Fonctions:
- Consultation auprès des professeurs
- Bilan psychologique des enfants référés
- Fonctionnement en équipe multidisciplinaire: Service de santé, Service social, Service d'orthophonie et de psychométrie.

Qualifications:
- Licence ou maîtrise, expérience non requise

Salaire:
Selon léchelle de salaire prévue à la commission.

- Les personnes intéressées doivent téléphoner le plus tôt possible à 473-4694, poste 237.

Directeur du Personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298, Cité Deux-Montagnes.

Le Conseil d'éducation du Timiskaming

École secondaire Ste-Marie, Haileybury, Ontario invite les professeurs bilingues aux postes suivants pour janvier 1972 :

FRANÇAIS - 10e et 11e année
UNE CLASSE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE - 11e année

Cat. 1 : $7,600 - $12,200
Cat. 2 : $7,900 - $13,000
Cat. 3 : $8,800 - $14,600
Cat. 4 : $9,300 - $15,500

Veuillez faire votre demande par écrit à :

M. R.J. Lachapelle, directeur
C.P. 369, Haileybury, Ont.
Tél. : (705) 672-3393 (École)
(705) 647-4070 (Rés.)

Mme A. Bond, Présidente — **A. E. Tindell**, Directeur général

la ville de québec

ARCHITECTE

service de l'urbanisme

Sous direction, le titulaire participera à l'élaboration des projets municipaux, à des études variées d'aménagement, de rénovation et de restauration, surtout dans le domaine résidentiel; il collaborera à l'élaboration des normes et codes de régie de l'urbanisme et de la construction.

Le candidat devra avoir complété une formation universitaire en architecture et être membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Quelques années d'expérience dans un travail similaire seraient préférables.

Le traitement annuel sera établi selon les qualifications.

Pour obtenir une formule d'inscription, s'adresser, avant le 16 novembre 1971, au :

SERVICE DU PERSONNEL,
HÔTEL DE VILLE,
QUÉBEC 4, P.Q.

CARRIÈRE dans la VENTE

Jeunes hommes ambitieux et dynamiques, l'occasion vous est offerte de faire la mise en marché d'une gamme complète de "MINI-ORDINATEURS" jusqu'aux grands ensemble électroniques.

Les candidats devront posséder un degré universitaire en commerce ou en sciences ou une expérience dans la vente et la comptabilité ainsi qu'un vif désir de réussir.

Excellent entrainement dans la vente et l'étude des systèmes comptables.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae complet ou téléphoner pour un rendez-vous.

Burroughs
Business Machines Ltd.

Jacques P. Chagnon
directeur des ventes
980, rue St-Antoine
Montréal 101, Qué.
Tél.: 861-6741

Hôpital St-Joseph de Rosemont (1969) Inc.

Postes vacants

Service soins à domicile

- 2 conseillers sociaux reconnus
- 1 physiothérapeute reconnu

N.B. Les personnes intéressées doivent posséder une automobile.

Toute personne intéressée devra se presenter au:

Service du personnel
5689, boulevard Rosemont

REPRÉSENTANT DES VENTES

"PROCÉDÉ OFFSET ET IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE"

Une importante compagnie manufacturière, située à Toronto, spécialisée dans les séparations de couleur par procédé offset et dans la photogravure des procédés photomécaniques, recherche un représentant résident, expérimenté. Poste idéal pour un agent en Art Graphique ou un candidat semi-retiré. DOIT avoir des contacts avec: Lithograveurs, Imprimeurs, Agences etc. . . .

Salaire basé sur commission.

FAIRE PARVENIR DEMANDE À:

CASE 1598, LE DEVOIR

2 REPRÉSENTANTES
2 REPRÉSENTANTS

LE TRAVAIL:
Rencontrer les responsables de divers organismes en vue de vendre un service particulier dans le domaine artistique.

EXIGENCES:
Posséder une auto. Aimer et pouvoir voyager dans tout le Québec. Belle personnalité. Apparence soignée. S'exprimer dans un français correct. Posséder l'art de convaincre. Aimer vendre des idées. Dynamique. Honnête. Expérience utile mais non indispensable.

REVENUS:
Presque illimités, mais selon les qualités agissantes de la représentante et du représentant.

N.B. Le bureau de l'employeur est situé dans la région de St-Jérôme.

Adresser curriculum vitae et demande à:

Case 1600, Le Devoir

La Commission Scolaire Régionale du Golfe

demande

des professeurs suppléants réguliers ou occasionnels (à temps plein ou temps partiel) pour ses écoles de Sept-Îles, Port-Cartier et Havre St-Pierre.

Qualifications:
A/ Suppléants réguliers: légalement qualifiés (Brevet A)
B/ Suppléants occasionnels; minimum de 14 ans de scolarité.

Adresser demande et curriculum vitae à:

Valmont Richard
Directeur des services de l'enseignement
C.S.R. du Golfe
700, avenue Laure
Sept-Îles, Qué.

REPRÉSENTANT PHARMACEUTIQUE

La compagnie:
Une des plus importantes compagnies pharmaceutiques de renommée internationale.

Fonctions:
Faire connaitre de façon claire et précise les produits de la compagnie aux médecins, pharmaciens et au personnel des hôpitaux.

Exigences:
Diplôme universitaire en sciences ou encore formation scientifique ou expérience dans un domaine para-médical. Le bilinguisme est essentiel.

Avantages:
Travail plein de défis, formation continue, accroissement des responsabilités, augmentations graduelles de la rémunération. Voiture fournie, dépenses payées, caisse de retraite, assurance-maladie et assurance sur la vie.

Territoire:
Région de Montréal.

Adresser curriculum vitae complet en indiquant le numéro de téléphone à:

La Compagnie Eli Lilly (Canada) Limitée
3600, avenue Barclay, suite 200
Montréal 251, Québec

HÔPITAL LAVAL

recherche

COORDONNATEUR DES SERVICES AMBULATOIRES

Fonctions :
- En collaboration avec les chefs de services, superviser l'administration des différents services ambulatoires.
- Établir des procédures et des normes afin de planifier les opérations et de maximiser le rendement de ces secteurs.
- Consulter l'administration sous les aspects d'information, accueil et relations extérieures.

EXIGENCES :
- Diplôme en administration (gestion, relations extérieures, production, coûts).
- Capable de dialoguer avec les professionnels de la santé et autres.
- Expérience la plus variée possible, surtout dans le secteur de la santé.

Salaire :
- Selon la compétence.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 novembre à :

Direction du personnel
Hôpital Laval
2725, Chemin Ste-Foy
Québec 10, Qué.

RESPONSABLE DU SERVICE ALIMENTAIRE

possédant des connaissances et une expérience pertinentes.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue De Montigny
Saint-Jérôme, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR

DEMANDE

- une personne pour enseigner à temps complet en **"Cuisine de restaurant"** et **"Service de tables"**
- une personne pour enseigner à temps complet le **"Rembourrage"**.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

C.S.R. Le Gardeur
Bureau du personnel
80 Jean-Baptiste Meilleur
Repentigny, Qué.
Tél.: 581-6411

PROFESSEUR

(TECHNIQUES INFIRMIÈRES)

Le College de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en Techniques Infirmières pour l'enseignement des soins infirmiers de base à compter du 17 janvier 1972.

EXIGENCES :
1- Baccalauréat en sciences infirmières ou diplôme d'infirmière et post-scolaire.
2- Expérience professionnelle de préférence.

SALAIRE :
Suivant l'echelle de la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au :

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.

Le Conseil Scolaire de la Rive Nord

160, avenue Spruce
Elliot Lake, Ontario

Le Conseil scolaire désire recevoir des demandes de professeurs compétents pour le poste suivant:

ÉCOLE SECONDAIRE D'ELLIOT LAKE
Tél.: (705) 848-7162
E.H. Dixon, directeur

- GÉOGRAPHIE -

Echelle de salaire:
$7,800 - $15,900

Le Conseil scolaire paye 66 2/3% de OHSIP, OHSC, plan de la Croix Bleue, 250 jours de maladie cumulatifs, plan de retraite.

On prie les enseignants de bien vouloir faire parvenir leur demande au directeur de l'école.

B.M. Smith, Directeur de l'éducation — **C.Eakit**, Président

UNIVERSITÉ DE MONCTON

POSTE:

Doyen de la Faculté des Sciences pures et appliquées

FONCTION:
Répondant directement au Vice-recteur académique, le Doyen est responsable de toute la Faculté des Sciences pures et appliquées.

Sont sous sa juridiction immédiate les chefs de département et tous les professeurs ainsi que le secrétaire exécutif de la Faculté.

Président du Conseil de la Faculté il doit, en collaboration, voir au niveau de sa Faculté au contrôle des programmes, aux procédures académiques, au recrutement du personnel enseignant, aux promotions, à l'établissement des priorités en tenant compte des implications budgétaires, etc. Il doit analyser les besoins de sa Faculté, travailler au rehaussement des standards académiques, voir à recycler le personnel et s'intéresser à la recherche.

Le Doyen représente sa Faculté au Conseil académique et au Sénat académique.

QUALIFICATIONS :
Les candidats doivent posséder une expérience suffisante dans l'enseignement, la recherche et l'administration. Les candidats doivent aussi être bilingues et être titulaires d'un doctorat, de préférence en chimie, biologie, mathématiques, physique ou génie civil ou industriel.

TRAITEMENT :
Rang professoral et salaire à négocier.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avant le 15 janvier 1972 à :

Doctuer H. Schweiger
Vice-recteur académique
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick

VAL SÉJOUR INC.

Institution de transition

But: Dépannage, observation et traitement pour 110 garçons et filles de 10 à 18 ans

demande

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Poste:
Responsable au Conseil d'administration, le directeur général a la responsabilité de planifier, organiser, coordonner et contrôler les services professionnels et administratifs.

Qualifications:
- Posséder un diplôme universitaire, de préférence en sciences humaines ou en administration ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable et reconnue dans le domaine de l'enfance mésadaptée et de l'administration.

Conditions de travail:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 23 novembre 1971 à:

Direction,
Val Séjour Inc.,
C.P. 65,
Valleyfield, Qué.

TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

pour hôpital général privé

844-5961

PSYCHOLOGUES

Qualifications:
- Membre de la Corporation des Psychologues
- Travail en clinique externe et communautaire
- Thérapies infantile et adulte

Territoires:
Lachute, St-Jérôme, Ste-Agathe, Mont-Laurier.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Cté Labelle, Qué.

PROFESSEUR

(ASSISTANCE SOCIALE)

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en assistance sociale en vue de l'enseignement à plein temps de cette discipline.

EXIGENCES :
Diplôme universitaire en Service Social et expérience professionnelle de préférence.

SALAIRE : Suivant la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION : 17 janvier 1972.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au :

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590
GASPÉ, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES LAURENTIDES

Recherche

les services d'un

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

— Pour travailler auprès des élèves du niveau élémentaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Commission Scolaire Régionale des Laurentides,
A/S M. Yvon Wilcott,
Directeur de la Planification Scolaire,
33 St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, P.Québec.

DIRECTEUR DE LA FABRICATION

Une entreprise bien connue dans la construction mécanique et les travaux de génie a une vacance au poste de directeur de la fabrication à Sherbrooke, Qué. Il devra rendre compte au Vice-Président de l'exploitation. Il sera en charge de tous les secteurs de la fabrication, de l'entretien des bâtisses et de l'équipement, de l'amélioration des services et méthodes ainsi que de la planification de la main-d'oeuvre et des prévisions à long terme.

Les candidats doivent avoir d'excellents états de service à un poste semblable dans l'industrie lourde, incluant la soudure.

Un diplôme reconnu en génie sera un avantage.

Bilinguisme essentiel.

Salaire selon la compétence, avantages sociaux et excellentes chances d'avancement.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae en toute confiance à:

Case 1597, Le Devoir

COLLÈGE MONTMORENCY

Offre d'emploi

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SENIOR

QUALIFICATIONS :
Formation universitaire en commerce, administration ou informatique.
Expérience en analyse des systèmes de gestion.
Bonne expérience de programmation en langage Cobol ou PL/I.
Aptitudes au travail en équipe.

FONCTIONS :
Concevoir, programmer et implanter des systèmes de gestion pédagogique ou financier.
Étudier des systèmes existants et les adapter aux besoins du Cegep.
Conseiller les usagers dans lutilisation des ordinateurs.
Étudier les différents équipements disponibles et proposer le matériel nécessaire pour optimiser le rendement du système d'exploitation.
Assurer l'entretien de divers systèmes.

TRAITEMENT :
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière dènvoyer curriculum vitae avant le 13 novembre 1971 au :

Secrétaire général,
Cegep Montmorency,
3719, boul. Lévesque,
Chomedey, Laval.

Carrières et Professions

FINANCEMENT ET LOCATION: BIENS D'ÉQUIPEMENT

Compagnie de financement industriel et de location à Montréal cherche un représentant dynamique, ayant beaucoup d'initiative. Se rapportant au gérant régional, il sera chargé de la promotion des ventes chez les clients prospectifs actuels, l'établissement des contacts et de nouveaux marchés. Le candidat idéal doit avoir de l'expérience dans le financement et la location des biens d'équipement et de matériel de tout genre. Il doit aussi avoir une connaissance de la comptabilité et de la finance afin de comprendre les rudiments de service financier intégral.

Ce poste offre une occasion extraordinaire de se joindre à une entreprise nationale dynamique où le développement personnel et la rémunération seront basés sur un effort réussi.

Salaire selon expérience. Bénéfices marginaux, une voiture et bonis.

Réponse par écrit seulement : **À l'attention du Gérant Régional.**

La compagnie de location
Metrocan Leasing Limited
1440 O., RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL 107, P.Q.

VENTES TECHNIQUES - MONTRÉAL

MANUTENTION DE MATÉRIAUX EN VRAC

Le Poste:

Stephens-Adamson, une compagnie nationale solidement établie et dynamique, fabriquant et vendeur d'équipement de manutention de matériaux en vrac pour l'industrie minière, de la pulpe et papier, chimique et manufacturière en général, recherche un représentant de ventes techniques pour son bureau de Montréal.

Les Candidats:

Si vous avez de l'expérience et de l'entrainement dans les ventes techniques, ce poste vous intéressera. Les qualifications premières sont beaucoup d'initiative et une grande ambition. Nous offrons un salaire alléchant, voiture de la compagnie, bénéfices marginaux complets et excellentes chances d'avancement.

Faire parvenir demande à titre confidentiel à:

M. S.L. Vohra
STEPHENS-ADAMSON
620 rue Cathcart
Montréal, Qué.

ASSISTANT DIRECTEUR SERVICE DE LA POLICE

Traitement initial jusqu'à $18,000

Le défi

La Ville de Québec est à la recherche d'un assistant directeur pour son service de la police. Relevant du directeur, le candidat choisi dirige toutes les activités de la division des opérations. Il assiste le directeur dans la détermination des politiques du service, évalue le rendement de ses officiers, dirige, surveille et coordonne le travail de sa division. Le candidat choisi pourra éventuellement accéder à la fonction de directeur du service.

Les candidats

Ils possèdent une formation de niveau secondaire ou équivalente, complétée par des études spécialisées dans le domaine des activités policières. Ils possèdent également une solide expérience administrative. Ils ont une bonne connaissance des langues française et anglaise. Leurs attributs de gestionnaires les rendent aptes à planifier et à diriger avec succès les activités d'une équipe de quelque 500 hommes. Faisant preuve de jugement et de diplomatie, ils peuvent entretenir des relations efficaces avec les corps publics. Ils recherchent un poste comportant un haut degré de latitude et une grande autonomie d'action.

Vous référant au dossier 12-11-544, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à : André Filion, 880 Chemin Ste-Foy, Québec.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL • QUEBEC • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • VANCOUVER • HALIFAX • LONDRES
Représentés dans des villes importantes à travers le monde.

Collège
du
Vieux Montréal

Postes ouverts

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les candidats(tes) éligibles à l'un et l'autre des postes offerts devront tenir compte de l'esprit avec lequel le Collège du Vieux Montréal veut combler ces deux postes. Cet esprit se traduit dans les quatre (4) objectifs suivants:

- **La nécessité d'intégrer les services aux étudiants et les services pédagogiques.**
- **La complémentarité fondamentale des services aux étudiants et des services pédagogiques.**
- **La reconnaissance de ces deux services comme prioritaires au même titre.**
- **Le principe de collégialité, dans le cadre des fonctions propres au directeur des services pédagogiques, au directeur des services aux étudiants, au directeur des services de l'équipement, avec celles du directeur général.**

Qualifications et expérience requises:

18 ans de scolarité
5 ans d'expérience dans l'enseignement (minimum)

De préférence une expérience pertinente dans l'animation pédagogique, et que les candidats(tes) soient familiarisés(ées) avec les méthodes nouvelles de la pédagogie.

Salaire selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les candidats(tes) devront faire parvenir leur dossier au plus tard le 11 novembre 1971, à 17 heures, au bureau du Président, 1430 rue St-Denis, quels que soient les modes d'expédition utilisés.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Recherche

Des professeurs légalement qualifiés.

SECTEUR DE ST-JÉROME:
1 professeur d'anglais (sec.V)
1 professeur de catéchèse

SECTEUR DE LACHUTE:
1 professeur de mathématiques (sec. III-IV-V)
1 professeur de catéchèse

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'un dossier à l'adresse suivante:

C.S.R. Dollard-des-Ormeaux,
Services au personnel,
300, rue Longpré,
St-Jérôme, P.Q.

VILLE DE SAINT-JEAN

Offre d'emploi

- GÉRANT -

Fonctions:

Sous l'autorité du Conseil municipal, le titulaire sera responsable de la planification, de la coordination et de l'administration générale des activités municipales dans le cadre des politiques établies par le Conseil municipal

Qualifications:

- De formation universitaire ou l'équivalent, le candidat doit posséder plusieurs années d'expérience à un poste de direction dans une municipalité. Par son dynamisme, son entregent et son leadership, il doit être en mesure d'animer les structures internes et de susciter et maintenir un climat de collaboration à tous les niveaux.

Salaire:

- Selon expérience et qualifications.
- Bénéfices marginaux coutumiers.

Date limite d'inscription:

- Toute personne intéressée à postuler l'emploi ci-haut décrit, devra faire parvenir son currriculum vitae ou remplir un formulaire de demande d'emploi avant 16.00 heures, le 19 novembre 1971 et le faire parvenir à l'adresse suivante:

M. Jacques Bouthillier,
Directeur du Service du Personnel.
C.P. 1025,
Saint-Jean, P.Q.

SHELL CANADA LIMITED RAFFINERIE DE MONTRÉAL-EST

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

Les fonctions

Les candidats choisis se verront confier la réalisation de projets de génie mécanique. Les responsabilités initiales comprendront la conception, l'estimation et la programmation des projets de même que la supervision des travaux d'exécution. L'évolution de la carrière des candidats choisis pourra être soit de nature administrative ou de nature technique selon leurs intérêts et aptitudes.

Les qualifications

La compagnie recherche des diplômés en génie mécanique possédant de 3 à 10 ans d'expérience industrielle. Toute expérience reliée à l'industrie du raffinage du pétrole ou de la pétro-chimie sera un atout.

Le traitement

La compagnie offre un salaire de départ établi à partir de la formation et de l'expérience, et qui évoluera par la suite selon le endement.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au :

Chef de l'emploi et de la formation
Shell Canada Limited
C.P. 600
Pointe-aux-Trembles, Québec.

TECHNOLOGUE CUISINE EXPÉRIMENTALE

Les Aliments Steinberg Limitée, notre division industrielle, est à la recherche dún technologiste possédant des connaissances culinaires solides doublées d'un expérience en recherche.

Le titulaire sera responsable des travaux de recherche expérimentale et travaillera avec le secteur de la charcuterie à mettre au point de nouveaux produits. Ce poste exige un esprit curieux et méthodique et d'une grande persévérance. De plus, la personne choisie fera preuve d'initiative, de dynamisme et saura communiquer efficacement avec les contremaitres, les responsables du laboratoire et la gérance. Le candidat idéal sera de préférence bilingue, diplômé d'un institut de technologie alimentaire et aura acquis au moins 5 années d'expérience dans le domaine. Pour ce poste, nous offrons un excellent salaire initial, de bonnes conditions de travail, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que des possibilités d'avancement.

Soumettre un curriculum vitae complet sous pli confidentiel à:

Bureau d'emploi
Steinberg Limitée
110 ouest, boulevard Crémazie
Montréal 351
Tél.: 384-9538

HOTEL-DIEU DE VALLEYFIELD

recherche

Un chef-technicien(ne) en radiologie

EXIGENCES :
- Technicien(ne) R.T.
- 3 ans d'expérience en radiologie dans un hôpital.
- Aptitudes à organiser et à diriger.

FONCTIONS :
Sous la direction médicale, voir au bon fonctionnement du département surtout en ce qui a trait :
- aux relations avec les employés du département
- à la préparation et au respect du budget départemental
- à la formation en cours d'emploi.

Faire parvenir curriculum vitae complet à :

Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Valleyfield,
245 rue Salaberry.

INGÉNIEUR DES VENTES

Recherche ingénieur diplômé pour la promotion et la vente d'appareillages électriques dans tout le Canada.

Bonnes connaissances de base requises dans le domaine de la très haute tension et de la basse tension. Nécessité d'être bilingue et plus de 5 ans d'expérience.

Salaire à partir de $12,000.

Avenir assuré.

MERLIN GERIN (Canada) Ltée

a/s M.A. Wiedenhoff
6485, rue Magloire
St-Léonard, Qué.
Tél.: 325-8510

CEGEP DE LEVIS-LAUZON

Offres d'emplois

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Le CEGEP de Lévis-Lauzon recherche **des professeurs à plein temps** en soins infirmiers pédiatriques et médico-chirurgicaux.

Qualifications: Bacc. sciences de la santé - Bacc sciences infirmières infirmier/infirmière licencié(e) avec expérience pratique en milieu hospitalier.

Salaire: Selon norme du ministère de l'Éducation.

Un curriculum vitae très détaillé devra accompagner toutes les candidatures qui seront reçues jusqu'au 19 novembre, 5.00 heures p.m., inclusivement, à l'attention du:

Directeur général,
CEGEP de Lévis-Lauzon,
70, Philippe Boucher,
Lauzon, (Lévis)

VILLE DE SAINT-JEAN

- OFFRE D'EMPLOI -

- DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS -

FONCTION:

Sous la responsabilité du gérant:
- Programmer, organiser et contrôler toutes les activités de loisirs au niveau municipal.
- Diriger le personnel affecté aux loisirs et veiller à la réalisation des programmes d'activités.
- Afin d'assurer l'utilisation optimale des ressources communautaires, établir et maintenir des relations avec les organismes qui oeuvrent dans le domaine de la récréation.
- Préparer, administrer le budget et solutionner les différents problèmes techniques et administratifs du service.

QUALIFICATIONS:
- Détenir un diplôme universitaire, dans une science connexe à la récréologie, et posséder au moins trois (3) années d'expérience dans l'organisation des loisirs et dans l'administration d'un service de la récréation.
- Posséder les qualités personnelles appropriees.

SALAIRE:
- Selon expérience et qualifications.
- Bénéfices marginaux coutumiers.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Toute personne intéressée à postuler la fonction ci-haut décrite devra, avant 16.00 heures le 19 novembre 1971, nous faire parvenir son curriculum vitae ou remplir un formulaire de demande d'emploi et le faire parvenir à l'adresse suivante:

M. Jacques Bouthillier,
Directeur du Service du Personnel.
C.P. 1025,
Saint-Jean, P.Q.

LES SPORTS À LA PIGE

JIM FANNING, directeur général des Expos de Montréal, Mel Didier, directeur du développement des joueurs, et le dépisteur Rod Smith effectueront un voyage d'une semaine aux Antilles afin de voir à l'oeuvre quelques uns de leurs joueurs. A Porto-Rico, ils verront en autre les lanceurs Dan McGinn et John Strohmayer, le voltigeur Pepe Mangual et l'intérieur Coco Laboy qui joueront sous les ordres du dépisteur Ed Lopat. A Caracas, où ils se rendront ensuite, ils pourront voir le receveur Terry Humphreys, le voltigeur Ron Woods ainsi que les lanceurs Mike Wegener et Paul Sullivan. L'instructeur Larry Doby est le gérant de cette équipe vénézuélienne. Par ailleurs, les Expos viennent d'engager Bobby Mattick à titre de dépisteur en chef et de responsable du développement des joueurs. Il travaillera principalement dans l'ouest des Etats-Unis.

La CINQUIEME reprise de l'omnium du Québec de ballon-volant sera présentée aujourd'hui au centre Maisonneuve, à compter de 9 heures. Les éléminatoires débuteront à 20 heures. Cette année, 22 équipes masculines et féminines, dont huit des Etats-Unis, participeront à cet omnium. Chez les hommes, l'équipe de la Palestre Nationale, les champions de l'an dernier, tenteront de conserver leur titre face à des formations venant de Toronto, Hamilton, New York et Philadelphie. Chez les femmes, l'équipe Marquette, championne provinciale, tentera de ravir le titre conquis l'an dernier par l'équipe Ukrainan Youth de Toronto.

LE CHAMPION de football de l'association interuniversitaire du Québec sera connu cet après-midi, à Sherbrooke, à l'issue de la rencontre qui opposera les Gaiters de l'université Bishop's, champions de la section bleue, au Vert et Or de l'université de Sherbrooke, champion de la section blanche. Les deux équipes ont terminé la saison régulière avec une fiche identique de cinq victoires en autant de match. Les deux instructeurs, Tony Heffernan, de Sherbrooke, et Bruce Coulter, de Lennoxville, affichent une confiance absolue en leur équipe, étant persuadés de l'emporter.

BIEN QU'ILS AIENT été éliminés des séries de la section ouest de la ligue Canadienne de football a mi-chemin de la saison, les Esquimaux d'Edmonton ont failli établir un nouveau record d'assistance. Les dernières satistiques de l'équipe révèlent en effet que 182,209 spectateurs ont assisté aux huit rencontres de la saison régulière, et aux deux matches hors-concours joués par les Esquimaux, à Edmonton. Ce chiffre représente un déficit de 6,300 sur celui de l'an dernier, alors qu'avec le même nombre de matches et une place dans les éliminatoires, les Esquimaux avaient attiré 188,509 personnes.

SELON CLARE DRAKE, pilote de l'équipe d'étoiles des collèges canadiens, le casque protecteur recommandé par la CAHA n'est pas le meilleur disponible, car il y en a de bien meilleur sur le marché. Drake a précisé qu'un ajustement convenable était vital. Le casque Patterson est vendu $5 l'unité sans but lucratif, par la General Electric. Il est fabriqué avec un nouveau matériel appelé "lexan", qui a été utilisé dans la confection des habits des astronautes. Il est le produit de Charles Patterson qui l'a développé au cours des 10 dernières années à sa demeure à l'université York, de Toronto. La CAHA a fortement recommandé aux jeunes sous sa juridiction d'utiliser ce casque, mais Drake s'oppose au fait que la compagnie manufacturière prétende qu'il vaut plus que les $5 demandés, car elle l'évalue même de $15 à $30.

RECHERCHE CLINIQUE

Directeur Adjoint

Notre cliente, une compagnie pharmaceutique de réputation internationale, recherche un postulant, docteur en médecine, qui puisse établir et maintenir des relations étroites avec les médecins, les universités et les Instituts de recherches. Le candidat choisi sera médecin et travaillera sous les directives de spécialistes en la matière et entre autres il s'occupera de la méthodologie de la recherche clinique et devra assumer la responsabilité inhérente à toute enquête clinique des nouveaux produits pharmaceutiques et préparer les appels d'offres à l'intention du Département des Aliments et Drogues, à Ottawa. À déterminer, le traitement du postulant, selon son degré d'expérience. La compagnie offre d'excellents bénéfices marginaux, et de bonnes possibilités de promotion au sein d'une firme progressive.
Toute réponse, traitée confidentiellement, devra être adressée à M. G.M. Gilbert, dossier LD-522M.

Division administrative
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en Personnel depuis 1927

Le match Ottawa-Hamilton

Une bataille de lignes à prévoir

HAMILTON (PC) – Les deux instructeurs dont les équipes s'affronteront demain dans la demi-finale, à résultat immédiat, de la section est de la ligue Canadienne de football, ont effectué d'importants changements au cours des deux dernières semaines.

Les pilotes Al Dorow, des Chats-Tigres de Hamilton, et Jack Gotta, des Rough Riders d'Ottawa, ont, semble-t-il, sauvé leur tête à la suite des récents succès de leurs formations respectives qui ont pu accéder à la demi-finale en se nichant aux 2ème et 3ème positions du classement de l'est, éliminant par le fait même les Alouettes de Montréal, vainqueurs de la coupe Grey l'an passé.

Les deux clubs ont connu une saison plutôt médiocre et seuls leurs beaux élans de fin de saison ont quelque peu redoré leur blason. Hamilton a surpris dimanche dernier en battant les Argonauts, à Toronto, par le pointage de 23-15 alors que les Rough Riders prenaient la mesure des Alouettes, samedi dernier, au compte de 9-7.

Malgré ces succès, les deux hommes ont de sérieux problèmes à résoudre alors qu'ils préparent leurs équipes pour le match de demain dont le vainqueur rencontrera Toronto en finale de l'est.

Une offensive...

Le problème de Dorow concerne son offensive qui s'est montrée silencieuse durant presque toute la saison, tandis que Gotta se doit de trouver de bons joueurs canadiens pour remplacer ceux ayant quitté le club après la conquête de la coupe Grey en 1969.

Cependant, si l'attaque du Hamilton n'a émerveillé personne, sa défensive a été en revanche exceptionnelle et notamment au cours des derniers matches. En 14 rencontres, la défensive a récupéré le ballon en 65 occasions dont 34 fois sur des échappés, un nouveau record de la ligue. En 1952, les Blue Bombers de Winnipeg avaient recouvré 32 échappés.

"La plupart de ces échappés ont été le résultat de solides plaqués", a dit Dorow.

L'offensive du Hamilton a par ailleur fait cadeau du ballon à l'adversaire très souvent, soit 25 fois sur des interceptions, et 14 fois après des échappés.

De tels cadeaux perdent toute signification lorsque l'offensive ne peut en profiter, comme les Riders l'ont démontré à leur dernière visite dans la ville de l'acier. Ils ont remis le ballon aux Chats-Tigres en 10 occasions, dont sept fois sur des échappés et une fois sur une interception durant la 1ère demie, mais cela ne les empêcha pas de gagner 40-16.

Et puisque la défensive du Hamilton a réussi cette saison neuf touchés – six à la suite d'échappés et trois après des interceptions, ce qui représente le tiers des points comptés par les Chats-Tigres, Dorow a toutes les raisons du monde de s'inquiéter à la veille d'un match aussi important que celui de demain.

Une faiblesse

S'il connaît les failles dont souffre son équipe, Dorow croit également savoir la grande faiblesse du club adverse.

"Leur grande faiblesse, a dit Dorow, se situe à la ligne tertiaire qui paraît faible contre la passe". Nous croyons que les Riders possèdent une excellente première ligne ainsi que des secondeurs de talent qui doivent très souvent venir en aide à des demis déjoués. "Les demis qui pourraient être déjoués par les Chats-Tigres sont: Al Marcelin, Barry Ardern, Ron Woodward, John Kruspe ou Wayne Tosh et Barclay Allen".

"Somme toute, de poursuivre Dorow, le match peut se résumer ainsi: notre ligne offensive contre leur ligne défensive."

Quant aux Riders, plusieurs amateurs leur concédaient le dernier rang dans l'est. Mais ravivé par les performances du quart Rick Cassata et du demi Bob Houmard, les Riders ont compté 94 points dans leurs cinq derniers matches.

L'instructeur Jack Gotta n'est cependant pas sans savoir que son équipe ne regorge pas de joueurs talentueux, et encore moins de joueurs canadiens d'expérience.

Il sait pertinemment qu'une équipe championne se doit de compter dans ses rangs de bons canadiens comme de bons Américains. On se rappellera que les joueurs canadiens avaient joué un rôle de premier plan lors des conquêtes de la coupe Grey par les Riders durant les années 60.

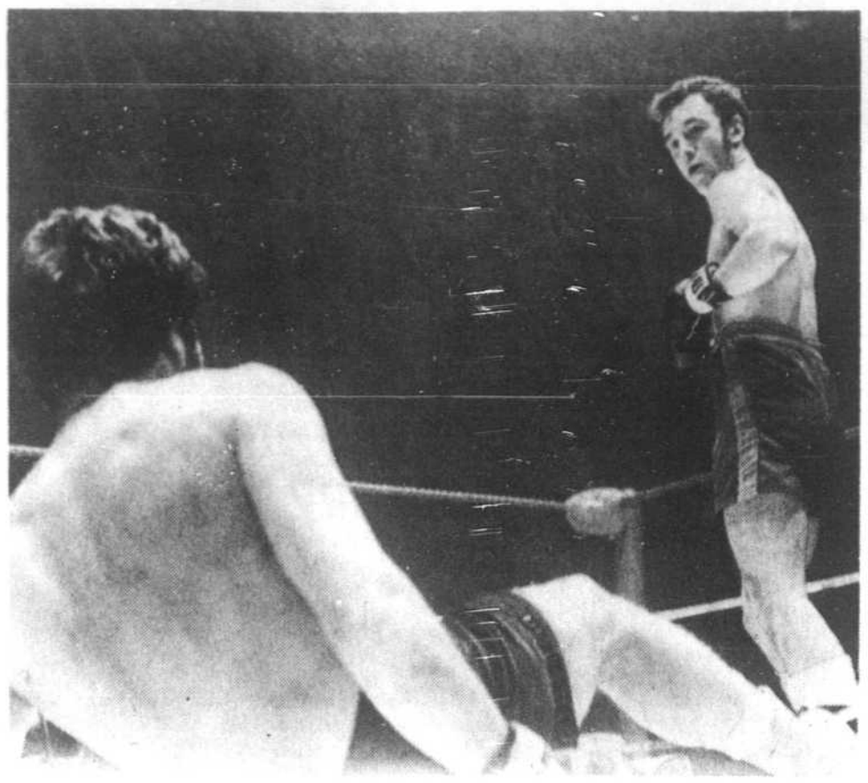
"Prenez notre équipe d'il y a deux ans, a-t-il dit. Il y avait onze réguliers d'origine canadienne, dont le quart Russ Jackson, le demi Ron Stewart et le flanqueur Whit Tucker, qui ont tous, depuis ce temps, pris leur retraite."

Neuf joueurs au total ont quitté le club, soit à la suite d'échanges ou de retraites, de telle sorte qu'il ne reste de cette équipe que Moe Racine et Wayne Giardino.

"Ces nombreux départs nous ont coûté cher au cours des deux dernières saisons, et ils continueront de nous coûter cher durant les deux années à venir."

Fait assez curieux, les deux instructeurs n'ont pas semblé se préoccuper des quarts-arrières. Wally Gabler, qui vient d'effectuer un retour avec Hamilton, et Rick Cassata, qui ne jouit pas d'une vaste expérience malgré ses derniers succès, pourraient faire pencher la balance d'un côté comme de l'autre.

C'est ce que nous verrons demain après-midi!



EST-CE POSSIBLE ? — C'est bien ce que semble se demander Fernand Marcotte qui fut le premier à envoyer Donato Paduano au plancher en 30 combats. Les deux se sont livré une rencontre nulle des plus intéressantes au Centre Paul-Sauvé avant-hier soir. (Téléphoto PC)

Une soirée de boxe à la fois lacuneuse et réussie

par RÉJEAN BRODEUR

Le combat de boxe entre Donato Paduano et Fernand Marcotte, avant-hier soir à Paul-Sauvé, a rappelé de très bons moments aux fervents de ce sport. Jamais, au cours des dernières années du moins, a-t-on assisté à une attaque aussi soutenue de part et d'autre pendant toute la rencontre de 10 rondes. Le jeune Marcotte, fier Québécois, qui n'avait rien démontré lors d'un match hors-concours à une première visite à Montréal il y a environ deux mois, a ouvert la machine dès le départ contre un Paduano habitué à débuter trop lentement et qui s'est fait drôlement surprendre cette fois-ci, allant même au plancher pour la première fois de sa carrière à la deuxième ronde.

Les deux ont soulevé l'assistance de 6,130 personnes qui a rapporté la somme de $41,000 – comparativement à seulement $26,000 lors de l'assistance record de 6,252 amateurs au Centre Sauvé pour la rencontre des poids-lourds Robert Cléroux et Jean-Claude Roy en octobre 1968, la différence s'expliquant par le fait que les prix d'admission, en 3 ans, ont augmenté.

Les amateurs présents au programme d'avant-hier soir, en ont finalement eu pour leur argent après des préliminaires pas trop brillantes à une exception, près, soit celle du jeune Marc Gervais qui a remporté une troisième victoire consécutive en autant de rencontres professionnelles en faisant preuve d'une agressivité constante.

Quant à la finale Marcotte-Paduano, la majorité des amateurs étaient d'avis que Paduano méritait une décision au moins partagée. Marcotte a été on ne peut plus courageux. Se battant penché, il n'a pas cessé d'attaquer, méritant même la 10ème et dernière ronde après avoir vu Paduano reprendre le dessus après les premières rondes. Ainsi après quatre rondes, il nous sembla que c'était nul – la première à Marcotte de façon très nette, la deuxième, nulle même si Paduano est allé au plancher (il est revenu très fort après cette chute); la troisième à Paduano (de justesse cependant) et une quatrième ronde nulle. Paduano devait mériter, par de faibles marges cependant, les engagements suivants, ses coups atteignant Marcotte plus précisément que ceux de ce dernier à l'endroit de son rival.

Les deux boxeurs ont commencé à saigner du nez à la 6ème ronde. C'est facile à comprendre, les deux dirigeant une offensive soutenu au visage en oubliant complètement l'abdomen.

A certains moments, durant les dernières reprises, Paduano semblait avoir Marcotte à sa merci mais il était incapable de terminer son attaque. Et vient la 10ème où Paduano a sans doute perdu la victoire. Marcotte, même s'il était nettement fatigué, a chargé continuellement sur son adversaire des deux mains pour mériter cette ronde.

Puis ce fut la décision des juges. Deux sur trois ont opté pour une rencontre nulle, d'où le résultat, l'autre optant 48-44 en faveur de Marcotte, ce qui est nettement incompréhensible. D'ailleurs Tony Bergeron donne des décisions comme ça presque à toutes les soirées de boxe. Ce qui fit dire à un amateur: "C'est toujours lui qui me fait perdre mes gageures"!

Selon nous, Paduano méritait un meilleur sort que celui-là, dû à sa présision et à sa force de frappe. Ce qui n'enlève absolument rien à Marcotte qui a fait les délices des centaines de Québécois venus l'encourager (9 autobus).

Une revanche?

Il n'est pas encore question d'un match-revanche, pas pour le moment du moins car le résultat a, d'une manière, désappointé le promoteur Régis Lévesque qui voyait déjà une finale entre Emile Griffith (cinq fois champion du monde des poids moyens) et Paduano pour décembre au Forum. La décision contrecarre probablement ses plans en ce sens. Car Marcotte mérite certes une revanche contre Paduano à qui il a infligé son premier résultat nul en 30 combats. Marcotte reste invaincu en 18 rencontres, avec deux nulles. La chose à faire serait la présentation d'une telle soirée au Colisée de Québec. Car si Marcotte a réussi à arracher un tel résultat à Montréal, il serait juste qu'il ait maintenant l'occasion de se battre chez-lui. Et nous croyons bien que les Québécois méritent aussi cela, surtout si le combat est aussi intéressant que celui de jeudi soir.

Pourquoi ces arrêts?

A part la finale Marcotte-Paduano, Griffith a livré un match hors-concours à Angel Ortiz, donc aucune décision en ce cas. Mais les trois autres rencontres de la soirée se sont terminées par des arrêts de l'arbitre, peut-être justifiés dans un cas mais beaucoup moins dans deux autres.

Sans doute, à la suite du décès de Danny Tucker dans la même arène au cours de l'été, a-t-on averti les arbitres d'arrêter les rencontres au moindre signe de défaillance d'un ou l'autre des boxeurs. C'est bien, mais si l'on en vient à gâcher le spectacle, c'est moins bien.

Jasmin Therrien n'en pouvait absolument plus contre Gervais à l'ouverture du rideau et la décision de l'arbitre Guy Jutras d'arrêter le tout à 1.06 de la quatrième ronde fut bien accueillie.

Marshall Butler, une petite merveille grâce à sa très grande habileté et sa vitesse, a mérité une première victoire professionnelle quand l'officiel Rosario Baillargeon a arrêté les hostilités qui l'opposaient à Serge Proulx au bout de 1.57 de la 5ème ronde. Proulx, 28 ans, nous confiait après la soirée qu'il était encore capable de continuer, opinion que nous partageons. Butler est sans doute très rapide mais il est permis de se demander si ses coups atteignent si solidement son adversaire.

La plus grande déception de la soirée fut le match entre le champion canadien des poids mi-moyens junior, Reynald Cantin, et le noir Jo Jo Jackson. Ce combat a été le plus terne de la soirée et au moment où ça commencait à être un peu intéressant, au 8ème assaut, l'arbitre Gaby Mancini a sans doute commis une erreur. Jackson, plus grand que Cantin, a fait mal paraître celui-ci tout le long de leur match. Puis Mancini a arrêté les hostilités à 1.21 de la 8ème ronde. Jackson fut le plus surpris du monde de cette décision. Il est même venu près de s'en prendre à Mancini. La foule, qui a continuellement hué les deux combattants, a évidemment protesté à ce moment-là tout comme elle a conspué le jeune Cantin à sa sortie de l'arène.

Les officiels ont sans doute reçu l'ordre de la Commission athlétique de Montréal d'arrêter les activités à la moindre possibilité d'une tragédie ou d'un accident sérieux; d'accord, mais jusqu'à un certain point.

Pour une mystérieuse raison, le médecin désigné par la commission pour être sur les lieux ne se présenta pas... ce qui retarda le début de la soirée de 12 minutes. C'est le Dr Guy St-Pierre qui, finalement, quitta son siège de spectateur pour remplacer un confrère absent.

Donc, un programme de boxe parfois lacuneux qui, toutefois et grâce à MM. Paduano et Marcotte, fut en définitive une réussite.

Blue Bonnets emprunte $5.5 millions

Blue Bonnets Raceway Inc. a annoncé qu'elle allait émettre incessamment pour $5.5 millions d'obligations de la façon suivante: une première tranche de $2 millions portera un taux d'intérêt de 9% et sera rachetable par bloc de $200,000 par année à compter du 1er novembre 1972 et jusqu'au 1er novembre 1981.

La deuxième partie de l'émission, soit $3.5 millions, portera un taux d'intérêt de 9½% et arrivera à échéance le 1er novembre 1982.

Le syndicat financier dirigé par la maison de courtage Lévesque Beaubien Inc. s'occupera de la distribution des obligations dans le public.

Blue Bonnets est une filiale de la Power Corp. par l'intermédiaire de la Campeau Corp., sa filiale directe.

Des $5.5 millions générés par l'émission, environ $2.7 millions serviront au rachat de deux émissions de Blue Bonnets qui arriveront à échéance d'ici le 7 novembre 1972. Le reste, soit en gros $2.8 millions, sera utilisé par Blue Bonnets pour le réaménagement de la piste Richelieu à Montréal.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

Avant le programme d'hier soir, notre sélectionneur avait désigné 30 gagnants en 110 courses pour une moyenne de 27.5%.

Voici ses choix pour ce soir à la piste Blue Bonnets:

1ère course: 1 – Ready Mix (no 6); 2 – Lee Tag (4); 3 – Earnscliff (1).

2ème: 1 – Francy Thoughts (3); 2 – Marlen Spangler (1); 3 – Cheval Chanceux (7).

3ème: 1 – Racso (4); 2 – Bachelor Gay (7); 3 – Effrat Lobell (2).

4ème: 1 – Hawaiian Champ (4); 2 – Armbro Gimlet (9); 3 – Had A Express (6); 4 – Gold Band (2).

Quinielas suggérées: roulette 4-9-6-2.

5ème: 1 – Queens Lafayette (7); 2 – Chief Heeds (1); 3 – Special Mixture (4).

6ème: 1 – Dr Jones (2); 2 – Outerail (6); 3 – Dexter Chief (7); 4 – Darn Good Night (5).

Quinielas suggérées: roulette 2-6-7-5.

7ème: 1 – Supreme Yankee (2); 2 – Qui Nhon (6); 3 – Tupelo Lou (4).

8ème: 1 – Born Free A (6); 2 – Mr. Galophone (4); 3 – Bay Senator (5); 4 – Pegasus Choice (8).

Quinielas suggérées: roulette 6-4-5-8.

9ème: 1 – Happy Century (7); 2 – Wingy Mir (5); 3 – O'Brien (2).

10ème: 1 – Colonel Ben (7); 2 – Indian Ruler (2); 3 – Sénateur Binter (4).

Exactas suggérées: 7-2 et 2-7.

ENJEU: $200 EN BANQUE: $57.80

Ce soir, "Monsieur Lee" se contente de miser une somme de $10 de la façon suivante:

1ère course, au mutuel, $2-9-0 sur le no 6;
3ème, au mutuel, $2-0-0 sur le no 4;
5ème, $0-0-2, au mutuel, sur le no 7;
6ème, $2 sur la quiniela 2-6;
10ème, $2 sur l'exacta 7-2.

AMERICAN SHIPBUILDERS LTD.,

2075 Haig St., Montréal 427, Qué. Tél: (514) 255-7707

VENTE

A des prix incomparables. - Aucune offre raisonnable refusée. Il nous faut de l'espace pour les modèles 1972.

Lang 280 Neuf - Fibre de verre - Cruiser Flybridge - Diesel Ford 131 C.V. - Cuisine - Dinette - Toilette - Double Contrôle - Équipée
Rég:$18,500.00 *Spécial:* **17,575.00**

Seawind 24 - Démonstrateur 1971 - Fibre de verre - Moteur OMC 235 C.V. 1/0 Day Cruiser - Cuisine - Toilette - Contrôles.
Rég: $9,950.00 *Spécial:* **9,300.00**

Seawind 22 - Neuf - Fibre de verre - Moteur Volvo 170 C.V. 1/0 Day Cruiser - Toilette - Contrôles - Avec remorque
Rég: $10,650.00 *Spécial:* **8,250.00**

Trouan 24 - Usagé - Bois - Aclin - Dinette - Toilette - Moteur Ford Intercepteur 135 C.V. - 25 heures - Depth Finder - Contrôles
Rég:$4,300.00 *Spécial:* **3,900.00**

Seawind 19 - Neuf - Fibre de verre - Runabout - Volvo 130 C.V. Contrôles.
Rég: $5,700.00 *Spécial:* **4,425.00**

Hunt 19 - Usagé - Fibre de verre - Runabout - Jet - Moteur Chevrolet 350 - Pompe Berkeley - Avec Remorque 4 roues
Rég: $4,500.00 *Spécial:* **4,000.00**

Aluminium 16 - Usagé - Runabout - Moteur hors bord Johnson 80 C.V. Electramatic - Contrôles - Remorque 4 roues
Rég: $1,500.00 *Spécial:* **1,300.00**

Ronde de 62 pour Nicklaus

SYDNEY, Australie (PA) – Jack Nicklaus a joué hier une des meilleures rondes de sa carrière, 62, dix coups sous la normale, pour prendre une avance de sept coups sur son plus proche rival après la deuxième ronde de l'omnium Dunlop. Nicklaus possède un total de 131.

Il a joué un Bogey au 18ème et dernier trou. L'Australien Bruce Crampton a joué 68 pour un total de 138. David Graham et Terry Kendall sont troisième avec chacun 140.

Geoff Smart, le meneur de la première ronde, a joué un mauvais 76 hier, et il se retrouve à 144. Gary Player à 143. Max Thompson, un Néo-Zélandais qui a déja évolué un certain temps à Summerlea, a tourné 73 pour un total de 143.

Au tournoi de curling Molson

Voici les résultats de la 2ème ronde du tournoi féminin de curling Molson, disputée hier à St-Lambert: Lee Tobin, Calodenia 14, Shirley Bradford, Pte-Claire, 3; Leona McKimmie, Lachute 9 et Réa Bouchard, Glenmore, 6; Shirley Bradshaw, Hudson, 10, Doris Morris, Glenmore, 12; Marvis Weismuller, Ste-Anne 12 et Willene Horsburgh, Mt-Royal, 7; Dorothy Crowe, Mt-Bruno 6 et Inez Kerr, Mt-Royal 5.

La troisième ronde sera présentée vendredi prochain à Mont-Royal.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Demain à 7:30 heures p.m.

NIAGARA FALLS vs CANADIENS

Billets maintenant en vente au

FORUM

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	12	7	1	4	48	32	18
Montréal	11	7	2	2	47	27	16
Boston	11	7	3	1	41	26	15
Toronto	12	3	4	5	31	34	11
Vancouver	13	4	7	2	36	44	10
Buffalo	13	3	7	3	35	50	9
Détroit	15	5	9	1	35	56	7
Ouest							
Chicago	13	10	3	0	41	23	20
Minnesota	13	8	2	2	37	20	18
Pittsburgh	13	5	6	2	34	32	12
Philadelphie	11	5	5	1	27	35	11
Californie	12	4	5	3	43	46	11
St-Lous	12	3	8	1	32	39	7
Los Angeles	12	2	9	1	25	48	5

Avant-hier
Buffalo 4, Détroit 4
Boston 6, St-Louis 1
Hier
Philadelphie à Buffalo
Pittsburgh à Vancouver
New York à Californie
Ce soir
Chicago à Montréal
Boston à Détroit, après-midi
St-Louis à Minnesota
New York à Vancouver
Toronto à Los Angeles
Demain
Montréal à Boston
Détroit à Buffalo
Pittsburgh à Chicago
Minnesota à Philadelphie
Toronto à Californie

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Drummondville	13	10	2	1	64	41	21
Cornwall	15	10	4	1	83	54	21
Québec	12	7	4	1	65	36	15
Shawinigan	14	7	6	1	59	43	15
Sorel	12	7	5	0	47	45	14
Sherbrooke	12	5	7	0	45	57	10
Verdun	13	5	8	0	56	72	10
Trois-Rivières	13	5	8	0	41	48	10
St. Jérôme	11	3	8	0	54	93	6
Laval	13	3	10	0	51	76	6

Avant-hier
Laval 4, Québec 3
Drummondville 5, Shawinigan 3
Hier
Verdun à Québec
Drummondville à Shawinigan
Cornwall à Sherbrooke
Trois-Rivières à Sorel
Demain
Québec à Cornwall
Verdun à Drummondville
Trois-Rivières à St-Jérôme
Sorel à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Oshawa	13	10	2	1	72	41	21
Peterborough	14	8	5	1	61	54	17
Kitchener	12	7	2	3	65	50	17
Niagara Falls	13	7	4	2	57	52	16
Ottawa	12	7	5	0	58	47	14
Toronto	11	7	4	0	46	44	14
London	14	5	8	1	66	73	11
St-Catharines	12	4	8	0	43	58	8
Montréal	9	1	7	1	30	44	3
Hamilton	14	1	12	1	38	73	3

Avant-hier
Peterborough 6, Hamilton 4
Hier
Montréal à Kitchener
London à Ottawa
Toronto à Niagara Falls
Ce soir
St-Catharines à Oshawa

LIGUE AMERICAINE

Est	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	10	8	1	1	42	21	17
Springfield	10	6	2	2	38	26	14
Nouvelle-Ecosse	12	5	5	2	40	37	12
Rochester	12	4	6	2	39	45	10
Providence	13	3	6	4	46	49	10
Ouest							
Hershey	10	8	1	1	44	24	17
Cincinnati	12	6	2	4	40	39	16
Cleveland	12	4	5	3	41	43	11
Baltimore	13	3	7	3	34	43	9
Richmond	9	3	5	1	16	25	7
Tidewater	13	1	11	1	27	55	3

Avant-hier
Cincinnati 4, Nouvelle-Ecosse 3
Ce soir
Nouvelle-Ecosse à Cincinnati
Providence à Hershey
Baltimore à Springfield
Boston à Rochester
Demain
Baltimore à Providence
Tidewater à Richmond

lisez LE MONDE DE L'AUTOMOBILE **marabout-auto** COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT



Je me plais dans le rôle de motoneigiste

Vive les belles familles du Québec! Chez nous, nous sommes treize: ma femme, mes quatre enfants, moi-même et . . . mes sept motoneiges. Y en a même qui me prenne pour un concessionnaire!

Il y a quelques années, j'avais horreur de l'hiver. A l'automne, peu après la saison de la chasse, je me tenais bien au chaud près du foyer, regardant les flammes se donner en spectacle dans une danse folle au son du crépitement des bûches. Mais, j'ai depuis changé mon fusil d'épaule! Et, tout ça, je le dois à deux personnes: mon ami Paul Verbal . . . pardon, Paul Berval et à Joseph-Armand Bombardier, l'inventeur de la motoneige.

Vers la fin de l'hiver '63, les membres de la troupe "Pique Atout", avec lesquels je jouais, étaient de passage à Grand'-Mère. Le public se tordait de rire devant les performances d'Olivier Guimond, les monologues de Gilles Pellerin et la verve fort amusante de Berval.

Après un spectacle, Berval, qui était l'heureux propriétaire d'une motoneige, m'offrit d'aller en caravane avec lui et de nombreux amis du Lac des Piles. Je lui dis: "Té pas sérieux. Moi, en motoneige, tu veux rire?" Effectivement, avec son grand pouvoir de persuasion, l'ami Berval me fit monter "en selle" sur ce grand cheval motorisé. Ce fut, pour moi, le coup de foudre! Malheureusement, l'hiver tirait tristement à sa fin.

Comme j'avais la piqûre, je n'ai pas été long à réagir. Sur le chemin du retour vers Montréal, je fis escale à Louiseville chez un concessionnaire. J'effectuai un dépôt pour un modèle '64. Le vendeur faillit tomber à la renverse. A l'époque, pourtant pas si lointaine, il était rare qu'un acheteur de motoneige pense au prochain hiver avant que celui en cours ait tiré sa révérence.

J'ai passé l'été à rêver de l'hiver. Puis vînt la neige. Pour la première fois, je voyais l'hiver avec des yeux neufs. Peu à peu les groupes se formèrent, les sentiers se traçèrent. Je faisais désormais partie de la troupe des joyeux caravaniers qui goûtaient à la joie de vivre dans les sentiers.

J'ai vécu des hivers à Rawdon, à Lac l'Achigan et, depuis cinq ans, ma famille et moi avons beaucoup de plaisir dans les Laurentides où nous avons un chalet à Ste-Agathe.

De par ma profession de comédien, je parcours la province. Chaque fois que j'en ai l'occasion, je me joins à un club de motoneiges.

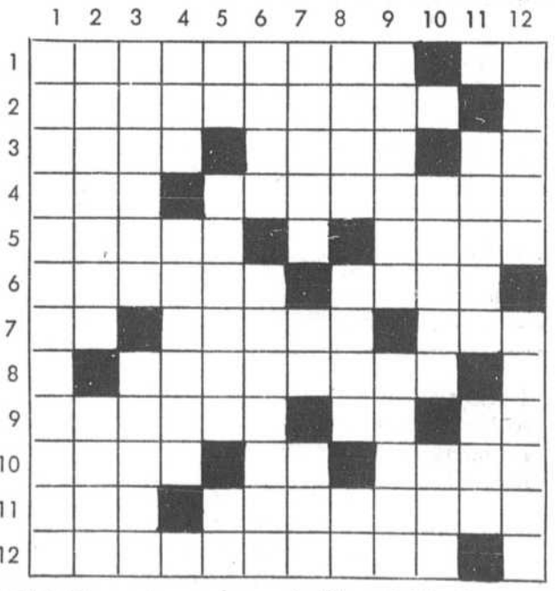
Au cours du prochain hiver, plus que jamais, je crois que nous, les motoneigistes, aurons un plaisir fou. J'ai consulté les almanachs et ceux-ci prédisent que l'hiver sera long, quoique les bordées de neige seront moins sévères que l'an dernier.

En somme, tout ça, c'est de la neige et du plaisir en conserves.



C'est en 1963 que j'ai eu le coup de foudre . . . pour le sport de la motoneige.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Vaste. – Aluminium.
2 – D'Auvergne.
3 – Arbre de Malaisie. – Nid des oiseaux de proie. – Avalé.
4 – Conifère. – Enfermer
5 – Inflammation de l'oreille. – Rivière de France.
6 – Composé dérivé de l'urée. – Anneau de cordage
7 – Petit cube. – Peintre français d'origine allemande né en 1891. – Saison.
8 – Préparer à la manière des pralines
9 – Dans le calendrier grégorien, âge de la lune, le premier janvier d'une année, diminué d'une unité. – Le meilleur en son genre. – Béryllium.
10 – Vase d'ornement. – Commandement – Mouche dont la femelle pique l'homme et les bestiaux.
11 – Situé – Fonctions de censeur.
12 – Surabondance.

Verticalement

1 – Flacon servant à saupoudrer.
2 – Petit meuble à plan incliné pour poser des livres. – Coût d'une chose.
3 – Affront public. – Qui a un gros ventre.
4 – Démonstratif. – Donne aux terres un troisième labour.
5 – Iridium. – Fruit du cédratier. – Cérium.
6 – Le même en nature. – Oter
7 – Mariage – Tellement. – Recueil de bons mots.
8 – Robe des femmes de l'Inde. – Volcan de la Sicile. – Etain.
9 – Tailler la tête d'un arbre. – Ancienne épée longue et étroite.
10 – User de ruses. – Unité d'aire pour les surfaces agraires.
11 – Coiffure ronde et plate. – Gros serpent
12 – Câble servant à maintenir des matériaux sur une charrette. – Altéré par l'air.

Solution d'hier



L'OEIL SUR LES ROUTES

échos touristiques

Aeroflot et Air Canada célèbrent le cinquième anniversaire du service aérien entre Moscou et Montréal. Le premier service régulier de la société Aeroflot remonte toutefois à 48 ans alors qu'un vol relia Moscou et Koninin, soit sur une distance de 800 milles. En 1933, Aeroflot transporta 55,000 passagers, mais en 1970 le nombre de ses passagers atteignit 71,000,000. Les préparatifs sont en cours en vue de célébrer le 50ème anniversaire d'Aeroflot en 1973. Bientôt l'on ouvrira de nouvelles routes et l'appareil supersonique TU144 sera mis en service.

•

Au cours de l'hiver, Montréal sera desservie cinq fois par semaine par le Boeing 747B de KLM. Il y a des départs d'Amsterdam les lundis, mardis, jeudis, samedis et dimanches, et de Montréal les lundis, mardis, mercredis, vendredis et dimanches. Au total, Montréal sera desservie chaque semaine par 5 vols Boeing 747B et 4 vols DC-8. Il y aura également deux vols par semaine entre New York et Aruba/Curacao avec le Boeing 747B, et trois vols avec les DC-8.

•

Cette année, le "France" aura un nouveau compagnon dans les Antilles. C'est le tout nouveau de Grasse qui a choisi San Juan comme port d'attache. A compter du 23 novembre, ce paquebot de 19,000 tonnes entièrement climatisé entreprendra une série de sept croisières dont la dernière se terminera le 18 janvier. Ceux qui ont la chance de prendre des vacances automnales ou hivernales respireront tantôt l'atmosphère de la Hollande à Curaçao, puis celle des îles exotiques américaines à San Juan, après un aperçu de l'ambiance toute britannique de la Barbade et de la joie de vivre de la France en Martinique ou en Guadeloupe.

•

Sept agents de voyage européens ont entrepris un voyage de familiarisation au Nouveau-Brunswick dans le but d'intéresser le touriste francophone européen à visiter cette province. Air France et le ministère du tourisme du Nouveau-Brunswick ont organisé cette tournée. L'agence Treasure Tours International a préparé à l'intention des visiteurs français, suisses et belges à destination de l'Acadie diverses tournées tous frais compris. La campagne devrait porter fruit dès l'été 1972.

•

Le ministère du commerce de l'Etat de New York vient de publier un guide en couleur de 16 pages sur les 95 centres de ski de l'Empire State. On peut obtenir gratuitement un exemplaire de cette brochure illustrée en s'adressant au bureau du ministère à Montréal, 2, Place Ville-Marie.

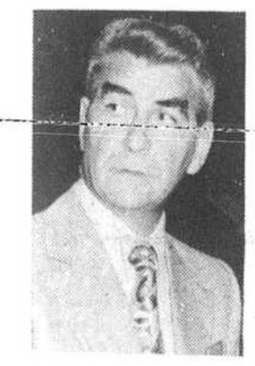
•

La campagne touristique "Châteaux de Belgique" lancée par le commissariat général au tourisme en collaboration avec l'Association royale des demeures historiques de Belgique a suscité un intérêt considérable et sera poursuivie en 1972.

•

La compagnie BOAC a ouvert un crédit de $3 millions au YMCA en vue de la construction de deux hôtels au centre de Londres: le London Central "Y", qui aura 600 chambres, et le Lancaster Hall "Y", qui en ura 80. Les chambres des deux hôtels seront équipées de douches, garde-robes, tapis mur à mur, radio. L'inauguration de ces hôtels pour jeunes touristes se fera au début de l'année 1973.

•



M. Rex Kaufman, président d'Associated Helicopters Ltd., d'Edmonton, a été élu président de l'Air Transport Association of Canada lors du 37ème congrès annuel de l'ATAC qui s'est déroulé cette semaine à l'hôtel Bonaventure. Il succède à M. Don Cameron, de CP Air. MM. Claude Taylor, d'Air Canada, et R. G. Lefrançois, président de Nordair, tous deux de Montréal, ont été élus vice-présidents. M. A. C. Morrison, d'Ottawa, demeure président à temps plein.

•

L'édition 1971-72 du guide des sports d'hiver au Michigan fournit des renseignements sur 73 stations et 126 pistes de motoneige. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce guide, écrire à l'adresse suivante: Michigan Tourist Council, Lansing, 48926.

•

Au cours des mois d'avril, mai et juin de cette année, 198,242 Canadiens ont participé à des vols nolisés, selon Statistique Canada. De ce nombre, 144,796 se sont rendus en Europe, 29,026 en Amérique latine et aux Antilles, 22,000 aux Etats-Unis continentaux et 2,316 à Hawaii.

•

La ville de Fort Lauderdale (Floride), qui n'a pourtant que 60 ans d'existence, songe déjà à conserver pour la postérité des reliques de son passé. Les autorités municipales et les chefs de file collaborent depuis un an à recréer, le long de la New River, dans le quartier des affaires, le petit Fort Lauderdale du début du siècle. La première initiative a été de transporter par barge une maison de 64 ans que le pionnier Edwin King avait construite en pièces de pin et qui pèse 150 tonnes. La municipalité a contribué pour $20,000 à la restauration et à l'ameublement de cette maison de 1907 après son déménagement près du New River Inn que la municipalité a acheté et qui sera restauré à son tour.

•

Les Lignes Fjell – Fred. Olsen, de Rotterdam, et Scanlake, d'Oslo, organisent conjointement une traversée transatlantique additionnelle. Le navire "M.S. Nordstrand" quittera Montréal vers le 15 décembre à destination de Gothenbourg, Rotterdam et Londres. L'agence maritime CSL agira à titre d'agents à Montréal et Toronto pour cette traversée spéciale. Pour toute demande de renseignements ou pour réservations, prière de s'adresser à Montréal à 845-3247 et à Toronto à 360-1740.



M. Georges Lapierre en compagnie de Miss Jamaica (Ava Joy Gill)

Un Canadien veut créer un village mobile à la Jamaïque

par Urgel Lefebvre

Georges Lapierre ne peut s'empêcher de dire qu'il est très offusqué lorsque des Canadiens français du Québec en visite à Calgary persistent à lui parler dans un mauvais anglais, alors qu'il a fait lui-même tant d'efforts pour conserver sa langue maternelle dans un milieu anglophone. Il avoue d'ailleurs qu'ils sont très rares ceux qui, parmi ses 5,000 concitoyens d'origine canadienne-française ont réussi le même tour de force que lui, en dépit du fait qu'il y ait à Calgary un Club français.

Président d'une compagnie qui s'appelle Robin Hood Holidays Ltd., M. Lapierre avait accepté cette semaine de mettre une de ses maisons mobiles à la disposition de M. Harvey Ennever, représentant à Montréal du tourisme jamaïcain, qui voulait faire visiter une partie de la métropole canadienne à Miss Jamaica avant son départ pour Londres, sur les ailes d'Air Canada, en vue du concours Miss Monde qui se déroulera le 10 novembre, au Albert Hall.

La Jamaïque est un carrefour de plusieurs races. Miss Jamaica (Ava Joy Gill) est une beauté de 18 ans qui a du sang indien et du sang britannique dans les veines. Elle compte répéter l'exploit de sa compatriote qui, en 1962, décrocha le titre de Miss Monde.

Ceux qui, l'autre jour, ont vu passer dans les rues de Montréal la maison mobile conduite par M. Lapierre lui-même ne se doutaient peut-être pas qu'une quinzaine de personnes s'y trouvaient confortablement assises pour une réception itinérante.

Un des projets de M. Lapierre est de créer à la Jamaïque, à proximité de l'aéroport où atterrissent les avions d'Air Canada, un village mobile de maisons Barth, dont les composantes viennent de l'Indiana et qui sont assemblées à Calgary sur des châssis de Chevrolet. Le touriste canadien, à son arrivée à la Jamaïque avec sa famille ou un groupe d'amis, pourrait s'installer dans l'une de ces maisons pour $275 par semaine environ, visiter l'île, au tarif de $0.15 du mille, et revenir au village mobile au terme de ses vacances.

M. Lapierre projette également d'établir à Montréal un centre pour la vente, la location et le service de ces maisons mobiles qui sont pourvues de toutes les commodités, depuis les banquettes servant de couchettes pour six ou sept personnes jusqu'au briquet électrique, en passant par la glacière électrique, la douche (eau chaude et eau froide), la toilette à réservoir septique de 60 gallons, les petites tables amovibles, l'évier, les armoires de rangement, la radio AM et FM (la télévision, même en couleur, si on le désire), le stéréo à cassettes, le chauffage et l'éclairage à l'électricité 110 volts.

Il convient de préciser que la maison mobile est une unité entièrement autonome, l'électricité dont elle a besoin étant fabriquée pour un groupe électrogène de 5,000 watts.

Avec ses réservoirs de forte capacité, le véhicule pèse 7,800 livres, mais il est aussi facile à conduire qu'une simple voiture de promenade, affirme M. Lapierre, et il répond à toutes les exigences canadiennes et américaines quant à la sécurité et aux règlements de la circulation. Son prix? De 17 à 25 mille dollars. Celui qui en achète une peut cependant la louer à la compagnie quand il ne l'utilise pas lui-même pour ses voyages. M. Lapierre prétend qu'il est possible de la payer en trois ans en agissant de la sorte.

Toujours selon M. Lapierre, la maison mobile a l'avantage de pouvoir être utilisée non seulement durant la belle saison mais également durant l'hiver, notamment par les fervents du ski et de la motoneige.

Pour ce qui est de la vidange du réservoir septique de la maison mobile, elle se fait habituellement au centre de service de la compagnie, ainsi qu'à certaines stations de service.

Le Canada désire une liaison aérienne avec la Yougoslavie

OTTAWA (PC) – Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et son homologue yougoslave, M. Mirko Tepavac, ont discuté, jeudi, de la possibilité d'accroître le nombre de visites touristiques entre le Canada et la Yougoslavie.

Les deux hommes, selon un porte-parole du gouvernement canadien, ont aussi discuté pendant plus de 75 minutes de la situation politique internationale, notamment en Indochine, au Pakistan, en Asie, en Allemagne et aux Etats-Unis.

En rapport avec le retrait des troupes américaines du Vietnam, M. Sharp espère que des tiers pays n'essaieront pas d'humilier la nation américaine, "grande, fière et puissante", maintenant qu'elle a décidé de retirer ses troupes de cet endroit du monde.

Le porte-parole gouvernemental a indiqué que M. Sharp a exprimé un point de vue philosophique en affirmant que la population avait changé d'attitude par rapport à la guerre, de sorte qu'il n'était plus maintenant possible à certains gouvernements d'obtenir l'appui qu'ils avaient auparavant pour poursuivre certaines guerres.

Pour ce qui est du domaine touristique, les deux gouvernements espèrent pouvoir laisser entrer les Yougoslaves et les Canadiens, dans leur pays respectifs, "sans visa".

Cette démarche semblerait d'autant plus facilitée que le gouvernement canadien aurait exprimé l'espoir de voir s'établir une ligne aérienne entre la Yougoslavie et le Canada. Pour le moment, toutefois, aucune compagnie n'a encore été choisie pour relier ces deux pays.

Les deux ministres ont convenu de l'échange de lettres dans le domaine de la science et la technologie.

Une certaine partie des entretiens a porté sur la réunification des familles désunies par suite des guerres.

Mercredi, les discussions avaient porté sur la limitation des essais nucléaires et les deux hommes d'Etat avaient également fait un tour d'horizon de la politique internationale.

À La Martinique

Congrès mondial des anciens combattants

Lundi aura lieu à la Martinique le congrès mondial de toutes les Associations d'anciens combattants alliés. Les Légionnaires du Québec, association québécoise d'anciens militaires, fondée le 26 juillet 1966 par le commandant Paul Charuest, lequel est devenu depuis sa fondation le grand président, représentera officiellement son association à ce congrès mondial d'anciens combattants. C'est un honneur pour le Québec que les Légionnaires aient été invités et qu'ils acceptent de participer à ce congrès.

Les Légionnaires du Québec dont le local à Montréal est situé à 6262 boul. St-Laurent avec filiale à Saint-Hubert compte environ 3000 membres. C'est un mouvement bénévole qui se dévoue au bien-être social de ses membres en créant un climat d'unité et de fraternité pour tous les anciens combattants de toutes nationalités qui vivent au Québec. Aucune discrimination de race ou de religion n'existe parmi les Légionnaires du Québec. Cette association a pour but d'unir les anciens combattants afin qu'ils soient respectés du public et puissent jouir d'une vie heureuse pour récompenser les sacrifices qu'ils ont consentis afin que leur patrie respective puisse vivre dans la paix et la liberté.

Une importante exposition d'art internationale: Rosc

DUBLIN – Rosc 71, peut-être la plus importante exposition d'art international de cette année, se poursuivra jusqu'au 29 décembre dans le hall victorien de la Royal Dublin Society dont les murs d'autrefois sont ornés de décrations représentant les expositions de chevaux. Le hall a été transformé par l'artiste irlandais Patrick Scott en une galerie d'art remarquable par son importance et sa simplicité.

Rosc, un vieux mot irlandais qui signifie "poésie de vision" a été inauguré pour la première fois en 1967, dans le but d'introduire en Irlande les oeuvres d'artistes que le public irlandais n'aurait autrement pas l'occasion de voir.

Les oeuvres créées au cours des quatre dernières années par cinquante des peintures les plus célèbres du monde ont été choisies par un jury international et sont exposées en même temps que des chefs-d'oeuvres de l'art viking.

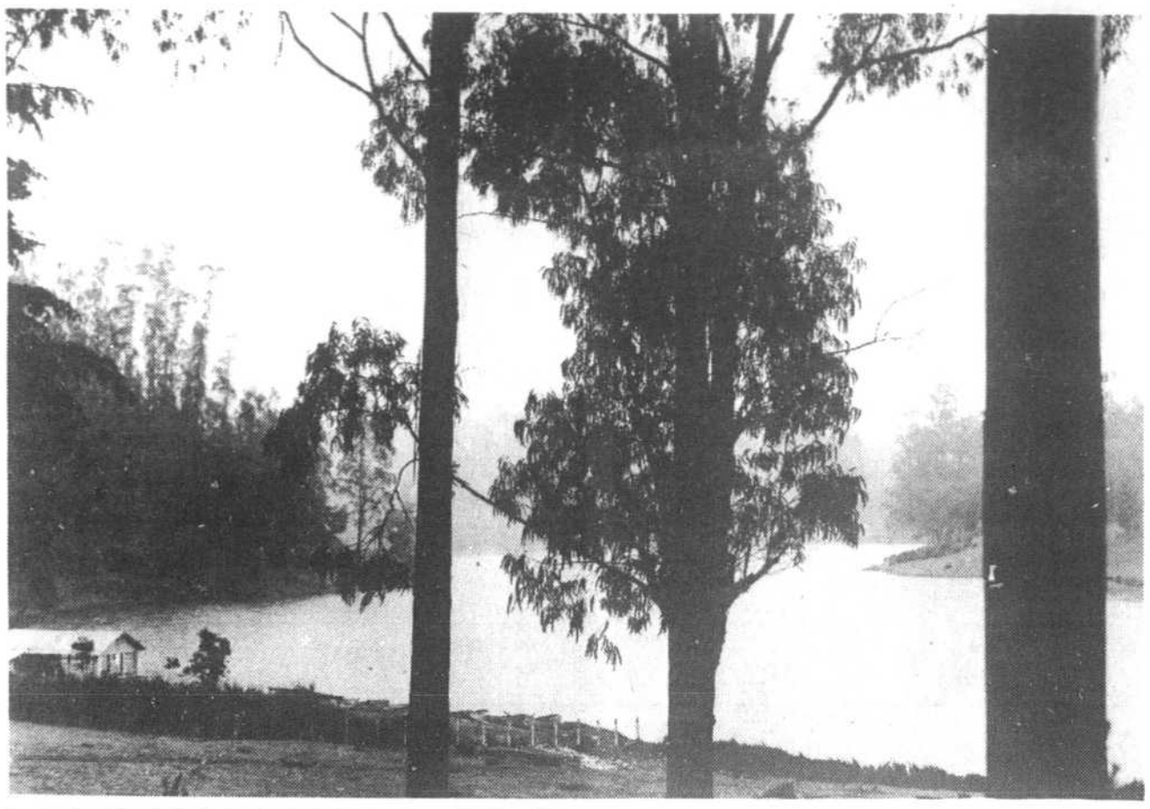
Le monde vous invite
AFRIQUE
ENFIN NOTRE DÉPLIANT EST PRÊT!!!
CHOIX DE 3 VOYAGES EN 1972
JANVIER - FÉVRIER - OCTOBRE
CAMEROUN et l'AFRIQUE FRANCOPHONE
Ouverture le 10 janvier du Centre de Rééducation et de Réhabilitation de Yaoundé
Une oeuvre du Cardinal Léger
CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL
Aussi ROME (3 jours) et PARIS (4 jours)
Du 3 au 22 janvier - 19 jours - 6 pays $1,095
Voyage abrégé - Par AIR AFRIQUE de New York
CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL - PARIS
Du 8 janvier au 22 janvier - 14 jours - 5 pays $998
AUTOUR DE L'AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE-D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA
Du 5 au 26 février - 21 jours - 8 pays $1635
Diretion : M. et Mme François Hone
Même voyage à l'automne - Du 7 au 28 octobre
Plus de 60 années d'expérience à votre service
VOYAGES HONE
1460, ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6 h 30 P.M. — Fermé le samedi.

Connaissez-vous le No. 1 mondial en matière de croisières ?
Sans aucun doute c'est la Cie PAQUET
À l'année longue au départ de Marseille ou du Havre, elle rassemble l'élite européenne pour des croisières en Méditerranée, Baltique, sur les Côtes Africaines, etc....
Il y a aussi l'hiver au départ de Port Everglades (Floride) des croisières aux Antilles à bord du MERMOZ
Départs :
3 janvier (10 jours) de $ 310.- à 755.-
13 janvier (12 jours) de $ 375.- à 915.-
25 janvier (13 jours) de $ 450.- à 1,100.-
6 février (14 jours) de $ 535.- à 1,310.-
et surtout 21 février au 4 mars :
Îles Vierges - St-Barthélémy - Martinique - Grenade
Venezuela - Aruba - Haïti
Groupe spécial constitué par les Voyages Malavoy
Cabines de $450. à $1010.
Soleil - Confort - Distractions - Gastronomie - Francophonie
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
La maison aux milliers de références

VOLS NOLISÉS
PARIS - LONDRES
BRUXELLES - GENÈVE
Aller-retour : $188.00
Aller simple : $120.00
TORONTO - LONDRES
Aller simple : $75.00
ACAPULCO
Aller-retour : $179.00
$219.00 (hôtel compris)
Location d'auto (Europe kilométrage illimité). $80.00 semaine.
I.O.S.T.
1434 Ste Catherine ouest
Suite 303, Mtl 107
Tél. : 866-5900
ou 866-0770

Service de qualité
Voyages à bas prix
Voyagez la Viau
PUERTO VALARTA
14 jours pour seulement $349.00
Passez 2 semaines inoubliables sur les bords du Pacifique au nord d'Acapulco à un prix imbattable, comprenant le transport direct par avion – logements en hôtels face à l'océan – 2 repas par jour – transferts et excursion – Prix de $349. au Rosita Hôtel – Choix d'autres hôtels à prix légèrement supérieurs.
DÉPARTS : tous les vendredis à partir du 17 décembre
HAÏTI
2 semaines en hôtels 1ère classe tout compris - départs les 2 samedis,
À partir de $299
LA MARTINIQUE
2 semaines où le soleil parle français. Avion et hôtel inclus. Départ les dimanches.
À partir de $343
SKI DANS LES ALPES
France - Suisse - Autriche 2 semaines à partir de $98. plus tarif aérien imbattable.
BUREAU OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 8:30
LE SAMEDI DE 10:00 A.M. À 4:00 P.M.
3428, rue SAINT-DENIS, Montréal 130
TÉL. : 842-1751
STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de l'agence
Métro : station SHERBROOKE
Aimez-vous voyager? Si oui, regardez l'émission "Information-voyage" au CANAL 10 tous les samedis à 1h. 30 p.m.
AGENCE DE VOYAGES VIAU

ENTRÉE GRATUITE
MULTIVISION
MULTIVISION
Un voyage féerique de deux heures autour du monde, présenté en films et diapositives, sur trois écrans.
MULTIVISION
Créé à Paris par Kodak-Pathé, transporté au Canada par Air France et présenté gracieusement à Montréal par Canadian Kodak en collaboration avec Le Devoir.
MULTIVISION
Merveilles et émotions, sans relâche, de la première à la dernière minute. Une fantaisie "son et images" sur six thèmes:
Venise et ses iles
ses canaux où glissent les gondoles, ses nuits enchanteresses, la Venise de Casanova (21 min.)
Le Mans
les 24 heures frénétiques, une expérience mentale étourdissante (16 min.)
Scènes de Paris
les poètes, les rues, les artistes, Paris trou-trou, le Gai Paris (20 min.)
L'Andalousie
la beauté langoureuse du sud de l'Espagne (25 min.)
Les rois de la jungle
un véritable safari photographique dans les vastes réserves du Kenya et de la Tanzanie (14 min.)
Couleurs et sourires du monde
une anthologie des meilleures diapositives d'amateur (14 min.)
MULTIVISION
est présenté pour la première fois à Montréal. Une gracieuseté KODAK en collaboration avec votre quotidien LE DEVOIR
JEUDI 11 NOVEMBRE À 8 H P.M.
SALLE CHAMPAGNE
ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT D'INDY
200 CHEMIN BELLINGHAM, OUTREMONT
1200 sièges disponibles aux premiers arrivés



Au petit matin, la brume estompe les contours du Lac Ooty.

En Ind e méridionale:

Une villégiature au doux nom d'Ooty

Perchées à 7,500 pieds d'altitude, sur un plateau entouré par les montagnes bleues, Ootacamund et ses voisines, Coonoor et Kotagiri, offrent au touriste fatigué après la visite d'innombrables temples, un merveilleux délassement dans un site idyllique.

Parmi 50 milles de dune qui rappellent celles d'Angleterre à une époque où la population était moins dense, "Ooty" comme on la nomme affectueusement, est rafraîchie par des ondees bienfaisantes qui confèrent à son climat une température à peu près stable et d'environ 60 degrés.

Capitale d'une chaîne de villégiatures merveilleusement paisibles dans les Nilgiris (ou montagnes bleues), la ville repose sur son écrin naturel dont la beauté a été préservée grâce aux efforts d'un Anglais, John Sullivan, qui s'y installa en 1819. Sullivan présida à l'élaboration de jardins botaniques, de routes et fit creuser un lac artificiel de deux milles carrés de superficie. La ville devint bientôt le lieu de prédilection des colons anglais et des maharajas.

Au cours du XIXe siècle, la renommé d'Ooty attira de nombreux visiteurs et plusieurs clubs exclusifs y attestent d'une élégance patricienne dont il ne reste plus que le souvenir.

Les Toda et autres montagnards qui autrefois connurent Sullivan et les premiers colons, auraient du mal à reconnaître les lieux. Plus de cinq mille maisons d'été sont disséminées çà et là dans les montagnes et pendant "la saison" (d'avril à juin), l'animation règne en permanence.

Pour les sportifs, les terrains de golf sont nombreux, la chasse et la pêche excellentes. A proximité des nombreux hôtels se trouvent les Jardins botaniques du gouvernement où l'on trouve plus de 650 variétes de plantes. Pour les touristes qui préferent l'exubérance de la nature, les bois des alentours — les "sholas" — revètent les pentes des dunes d'une tapisserie polychrome aussi délicieusement nuancée que parfumée.

Ooty est le point de départ d'excursions inoubliables dans les montagnes bleues. Leur point culminant, le Dodabetta, à 8,640 pieds d'altitude. Puis viennent le Snowdon, l'Elk et le Cairn. Quant au Mukerti, la tribu des Toda le considère comme "la porte du paradis". Maîtres des montagnes de la région, les Toda sont actuellement réduits à un millier environ. On les reconnait aisément à leur barbe flottante ainsi qu'à leurs longues robes.

Le village des Toda, à proximité des jardins botaniques, est extrêmement intéressant à visiter et, avec un peu de chance, on peut même assister à la capture d'une bufflonne sauvage pour la traire.

Les touristes peuvent atteindre Ootacamund et les villégiatures avoisinantes au départ de Bangalore, via Misore, puis accomplir en voiture les derniers cent milles jusqu'à Ooty — le paysage est ravissant. Ou bien, l'avion les dépose à Coimbatore, et il reste encore 55 milles à faire soit en voiture, soit en autobus.

Le moyen le plus pittoresque consiste à prendre le petit train au départ de Coimbatore. L'itinéraire coupé de tunnels, serpentant parmi les plantations de thé, traversant des petits villages est plein d'attraits.

échos touristiques

Des experts de 23 pays, réunis au siège de l'Unesco, ont recommandé la création d'un centre pilote pour la recherche et l'éducation, qui serait le ban d'essai d'une future université internationale. L'idée d'une telle université a été avancée pour la première fois par U Thant lors de l'assemblée générale des Nations unies en 1969.

•

Des étudiants de dix pays ont participé cet été en Hongrie à un cours universitaire sur la protection des monuments et l'histoire de l'art. Le cours était organisé dans la ville d'Eger, riche en monuments de l'époque baroque.

•

Une nécropole vieille de 3,300 ans a été exhumée en Bulgarie, aux environs du village d'Orsoia, sur les bords du Danube. Une partie de la nécropole s'étend même sous les eaux du fleuve. Les fouilles ont mis au jour plus de 50 urnes funéraires, des vases en argile richement décorés et des outils en silex, des pointes de flèches, etc.

•

Organisé sous les auspices de l'Unesco, le deuxième cours international de géothermie a débuté le 6 septembre à l'Université Kyushu, au Japon. Il se poursuivra jusqu'au 17 novembre et sera complété par un stage aux installations d'énergie géothermique d'Otaké.

•

Un lac artificiel est en cours d'aménagement près de la ville de Kapsukas, en Lithuanie. C'est le premier d'une série de 200 réservoirs qui doivent permettre de faire face à la consommation des citadins de l'an 2000. Chacun de ces réservoir pourra accumuler environ 3 kilomètres cubes d'eau de pluie.

•

Les chercheurs affirment que les derniers moteurs d'avion à réaction sont plus propres que ceux des automobiles et que les niveaux de pollution à l'aéroport londonien d'Heathrow, l'un des plus actifs du monde, sont inférieurs à ceux des régions avoisinantes. La direction des aéroports britanniques déclare dans son rapport annuel que si le bruit représente encore un énorme problème à résoudre les aéroports ont une pollution de l'air moindre que celle des régions urbaines normales.

Sur un millier d'habitants Rolleville compte 750 Rolles

S'il est un village où la confusion devrait exister, c'est bien Rolleville, dans l'île bahamienne d'Exuma. Imaginez un peu, 750 villageois sur un millier portent le même nom: celui de Rolles.

Les historiens attribuent ce fait cocasse à Lord Rolle, de Great Exuma, l'un des grands propriétaires terriens du dix-neuvième siècle qui, à ce moment, possédait bon nombre d'esclaves travaillant dans ses plantations. Le bon lord semblait apprécié de ses gens puisqu'au moment de l'émancipation votée par le parlement britannique, 376 de ses esclaves décidèrent d'adopter son nom après qu'il leur eut fait don de ses propriétés d'Exuma. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les deux tiers de la population de Rolleville se nomment Rolles.

Parmi les Rolles de Rolleville, le plus populaire est sans doute celui qui a prénom Kermit. Il est aubergiste, barman, philosophe, cultivateur, chef, pêcheur et raconteur chevronné.

Kermit et son frère Clayton sont propriétaires de la taverne Hill Top. N'y étant sans dout pas assez occupé, Kermit est aussi barman du Out Island Inn, à George Town, le plus grand hameau de cette île des Bahamas. Populaire avec la clientèle, il sait se faire apprécier par son sens de l'humour et ses talents de conteur.

Rolleville est un petit village pittoresque situé au sommet d'une colline surplombant la chaîne de cayes Exuma longue de 90 milles. C'est un endroit favori des touristes recherchant la quiétude. De la terrasse de l'auberge, ils peuvent admirer les superbes yachts qui sillonnent la mer autour des 700 îles des Bahamas.

Aucun touriste digne de ce nom ne peut visiter Rolleville sans faire une visite à Kermit. Son menu n'est peut-être pas digne des grands gourmets, mais la taverne offre néanmoins des spécialités bahamiennes comme on n'en trouve nulle part ailleurs. Le potage de conques, les pois de riz et l'épinéphèle frit à la mode des îles figurent à la carte.

Sut les murs de la taverne, on retrouve une photo de l'ancien président John-F. Kennedy et une plaque commémorant la mémoire de Martin Luther King. Les cloches des quatre petites églises du village sonnèrent lorsqu'ils furent assassinés.

Lorsque Lord Rolle fit don de ses terre en 1847, elles furent mises en commun et, encore de nos jours, les villageois choisissent leur "président" qui voit à ce que chacune des familles possède son lopin de terre.

Rolleville règle ses propres problèmes, sauf dans certains cas spécifiques où l'on fait appel au commissaire, qui représente le gouvernement central. L'observance des lois est entre les mains de l'unique policier local qui a peu à faire, car la population est très dévote. Au fait, les quatre églises sont remplies à craquer chaque dimanche. Les paroissiens ont d'ailleurs tendance à changer de temple, particulièrement lorsque l'un d'eux reçoit une fanfare.

Rolleville est un village où chacun s'entr'aide. Lorsqu'un villageois se propose de construire une maison, il le dit à toute la population avant d'aller acheter ses matériaux à Nassau. Quand il revient, tous les hommes aptes se présentent pour l'aider.

Les noces de Rolleville sont également quelque chose à voir. Il faut surtout assister à la fête lorsque les mariés rentrent de voyage. C'est alors que l'époux offre une grande danse à tout le village. Elle dure habituellement un jour et une nuit et, comme la danse est vraiment ancrée dans les moeurs des autochtones, c'est ensuite au tour de la mariée d'offrir une deuxième fête aux villageois.

Mais Rolleville est avant tout un coin tranquille et pittoresque pouvant être atteint en quatre heures de vol de Montréal.



Kermit, l'un des 750 Rolles de Rolleville, prépare un savant mélange à la taverne Hill Top et s'apprête à raconter une anecdote.

Des voyages organisés en Chine

L'un des plus grands pays du monde. Le plus populeux aussi. Une des plus riches cultures de l'histoire de l'humanité. Une grande puissance qui a intrigué et parfois inquiété le monde durant près d'un quart de siècle, enveloppée dans le mystère de ses frontières pratiquement infranchissables. La Chine, bien sûr.

L'assouplissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Canada a immédiatement eu pour conséquence une véritable explosion (parce que longtemps contenue) de curiosité à l'endroit de ce grand pays d'Asie. On a partout publié sur de pleines pages les impressions des premiers privilégiés qui ont été admis depuis un an à traverser la frontière séparant la République populaire de Chine de la colonie britannique de Hong Kong. Les touristes, évidemment, ne pouvaient rester insensibles à cette "fièvre". Et pour répondre à cette nouvelle demande, voici qu'une agence de voyages de Toronto, Kentours, vient de lancer sur le marché un voyage de groupe tous frais compris en République populaire de Chine.

Ce voyage n'est peut-être pas à la portée de toutes les bourses: $1,999 U.S. au départ de Montréal, mais ceux qui y participeront en auront certes pour leur argent. Le voyage dure 28 jours et se fait pour la portion aérienne en collaboration avec Air France qui exploite depuis cinq ans la ligne Paris Shanghai. A l'aller, le groupe passe une journée à Paris et au retour deux jours à Athènes.

Offrez-vous les plus belles vacances de votre vie... avec VOYAGES MONTRÉAL

CHOIX DE 2 VOYAGES INOUBLIABLES

Aventure Sud-Américaine

via

AEROLINEAS ARGENTINAS

21 jours

PAYS VISITÉS:

Le Brésil, l'Argentine et le Pérou

Voyage accompagné de Montréal, tous frais principaux inclus

DÉPARTS LES 15 JANVIER, 5 FÉVRIER 4 MARS ET 8 AVRIL 1972

$777. US

SOL Y OLÉ!

Deux semaines au MEXIQUE

$479 US

Des vacances de luxe à prix économique - Logement en hôtels Hilton 9 nuits à Acapulco - 1 nuit à Taxco - 4 nuits à Mexico.

Veuillez me faire parvenir votre dépliant sur le voyage

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

VOYAGES montréal INC.

L'AGENCE QUI PENSE À TOUT POUR VOUS

7190 BOUL. PIE-IX - MONTRÉAL 453 TÉL.: 376-6700

BUREAU OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H. AM. À 8H. PM.

LE SAMEDI DE 10H. A.M. À 5H. P.M.

VOYAGES VERS LES PAYS DU SOLEIL

CHOIX DE DEUX VOYAGES 1972

EN AFRIQUE-NORD

LISBONNE/MADÈRE/CANARIES/MAROC/MADRID

Printemps - 6 au 27 avril

Automne - 5 au 26 octobre

Excursions spectaculaires et séjours de villégiature à Madère (3 jours) et à Ténérife, Îles Canaries (3 jours)

Au Maroc, tournée de rêve en autocar durant 10 jours : les Villes Impériales et le pays mystérieux des "1,000 kasbahs".

Étapes d'un jour à Lisbonne, Portugal et de deux jours à Madrid, Espagne.

21 jours (frais principaux compris) $890

LA TUNISIE AU PRINTEMPS

4 au 22 mai

CIRCUIT EN AUTOCAR VERS LE SUD-TUNISIEN LE LONG DE LA MÉDITERRANÉE

par Sousse, El Djem, Sfax, Gabès jusqu'à l'île de Djerba

Les oasis sahariennes de Nefta, Tozeur, Gafsa

Les immenses palmeraies au coeur du désert

Les mirages qui ne cessent de leurrer le voyageur

Les caravanes de chameaux

Étape de retour vers Tunis :

Kairouan, la ville sainte de la Tunisie

2 jours à Tunis - souks, musée du Bardo, Carthage.

3 jours à Paris, avec excursion à Fontainebleau.

18 jours $845

Tous les tarifs en dollars canadiens

Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte - Station McGill-Union

Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

En croisière sous les tropiques à bord de l'"Empress of Canada", vous ne cesserez jamais de... rire, danser, fêter, festoyer, boire ou chanter.



Si c'est ce que vous voulez, évidemment.

C'est ce qui fait l'agrément d'une croisière en "Empress of Canada". Vos fantaisies sont des ordres. Émoustillez-vous ou livrez-vous à la paresse, nous vous aiderons dans les deux cas. Le casino, les deux piscines, les repas exquis, les bons spectacles, les excursions dans des îles exotiques — même un moniteur d'enfants est de la plupart des croisières — tout est là... il n'en tient qu'à vous d'en profiter ou de tout ignorer. Après tout, c'est votre croisière et nous aimerions que vous en jouissiez.

Venez naviguer avec nous dans les eaux chaudes des tropiques. Les croisières partent de New York du 23 décembre au 10 avril et varient entre 4 jours et 15½ jours. Les prix d'une croisière de 12½ jours débutent à $375 (monnaie des E.-U.) par personne occupant une cabine à deux lits. Appelez CP Navigation. Ou réservez par l'entremise de votre agent de voyages — le prix est le même.

CP Navigation



Le musée de l'Université d'Ibadan

par Titus A. Ogunwale

Le notion même de "musée" est quelque chose de relativement nouveau au Nigéria. Le riche héritage culturel du pays ne s'est trouvé préservé jadis que de manière tout empirique. Les palais des rois autochtones, les résidences des chefs coutumiers, les sanctuaires religieux recelaient les plus belles pièces. Aucune loi ne protégeait les oeuvres d'art. Néanmoins, la tradition exigeait que les idoles soient offertes à l'adoration des foules lors des fêtes annuelles, ce qui obligeait leurs détenteurs à les conserver en bon état.

Les choses ont changé par la suite. Déjà bien avant que le Nigéria n'accède à l'autonomie, le gouvernement central avait institué un Département fédéral des antiquités chargé de rassembler et de conserver les éléments épars du patrimoine national. En outre, certaines localités avaient créé des musées où la population pouvait admirer les produits de l'artisanat ancestral. Des collections de valeur existent ainsi à Lagos, à Jos (Etat du Bénoué et des Plateaux), à Oron (Etat du Sud-Est), à Ile-Ife (Etat occidental), à Bénin (Etat du Moyen-Ouest). Cependant, bien des spécimens de l'art et de l'artisanat nigérians demeurent aux mains de propriétaires privés qui ne soupçonnent pas, la plupart du temps, l'intérêt qu'ils présentent au point de vue national, ou désirent les garder comme objets de culte.

La nécessité d'accroître le nombre des musées à travers le pays, tout en diversifiant les activités de ceux qui existent déjà a été mise en pleine lumière par les atteintes qu'a subies le patrimoine culturel ces dernières années. C'est ainsi qu'à Ibadan, depuis la perte catastrophique du rétable du sanctuaire de Sango, en 1970, on réclamait à cor et à cri la fondation d'un musée municipal.

Ibadan, capitale de l'Etat occidental, est la plus grande ville indigène de toute l'Afrique noire. Située à un peu plus de 150 km de Lagos, elle est connue pour être un des principaux centres de la contrebande des objets d'art africains dans cette partie du continent.

Son célèbre rétable provenant du sanctuaire de Sango (le dieu de la Foudre des Yoroubas) fut découvert en 1910 par l'ethnologue allemand Frobenius; il était composé de seize panneaux sculptés et sa valeur était estimée à 100.000 livres sterling (plus de 1.300.000 francs). Cette pièce irremplaçable était explosée – faute d'un musée municipal – au musée de l'Institut des études africaines de l'Université d'Ibadan, où les amateurs venaient l'admirer.

Cet établissement lui-même n'a dû sa naissance qu'à un heureux hasard. En 1956, un représentant du British Council, M. Danford, avait, en quittant le pays, confié à l'Université d'Ibadan, à titre de prêt, la collection d'une centaine de sculptures nigérianes qu'il avait rassemblée. Autour de ce noyau, se constitua peu à peu le futur musée de l'université, qui comprend, à l'heure actuelle, un millier de pièces. L'essentiel du fonds provient du pays yorouba, mais les arts du nord et de l'est du Nigéria y sont représentés aussi et par de fort belles oeuvres.

Le Conservateur du Musée, M. Doig Simmonds, assigne à celui-ci un triple objectif:

1 - permettre d'approfondir les recherches sur les implications sociales de la civilisation fétichiste du Nigéria;

2 - permettre d'étudier la condition de la société et le contenu philosophique des croyances populaires;

3 - encourager les recherches ethnographiques sur le terrain.

Les notes documentaires afférentes aux objets conservés ont été remises à jour et le musée dispose désormais de guides érudits capables d'initier les visiteurs et d'orienter les chercheurs.

Les collections présentent une grande diversité. Il y a tout un assortiment de masques Epa: taillés dans le bois, généralement de grandes dimensions, ils sont utilisés surtout pour les rites appelant la fertilité de la terre, et pour les fêtes de la moisson, en particulier dans la région d'Ekiti (Yorouba). Un des masques exposés revêt la forme d'un guerrier à cheval et en armes. Ils atteignent parfois plus d'un mètre de haut. A leur base, une cavité circulaire permet au célébrant de les placer sur sa tête.

Il y a ensuite des masques "Gelede", qui sont associés au culte féminin dans la région d'Egbado (province d'Abeokuta). En bois également, délicieusement sculptés, ils représentent des hommes ou des femmes arborant signes tribaux et nattes tressées. Quelques-uns d'entre eux sont habillés de vêtements compliqués et parés d'ornements: boucles d'oreilles, bracelets et colliers. Les danses rituelles Gelede offrent un spectacle admirable, les costumes s'apparentant fort à ceux des danseurs casqués de la Tanzanie et du Mozambique, à en juger d'après les photographies que j'ai pu voir.

A l'entrée du musée, se dressent seize colonnes de bois sculpté, les unes provenant des palais de chefs yoroubas, les autres dues à un éminent sculpteur d'inspiration traditionnelle, Lamidi Fakeye.

L'Institut des études africaines possède aussi, dans sa section de recherche, une collection d'objets ressortissant au culte d'Ifa - le grand, le très sage oracle que consulte le peuple yorouba - avec tous ses attributs. A côté, coulés dans le cuivre ou le bronze, plusieurs insignes de la société secrète Ogboni. Ces "Ogboni-edans" qui symbolisent l'esprit de la Terre, empruntent la forme mâle ou la forme femelle. A travers le Nigéria, seuls quelques musées et de très rares collectionneurs privés détiennent des pièces Ogboni d'une valeur artistique et ethnographique réelle et le musée de l'Université d'Ibadan se flatte d'être parmi ces "happy few". Les spécimens qu'il détient ont été recueillis dans les provinces d'Ijebu et d'Abookutar, deux aires où, en dépit des influences culturelles de l'Occident, les pratiques et croyances Ogboni prédominent encore nettement.

La plus belle pièce du musée est cependant une plaque de bronze repoussé datant du XVIIe siècle, qui fut au nombre des milliers d'objets anciens volés, lors de l'expédition punitive des Britanniques contre la ville de Benin en 1897. Elle a été restituée au Nigéria en 1966, peu après qu'une certaine Miss Wilson l'eût découverte dans un grenier de la maison de ses ancêtres, en Ecosse. Etrange destin que celui de cette plaque réintégrant confortablement son lieu d'origine après soixante-dix ans passés dans les brumes du nord.

M. Simmonds a beau s'inquiéter de la lenteur avec laquelle se développent les musées au Nigéria et déplorer qu'Ibadan ne puisse rivaliser avec Niamey, la capitale de la République du Niger, qui abrite un magnifique musée de plein air doté du fonds le plus prestigieux de l'Afrique noire. Il n'empêche que son musée est une belle réussite!

(Information Unesco)

Titus A. Ogunwale est chef du département des "Features" du Daily Sketch d'Ibadan.

Une figure légendaire : le barman Danny Flynn

Le barman du Bar Maritime de l'hôtel Ritz-Carlton, Danny Flynn, est aussi connu des Montréalais que l'hôtel lui-même. Depuis 25 ans qu'il trône derrière son bar, Danny est devenu une figure familière qui, de son côté, connaît bien ses clients et en a vu beaucoup se marier et avoir des enfants.

Danny, Irlandais du comté de Leitrin, est venu tenter sa chance au Canada en 1928. Il prit directement le chemin d'une ferme en Alberta, mais l'agriculture n'était sûrement pas sa vocation car l'aventure ne se révéla pas un succès. Il sauta dans un train de marchandises comme cela se faisait à l'époque, en route pour Montréal avec la ferme intention de s'embarquer sur le premier cargo en partance vers l'Europe.

Mais le destin en avait décidé autrement, et Danny resta à Montréal. Après un bref engagement au Yacht Club St. Laurent, puis au Club de golf Ellesmere, il devint barman pour l'Association "Montreal Amateur Athletic", où il resta dix ans.

Le Bar Maritime du Ritz-Carlton était ouvert depuis environ huit mois quand Danny y entra. Il aime évoquer le temps où "nous avions bien de la chance si dix personnes prenaient un lunch, et c'était un miracle si nous en avions autant pour souper". Cela prit au moins trois ans avant que le Bar Maritime soit très fréquenté par les Montréalais, donnant ainsi beaucoup de travail au barman.

Les choses ont bien changé depuis ce temps, et Danny est devenu une tranche de l'histoire du Ritz. On lui doit en partie le fait que le Bar Maritime soit devenu une institution montréalaise, et la première chose que font bien des clients est de dire bonjour à Danny Flynn. A vrai dire, beaucoup d'entre eux admettent qu'ils y vont seulement pour faire un brin de causette avec Danny.

Le 29 octobre, Danny Flynn, maître barman de l'hôtel Ritz-Carlton, servit un verre symbolique au vicomte Hardinge, président du conseil d'administration du Ritz-Carlton, pour commémorer ses 25 ans de carrière à l'hôtel.

Toutefois, cette cérémonie ne marqua pas la fin de la carrière de Danny. Il continuera de mettre ses talents de barman de la plus fine tradition, au service d'une clientèle privée et, qui sait, il sera peut-être encore plus occupé qu'il ne l'était au comptoir du Bar Maritime...

Les dix commandements du touriste à l'étranger

Un prêtre canadien a dernièrement "conditionné" les 40 passagers de CP Air qu'il devait guider vers la Terre Sainte en leur adressant "les 10 commandements du touriste".

Manière sage et efficace de bien préparer le groupe comptant nombre de passagers pour qui c'était le baptême des grands voyages internationaux.

- Ne compte pas trouver ailleurs une réplique de chez toi... car le touriste recherche le dépaysement.
- Ne prends rien trop au sérieux... car la liberté d'esprit est une condition de bonnes vacances.
- Ne te laisse pas énerver par les autres touristes... car tu dois te divertir pour ton argent.
- N'apporte que la moitié du trousseau prévu... mais le double de l'argent que tu comptes dépenser.
- Ne perds pas ton passeport de vue... car l'homme sans passeport devient apatride.
- Ne crains pas de te déplacer... après tout tu n'as pas de racines!
- Ne te fais pas de souci. Le souci tue le plaisir... d'ailleurs est-ce si tragique?
- N'affiche pas trop ta citoyenneté canadienne... suis les coutumes du pays qui t'accueille.
- Ne juge pas tout un peuple par un citoyen avec qui tu as eu maille à partir.
- Souviens-toi qu'un touriste est un invité... l'invité respectueux de son hôte est entouré d'attentions.

LE MONDE VOUS INVITE...

CARNAVAL À RIO

avec le tour de l'Amérique du Sud

en collaboration avec Aerolinas Argentinas

PÉROU - ARGENTINE - BRÉSIL

Du 31 janvier au 16 février - 3 pays $935

Congrès International Chirurgie Plastique et Esthétique

13 jours complets

Hôtel NACIONAL RIO (grand luxe)

Du 5 au 19 février $950

Les prix comprennent la demi-pension (MAP)
Un programme facultatif d'excursions est offert

Autres voyages - Tours Mont-Royal

En collaboration avec Varig et Lufthansa

PÉROU - ARGENTINE - BRÉSIL

Deux départs : 29 janvier et 12 février - 14 jours $810

LA COLOMBIE, avec Avianca

Barranquilla - Cartagène - Santa Marta - Bogota

Trois - départs - 29 janvier, 12 février, 4 mars - 15 jours $625

Tous les prix en dollars canadiens

Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte Station McGill/Union

Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

CHANGEZ DE SOLEIL



Cet hiver, CP Air vous fournit toutes les raisons du monde de changer de soleil.

Vous pourrez choisir parmi de nombreux soleils, selon vos goûts et votre bourse. Parlez-en à votre agent de voyages ou au représentant de CP Air; les deux possèdent des dizaines de suggestions pour que vous passiez les vacances de votre vie.

A titre d'exemples, nous avons choisi pour vous quelques excursions ensoleillées. Si vous désirez plus d'information, postez le coupon au bas de la page, en y indiquant les numéros des vacances qui vous intéressent.

Pour vous aider à faire le calcul, nous avons séparé le prix du circuit terrestre* et les frais de transport par avion.* Pour reconstituer le coût, vous n'avez qu'à ajouter le prix du billet d'avion à celui des frais de séjour.

Bon soleil!

Playamar - Costa del Sol
14 jours, à partir de $165
13 jours et 12 nuits à Playamar, sur la magnifique Costa del Sol: appartements luxueux et soleil généreux. Le prix comprend une nuit à Madrid, une visite de la capitale et, au choix, une voiture à votre disposition durant 12 jours ou cinq repas dans les meilleurs restaurants de Playamar. Des vacances de rêve à un prix réaliste. IT1CP1T026

Carrousel - Lisbonne, Madrid 22 jours, à partir de $154
Excursion conçue pour ceux qui veulent visiter tous les coins par eux-mêmes. A votre arrivée à Madrid ou à Lisbonne (à votre choix) vous disposez d'une voiture pour parcourir la campagne . . . et les premiers 1,000 kilomètres sont à nos frais. Allez où bon vous semblera, attardez-vous là où vous voudrez, c'est à vous de planifier les vacances de votre vie. IT1CP1T011

Plein Soleil, El Matador - Portugal, Espagne
15 jours, à partir de $236
La saveur et le charme des vieux pays. Voici ce que vous découvrirez sur votre route: Lisbonne, El vas, Séville, Torremolinos, Grenade, Valdepenas, Madrid . . . un itinéraire coloré et varié. Le prix comprend les frais de logement, la plupart des repas, le transport par autocar et des visites guidées. En somme, du soleil et des souvenirs à bon compte. IT1CP1T021

Soleil du Pacifique - Honolulu
15 jours, à partir de $109
Deux semaines de rêve dans la capitale de l'exotisme et de la gaieté. Un prix modeste qui comprend du soleil à profusion, une visite guidée d'Honolulu, une randonnée autour de Pearl Harbour, un spectacle dans un cabaret sélect, le logement à l'hôtel et une provision illimitée de souvenirs. IT1CP1TW29

Semaine à Waikiki
8 jours, à partir de $76
Le soleil du Pacifique et le dépaysement enchanteur des îles. Le prix comprend l'hospitalité des insulaires, sept jours au célèbre Holiday Inn et une visite du port. Si le coeur vous en dit, vous pourrez prolonger votre séjour d'une semaine pour $53 de plus. IT1CP1TW4A

Vacances à Hawaii
7 jours, à partir de $65.30
Une semaine de réelle détente dans une nature grandiose. Visite d'Honolulu, excursion au célèbre Pearl Harbour, spectacle de cabaret . . . vous irez d'étonnement en étonnement pour un prix étonnant. IT-TW-1B

Panorama mexicain
8 jours, à partir de $91
Le Mexique, son soleil, sa richesse culturelle vous appartiennent pendant 8 jours. Visite de Mexico. Etape à Cuernavaca et séjour à Taxco. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à vous abandonner à la vie facile dans le paysage de la baie d'Acapulco. Logement et spectacle de cabaret inclus dans le prix. ITOCP1MTA7

Cure de soleil à Acapulco
8 jours, à partir de $90
Laissez-vous bercer pendant une semaine au rythme vacancier d'Acapulco, ville de la gaieté et de la douceur de vivre. Voici ce que le prix comprend: 7 nuits à l'hôtel, déjeuners, une visite du port de plaisance, une petite excursion en bateau pour admirer la faune aquatique, souper et cocktail au célèbre hôtel Ciro . . . du soleil et de la mer à revendre. IT1BN1MT1

Vacances orientales - Hong Kong et Japon
15 jours, à partir de $260
Des endroits inédits, un univers exotique, différent et fascinant. Sur la liste de vos découvertes, mentionnons: Hong Kong, Osaka, Tokyo. Le prix comprend des visites guidées, les frais de logement et des randonnées en bateau. ITOCP1NP15

Les charmes de l'orient
24 jours, à partir de $567
Une fresque des mille visages de l'orient. Six pays, douze villes, découvertes insolites, climats variés. Parmi les villes que vous visiterez, mentionnons: Tokyo, Kyoto, Osaka, Taipeh, Bangkok, Singapour, Hong Kong et Manille. Vous reviendrez avec le souvenir impérissable d'une aventure peu commune. Le prix comprend le logement, certains repas, visites guidées et excursions spéciales. IT1CP1MC02

Croisière méditerranéenne
22 jours, à partir de $376
Tous les plaisirs du voyage réunis dans une même excursion. Quoi de plus merveilleux que de visiter les pays du soleil en naviguant sur la Méditerranée. Traversée à Rome avec CP Air; séjour à Rome et Florence. Ensuite, vous embarquez à bord du MS Esperia à Gênes, vous faites escale à Marseille, Naples, Famagouste, Alexandrie, Brindisi, Venise et Trieste. Nombreuses visites organisées à terre. Itinéraire "D" IT1CP1CA15

Mers du Sud - Fiji
17 jours, à partir de $176
Une aventure mémorable pour ceux qui veulent trouver des coins encore peu visités. Vous séjournerez dans des hôtels de première classe et visiterez une île de corail. Vous assisterez à des spectacles typiques des habitants et goûterez au doux plaisir de la "farniente" dans un décor inoubliable. ITOCP1TT01

Fascinante Amérique du Sud 17 jours, à partir de $171
Des vacances hors des sentiers battus. Séjour à Lima, capitale du Pérou. Ensuite, vous vous envolez vers Buenos Aires et Rio de Janeiro pour en découvrir tous les secrets. Le prix comprend plusieurs visites, le logement à l'hôtel, les déjeuners et les frais de transport aérien entre les villes sud-américaines. IT1AR1-0482

Les gloires de la Grèce
22 jours, à partir de $449
Vous serez fasciné par ce retour aux sources de notre civilisation. Six jours à visiter la ville millénaire d'Athènes, six jours à en découvrir tous les trésors. Ensuite, vous partez en croisière dans les îles grecques, renommées pour le pittoresque de leurs villages et la pureté de leur ciel méditerranéen. La croisière, les visites organisées, l'hôtel et la plupart des repas sont inclus dans le prix de ces vacances de votre vie. ITOCP1T553

Israël et Grèce
15 jours, à partir de $242
Un voyage soigneusement planifié pour vous procurer du soleil, de la mer, des visites historiques et beaucoup de repos. Séjour à Natanya, la station balnéaire réputée située sur le bord de la Méditerranée à 22 milles de Tel-Aviv. Visite de Nazareth, Jaffa et Tel-Aviv. Départ pour Athènes où vous séjournez pendant quelques jours pour visiter les merveilles de la Grèce antique et moderne. IT1CP1T036

PRIX DU BILLET D'AVION *Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens

	Mexico Excursion 21 jours	Mexico G.I.T.	Honolulu Excursion 30 jours	Honolulu G.I.T.	Buenos Aires G.I.T.	Tokyo I.T.	Hong Kong I.T.	Nandi (Fiji) I.I.T. 14/35 jours
Montréal	$242	$209	$407	$354	$434	$812	$987	$756
Ottawa	242	209	407	344	434	812	987	749
Québec	280	247	445	370	472	850	1,025	794

	Lisbonne G.I.T.	Madrid G.I.T.	Malaga G.I.T.	Rome G.I.T.	Athènes Excursion 17/28 jours	Tel-Aviv G.V. 15 8/21 jours
Montréal	$239	$262	$270	$326	$483	$410
Ottawa	263	285	293	350	506	433
Québec	271	293	301	358	514	441

Tous les prix indiqués peuvent être changés sans préavis. — Prière de se référer aux brochures pour connaître les conditions s'appliquant à chaque "Vacances de votre vie CP Air".

Vous pouvez maintenant commencer à planifier les "Vacances de votre vie CP Air" en demandant les brochures en couleurs qui vous intéressent. Il ne vous en coûtera qu'un timbre et une enveloppe!
Je désire recevoir de la documentation sur la (les) destinations(s) suivantes(s): _____

Nom _____
Adresse _____ Téléphone _____
Ville _____ Province _____
Mon agent de voyages est _____
Date approximative du départ _____
Nombre de personnes: _____

Prière de remplir ce coupon et le retourner à:
VACANCES CP AIR
1180 ouest rue Lagauchetière
Montréal (102) Qué.
*Offre limitée

A la conquête du monde avec CP Air

CP Air



Une discothèque "aérienne"

L'ouverture d'Alti-thèque 727, au 44ème étage de l'édifice de la Banque Royale, et à dix pieds au-dessous d'Altitude 737, confère une dimension nouvelle au groupe de bars et restaurants que le Reine Elizabeth administre dans l'hôtel même et à la Place Ville-Marie, groupe qui est le plus important du genre en Amérique du Nord. Le décor de la nouvelle disco-boite rappelle le super-réacté et son mur principal est couvert de sigles de grandes compagnies aériennes internationales. La musique et le service des consommations commencent tous les jours à 17 heures. Deux pistes de danse sont ouvertes du crépuscule jusqu'à 3 heures, tous les jours de la semaine. La boite, qui peut recevoir environ 200 personnes, présente deux sections V.I.P. avec fauteuils qui rappellent ceux des avions et hublots qui donnent sur la ville. Près des fenêtres, le bar offre une vue d'ensemble sur Montréal et une section spéciale aménagée entre les fenêtres panoramiques et le bar fournit un coup d'oeil incomparable. Stewards et hôtesses (notre photo) sont habillées par Irène Chiasson, modéliste de Montréal, dont les costumes accompagnés d'accessoires chromés complètent de façon amusante le décor futuriste.

Un tarif unique air-rail à l'intention des jeunes

Le Canadien National et Air Canada viennent de créer un tarif unique à l'intention des jeunes, qui pourront ainsi voyager à prix réduit par train ou par avion.

Jusqu'ici, chaque société émettait sa propre carte jeunesse qui permet au détenteur des économies appréciables sur les taux ordinaires de transport.

La nouvelle carte d'identité, qui coûtera $3.00, est offerte à toute personne de 12 à 21 ans et sera acceptée par Air Canada et le Canadien National.

Les détenteurs auront droit à un rabais de 25 pour cent sur le prix ordinaire du transport par chemin de fer n'importe quel jour rouge ou blanc du régime des prix rouges, blancs et bleus du Canadien National et à un rabais d'un tiers sur le billet d'avion d'Air Canada, classe économique, selon la disponibilité des places, n'importe où en Amérique du Nord.

Les jeunes qui possèdent déjà la carte jeunesse du Canadien National pourront obtenir la nouvelle carte combinée air-rail en versant un supplément de $1.00. La carte Air-Jeunesse d'Air Canada actuellement en circulation restera valide et il ne sera pas nécessaire d'en demander une nouvelle.

La plupart des lignes aériennes accepteront la nouvelle carte pour les voyages en Amérique du Nord. Elle représentera jusqu'à 50 pour cent de rabais dans plusieurs chaînes hôtelières du Canada et des Etats-Unis, ainsi que des rabais dans les principales stations de ski d'Amérique du Nord et sur l'achat de chèques de voyage Thos. Cook & Son.

Pour plus de détails, on peut s'adresser à n'importe quel bureau commercial du Canadien National ou d'Air Canada.

San Gimignano... une hallucination

collaboration spéciale de Claude-Guy Jasmin

Un beau matin d'août, nous sortîmes de Florence par la route magnifique qui descend sous les arbres de la piazzale Michelangiolo. Nous allions à San Gimignano par l'autoroute gratuite qui monte vers Sienne et qu'il faut quitter à Poggibonsi, gros bourg peletonné au fond de sa vallée pour remonter la côte vers l'ouest dans un paysage de collines couvertes d'un riche habit de cultures entre lesquelles la route sinue, descente après montée.

San Gimignano est une hallucination. De l'autoroute, déjà, avant de descendre vers Poggibonsi, j'avais cru voir, au loin, vers la droite, cette extraordinaire apparition de Manhattan! Quand vous venez de Chicago par l'autoroute de nuit, il peut arriver que vous ouvriez les yeux quelques minutes avant de plonger dans le tunnel sous l'Hudson. Vous avez alors le temps de voir cette forêt grise et noire de troncs géants qui se détache verticalement sur la brume qui monte le matin de l'Atlantique, derrière les tristes reflets bleu pâle de l'édifice de l'O.N.U. En haut de cette colline toscane, je venais de voir en un éclair cette image restée si vivante malgré les dix ans qui m'en séparaient que je retrouvai l'odeur de sommeil de cet autobus américain qui descendait rapidement des hauteurs de l'Hudson.

"Voilà San Gimignano," dit Francine. Mais c'est un rêve. Au sommet de la colline qui domine Poggibonsi, un quart d'heure plus tard, la même apparition nous attendait, à peine plus rapprochée, comme pour confirmer que ce n'en est pas un. A la troisième colline, San Gimignano s'offre plus longtemps aux regards médusés: huit, dix tours carrées (on en compte treize ou quatorze d'un guide à l'autre) s'élèvent au-dessus des toits de tuiles d'un village fortifié juché au sommet de la plus haute colline. Alors, on ressent le besoin de se presser, d'arriver vite pour toucher ces pierres et se convaincre de la réalité de ce village fou.

Encore une vallée et puis une dernière montée, assez abrupte, quelques maisons, une grande place où se prépare comme partout en Italie la fête de l'Unità et nous pénétrons sous une porte à mâchicoulis dans un village aux rues étroites, dallées de petites pierres rectangulaires et bordées de très vieilles et très proprettes maisons de pierres aux couleurs chaudes. J'abandonne la voiture devant le porche clos d'une chapelle et nous gravissons la pente légère de la rue principale où s'ouvrent de belles boutiques, la via San Giovanni. Nous passons sous un arc fortifié – ils sont nombreux à San Gimignano et dans toutes les villes de Toscane et d'Ombrie – qui marque le commencement du coeur de la ville en unissant deux palais; nous voilà sur la piazza della cisterna où trône en effet une énorme et resplendissante citerne du XIIIe siècle posée comme un trésor sur son piédestal, dans un écrin de beaux palais construits en pierre calcaire dorée. Il faut traverser la place pour arriver à la piazza del Duomo. Elles sont toutes deux comme des soeurs siamoises dont l'une serait toute douceur et charme et l'autre, aussi belle, farouche et fière.

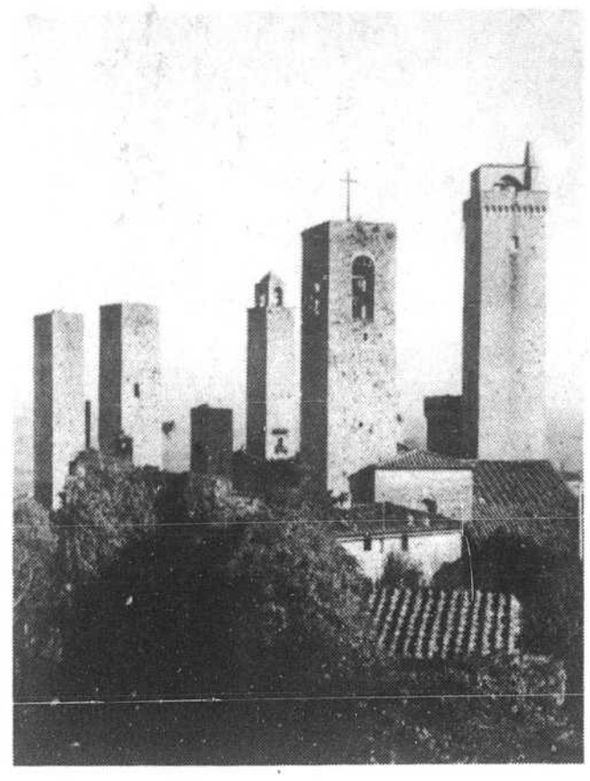
Le soir, cette dernière, resserrée entre le haut parvis de sa modeste cathédrale et ses nombreux palais dominés par sept tours hautaines et pensives, devient un salon en plein air éclairé par cent becs de gaz qui remplacent les torches qu'on fichait naguère sur les porte-flambeaux accrochés aux murs. Trois cents personnes devisent là tranquillement, assises sur les chaises qui font face en cinq ou six longues rangées à la loggia qui s'ouvre à la droite du palazzo del Podestà et qui est occupée par des tréteaux où certains soirs se donnent des représentations théâtrales. La jeunesse, elle, se donne rendez-vous sous la treille d'un restaurant, à quelques pas de ses parents, sur la via San Matteo, prolongement de la via San Giovanni au-delà des deux places soeurs.

Le lendemain, après un dernier coup d'oeil à la "città dalle belle torri", nous repartions vers Sienne en gardant de cette petite ville du trecento l'image d'un cloître désert, près de la cathédrale toute simple, peu après cinq heures sonnées, à l'ombre d'un cyprès où deux cigales éclaboussaient les murs de cris stridents. Le matin même dans un silence profond, la petite chapelle romane des Templiers, San Jacopo aux fenêtres d'albâtre, semblait s'être préparée depuis des siècles à notre arrivée. Des murs de pierres qui deviennent de briques à hauteur d'homme surmontés par un toit de tuiles que supportent des pierres ou des briques sculptées: symboles, têtes d'animaux ou d'hommes, simples, quasi africaines; à l'intérieur, des fresques de l'école sienhoise adoucissent l'austérité obscure et nue. Surmontée d'une petite cloche, la chapelle domine de haut la campagne où poussent le blé, la vigne et quelques bois d'oliviers et de chênes-verts, et regarde très loin, par dessus les collines qui se succèdent mollement, couronnées par des fermes, des châtelets, de petits couvents, la barrière bleutée, irrégulière des Apennins.

La faim nous assaillit à la vue d'une fontaine moussue qui prodiguait son eau au bord de la route bordée d'arbres. Nous sortons le pain, un de ces merveilleux pains de Toscane, doré, long et plat, consistant sans être lourd, savoureux mais sachant aussi jouer les seconds rôles derrière le jambon que nous y couchons. Le tout est arrosé de l'eau fraîche et claire de cette fontaine qui s'appelle "la fontaine du destin" et à laquelle tous les camionneurs s'arrêtent pour remplir leurs bouteilles. Au beau milieu de repas, une vieille Alpha Roméo rouge, immatriculée de la province de Milan, décorée de mille colifichets, arrive en trombe et stoppe brutalement devant le jet d'eau. Il en sort un magnifique couple de Gitans, deux enfants dignes de leurs parents et le rythme de Hendrix projeté dans la campagne par un haut-parleur fêlé. La famille se désaltère et fait ses ablutions pendant que l'homme remplit le radiateur. La jeune femme, appuyée d'une main contre la muraille de pierre que recouvre une vigne vierge relève sa longue jupe multicolore pour passer ses pieds sous l'eau. Et puis, aussi brusquement qu'ils étaient venus, ils repartent. Les roues arrière griffent la terre et du radiateur jaillissent des trombes d'eau. Je vois encore ce geste délicat de la main fine qui remonte le bord de l'ample jupe et la noblesse du visage mat, serré sous des cheveux comme des ailes de corbeau que tirait en arrière une grosse natte orgueilleuse.

Ce jour-là, la route prodiguait les surprises. Ici, un château en ruines dont le donjon, où s'accrochait encore la cloche du tocsin, était surmonté d'une antenne de télévision; là, un village dont on ne voyait d'en bas que la formidable enceinte renforcée par une douzaine de grosses tours carrées. Nous y sommes montés par l'unique voie d'accès carrossable qui passe sous une vieille porte étroite et aboutit immédiatement sur la place principale, la piazza Roma où l'herbe pousse entre les pavés, mais où débouche, même en ce coin perdu de la Toscane, la via Dante.

Enchantés, nous faisons le tour de ce hameau vénérable qui n'a plus que quatre ou cinq rues encore praticables. Les autres, comme la plupart des maisons, sont devenus champs et potagers qu'on cultive à l'intérieur même des remparts. Il ne reste plus à Monteriggioni que quelques vieillards qui rentrent précipitamment chez eux à l'approche de notre troupe. En levant les yeux vers les volets clos, on peut surprendre entre leurs fentes leurs regards étonnés qui suivent la visite peu commune d'étrangers au village.



Les tours vues de la forteresse

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO
5186 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083

VISITEZ L'EUROPE

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT - VW - CITROEN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC. . . .

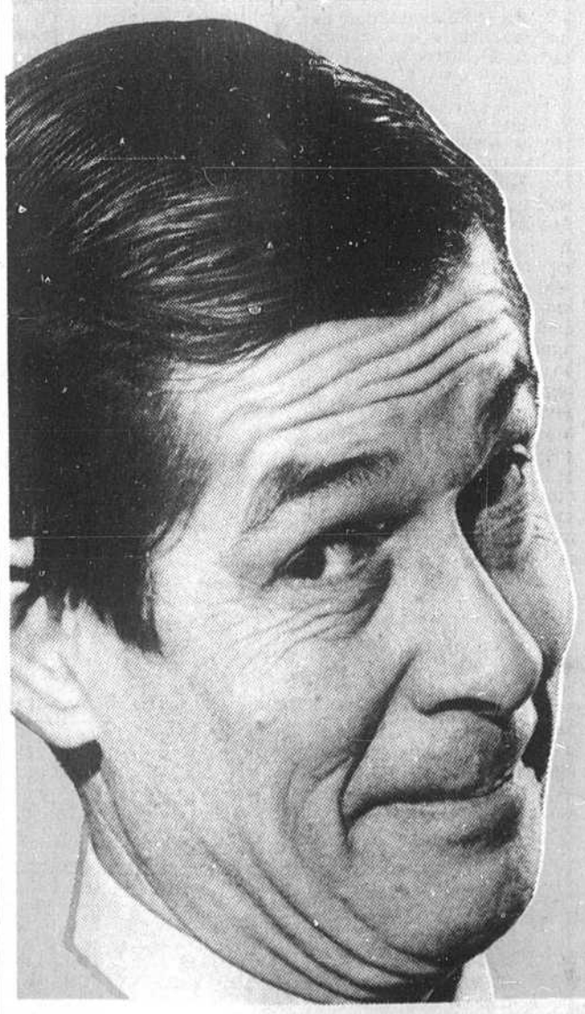
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc . . .
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Denis, lui, va à Miami en 747

Un des 14 soleils

On y va?



les 14 soleils

Savez-vous que Denis Drouin aime la Floride encore plus qu'avant? Pourquoi? Pour deux raisons bien simples:
1 Le nouveau programme de vacances à la carte d'Air Canada **les 14 soleils.**
2 Le nouveau service **Montréal/Miami en 747.**

Denis sait où il va!
Il profite donc du guide **les 14 soleils.** Cette brochure gratuite le renseigne sur tout ce qu'offre la Floride. On y mentionne aussi les prix et une appréciation de chaque élément. Tout a été vérifié par les experts en tourisme d'Air Canada. C'est une valeur assurée.

Denis peut donc se "bâtir" un voyage sur mesure, des vacances à son goût.
Il peut aussi choisir un circuit organisé. Voici un exemple:
$50 (U.S.), transport en sus. Vous pouvez vous offrir une semaine dans un bon hôtel de Miami pour cinquante dollars ou plus. Prenez connaissance de tous les détails et des autres possibilités dans le guide **les 14 soleils** offert par votre agent de voyage ou Air Canada.

Denis aime bien son confort.
Il voyage à bord d'un luxueux 747 lorsqu'il le peut. Et seule Air Canada offre cet avantage (à compter du 26 novembre 1971) sur la route Montréal/Miami. Denis sait que le 747 est tellement plus spacieux, donc plus confortable. Il sait aussi qu'Air Canada offre gratuitement les écouteurs vous permettant de vous divertir chemin faisant en écoutant nos artistes locaux.
Voilà donc de bonnes raisons d'aller à Miami en avion . . . avec Air Canada. Faites comme Denis . . . voyagez en grand style avec nous.

AIR CANADA

On y va! Pour obtenir plus de détails, appelez notre ami l'agent de voyage ou Air Canada, ou bien adressez ce coupon à:
Les 14 soleils Air Canada, C.P. 598, Montréal 101, Qué.
Denis Drouin a raison: "le soleil, c'est à tout le monde!" Aussi, j'aimerais recevoir, sans obligation, le guide les 14 soleils et de la documentation sur

☐ Antigua ☐ Les Bahamas ☐ La Barbade ☐ Les Bermudes ☐ La Floride
☐ La Jamaïque ☐ La Trinité et Tobago ☐ Les Caraïbes (La Grenade, Les Iles Vierges, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Antigua, La Dominique)
☐ Les Antilles françaises (La Guadeloupe, La Martinique, Saint-Martin) ☐ Formule air-mer ☐ Yachting

Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Tél._____
Mon agent de voyage est_____
S-LD Cette offre expire le 15 avril 1972
S.LD.

Vous confier à Travelaide, c'est la certitude d'un bon voyage!

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — MÉTRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL* — CENTRE LAVAL — Sortie 7 Autoroute — Stationnement gratuit illimité — 688-5310

VILLE LONGUEUIL* — 1 PLACE LONGUEUIL — Stationnement gratuit illimité — 679-3777

PLAZA ST-HUBERT* — 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert — Stationnement arrière, entrée St-André — 273-7755 — métro beaubien

CENTRE VILLE — MEZZANINE — ÉDIFICE DOMINION SQUARE — 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. — Stationnement sous nos bureaux — 861-7277 — metro peel

*Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. Samedi 6 p.m.